



HAL
open science

**Marie-Thérèse Eyquem. Du sport à la politique.
Parcours d'une féministe**
Florys Castan-Vicente

► **To cite this version:**

Florys Castan-Vicente. Marie-Thérèse Eyquem. Du sport à la politique. Parcours d'une féministe. OURS, 246 p., 2009. halshs-01171133

HAL Id: halshs-01171133

<https://shs.hal.science/halshs-01171133>

Submitted on 2 Jul 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Florys CASTAN VICENTE

préface d'**Yvette ROUDY**, ancienne ministre des Droits de la femme
avant-propos de **Michel DREYFUS**, directeur de recherches au CNRS

D'origine modeste, Marie-Thérèse Eyquem (1913-1978) a su atteindre les plus hautes sphères de milieux aussi distincts que le sport et la politique : présidente de la Fédération internationale d'éducation physique et sportive, présidente du Mouvement démocratique féminin, secrétaire nationale du Parti socialiste. Auteure de nombreux ouvrages, romans, pièces de théâtre, elle est aussi la première biographe de Pierre de Coubertin.

Ses premiers combats, elle les mène pour populariser et valoriser l'exercice de l'éducation physique et du sport pour les femmes. À partir des années 1960, elle affirme de fortes revendications féministes : lutte pour la contraception, pour le travail des femmes. Elle évolue alors vers le socialisme, entre en politique, dans le sillage de François Mitterrand, de la Convention des institutions républicaines au Parti socialiste. Elle y mène de nouveaux combats, soutenant l'instauration de quotas pour la représentation des femmes dans le PS, première étape vers la parité.

Cet ouvrage, nourri de nombreux témoignages et d'archives inédites, fait revivre une personnalité hors du commun.

Florys CASTAN VICENTE, historienne, est lauréate du prix Jean Maitron 2008.



ISBN 978-2-911518-01-0

18,00 €

Marie-Thérèse Eyquem

Florys CASTAN VICENTE

L'OURS



Marie-Thérèse Eyquem

Du sport à la politique, parcours d'une féministe



L'OURS

Marie-Thérèse Eyquem

Florys CASTAN VICENTE

Marie-Thérèse Eyquem
du sport à la politique
parcours d'une féministe

préface d'Yvette Roudy,
ancienne ministre des Droits de la Femme

avant-propos de Michel Dreyfus,
directeur de recherches au CNRS

Photographie couverture : Marie-Thérèse Eyquem oratrice, sans date.

Archives municipales de la Teste-de-Buch. Photographe anonyme.

ISBN 978-2-911518-01-0

© L'OURS 2009

L'OURS (Office universitaire de recherche socialiste), 12 cité Malesherbes, 75009 Paris
Tél : 01 45 55 08 60 Fax : 01 40 23 24 01 Email : info@lours.org Site. www.lours.org

Le mémoire de Florys Castan Vicente, source de cet ouvrage, a reçu le prix Jean Maitron 2008. Le prix Jean Maitron a été créé en 1989 par la FEN, devenue UNSA Éducation. Il est attribué chaque année à un mémoire consacré au mouvement social, au mouvement ouvrier, au syndicalisme aux XIX^e et XX^e siècles, dans le prolongement de l'œuvre de Jean Maitron. L'organisation du prix est confiée au Centre d'histoire sociale (CHS) du XX^e siècle de l'Université Paris 1. Le jury est composé à parité d'universitaires et de syndicalistes de l'éducation. Il est présidé par Antoine Prost.

préface
YVETTE ROUDY

Je tiens à remercier Florys Castan Vicente pour son travail considérable, très documenté, très précieux pour tous ceux qui ont rencontré et aimé Marie-Thérèse Eyquem. Florys a fort bien raconté son histoire et celle du Mouvement démocratique féminin, véritable laboratoire d'idées qui a permis de faire entrer dans l'Histoire des pages importantes de l'histoire des femmes.

C'est Colette Audry qui m'a fait rencontrer Marie-Thérèse Eyquem. Pour moi ces deux femmes sont indissociables. Je leur dois beaucoup et ne serais pas devenue ce que je suis sans elles. Aussi, je ne peux pas parler de Marie-Thérèse Eyquem sans parler de Colette Audry.

C'était en 1963. Colette Audry m'avait confié la traduction de *La femme mystifiée* de Betty Friedan. Régulièrement, je me rendais chez Colette, Rue Ranelagh, et relisais avec elle les pages de mon travail de la semaine. Nous corrigions et discussions. Un jour je m'enhardis à la questionner à propos du Mouvement démocratique féminin (MDF) dont je voyais des documents sur son bureau. Bien des années plus tard Colette me confia : « En répondant à ta question ce jour-là, je ne me doutais pas de

ce que j'allais déclencher chez toi. » Effectivement, un monde nouveau s'est alors ouvert devant moi. À commencer par ma rencontre avec Marie-Thérèse que Colette m'a très rapidement présentée. À partir de là toutes trois ne nous sommes plus quittées pendant des années. Nous allions relancer le Mouvement démocratique féminin qui avait du mal à exister.

Le trait dominant de Marie-Thérèse Eyquem était son dynamisme, sa bonne humeur, sa joie de vivre, son optimisme. À ses yeux aucune entreprise n'était insurmontable. Tout problème avait sa solution. Elle était débordante d'énergie, de passion, ignorait la peur. Elle aimait la bonne table, les bonnes histoires, et si l'assistance le permettait elle n'hésitait pas à sortir sa pipe à la fin de la journée. C'était une bonne vivante. De petite taille, toute en rondeurs, le cheveu rare et l'œil bleu très vif, elle savait user de son charme qui était grand, agissait avec pragmatisme, organisait avec méthode.

Son talent oratoire, qu'elle avait cultivé à l'époque où l'on utilisait peu les micros passait souvent par des vibratos et faisait parfois sourire les jeunes générations. Elle n'a peut-être pas toujours su s'adapter aux temps nouveaux. Les événements de mai 68 l'ont laissée de marbre et elle n'a pas compris qu'après cette « révolution culturelle » on ne pouvait plus faire de la politique comme avant.

Mon premier acte en entrant au MDF en 1963 fut de proposer la création d'un journal. Ce fut *La Femme du XX^e siècle* aujourd'hui déposé aux archives du féminisme à Angers, qui témoigne de l'activité débordante de notre association. Colette Audry et Marie-Thérèse assuraient l'édition et je faisais le reste : recherche des informations, recueil des interviews. Je décryptais, rédigeais, faisais la mise en page, assurai le suivi chez l'imprimeur. La diffusion était gérée par la sœur de Marie-Thérèse, Ginette. Les factures de l'imprimeur réglées par Simone Menez, secrétaire générale, architecte, dont Ginette était la secrétaire. Il n'est pas toujours nécessaire d'être un grand parti de masse pour faire bouger les choses. Un petit groupe de personnes déterminées peut parfois y réussir.

L'élément dominant qui nous a permis d'entrer dans l'Histoire, c'était la proximité, l'amitié qui liaient Marie-Thérèse Eyquem à François

Mitterrand. C'est ce lien particulier, affectif et politique qui nous a permis de faire passer dans la sphère politique le féminisme, jusque-là enfermé dans le monde féminin. Pour commencer ce fut à la Convention des institutions républicaines – petite organisation créée par François Mitterrand au lendemain de sa campagne contre de Gaulle. Dans ce milieu essentiellement masculin, grâce à Marie-Thérèse quand une femme se levait pour prendre la parole elle était écoutée et on ne souriait pas.

Un seul homme politique existait aux yeux de Marie-Thérèse Eyquem : François Mitterrand. Elle lui vouait une admiration sans borne. De son côté François Mitterrand avait une énorme considération pour elle. Il l'écoutait. Et elle savait se faire entendre.

LA CONTRACEPTION

En féministe convaincue, en battante infatigable, elle réussit à le convaincre de prendre position publiquement en faveur de la contraception – alors interdite – et cela en pleine campagne présidentielle, en 1965.

Cela se fit en deux temps. Tout d'abord grâce à une interview de Mitterrand recueillie par Colette Audry qui fut publiée dans *La Femme du XX^e siècle* au grand dam de certains conseillers du candidat qui auraient souhaité un journal plus prestigieux (le texte peut être consulté aux Archives du Féminisme à Angers).

Ensuite grâce aux interventions répétées de Marie-Thérèse qui accompagnait Mitterrand dans ses meetings publics.

C'est ainsi que cette question fondamentale pour les femmes fit son entrée pour la première fois dans une campagne politique au plus haut niveau. Celui d'une campagne présidentielle.

Bien des années plus tard, Lucien Neuwirth que j'ai rencontré au Conseil de l'Europe, m'a raconté à quel point le général de Gaulle avait été choqué d'entendre un candidat à la présidentielle évoquer ce qui, pour lui, relevait de la vie privée. Cependant l'affaire le fit réfléchir et en homme politique avisé et intelligent – une fois élu – il invita Lucien

Neuwirth à venir lui expliquer « cette affaire ». Neuwirth avait suivi de Gaulle à Londres où il avait découvert les bienfaits des contraceptifs en fréquentant les petites Anglaises. Une fois rentré en France, il avait rejoint les premiers militants du Planning familial composé pour la plupart d'hommes et de femmes de gauche. Devenu député, il avait déposé sur le bureau de l'Assemblée une proposition de loi libéralisant la prescription et la vente des contraceptifs. Son texte aurait pu attendre longtemps avant que le gouvernement accepte de l'inscrire à l'ordre du jour, si de Gaulle ne s'était pas senti interpellé et si Neuwirth ne s'était pas montré convaincant.

C'est ainsi que la loi Neuwirth de 1967 doit indirectement quelque chose à Marie-Thérèse Eyquem.

LA QUESTION DE L'IVG

Sur la question de l'IVG, Marie-Thérèse était beaucoup moins engagée. Peut-être faut-il voir là l'influence de son éducation religieuse qui est toujours restée chez elle très forte. Mais cela ne nous a pas empêchées – Colette Audry et moi-même – de signer en janvier 1971 le Manifeste des 343 dit « le manifeste des 343 salopes » qui dénonçait l'hypocrisie de la société et demandait « l'avortement libre et gratuit ». Ce faisant, à l'époque, nous encourions des poursuites pénales... qui n'ont pas eu lieu. Mais je reste convaincue que ce manifeste – qui fut un événement par sa publication en couverture du *Nouvel Observateur* – a fortement impressionné un homme comme Valéry Giscard d'Estaing qui, une fois élu président de la République en 1974, demanda à Simone Veil de défendre un projet libéralisant cet acte fondamental pour la liberté des femmes.

LE TRAVAIL DES FEMMES

Comme le montrent les recherches de Florys Castan Vicente, on connaît mieux ce que le Mouvement démocratique féminin a pu apporter dans le domaine du travail des femmes. Cela nous le devons à une autre personnalité très forte du mouvement : Marguerite Thibert,

membre du Bureau international du travail à qui il faut également rendre hommage. Issue du mouvement ouvrier, profondément respectée par Marie-Thérèse, elle était à nos côtés au MDF et nous remettait prestement sur les rails quand nous ne réfléchissions pas avec assez de rigueur. C'est dans son sillon que Marie-Thérèse Eyquem, Colette Audry et moi-même nous sommes toujours opposées au développement du temps partiel dont nous savions qu'il représentait un piège pour les femmes. Ce que révèle la situation aujourd'hui, où l'on voit tant d'entreprises (particulièrement les grandes surfaces) développer essentiellement des emplois à temps partiel où les femmes – qui l'utilisent à plus de 80 % – se trouvent enfermées sans aucune possibilité de passer à un temps plein. Il valait mieux – comme nous le proposons au MDF – développer les services sociaux et les équipements. Simone Menez, architecte, notre secrétaire nationale, avait proposé un projet de service collectif de garde d'enfants dans les immeubles. Il existe un exemplaire de *La Femme du XX^e siècle* consacré à la description du projet.

LA « PARITÉ »

En matière de ce que l'on appelle aujourd'hui la « parité » – terme qui n'existait pas à l'époque – tout restait à faire. Là encore Marie-Thérèse a réussi à convaincre Mitterrand qu'il devait absolument présenter quelques femmes au moment des élections. C'est ainsi qu'en 1967 il présentait aux élections législatives sept femmes sous l'égide de la FGDS dont Marie-Thérèse, Colette Audry, moi-même, Gisèle Halimi, Évelyne Sullerot... Aucune ne bénéficia d'une circonscription jouable et aucune ne fut élue.

Par la suite, une fois entrées au Parti socialiste en 1971, il devint plus difficile pour nous de faire pénétrer les idées du MDF dans cette organisation trop fortement imprégnée des idées de Proudhon où les femmes sont considérées comme d'aimables « auxiliaires », comme l'a fort bien expliqué Charles Sowerwine dans son excellente étude sur les femmes et le Parti socialiste.

LES QUOTAS

C'est alors que nous avons pensé à lancer l'idée des « quotas », terme affreux, concept violemment critiqué, mais qui nous semblait le dernier recours, tout le reste ayant échoué. Il fallait bien tenter quelque chose. Là-dessus, Colette Audry ne nous a pas suivies. Elle était violemment contre. Mais Marie-Thérèse obtint le soutien de François Mitterrand. Pierre Mauroy, le numéro 2 du PS, patron de la puissante fédération du Nord, suivit ainsi que d'autres hauts responsables comme Gaston Defferre qui dirigeait les Bouches-du-Rhône (nous avons l'habitude de dire qu'un vote était acquis au Parti socialiste dès l'instant où les grandes fédérations des « Bouches du Nord » étaient d'accord). J'avais quant à moi découvert les vertus du quotas en étudiant le mouvement des noirs aux États-Unis. Appelée aussi « discrimination positive », cette méthode permet à certaines personnes barrées de certaines responsabilités pour des raisons inavouées, mais réelles de races, de couleur ou de sexe, de « franchir la ligne », d'être imposées. Violemment critiqué, le système est souvent dévoyé, détourné par certains opposants qui soutiennent volontairement des personnes incompetentes, dans le but de démontrer les effets pervers du procédé. Curieusement beaucoup de féministes intellectuelles ou bourgeoises y sont hostiles. Elles considèrent le procédé insultant pour les femmes et soutiennent que rien ne s'oppose à ce qu'elles s'imposent... dès l'instant où elles sont suffisamment compétentes. De même, le Conseil constitutionnel le considère contraire au principe de l'égalité. Alors qu'il permet justement de les réduire.

Le débat n'est pas clos.

Sur tous ces sujets brûlants il ne l'est pas. La force des habitudes, les idées reçues – dont Einstein disait qu'elles sont plus difficiles à désintégrer qu'un atome – font encore obstacle au progrès. Marie-Thérèse Eyquem a fait partie de celles et ceux – peu nombreux – qui ont contribué à les surmonter.

Paris, le 25 juillet 2009

Avant-propos
MICHEL DREYFUS
directeur de recherches au CNRS

Alors qu'aujourd'hui, en France, les femmes restent minoritaires en politique, notamment au sein des organes dirigeants des partis, l'ouvrage de Florys Castan Vicente illustre les difficultés éprouvées par les pionnières, à travers le parcours complexe d'une personnalité peu connue du Parti socialiste, Marie-Thérèse Eyquem (1913-1978). Issue d'une famille modeste et conservatrice, cette catholique pratiquante impliquée dans le milieu sportif évolue vers le féminisme, avant de rallier les rangs du socialisme sous la V^e République. À travers l'histoire de cette femme au profil atypique et relativement paradoxal, on voit comment le féminisme s'inscrit peu à peu dans le politique. Alors que les Françaises viennent d'obtenir le droit de vote mais que le féminisme se trouve au creux de la vague, Marie-Thérèse Eyquem, qui comme l'explique avec finesse Florys Castan Vicente, n'affiche pas son homosexualité « mais la vit librement », s'avance dans des voies jusqu'alors réservées aux hommes en affirmant de fortes revendications féministes.

Marie-Thérèse Eyquem a vraisemblablement pris conscience des inégalités entre hommes et femmes à travers sa pratique professionnelle

d'Inspectrice des sports, à partir du début des années 1940. À ce poste, elle a défendu l'exercice de l'éducation physique pour les femmes, avant de s'engager dans le féminisme durant la décennie 1960 en tant que présidente du Mouvement démocratique féminin, qui préfigure le renouveau féministe de l'après 1968. Proche de François Mitterrand, elle l'a fortement influencé à partir des années 1960 dans ses prises de position en faveur des droits des femmes. À ses côtés, Marie-Thérèse Eyquem se rapproche peu à peu de la gauche non communiste. Elle est pratiquement la seule femme à siéger dans les organes dirigeants de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS) et la seule femme ministre dans le « contre-gouvernement » de François Mitterrand. En 1971, elle entre au PS à l'issue du congrès d'Épinay et elle s'attache à y promouvoir les femmes en posant les bases de ce qui deviendra la parité.

Au-delà de la stricte approche biographique, la démarche employée restitue le contexte historique et analyse les milieux concernés. Comment Marie-Thérèse Eyquem réussit-elle à intégrer des milieux aussi fermés aux femmes que la politique et le sport ? Quels sont les rapports entre cette intégration, son féminisme et la construction de son identité de genre ? Enfin, cette étude fait revivre l'atmosphère militante de l'époque à l'aide de témoignages de personnalités proches de Marie-Thérèse Eyquem, ainsi que de militants et de militantes féministes et socialistes.

Remerciements

Merci à Mme Bernadette Dubernet, cousine de Marie-Thérèse Eyquem, qui m'a autorisée à reproduire des photographies familiales, et à tous les archivistes que j'ai sollicités pour leur aide précieuse, aux archives du féminisme d'Angers, à l'OURS, à la Fondation Jean-Jaurès, à la Bibliothèque Marguerite Durand, aux archives municipales de la Teste-de-Buch.

Merci aux témoins historiques qui ont accepté de me confier leurs souvenirs : Yvette Roudy, Françoise Carle, Évelyne Sullerot, Anne Zelenski, Jacqueline Massicot, Stélio Farandjis, et Claude Estier. Merci à Bibia Pavard d'avoir partagé son entretien d'Évelyne Sullerot.

Merci à Raphaëlle Branche, Patrick Clastres, Olivier Chovaux, Pascale Goetschel, Anne Lejot, Gilles Morin, Pascal Ory et Olivier Wieviorka pour leurs conseils avisés.

Merci à Sophie Pépin pour cette collaboration fructueuse.

Je remercie également mes proches pour leurs patientes relectures.

Une fois de plus, merci à M. Dreyfus pour toute l'attention qu'il a portée à mon travail.

Glossaire

AAPECW : Association américaine d'éducation physique pour les étudiantes	l'hygiène, l'éducation physique et la récréation
AFFDU : Association française des femmes diplômées d'université	ICSPE : Conseil international pour l'éducation physique et sportive
CEGS : Commissariat à l'éducation générale et aux sports	INSEP : Institut national des sports et de l'éducation physique
CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens	IES : Information et études socialistes
CGI : Commissariat général à l'information	MDF : Mouvement démocratique féminin
CGT : Confédération générale du travail	MRP : Mouvement républicain populaire
CIO : Comité international olympique	OURS : Office universitaire de recherche socialiste
CIR : Convention des institutions républicaines	RSF : Rayon sportif féminin
FCEPF : Fédération catholique d'éducation physique féminine	PC ou PCF : Parti communiste
FEN : Fédération de l'éducation nationale	PS : Parti socialiste
FGDS : Fédération de la gauche démocrate et socialiste	PSA : Parti socialiste autonome
FGSPF : Fédération gymnastique et sportive des patronages de France	PSU : Parti socialiste unifié
FICEP : Fédération internationale catholique d'éducation physique	PUC : Paris université club
FIEPSF : Fédération internationale d'éducation physique et sportive féminine	SFIO : Section française de l'Internationale ouvrière
FISF : Fédération internationale du sport féminin	UCRG : Union des clubs pour le renouveau de la gauche
FMA : Féminin masculin avenir	UDSR : Union démocratique et socialiste de la Résistance
FO : CGT-Force ouvrière	UFD : Union des forces démocratiques
FSCF : Fédération sportive et culturelle de France	UGCS : Union des groupes et clubs socialistes
FSFSF : Fédération des sociétés féminines sportives de France	UGS : Union de la gauche socialiste
IAPESGW : Association internationale pour l'éducation physique et le sport pour les jeunes filles et les femmes	UDR : Union démocratique pour la V ^e République
ICHPER : Conseil international pour	UNEF : Union nationale des étudiants de France
	UNESCO : Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture
	UNR : Union pour la nouvelle République

Présidente du Mouvement démocratique féminin (MDF), secrétaire nationale du Parti socialiste, présidente de la Fédération internationale d'éducation physique et sportive féminine (FIEPSF)... ces titres ne suffisent pas à décrire l'activité foisonnante de Marie-Thérèse Eyquem (6 septembre 1913 - 8 août 1978). D'origine modeste, elle a su atteindre les plus hautes sphères de milieux aussi distincts que la politique ou le sport. Membre de nombreuses institutions sportives de niveau national et international, elle a, en parallèle, exercé diverses fonctions au ministère des Sports, durant presque quarante ans. Ses activités, ses écrits ont suscité l'intérêt des historiens du sport, et en particulier son action sous l'Occupation : elle occupe alors, à 27 ans, le poste de directrice des sports féminins. À la Libération, elle devient inspectrice des sports. Toujours spécialisée dans le sport féminin, elle devient en 1961 présidente de la FIEPSF. Elle demeure jusqu'à ce jour la seule dirigeante française de cette institution. Dans les années 1960, elle s'engage dans le féminisme et en politique auprès de François Mitterrand. Le Mouvement démocratique féminin (MDF), qu'elle dirige, annonce le renouveau féministe des années 1960. On compte dans ses rangs des personnalités telles qu'Éveline Sullerot, fondatrice du Planning familial, Colette Audry, intellectuelle qui dirige la collection « Femmes » des éditions Denoël, Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme en 1981. Proche

collaboratrice et amie de François Mitterrand, Marie-Thérèse Eyquem le conseille sur les questions des femmes. À la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS) comme au Parti Socialiste, elle mène des actions en faveur des droits des femmes. En 1965, François Mitterrand lui confie la direction de son comité de soutien. En 1966, Marie-Thérèse Eyquem est nommée ministre de la Promotion féminine au contre-gouvernement de François Mitterrand. En 1975, elle devient la première femme secrétaire nationale du PS, avec Édith Cresson. Auteure de nombreux ouvrages, romans, pièces de théâtre ou essais, elle n'hésite pas à rédiger des articles sur son activité dans les journaux correspondants.

Malgré tout, son nom est très peu connu : quelques centres sportifs « Marie-Thérèse Eyquem », une salle au siège du PS, et récemment (8 mars 2007), à l'occasion de la journée de la femme, l'inauguration, en présence de Bertrand Delanoë, d'une Maison de la petite enfance dans sa ville natale de la Teste-de-Buch (Gironde). On trouve quelques travaux rapportant ses actions ou ses écrits, en premier lieu en histoire du sport. La période de Vichy est particulièrement propice à quelques développements sur Marie-Thérèse Eyquem, puisqu'elle a alors d'importantes responsabilités dans le milieu sportif : Laurence Munoz a consacré un article à cet épisode de sa vie¹. L'histoire politique et l'histoire du féminisme fournissent peu d'informations à son sujet, malgré son appartenance au PS et son action en tant que présidente d'un groupe féministe.

Inspectrice des sports, elle s'attache à promouvoir le sport féminin², qui connaît un premier essor dans l'entre-deux-guerres, puis sous Vichy, et se

(1) Laurence Munoz, « Marie-Thérèse Eyquem (1913-1978) au moment de l'Occupation », in Pierre Arnaud, Thierry Terret, Jean-Philippe Saint-Martin et Pierre Gros (textes réunis par), *Le Sport et les Français pendant l'Occupation 1940-1944*, L'Harmattan, coll. « Espace et temps du sport », 2002, p. 65-72.

(2) On désignera ici par « sport féminin » les activités sportives pratiquées par des femmes et non celles qui sont jugées « féminines » comme la natation synchronisée ou le patinage artistique à l'inverse des sports « masculins » : rugby, boxe... Pour ces dernières, on utilisera des expressions telles que « sports dits féminins » ou l'on utilisera des guillemets.

démocratise après 1945. Dès leurs premières années, les activités physiques féminines sont justifiées par la nécessité de former de jeunes femmes fortes qui donneront naissance à des enfants robustes. Les femmes sont limitées à leur rôle de mère et de gardienne du foyer. Rien de féministe, donc. Cependant, l'activité physique apporte aux femmes davantage d'aisance, de liberté de mouvement et de déplacement. Les pratiquantes sont amenées à sortir de leur foyer et à nouer des liens de sociabilité. Le fait de pratiquer une activité physique est-il pour autant un acte féministe ?

Le féminisme en France connaît deux grands moments. La première vague date de la Belle Époque et concerne avant tout la revendication des droits civiques. La seconde se situe dans les années 1960-1970 : les féministes défendent la liberté sexuelle et le droit à la contraception. Les deux générations militent pour la liberté de décision de chaque femme en tant qu'individu, le respect de ses droits, et demandent à participer à la vie politique. Dans les deux cas, y compris lorsqu'elles revendiquent la réappropriation de leurs corps, les féministes font peu de cas des activités sportives.

Marie-Thérèse Eyquem représente une illustration des rapports entre activité physique féminine et féminisme. La biographie est ici un support pour analyser le mécanisme de l'engagement, voire des engagements successifs et parallèles. Elle permet de suivre, des origines à l'aboutissement, le parcours d'une militante, car : « Qu'est-ce qui fait courir le biographe ? [...] [F]aire ressurgir un peuple militant »¹. Marie-Thérèse Eyquem œuvre toute sa vie pour la gymnastique et le sport féminins, mais elle est aussi une féministe qui milite pour les droits des femmes au sein de groupes politiques (CIR, FGDS, PS) ainsi qu'à la tête de sa propre organisation, le MDF. Son parcours atypique de femme politique, catholique et féministe conduit à s'interroger sur la relation entre son action en faveur de l'activité physique féminine, son féminisme et son socialisme.

(1) Michel Dreyfus, Claude Penner, Nathalie Viet-Depaule (dir.), *La Part des militants*, Éditions de l'Atelier, 1996, 354 p., p. 9.

Marie-Thérèse Eyquem

Dans la première partie de sa vie (1913-1956), son engagement en faveur de l'éducation physique et sportive des jeunes filles domine. Ayant fait ses premiers pas dans le sport catholique, cette action est souvent liée à un militantisme religieux. Vers le milieu des années cinquante, elle cesse toute activité dans les patronages féminins. Elle continue sa carrière sportive et, en parallèle, découvre de nouvelles formes d'engagement, avec en premier lieu le féminisme. Celui-ci la conduit à s'engager également en politique, auprès de la CIR et de François Mitterrand. Les années 1967 et 1968 mettent à mal le processus d'union de la gauche non communiste et le MDF, devenus ses principaux engagements. Le renouveau socialiste se fait avec le congrès d'Épinay, où les anciennes adhérentes du MDF découvrent les difficultés de se faire entendre des militant(e)s venant de la SFIO. Elle milite pour une meilleure représentation des femmes au PS jusqu'à son décès en 1978.

***Une militante catholique
pour le sport féminin
1913-1956***



Chapitre 1 *Enfance et jeunesse*

Une jeune catholique d'origine modeste

La jeunesse de Marie-Thérèse Eyquem a intéressé l'histoire du sport¹ et l'histoire locale, celle de sa ville natale, la Teste-de-Buch. Dans le cadre de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du pays de Buch, Jean-Claude Riehl a écrit une courte biographie de sa compatriote à partir d'entretiens avec des membres de la famille et amis de la région². Née le 6 septembre 1913 à la Teste-de-Buch, d'un père boulanger et d'une mère institutrice, Marie-Thérèse Eyquem a une grande sœur de deux ans son aînée, Denise, et une cadette nommée Geneviève, dite Ginette, née en 1924. La première, devenue Mme Madamour, est connue pour écrire des romans sentimentaux sous le pseudonyme de Jean de Secary. La deuxième accompagne Marie-Thérèse Eyquem au Rayon sportif féminin puis au Mouvement démocratique féminin. L'arrière

(1) Laurence Munoz, « Marie-Thérèse Eyquem (1913-1978) », art. cit.

(2) Jean-Claude Riehl, « Marie-Thérèse Eyquem, citoyenne de la Teste et du pays de Buch », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du pays de Buch*, n°130, novembre 2006, p. 46-58. Dans cette intéressante biographie, l'auteur donne de nombreux détails précieux, mais ils proviennent en grande partie d'entretiens et sont parfois lacunaires.

grand-père maternel de Marie-Thérèse Eyquem est, de 1862 à 1865, puis de 1874 à 1876, maire de la Teste-de-Buch ; il représente le seul antécédent familial connu de Marie-Thérèse Eyquem en politique. Elle est issue, par sa mère, d'une famille de « docteur, pharmacien ou notaire, des choses comme ça », et de son père, d'une famille de commerçants¹. Le nom de famille de son père, Eyquem, la rapproche de Michel Eyquem de Montaigne, natif de la même région. Il semble que dans les années 1960, Marie-Thérèse Eyquem, intriguée, ait elle-même entrepris des recherches généalogiques, et aurait réussi à prouver cette filiation prestigieuse, dont elle tire une grande fierté. Toute sa vie, Marie-Thérèse Eyquem reste attachée à sa terre natale : son ami Stélio Faradjis² rapporte comment Marie-Thérèse Eyquem, dans les années 1960, parle avec passion de « sa » Teste-de-Buch, et partage avec François Mitterrand son amour pour les Landes. En 1945, à l'occasion d'une étude sur la voile, elle écrit :

Je suis née à la Teste, au bord du bassin d'Arcachon. Durant tous les étés de mon enfance, j'ai vu se pencher les voiles blanches le long de l'eau. Et aucune joie n'était supérieure à la mienne, lorsque quelque parent me faisait l'insigne honneur de m'accepter dans son voilier où je demeurais immobile, contemplative à l'extrême³.

(1) Laurence Munoz, art. cit. Citation de l'entretien de Laurence Munoz avec Geneviève Eyquem, le 13 janvier 2000.

(2) Cet ouvrage est tiré d'un master d'histoire qui s'appuie sur des archives et une bibliographie détaillées en annexes, mais également sur une série d'entretiens avec des personnalités ayant travaillé avec Marie-Thérèse Eyquem comme Pierre Rostini, ou milité à ses côtés au MDF, à la CIR ou au PS tels Yvette Roudy, Françoise Carle, Évelyne Sullerot, Stélio Faradjis, Anne Zelenski ou Jacqueline Massicot. La grande majorité d'entre eux ont été réalisés en collaboration avec Sophie Pépin, qui a soutenu un mémoire sur le MDF. Sauf mention contraire, toutes les citations de ces acteurs sont tirées de ces entretiens, dont les transcriptions sont publiées dans mon mémoire, consultable à la bibliothèque universitaire du CHS du XX^e siècle de l'université Paris 1, à la Fondation Jean-Jaurès et à l'OURS.

(3) Marie-Thérèse Eyquem, *La Femme et le sport*, J. Susse, coll. « Tous les sports », 1944, 307 p. Préface du docteur Maurice Boigey. Réédition à Montpellier, Association sport et histoire, coll. « Tous les sports », 1999, 307 p.

Plus tard encore, interrogée sur ses activités de maire adjointe à la Teste-de-Buch (1959-1965), elle précise :

La Teste est mon pays natal. J'y suis attachée par toutes les fibres de mon être. C'est dans son petit cimetière de sable, dominant la petite ville et le port, que dorment ceux de mon sang¹.

À la Teste-de-Buch, elle découvre l'activité physique au sein du patronage local : les Jeunes du Captalat. Elle y pratique la gymnastique, qui est la principale activité féminine proposée. En 1925, alors que Marie-Thérèse Eyquem a 12 ans, son père vend sa boulangerie pour devenir employé d'assurance, et toute la famille quitte la Teste-de-Buch pour Paris. Sa mère cesse alors son activité pour devenir mère au foyer. Marie-Thérèse Eyquem suit une scolarité classique jusqu'au brevet élémentaire, à l'école catholique Saint-Sulpice. Elle commence à travailler à 14 ans, en 1927. Elle enchaîne des métiers alimentaires et hétéroclites : coursière dans une usine de chaussures, dactylo, comptable, employée dans un syndicat de faillites... jusqu'en 1937, donc pendant dix ans. Des années plus tard, en 1959, elle revient sur cette période qu'elle juge très enrichissante :

Bienheureuse expérience, qui m'a fait vivre avec les couches les plus laborieuses, m'a permis de rencontrer des êtres d'élite, paralysés par la pauvreté ou le manque de relations, et m'a laissé le désir de combattre l'injustice sociale et de déceler les vraies valeurs².

Plus tard encore, lors de campagnes électorales, elle ne manquera pas une occasion de mettre en avant ce vécu, cette « jeunesse difficile parmi des ouvriers et des employés », précisant dans sa profession de foi en 1968 que « depuis cette époque, elle n'a cessé un seul jour de travailler³ ». Prenant des cours du soir, des cours particuliers, ou par correspondance,

(1) Marie-Thérèse Eyquem, *Irène Popard ou la danse du feu*, Les Éditions du Temps, 1959, 184 p., p. 4 du *Journal d'Isabelle* qui accompagne l'ouvrage, interview de l'auteur.

(2) *Ibid.* Notons que ce propos est écrit en 1959, soit avant que Marie-Thérèse Eyquem s'engage à gauche, au MDF et auprès de François Mitterrand.

(3) Archives de la Teste-de-Buch, dossier Marie-Thérèse Eyquem, profession de foi des élections législatives de 1968.

et « en se levant à l'aube pendant cinq ans¹ », elle obtient son baccalauréat de philosophie, une licence de lettres classiques et suit une formation de monitrice sportive. Elle apprend également l'anglais, l'italien, l'espagnol, qui deviennent par la suite des atouts pour sa carrière internationale. Durant toutes ces années, elle continue à pratiquer le sport, qui représente alors « la force et la distraction² » lui permettant de mener de front ses différents métiers et ses études. Elle déclarera plus tard avoir pratiqué la danse, la gymnastique, le basket-ball et le badminton, où « elle a remporté quelques succès³ ». Stélio Farandjis, qui se lie d'amitié avec elle autour de 1967, se souvient qu'elle a pu évoquer une victoire à un championnat de badminton. Elle ne va pas plus loin, car sa vocation n'est pas d'être elle-même une championne, mais de permettre à d'autres de le devenir, en prenant en charge l'organisation du sport féminin. Elle devient monitrice sportive à 17 ans, en 1930. C'est alors, selon les témoignages recueillis par Jean-Claude Riehl, son rêve de jeune fille. Avant cet âge, elle pratique le sport au sein de patronages, à une époque où le sport catholique connaît une expansion qui s'appuie sur la renaissance religieuse de la jeunesse française. À l'origine, le catholicisme s'oppose au culte du corps, d'autant plus que le sport et la gymnastique viennent de pays protestants. Mais, dans un souci de reconquête, en particulier des jeunes, l'Église organise des activités physiques au sein des patronages⁴. En 1898, la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France (FGSPF) voit le jour.

À l'origine, dans les patronages, seuls les garçons font de l'éducation physique. En 1919, Félix Mathey, champion d'athlétisme proche des patronages et diplômé de l'école supérieure de Joinville, crée la première société de sport féminin catholique. Lui-même témoigne du fait que

(1) Profession de foi, élections législatives 1968, doc. cit..

(2) Marie-Thérèse Eyquem, *Irène Popard*, op. cit., p. 4 du *Journal d'Isabelle* qui accompagne l'ouvrage.

(3) Profession de foi, élections législatives 1968, doc. cit..

(4) Francine Muel-Dreyfus, *Vichy et l'éternel féminin. Contribution à une sociologie politique de l'ordre des corps*, Seuil, coll. « XX^e siècle », 1996, 384 p.

l'initiative vient d'une demande des jeunes filles¹. Elles font d'abord des mouvements d'éducation physique d'ensemble, en robe ; puis, elles portent des tuniques oranges et pratiquent l'athlétisme, le cross dans la nature, et enfin des sports collectifs, comme le volley-ball et le basket-ball ; mais les mouvements d'ensemble et l'éducation physique restent au cœur de la formation. Cette initiative fait école, et les sociétés se multiplient : en 1931, on compte 80 sociétés du même type, issues des patronages des Sœurs de Saint-Vincent de Paul. À l'origine formé de petites sociétés éparées, cet ensemble prend le nom de Rayon sportif féminin (RSF), où Marie-Thérèse Eyquem s'inscrit à son arrivée à Paris. Lorsqu'on l'interrogera, en 1959, sur ce qui l'a menée à s'intéresser au sport féminin, Marie-Thérèse Eyquem répondra : « Parce que je l'ai beaucoup pratiqué. J'ai donc éprouvé tout ce qu'il pouvait apporter² ». Malgré sa formation, qui la destine plutôt à des métiers intellectuels, Marie-Thérèse Eyquem choisit d'apporter aux Français, parmi lesquels se trouvent déjà de nombreux intellectuels, ce qui leur manque : l'activité physique³.

Femmes et activités physiques : une histoire difficile

Gymnastique et sport apparaissent en France à partir du XIX^e siècle. Les femmes y accèdent tardivement, dans un nombre restreint d'activités. Elles ont dû surmonter certains obstacles pour en obtenir le droit. La femme, telle qu'on la définit culturellement au XIX^e siècle, ou le genre féminin⁴, est aux antipodes de ce que l'on peut attendre d'une sportive. Au milieu du

(1) Robert Hervet, *La Fédération sportive de France (1898-1948)*, sans éditeur, 1948, 170 p.

(2) Marie-Thérèse Eyquem, *Irène Popard*, op. cit., p. 4 du *Journal d'Isabelle* qui accompagne l'ouvrage.

(3) *Ibid.* « Je suis française, et la France regorge d'intellectuels ! Plus qu'ailleurs, il est vital de s'intéresser aux santés et aux caractères ».

(4) Dans Françoise Thébaud (dir.), *Les Mots de l'Histoire des femmes*, Toulouse, Presse universitaire du Mirail, 2004, 128 p., le genre est défini par Françoise Thébaud. D'origine états-unienne, le mot signifie que la condition et l'identité des femmes sont le résultat d'une construction sociale et culturelle dans un contexte donné. « LA » femme n'existe pas. La tâche de l'histoire est de comprendre l'évolution des systèmes de genre, ensembles de rôles sociaux et sexués et système de représentation

XIX^e siècle ont lieu les premières démonstrations sportives féminines. Elles soulèvent l'indignation des spectateurs : femmes et activités physiques sont jugées incompatibles pour des raisons esthétiques, scientifiques, et surtout morales. Au XIX^e siècle, la médecine considère la femme comme un être extrêmement fragile, inapte à toute activité physique, et dont il faut particulièrement prendre soin à l'adolescence. Le clergé se montre hostile même à la danse, car la vierge se définit par sa candeur et sa discrétion. Tous s'accordent donc pour conseiller le repos et le calme à la jeune fille¹. On voit que derrière le prétexte esthétique et scientifique (faiblesse de la jeune femme) apparaît le critère moral. Les types physiques et psychologiques du XIX^e siècle attribuent à chaque sexe un physique et un caractère donnés. Contrairement à l'homme, la femme a des formes « arrondies et gracieuses », des cuisses « fortes et écartées », « ce qui gêne la marche² » ; elle est donc plus sensible et plus douce. Ce corps est en fait symbolique des fonctions dévolues aux femmes : c'est une mère, elle a donc un bassin et des hanches larges. Ce type physique s'oppose à celui de la sportive, élancé et musclé : la sportive est accusée de manquer de féminité. La laideur présumée des femmes durant l'effort constitue un nouvel obstacle. On dénonce les grimaces de douleur et leur ridicule ; elles apparaissent comme une preuve de l'inadaptation des femmes à l'activité physique. Pour Catherine Louveau, au XIX^e siècle :

L'athlète féminine rompt avec l'image contemporaine de la féminité : elle court, elle saute, elle a les cheveux défaits, elle est active ; pire, elle donne à voir l'effort et son substrat, la sueur³.

définissant le masculin et le féminin, l'un ne se comprenant pas sans l'autre. Le genre implique également que les hommes sont aussi des individus sexués ; la masculinité est construite. Confronté à d'autres catégories comme l'origine sociale, le genre invite à réfléchir sur les différences entre femmes. Plus récemment, cette notion permet de réfléchir à l'indépendance, la dissociation entre sexe et genre.

- (1) Alain Corbin (dir.), *Histoire du corps. Tome 2. De la révolution à la Grande guerre*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2005, 442 p.
- (2) *Ibid.*, p. 157.
- (3) Annick Davaisse et Catherine Louveau, *Sport, école et société : la différence des sexes. Féminin, masculin et activités sportives*, L'Harmattan, 1998, p. 101.

Les femmes peuvent avoir intériorisé le genre féminin et refuser par elles-mêmes l'activité sportive. Elles peuvent aussi en être exclues, car le milieu sportif est particulièrement hostile à l'intégration des femmes. Les femmes sont ainsi mises à l'écart des Jeux olympiques de 1886, comme le déclare Pierre de Coubertin, qui s'oppose à une « olympiade femelle », jugée « impraticable, inintéressante, inesthétique, et nous ne craignons pas d'ajouter : incorrecte¹ ». Comme le montrent les études sur les masculinités, le sport est un laboratoire, un haut lieu de construction de la virilité². On y apprend des valeurs : dépassement de soi, sens de l'honneur, solidarité, patriotisme, *fairplay*. Le corps étant « l'indicateur premier du sexe³ », la musculature rend visible « une suprématie dans l'ordre biologique et social des corps⁴ » ; elle est considérée comme un signe d'appartenance au groupe « homme ».

L'opposition aux activités physiques féminines s'assimile à la crainte d'une transgression du rôle traditionnel de la femme, de son genre, ce qui créerait un renversement des valeurs et une perte de privilège. L'idéal féminin de l'époque étant fait de réserve, de retenue et de dévouement, l'attitude dynamique, volontaire et individuelle de la sportive dérange. D'où, au XIX^e siècle, l'assimilation du sport féminin à une menace pour l'équilibre de la société, dans les discours des médecins, de certains théoriciens des activités physiques ou du clergé⁵. On vante avec insistance la féminité de certaines sportives, on dénonce la masculinisation des autres, car « la confusion des sexes est la grande peur de l'homme de l'an 1880⁶ ».

- (1) Pierre de Coubertin, « Les femmes aux Jeux olympiques », *Revue Olympique*, n°79, juillet 1912, p. 110.
- (2) Frédéric Bailleterie, « Éloge de la masculinité » in Frédéric Bailleterie et Philippe Liotard (dir.), *Sport et virilisme*, Montpellier, Éd. Quasimodo et Fils, 1998, p. 23-44.
- (3) Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Côté-femmes éditions, 1992, p. 117-118.
- (4) Frédéric Bailleterie, « Éloge de la masculinité », art. cit, p. 28-29.
- (5) Bruno Dumons, Gilles Pollet, Muriel Berjat, *Naissance du sport moderne*, La Manufacture, coll. « Les olympiques », Lyon, 1987, 203 p.
- (6) « Les femmes qui parlent », *L'Écho*, 23 mai 1886. Cité par Danielle Hamant-Paparatti, *Bien-pensantes, cocodettes et bas-bleus*, Denoël, 1984, p. 171.

Pour conjuguer la nécessité de cultiver la santé des femmes avec l'éternel féminin physique et mental, des théoriciens définissent des activités dites féminines : exercices développant la grâce et centrés sur la maternité, fortifiant l'abdomen. « Époux, médecins, craignent que leurs compagnes ne se virilisent au point d'en perdre leur identité et de négliger les tâches qui leur sont imparties¹. » La crainte d'une remise en cause de la domination masculine apparaît également dans la querelle soulevée par la tenue de la sportive. La réaction suscitée par la pratique de la bicyclette en est un exemple frappant. Apparue au XIX^e siècle dans les grandes villes, cette activité implique le port d'une jupe culotte qui découvre partiellement les jambes, ce qui est considéré comme indécent. Le port de la jupe culotte provoque des campagnes acharnées pour sa défense ou son interdiction. La pratique du cyclisme féminin divise le corps médical : certains la déconseillent fortement, mettant en avant que la bicyclette endommage les organes génitaux des femmes. Mais c'est en réalité la décence qui pose problème. Alors que la pratique féminine de la bicyclette entre dans les mœurs, les médecins cessent d'agiter le drapeau de la stérilité. Par exemple, le docteur Tissié s'y oppose en 1888 sous ce prétexte mais change d'avis en 1893, comme le montrent les deux éditions de l'un de ses ouvrages².

L'activité physique des femmes, comme celle des hommes, se développe tout d'abord sous forme de gymnastique. La gymnastique féminine se répand dans le contexte idéologique lié à la défaite de 1870. On cherche à expliquer l'infériorité de l'armée française par l'action de l'instituteur prussien, mais aussi par la pratique de la gymnastique davantage répandue dans les pays protestants. L'activité physique commence à se développer en France, dans un esprit revancharde. Les hommes doivent évidemment la pratiquer en tant que futurs soldats. Les femmes, quant à elles, sont concernées en tant que futures mères ; il s'agit de former des mères saines et fortes, qui donneront naissance à de jeunes hommes robustes. La gymnastique, et à sa suite le sport féminin, se développent avec l'objectif

(1) Bruno Dumons, Gilles Pollet, Muriel Berjat, *Naissance du sport moderne, op. cit.*, p. 186.

(2) Philippe Tissié, *L'Hygiène du vélocipédiste*, O. Doin, 1888 et 1893, 325 et 407 p.

de « rebronzer la race ». Il n'y a donc aucun lien avec une quelconque émancipation féminine, bien au contraire, puisque la femme est pensée comme mère de l'homme avant tout.

Les théoriciens de la gymnastique créent des méthodes réservées aux femmes¹ ; ils s'intéressent au corps féminin selon les spécificités qu'on lui prête alors. Dans la première moitié du XIX^e siècle, P.-H. Clias (1819-1842) élabore une théorie mise à l'épreuve dans des écoles². Au début du XX^e siècle, Philippe Tissié (1888-1935) expérimente sa méthode avec des normaliennes³. Enfin, Georges Hébert (1875-1957)⁴, dont Marie-Thérèse Eyquem s'inspire, veut prouver par sa méthode dite « naturelle » que les femmes ont les mêmes qualités physiques que les hommes. Dans ces premières années de la gymnastique, la pratique féminine est inférieure à celle des hommes, mais non négligeable. L'Union française des sociétés de gymnastique féminine voit le jour en 1912. Elle adopte la gymnastique harmonique d'Irène Popard (1894-1950)⁵, première théoricienne française en gymnastique féminine.

Dans un second temps, au début du XX^e siècle, les associations sportives prennent le pas sur les sociétés de gymnastique. En dépit des protestations de Pierre de Coubertin, les femmes participent aux Jeux olympiques à partir de 1900, dans les compétitions de tennis et de golf. Dans un

(1) Jean Zoro, *Images de 150 ans d'EPS. L'éducation physique et sportive à l'école en France*, Croissy, Éd. AEEPS, 2002, 395 p.

(2) Peter Heinrich Clias, *Callisthénie, ou Somascétique naturelle appropriée à l'éducation physique des jeunes filles*, Besançon, C. Deis, 1843, 168 p.

(3) Philippe Tissié, *Une œuvre nationale par les normaliennes de Pau. Le moteur humain. La mère et l'institutrice. Le témoignage des faits*, 1913, 29 p.

(4) « S'exercer, se développer, c'est, pour la femme, un véritable affranchissement, à la fois physique et moral [...]. Elle acquiert ce don précieux : la confiance en soi », in Georges Hébert, *L'Éducation féminine. Muscle et beauté plastique féminine*, Vuibert, 1919, 198 p., p. IV. ou encore *Le Sport contre l'Éducation physique*, Vuibert, 1925, 135 p.

(5) Irène Popard, *Culture physique de la femme : gymnastique harmonique*, S. Bornemann, coll. « Tous les sports par des champions », 1929, 32 p. De la même auteure : *Les Meilleurs mouvements de gymnastique pour la femme. Méthode Irène Popard*, Nilsson, 1931 ; *Grâce et santé. Méthode Irène Popard, 10 min. par jour*, Nilsson, 1932 ; *La Gymnastique harmonique et rythmique*, Billaudot, 1945, 80 p. ou Éd. Nilsson, sans date, 128 p.

premier temps, elles passent inaperçues : les spectateurs sont rares et la presse ne relaie pas les événements. Puis, dans l'entre-deux-guerres, alors que Marie-Thérèse Eyquem arrive en âge de pratiquer le sport, le sport féminin connaît un premier essor. Cette expansion serait due à la fois à la dynamique entamée avant 1914 et au rôle des femmes dans l'économie de guerre, qui leur a permis d'exercer des responsabilités plus importantes. Les femmes prennent contact avec le sport d'abord dans des contextes festifs. Ainsi, le 13 juillet 1919 a lieu la « Fête du muscle » aux Tuileries. On y voit des femmes en courtes tenues, jambes nues et maillots serrés. Elles pratiquent le lancer de poids, la course de haies et les sauts. Les premiers clubs féminins voient le jour après 1900, d'abord dans l'athlétisme et la natation. Le sport féminin suscite beaucoup de débats mais rien n'est fait pour son développement, à l'exception d'Alice Milliat (1884-1957) qui, dans l'entre-deux-guerres, organise institutions et manifestations sportives¹. Institutrice de formation, Alice Milliat épouse un employé de commerce et, en 1904, part avec lui vivre en Angleterre, où elle découvre le sport féminin. Revenue en France suite au décès de son mari, elle fonde et préside la Fédération des sociétés féminines sportives de France (FSFSF), puis la Fédération internationale du sport féminin (FISF), car la Fédération internationale d'athlétisme refuse alors de s'occuper des sportives. Pour se développer, le sport féminin doit s'organiser en marge, ouvrir ses propres fédérations, ses propres clubs. Leur activité est à la fois très dynamique et un peu chaotique : les clubs et fédérations de sport féminin ne cessent de s'ouvrir, de fermer, de fusionner et de se diviser².

- (1) André Drevon, *Alice Milliat. La passionaria du sport féminin*, Vuibert, 2005, 197 p. Ou encore le film *Alice Milliat, la conquête du sport féminin*. Auteur et réalisateur : André Drevon, Production Oroleis de Paris, 2003, 50 min.
- (2) Pour exemple, nous citerons simplement un passage qui parle de lui-même, extrait de Ronald Hubscher (dir.), *L'Histoire en mouvements. Le sport dans la société française XIX^e-XX^e siècles*, Armand Colin, 1992, 559 p. : « Académia, [...] inaugure “en France les sports athlétiques et jeux de balle pour la femme et la jeune fille”, un dimanche de mai 1915 stade Brancion. Dans les mois qui suivent, elle va être rejointe par Femina-Sports qu'avaient fondée en 1912 Sandoz et

Le sport féminin bénéficie dans l'entre-deux-guerres d'un effet de mode, qui va de pair avec la diffusion d'un nouveau modèle féminin, plus libre, inspiré des femmes des États-Unis¹. Les magazines féminins prônent la liberté de tenue, la minceur et la marche à grands pas². Ce changement de représentation privilégie une silhouette féminine mince et ferme. Georges Vigarello parle à ce sujet de « conquête anatomique³ ». La sportive s'affiche : la publicité s'empare de son succès, tout en familiarisant le public avec cette image de femme moderne. En 1936, le vin tonique au quinquina Dubonnet est représenté par une skieuse. De même, on trouve souvent des femmes sur les affiches vantant les mérites de la bicyclette. Mais cette mode est réservée à une élite : le sport féminin est majoritairement une activité mondaine. Les étudiantes parisiennes font partie de ces privilégiées, que l'on appelle alors les « femmes nouvelles⁴ », et à ce titre participent à cet engouement pour le sport.

Pierre Payssé, ancien gymnaste de haute valeur ; on n'y pratiqua pendant 4 ans qu'éducation physique et gymnastique, tout comme à la section féminine d'En-Avant. De leur volonté triple et de leur accord naît donc la FSFSF [...] L'UF [Union française] de Gymnastique féminine, avec laquelle fusionne un instant le comité directeur des sports féminins créé en 1919 par l'USFSA [Union des sociétés françaises de sports athlétiques], ne revendique qu'un temps certaines des activités de la Fédération des sociétés féminines ; puis, devenue FFFGEP [Fédération féminine française de gymnastique et d'éducation physique], elle se cantonne à son domaine précis ; les dissidentes reviennent alors vers la Fédération féminine de France, nouvel avatar de la FSFSF à partir du 10 mai 1922. Une éphémère Union sportive féminine de France, suscitée par Femina-Sport et les Cadettes de Gascogne, ne sera elle aussi qu'un feu de paille. »

- (1) Michelle Zancarini-Fournel, *Histoire des femmes en France XIX^e-XX^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Didact. Histoire », 2005, p. 130.
- (2) Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello, *Histoire du corps, Tome 3. Les mutations du regard. Le XX^e siècle*, Seuil, 2006, 522 p.
- (3) Georges Vigarello, *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Seuil, 2004, p. 156.
- (4) Carole Lécuyer, « “Un thé chez les étudiantes parisiennes” par Marguerite d'Escola (1926) », in « Le temps des jeunes filles », Gabrielle Houbre (dir.), *Clio*, numéro 4/1996, [En ligne], mis en ligne le 22 mars 2003. URL : <http://clio.revues.org/document443.html>

Les premières championnes, actives et indépendantes, se posent en idéal féminin grâce à la force de l'expression du talent par le corps, l'audience et la médiatisation. Parmi elles, on peut citer Suzanne Lenglen. Après sa victoire à Wimbledon en 1925, tout en élégance et en distinction, elle représente une « revanche collective¹ » contre la Grande-Bretagne et le préjugé d'une France paysanne, peu moderne. La joueuse de tennis est également un symbole en tant que femme présente dans la vie publique. Elle mêle efficacité et assurance, se mouvant avec grâce et liberté. Suzanne Lenglen devient dans l'entre-deux-guerres une championne reconnue, admirée, mais aussi jalouée et sévèrement jugée lorsqu'elle décide de passer professionnelle. Cet exemple montre qu'une grande championne, très médiatisée, peut par son discours ou son attitude atteindre un large public et influencer de nombreuses femmes.

Ainsi, l'on voit que les interdits esthétiques, scientifiques et surtout moraux qui pèsent sur les femmes, en particulier au XIX^e siècle, ne les ont pas empêchées de pratiquer à la suite des hommes la gymnastique et le sport. Il ne s'agit pas d'acquérir un certain mieux-être mais plutôt de former de futures mères. Les femmes pratiquent des activités physiques dans certaines conditions, qui leurs sont dictées par leur environnement social, qu'elles l'acceptent ou non : leurs activités sont différentes, souvent atténuées, esthétisées, et les femmes sont exclues des fédérations et des cercles de sociabilité masculins. Les femmes elles-mêmes, entre elles, se rappellent l'exigence de féminité : « Si la femme qui pratique les sports se “masculinise”, elle a tort, certes, et c'est une bonne leçon et une leçon fort méritée que lui donneront les hommes en la traitant avec désinvolture². » La femme sportive, comme la femme savante, est considérée comme une femme virile ou asexuée. Pour éviter cette catégorisation insultante, les femmes tentent de féminiser les pratiques sportives, soulignant leur différence. Les actes de la sportive sont alors

subordonnés à son image. L'effort ne doit pas se voir, les femmes investissent principalement les sports qui leur permettent de paraître désirables comme la gymnastique harmonique, où les corps sont gracieux, souples, courbes et dénudés¹. On verra que ce contexte et cette conception des activités physiques féminines, dominantes dans la période de la formation de Marie-Thérèse Eyquem, l'ont par la suite fortement influencée.

Des débuts prometteurs

Sœur Bouvier, responsable des œuvres féminines de Saint-Vincent-de-Paul, gère l'administration du RSF. Mais celui-ci croît rapidement et sa tâche est de plus en plus lourde. Elle se souvient :

“C'était en 1931. Il y avait de l'ouvrage... un jour, une jeune fille de Saint-Placide vient me trouver. Sans emploi, elle me demande de m'occuper d'elle. Une idée germe dans mon esprit : ‘Mais si vous preniez le secrétariat de notre Rayon Sportif... je n'ai personne...’ Elle bondit, ivre de joie, et me dit qu'elle ne demande pas mieux ! Depuis, j'ai mesuré sa subtilité, son intelligence, sa conviction. Ses mérites ont été, je crois, appréciés”. C'était Marie-Thérèse Eyquem².

En 1931, Marie-Thérèse Eyquem devient donc secrétaire au RSF. Tous les ans, les différentes sociétés membres se regroupent pour des festivals ou des concours. En 1933, la cérémonie annuelle se déroule sous la présidence de Louis Marin, ancien ministre, président de la Fédération républicaine et chef de l'opposition conservatrice et nationaliste. Marie-Thérèse Eyquem, qui commence à écrire, compose soixante vers en l'honneur du RSF et de son fondateur, Félix Mathey. Robert Hervet, auteur d'une histoire de la Fédération sportive de France, anciennement FGSPF et qui deviendra en 1969 Fédération sportive et culturelle de France, à laquelle le RSF est affilié, en retranscrit une partie :

-
- (1) *Association internationale d'histoire de l'éducation physique et du sport, VII^e congrès international HISPA, Tome 1. Communications en français*, Institut national du sport et de l'éducation physique, 1978, 908 p.
 (2) Robert Hervet, *op. cit.*, p. 103.

(1) Alain Corbin et alii, *Histoire du corps, t.3. op. cit.*, p. 354.

(2) Suzanne Grunberg, *La Vie féminine*, 11 juillet 1924, p. 5, BMD, dossier Femmes et sport.

Et le Rayon Sportif s'éveilla prêt à luire.
 On lui choisit un chef : esprit sachant conduire,
 Compétence et grand cœur en lui sont concertés,
 Et nous louons bien haut ce chef : Monsieur Mathey...¹

En 1934, Marie-Thérèse Eyquem devient directrice technique du RSF. Son action énergique aurait permis de multiplier par dix le nombre d'adhérentes, qui passe de 10 000 à 100 000, par l'ouverture de patronages en province, la formation de cadres et l'organisation de rencontres sportives : en 1937, le RSF, qui ne couvrait que la région parisienne, s'élargit en Fédération catholique d'éducation physique féminine (FCEPF) et prend une envergure nationale. Des comités s'ouvrent dans les régions, et la direction originelle devient le comité central. La présidente se nomme Mme Corpet, sœur Bouvier assure la trésorerie et Marie-Thérèse Eyquem devient secrétaire générale. Le RSF continue de se développer. Les monitrices sont formées à Paris puis envoyées dans les sociétés régionales. Le nombre de participantes se multiplie, et les fêtes sportives annuelles rassemblent de plus en plus de monde : le 2 juillet 1939, le RSF rassemble 5 000 participantes au parc Saint-Maur. Pour exemple, en 1945, le RSF compte 200 000 jeunes filles, et, en 1948, 250 000 jeunes filles réparties en 1500 sociétés, dans 78 unions régionales².

Marie-Thérèse Eyquem, dans un ouvrage écrit après la Seconde Guerre mondiale, donne sa vision du RSF. Elle explique la nécessité d'un sport pratiqué entre catholiques : d'une part, il faut que le club sportif respecte la vie religieuse du chrétien, et de l'autre, une fédération catholique ajoute au sport certaines règles de la morale chrétienne, règles qui ne sauraient être imposées aux non-catholiques. Il s'agit également de rassurer les familles, « qui empêcheraient vraisemblablement [les jeunes filles] de s'adonner au sport en l'absence de ces garanties³ ». Ces règles sont les suivantes : en rythmique, il s'agit d'éviter les exhibitions répétées, afin de

varier les mouvements. En sport, on refuse le public lors des rencontres sportives, afin de se préserver de la promiscuité et du professionnalisme. Ces rencontres doivent être rares et espacées, car les jeunes filles doivent pouvoir se consacrer à leur paroisse et leur famille, et rien ne doit être mixte. Les principes moraux qui sous-tendent le RSF sont chrétiens et patriotes, le sport se doit d'être éducatif et la femme au foyer :

« Sers ton milieu, ta famille, ta patrie, l'Église » ; « Soigne ton corps. Forme ta volonté » ; « Ton corps est le serviteur de ton âme » ; « Le sport n'est pas un but, mais un moyen de parfaire une éducation » ; « N'oublie jamais ta mission de femme. Tu aimes le stade, préfère-lui la maison. »

Pendant la guerre, Marie-Thérèse Eyquem ne perd pas de vue le RSF, qui fusionne avec la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France (FGSPF). Depuis son poste de directrice des sports féminins, elle observe et favorise son développement. Robert Hervet la cite pour expliquer l'histoire du RSF pendant la guerre, sa vision n'étant pas vérifiée et pouvant se révéler partielle :

Le RSF connaît pendant la guerre un développement d'autant plus remarquable que des difficultés de tous ordres lui sont suscitées. Ses représentantes participent aux débats qui opposent pendant quatre ans la FGSPF aux pouvoirs publics. Tous les moyens sont employés pour supprimer la grande force libre que représente un groupement de plusieurs centaines de milliers de jeunes. M. Thibaudeau¹, mandaté par la fédération, [...] repousse les avances flatteuses faites à sa personne, porte franchement la lutte sur un terrain découvert pour se défendre contre les manoeuvres sournoises, donne aux sociétés des ordres qui contredisent ce qu'elles reçoivent du gouvernement, reçoit l'appui effectif et unanime des cardinaux et archevêques de France, [...] et, suivant les circonstances, temporisant, menaçant, exigeant, maintient après des efforts quotidiens, qui n'ont jamais raison de sa patience et de sa résistance l'intégrité de la fédération qui poursuit, nonobstant ces obstacles, sa marche en avant².

(1) Robert Hervet, *op. cit.*, p. 103.

(2) *Ibid.*

(3) Marie-Thérèse Eyquem, *La Femme et le sport*, *op. cit.*, p. 237.

(1) L'un des dirigeants du RSF.

(2) Robert Hervet, *op. cit.*, p. 104-105.

Il semble que Marie-Thérèse Eyquem ait fait un bref passage au ministère des Affaires étrangères, en 1938 et en 1939 ; c'est du moins ce qu'elle note dans sa profession de foi des élections législatives de 1968¹. En 1939, Marie-Thérèse Eyquem passe le concours de rédactrice de la fonction publique et entre au commissariat général à l'Information (CGI) comme rédactrice principale. Créé en juillet 1939 et dirigé par Jean Giraudoux, le CGI devient un ministère en avril 1940, et disparaît avec la défaite. Il est considéré comme un « corps d'élites » rassemblant de nombreux intellectuels, écrivains, journalistes, diplomates... Il est formé de nombreux cadres, 115 pour 144 « personnel moyen » et 92 « personnel secondaire ». Le service de la rédaction est chargé de concevoir tous les textes de propagande : « articles, affiches, tracts, slogans, etc.² ». Le CGI utilise aussi d'autres moyens comme la diffusion de disques, photographies, films. On peut rappeler que le ministre, Jean Giraudoux, est lui même sportif, mais nous ne savons pas si ce facteur a joué un rôle dans le recrutement de Marie-Thérèse Eyquem. Il est membre de l'Association des écrivains sportifs, que Marie-Thérèse Eyquem rejoindra plus tard. Ce premier poste au contact de la propagande d'État a pu être fondamental dans l'apprentissage de Marie-Thérèse Eyquem, qui, quelques années plus tard, utilisera ces mêmes méthodes pour promouvoir le sport féminin. La mise en place du régime de Vichy lui permet de mettre son expérience du RSF au service de l'État.

(1) Archives de la Teste-de-Buch, dossier Marie-Thérèse Eyquem.

(2) Didier Georgakakis, *La République contre la propagande. Aux origines perdues de la communication d'État en France (1917-1940)*, Economica, coll. « Études politiques », 2004, 289 p. Citations p. 200, 222 et 167.



Affiche de la Fête nationale de la sportive organisée par Marie-Thérèse Eyquem le 5 juillet 1942, qui montre, comme elle le préconise à l'époque, que la sportive est aussi une mère (in Jean Zoro, *Images de 150 ans d'EPS. L'Éducation physique et sportive à l'école en France*, Croissy, Ed. AEEPS, 2002, p. 197).

Chapitre 2 Fonctionnaire sous Vichy

Le paradoxe du sport féminin à Vichy

La période de Vichy a suscité l'intérêt des historiens du sport¹, car elle présente un caractère paradoxal. En effet, la politique de l'État français apparaît dans ce domaine comme la continuation de celle du Front populaire, et comme l'initiatrice de la politique sportive d'après-guerre, avec des objectifs différents². Le 13 juillet 1940, Jean Borotra est nommé haut commissaire aux sports³. Les activités physiques apparaissent comme une priorité du régime : il s'agit, dans le contexte de la Révolution nationale, de régénérer la jeunesse française, dégradée par « l'esprit de jouissance⁴ ». À cet effet, Vichy étatisa le sport : toute association doit

-
- (1) Pierre Arnaud, Thierry Terret, Jean-Philippe Saint-Martin et Pierre Gros (textes réunis par), *Le Sport et les Français pendant l'Occupation 1940-1944*, op. cit.
 - (2) Jean-Louis Gay-Lescot, *Sport et éducation sous Vichy, 1940-1944*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1991, 250 p.
 - (3) David Gautier, « Jean Borotra (1898-1994) : au service de ses engagements », Mémoire de maîtrise en histoire, Paris 1, Centre d'histoire sociale du XX^e siècle, sous la direction de Michel Dreyfus, 2001, 227 p.
 - (4) Maréchal Pétain, « Appel du 20 juin 1940 », *La France nouvelle. Principes de la communauté. Appels et messages*, Fasquelle, 1941, p. 18.

désormais être agréée par l'État et être affiliée à une fédération. En 1941 est créé le Centre national des moniteurs et athlètes. On prévoit d'augmenter considérablement le budget des sports : le Front populaire avait dépensé 87 millions entre 1936 et 1938, Vichy promet 1,9 milliards en 1940. Mais cette somme diminue au fil de l'Occupation, et particulièrement après 1942 et l'arrivée au pouvoir du gouvernement Laval avec, à la direction des sports, le colonel Joseph Pascot. Ce dernier met en place le culte de la personnalité, accentue l'autoritarisme de ses prédécesseurs et porte nettement moins d'intérêt au sport féminin. En définitive, sur l'ensemble de la période, le nombre d'adhérentes des fédérations sportives augmente. On peut attribuer cette progression à la politique volontaire de Vichy ainsi qu'à la recherche, par les femmes, de nouveaux lieux de sociabilité et à la nécessité d'oublier les rigueurs du temps, autrement dit à une « culture d'évasion¹ ».

La période de Vichy est aussi particulière dans sa conception du rôle des femmes. Selon Francine Muel-Dreyfus, spécialiste de sociologie et d'histoire sociale, la dénonciation de la dégénérescence nationale par Vichy passe avant tout par celle de la dénatalité. Pour rétablir le bon fonctionnement du pays, les femmes doivent retourner au foyer : « "l'éternel féminin" est mis au service de la contrition et de la rédemption² ». Il s'agit d'imposer l'idée de la permanence éternelle d'une nature féminine et d'une représentation binaire du genre, en passant par des réformes concernant le travail des femmes, l'éducation des filles, la famille, la santé... l'activité physique étant liée aux trois dernières. Oubliées donc les premières championnes, les femmes modernes aux corps minces et musclés. Nous verrons que cette idée est bien celle de Vichy, mais ne

semble pas être celle de Marie-Thérèse Eyquem. Cette dernière s'entend pourtant avec le régime, en particulier semble-t-il grâce à son patriotisme et son catholicisme, qu'elle abandonnera ensuite un temps pour le retrouver dans ses dernières années, concilié avec son socialisme. Or Francine Muel-Dreyfus insiste largement sur le rôle du catholicisme et du féminisme chrétien dans la construction de « l'éternel féminin » vichyste. Le féminisme chrétien apparaît en France à la fin du XIX^e siècle. Il défend la famille et le maintien des femmes au foyer, tout en demandant plus de protection pour celles qui sont « obligées » de travailler. Marie-Thérèse Eyquem y adhère peut-être partiellement à cette période, bien que le féminisme qu'elle manifeste dans les années 1960 en soit très éloigné.

Francine Muel-Dreyfus parle d'une « politique de contrôle du corps féminin¹ », laissant peu de place au travail des femmes. Cependant Vichy ne s'oppose pas à toute action des femmes sur la place publique : les actions sociales sont encouragées, souvent avec un parrainage chrétien. L'éducation populaire, civique et sociale qui était apparue dans l'entre-deux-guerres se prolonge : les jeunes filles s'instruisent lors de sorties scouts, vont au cinéma, au bal... elles font du sport, principalement du vélo et des promenades dans la nature. Certains religieux demeurent convaincus que l'éducation physique ne sied pas aux femmes ; mais certaines monitrices l'encouragent, mettant l'accent sur les vertus hygiéniques et morales du sport. Le sport fait partie intégrante du modèle de la femme de Vichy : un corps sain, robuste, et un visage naturel et ouvert, qui s'oppose à la beauté de l'entre-deux-guerres jugée maniérée. De manière plus générale, Vichy différencie les enseignements féminin et masculin en introduisant des cours d'enseignement ménager familial. Le départ des hommes donne davantage de responsabilités aux femmes mais le régime veille à ce que cela ne se traduise pas par une remise en cause des divisions des tâches et de l'autorité du mari².

(1) Fatia Terfous, « Les Pratiques sportives féminines en zone interdite, 1940-1944 : une culture d'évasion ? », Mémoire de maîtrise STAPS, université d'Artois, sous la direction d'Olivier Chovaux, session de juin 2003, p. 6.

(2) Francine Muel-Dreyfus, *Vichy et l'éternel féminin*, op. cit., p. 12. À ce propos, Francine Muel-Dreyfus cite plus loin (p. 17) Robert O. Paxton : « Vichy aime mieux les femmes, enceintes de préférence, en chaussons dans leur cuisine ». Robert O. Paxton, *La France de Vichy, 1940-1944*, Seuil, 1973, p. 166.

(1) Francine Muel-Dreyfus, *Vichy et l'éternel féminin*, op. cit., p. 318.

(2) Hélène Eck, « Les Françaises sous Vichy », in Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes, Tome 5, Le XX^e siècle*, sous la direction de Françoise Thébaud, Plon, 1992, p. 185-211.

L'image de la sportive durant cette période a été particulièrement étudiée, en France comme ailleurs en Europe. Vichy met en avant une culture du corps qui s'apparente partiellement à celles de l'Italie fasciste et de l'Allemagne nazie : l'étude de l'image de la sportive dans ces deux pays peut donc éclairer celle de la France. Lors de ses recherches sur la virilité en Allemagne nazie, George Mosse¹ s'est penché sur l'image de la sportive, en Allemagne et en Italie. Le nouvel homme fasciste est très viril, car le fascisme se conçoit comme une société de mâles luttant pour le prestige national. On le représente donc musclé et sportif. L'apparence doit exprimer l'essence : ces hommes athlétiques sont aussi persévérants, maîtres de leurs passions, énergiques, courageux et ont le sens de l'abnégation et du sacrifice. Les nazis favorisent ainsi les sociétés de gymnastique, en particulier pour les étudiants. Qu'en est-il alors de la femme nouvelle, et du traitement du corps sportif féminin ? La plupart du temps, la femme nouvelle serait voilée et représentée dans des rôles modestes, passifs. Ce modèle n'est pas compatible avec celui de la femme sportive, autre type de femme nouvelle fasciste, généralement représentée nue. L'athlétisme féminin est encouragé, et l'on trouve des statues d'athlètes femmes dans les stades. La grâce des mouvements est davantage mise en avant que la discipline. L'esthétique de la sportive diffère ici de celle des hommes. Depuis, Gigliola Gori¹ a étudié l'existence d'un modèle de la « Nouvelle italienne ». Elle montre que le sport féminin est généralement freiné par la fascisation des institutions sportives, mais que les sportives de haut niveau peuvent compter sur la bienveillance du régime. Elles peuvent même mener une vie plus libre que les autres femmes, car elles symbolisent la force de l'Italie et servent le nationalisme, dans le pays comme à l'étranger par le biais des compétitions internationales. Selon Gigliola Gori, il est faux de dire qu'il n'y a pas de modèle

(1) George Mosse, *La Révolution fasciste. Vers une théorie générale du fascisme*, Seuil, coll. « XX^e siècle », 2003, 266 p.

(1) Gigliola Gori, « Féminité et esthétique sportive dans l'Italie fasciste », Thierry Terret (dir.), *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 23, « Le Genre du sport », Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2006, p. 93-118.

de la femme nouvelle dans l'Italie fasciste : il y en a en fait plusieurs, qui sont contradictoires. Dans les années 1920, le modèle de la garçonne, mince et dynamique, convient au régime qui valorise la vitesse et le mouvement. On peut déjà y voir une image de la sportive. Avec les années 1930, la mode hollywoodienne et la baisse de la natalité conduisent le régime à se retourner contre la figure de la garçonne, accusée d'infertilité. On exalte alors les femmes aux formes généreuses. Mussolini fait l'éloge de la « graisse féminine¹ », selon ses propres termes, alors même qu'il mène campagne pour une jeunesse robuste et des femmes sportives. Il y a donc, en Italie, une mise en valeur de la sportive, qui entre en contradiction avec la politique nataliste du régime. Il semble que cette situation se rapproche de celle de la France.

La France a, elle aussi, tenté de mettre en place un modèle de « femme nouvelle », à travers l'image de la sportive. Cette propagande a lieu en particulier à l'occasion des grands rassemblements sportifs organisés par Marie-Thérèse Eyquem. De manière générale, le système festif est la pierre angulaire de la propagande vichyste. Il montre une image de la femme combattante classique et définit un modèle stéréotypé de la sportive. Les fêtes centrées sur les femmes sont par exemple celle de Jeanne d'Arc remplaçant Marianne, symbole d'un idéal pré-révolutionnaire. La sportive est mise en scène à partir de 1940 et représentée lors de fêtes publiques. On y voit la représentation des deux identités des jeunes femmes présentes : sportives, mais aussi mères, comme le montrent les affiches de l'époque². Pour Rémi Dalisson, qui a étudié les fêtes de Vichy, il y a dans ces images une permanence et une évolution par rapport à la III^e République. Vichy reprendrait en partie le modèle de la « femme-sportive » de la III^e République, mère avant tout, cantonnée aux activités physiques utiles pour son sexe³. Mais l'on trouve aussi selon lui une image de la « sportive-femme », femme nouvelle, militante et musclée, partagée par les autres régimes

(1) *Ibid.*, p. 108

(2) Voir l'affiche reproduite page 40 de cet ouvrage.

(3) Rémi Dalisson, art. cit., p. 57.

autocratiques. Il y aurait à la fois contradiction des images et évolution dans le temps : les premières célébrations autour des femmes reproduisent le sexisme de la III^e République, avec une femme qui est une mineure avant d'être une sportive. Dans un deuxième temps, la France étant pillée par l'occupant, Vichy cherche à intégrer davantage les femmes dans la vie économique et sociale du pays. Le discours et l'image de la femme présentée dans les fêtes se modifient en conséquence. Pour Rémi Dalisson, sans en avoir l'intention, Vichy ouvre une brèche. La jeune sportive est l'emblème de l'éducation rénovée ; elle doit symboliser l'excellence du système éducatif vichyste. Les femmes sont célébrées par des cortèges, des démonstrations... Il y aurait donc déplacement du genre : la femme mise en avant serait forte de corps comme de caractère. Nous verrons que cette théorie ne s'accorde que partiellement avec l'action de Marie-Thérèse Eyquem..

De même, les cérémonies de masse organisées pour promouvoir cette image évoquent celles de l'Allemagne. Sur ce point, il paraît nécessaire de préciser que les fêtes sportives de Vichy s'inscrivent également dans une tradition française et républicaine, celle des rassemblements sportifs de la III^e République étudiés par Pierre Arnaud¹. Sous le Front populaire, la Fête sportive de la Jeunesse relève déjà du même dispositif scénique que les pays totalitaires : on défile bras tendu, en uniforme et sous les drapeaux, on met en valeur le respect du chef et de l'ordre... Selon Pierre Arnaud, « on peut lutter farouchement contre le totalitarisme et se placer sur le même terrain que lui [en l'occurrence le stade] pour espérer bénéficier de ses effets roboratifs² ». La mise en place de grands rassemblements sportifs à vocation propagandiste sous le régime de Vichy par Marie-Thérèse Eyquem n'est donc pas synonyme d'une adhésion au régime nazi. Ces fêtes s'ancrent également dans une tradition républicaine et française.

Directrice des sports féminins à Vichy

Le commissariat à l'Éducation générale et aux sports (CEGS) accorde une place centrale à l'éducation physique. Son action est relayée par les associations sportives, et en particulier les patronages catholiques. Marie-Thérèse Eyquem, forte de son expérience et de son succès au Rayon sportif féminin, est nommée le 17 août 1940 directrice des sports féminins du commissariat à l'Éducation générale et aux sports. Elle devient alors la première femme chargée des sports féminins, avec toute la confiance de son supérieur hiérarchique, Jean Borotra. Laurence Munoz s'est interrogée sur les convictions de Marie-Thérèse Eyquem et sur les raisons qui l'ont menée à travailler comme fonctionnaire sous le régime de Vichy : la jeune femme aurait d'abord accepté le poste pour la promotion qu'il constitue. Marie-Thérèse Eyquem mène une politique active en faveur du développement des pratiques sportives des jeunes filles et met en place tout un système de propagande : elle participe à l'élaboration de films¹, écrit un ouvrage² et de nombreux articles, organise de grands rassemblements. Jean-Louis Gay-Lescot la qualifie d'« ardent défenseur » des pratiques sportives féminines³. Sous l'action de Marie-Thérèse Eyquem, le sport féminin augmente donc quantitativement. Mais dans quelles conditions est-il pratiqué ? Qu'apporte-t-il aux pratiquantes ?

Marie-Thérèse Eyquem revient à la fin des années 1950 sur l'action du Commissariat général à l'éducation et au sport, et sur l'instauration d'une « doctrine nationale ». Elle qualifie alors la tentative de Jean Borotra de « “salmigondis” qui, en voulant être agréable à tout le monde, ne satisfait personne : la base de l'enseignement est la “Méthode naturelle”, selon les principes de Georges Hébert. Mais les mouvements analytiques correctifs sont empruntés à la méthode suédoise, et l'initiative sportive est inspirée de la méthode française (Joinville)⁴ ». Surtout, la doctrine se trouve être à

(1) Pierre Arnaud, « Fête, sport et éducation politique à Lyon sous la III^e République » in Alain Corbin, Noëlle Gérôme et Danielle Tartakowski (dir.), *Les Usages politiques des fêtes aux XIX^e-XX^e siècles*, Publications de la Sorbonne, 1994, p. 169-185.

(2) *Ibid*, p. 184.

(1) Elle est conseillère technique des films « *Sportives* » et « *L'appel du Stade* », 1945.

(2) Marie-Thérèse Eyquem, *La Femme et le sport*, op. cit.

(3) Jean-Louis Gay-Lescot, *Sport et éducation sous Vichy*, op. cit., p. 80.

(4) Marie-Thérèse Eyquem, *Irène Popard*, op. cit., p. 158.

l'origine la même pour les hommes et les femmes, et Marie-Thérèse Eyquem y est parfaitement opposée, comme elle montre dans son ouvrage paru en 1945, *La Femme et le sport*, où elle rappelle qu'il ne s'agit pas pour les femmes d'utiliser les mêmes exercices atténués, car « la femme n'est pas un homme faible¹ ». Cette dernière critique est donc contemporaine aux faits, mais la première intervient une quinzaine d'années plus tard, et Marie-Thérèse Eyquem a pu changer d'opinion sur la question entre temps.

Il faut distinguer deux périodes dans l'action de Marie-Thérèse Eyquem. La première, allant de 1940 à 1942, se caractérise par une grande activité, due à la confiance que le commissaire Jean Borotra lui prête². En 1942, avec l'arrivée du colonel Pascot, elle est nommée « sous-chef de bureau » et n'est plus libre de développer ses projets ; cette mise à l'écart se double d'une baisse générale de budget pour le sport féminin, due à la fois à un manque d'intérêt et au durcissement de l'Occupation. La même année, mais avant son changement de fonction, Marie-Thérèse Eyquem fait paraître une « doctrine féminine » dite « doctrine Marie-Thérèse Eyquem » dans le journal officiel du commissariat³. Elle y définit trois familles d'activités : éducation physique générale, initiation sportive et éducation par le rythme. Cette dernière catégorie rejoint son intérêt pour la gymnastique rythmique et son admiration pour la créatrice de la gymnastique harmonique⁴, Irène Popard, et s'inspire également de Georges Hébert⁵. À une époque où le sport a déclassé la gymnastique, où les pays fascistes font du sport un point central de leur propagande, Marie-Thérèse Eyquem réserve une place de choix à la gymnastique, et

en particulier à la gymnastique rythmique. Quant aux sports, ce sont particulièrement l'athlétisme, la natation, les agrès, et les sports collectifs qui sont pratiqués.

Depuis le commissariat à l'Éducation générale et aux sports, Marie-Thérèse Eyquem suit l'activité du RSF. Il semble qu'elle ait, durant l'Occupation, sillonné la France afin de favoriser la progression du sport féminin : « Marie-Thérèse Eyquem se déplaçait et, dans ses visites, portait son message d'espérance, sa conviction, ses facultés de persuasion¹ ». Comme au RSF, elle organise des fêtes pour réunir les sportives et promouvoir le sport féminin par des démonstrations. Ces « manifestations de masse » servent également à « déceler naturellement, parmi le plus grand nombre de pratiquantes, celles que leurs qualités naturelles désigneront comme de futures championnes² ». Il semble que pendant cette période d'occupation, les fêtes réunissant des jeunes en grand nombre soient plus faciles à organiser pour les filles que pour les garçons³. Le RSF y participe d'ailleurs. En 1941, Marie-Thérèse Eyquem organise au stade Pierre de Coubertin une fête de la sportive parisienne, qui est un succès. Irène Popard et ses élèves participent aux démonstrations, comme le rapporte Marie-Thérèse Eyquem elle-même :

Toutes ses créations, conçues pour le stade où se déroulent les exercices, ont une élégance, un « fini », un entrain, une variété, une ampleur, et un souffle qui drainent les applaudissements. Elle est la triomphatrice de haute lutte et de haute main⁴.

Marie-Thérèse Eyquem réitère donc son expérience à une échelle nationale, organisant, en juillet 1942, la Fête de la sportive⁵. L'objectif est « d'organiser à la même date, dans chacune de nos académies, une grande fête féminine réunissant les sportives de tous les sports et de toutes les fédérations afin de mettre en valeur l'importance du mouvement sportif

(1) Marie-Thérèse Eyquem, *La Femme et le sport*, *op. cit.*

(2) Jean-Louis Gay-Lescot, *op. cit.*, p. 80 : « Elle milite avec ardeur en faveur des sportives et obtient une écoute certaine de la part de Borotra. »

(3) *Éducation Générale et Sports, Bonnes feuilles*, n° 1, janvier-mars 1942, 45 p., p. 35-39. L'expression désigne la ligne directrice de la politique sportive de Marie-Thérèse Eyquem sous Vichy. Reste à connaître la part de ce qui lui a été imposé.

(4) La gymnastique harmonique peut être considérée comme une variante de la rythmique proche de la danse.

(5) Georges Hébert, *op. cit.*

(1) Robert Hervet, *op. cit.*, p. 106.

(2) Marie-Thérèse Eyquem, *La Femme et le sport*, *op. cit.*, p. 60-61.

(3) Robert Hervet, *op. cit.*

(4) Marie-Thérèse Eyquem, *Irène Popard*, *op. cit.*, p. 160.

(5) L'affiche de cette manifestation est reproduite page 40.

féminin français¹ ». À Paris, on compte 4 000 à 5 000 participantes et 20 000 spectateurs². Cette fête, organisée à l'origine avec le « soutien actif » de Jean Borotra³, se déroule après son départ, « dans une indifférence totale des pouvoirs publics représentés alors par le colonel Pascot⁴ ». Il est assez rare que Marie-Thérèse Eyquem parle de ses expériences passées, comme il est rare qu'elle accuse nommément quiconque et qu'elle exprime de la rancœur, tant son éducation catholique semble l'avoir enclin à la discrétion et au pardon. Il s'agit donc de mesurer, au regard de ses éléments, sa déception, et certainement sa mésentente avec son supérieur hiérarchique. Rappelons que ce texte est publié en 1967, soit vingt-cinq ans après les faits, dans un ouvrage général sur les sports.

Marie-Thérèse Eyquem adapte les activités physiques aux « spécificités » féminines et unifie les programmes : l'entraînement est différent, moins axé vers la compétition. Les jeunes filles doivent éviter de fournir des efforts violents ou prolongés. Priorité est donnée aux exercices de déplacement, de souplesse et d'adresse, ceux qui développent la grâce et en particulier l'éducation rythmique, que la directrice des sports féminins affectionne. À l'inverse, les activités brutales sont fortement déconseillées, comme le football et la boxe. On encourage plutôt la natation, que Marie-Thérèse Eyquem juge parfaitement adaptée aux femmes, l'athlétisme, les agrès et les sports collectifs. La tenue est règlementée afin d'éviter toute indécence : on voit rejaillir la notion d'éternel féminin dans ces mesures. En ce qui concerne les activités manuelles, l'accent est mis sur l'entretien du foyer, le jardinage... Par ailleurs, les fédérations féminines, jusque-là indépendantes, deviennent des filières des fédérations masculines. Marie-Thérèse Eyquem

revient sur ce point dans un ouvrage publié après la Libération : retraçant l'histoire du sport féminin, elle fait état des changements opérés sous le régime de Vichy, sans mettre sa propre action en avant. Elle rappelle qu'en 1940, la fédération féminine de gymnastique est devenue une « section féminine de la fédération masculine correspondante » et que le commissariat général aux Sports a « supprimé toutes les Fédérations féminines autonomes¹ ». En athlétisme, elle rapporte que la fédération masculine, à la demande du commissariat général à l'Éducation générale et aux Sports, « accepte de gérer l'athlétisme féminin ». Marie-Thérèse Eyquem précise que Germaine Gagneux, la principale dirigeante de l'athlétisme féminin avant la guerre, conserve son poste, et que « les moyens financiers mis à la disposition de la Fédération lui permettent enfin de donner à l'athlétisme féminin une place de choix² ». Marie-Thérèse Eyquem ne commente donc pas explicitement les faits et ne précise pas ses fonctions de l'époque, mais semble défendre son bilan, à l'exception de la dissolution des fédérations autonomes. L'interdiction de pratiquer des sports violents, au profit d'activités jugées plus féminines, et la mise à distance des compétitions constituent les principales spécificités pour les jeunes filles. À l'inverse, d'autres éléments de la politique sportive de Vichy s'adressent à tous. L'idée d'une pratique physique destinée à servir le pays, l'accent mis sur les sports collectifs, ainsi que la volonté de revenir à des formes d'activités simples, « naturelles » plutôt que livresques s'adressent aux uns comme aux autres. En théorie, Vichy veut respecter les préoccupations des familles, qui considéreraient la compétition féminine comme une exhibition. C'est pourtant Marie-Thérèse Eyquem qui, en 1942, organise la Fête de la sportive, dans un souci de propagande pour le sport féminin. Or cette fête consiste en une suite de démonstrations sportives. Même si la compétition est absente, l'exhibition est bien là.

(1) E. G. Drigny, « Le triomphe de la sportive », *Tous les sports*, n° 53, 11 juillet 1942, p. 1. Cité par Laurence Munoz, art. cit.

(2) Marie-Thérèse Eyquem, « La fête parisienne de la sportive au Parc des Princes », *Tous les sports*, n° 53, 11 juillet 1942.

(3) Jean-Louis Gay-Lescot, *op. cit.*, p. 81.

(4) Marie-Thérèse Eyquem, « La gymnastique et le sport féminin », in Roger Caillois, *Jeux et Sports*, Encyclopédie de la Pléiade, Gallimard, 1967, p.1291-1308.

(1) Marie-Thérèse Eyquem, *La Femme et le sport*, *op. cit.*, p. 38.

(2) *Ibid*, p. 60.

Soutenir le sport féminin à tout prix ?

Il est difficile de distinguer les réformes voulues de celles imposées par le régime ; le discours officiel et les intentions véritables, d'autant que la même personne a été à la fois fervente catholique et militante féministe. Pour Jean-Louis Gay-Lescot, Marie-Thérèse Eyquem fait une « allégeance certaine [aux] thèses du temps¹ ». Il en veut pour preuve l'extrait d'un journal officiel du commissariat à l'Éducation générale et aux Sports : « La sportive française travaille pour acquérir la santé, l'adresse et la résistance, la force et la grâce [...]. Elle met ses qualités physiques, morales, intellectuelles au service d'un idéal et en particulier du travail, de la famille, du pays². » On retrouve en effet la triade du régime « Travail, famille, patrie » ayant subi une légère modification. Insistons sur le fait qu'il s'agit d'un discours officiel d'une fonctionnaire. Pour Rémi Dalisson³, malgré le discours conservateur du régime, et quel qu'ait été l'avis de Marie-Thérèse Eyquem sur la question, la propagande du sport féminin de Vichy a eu des aspects émancipateurs sur les femmes. Il insiste davantage sur l'aspect novateur des cérémonies. À la promotion de la gymnastique, destinée à la reproductrice, succède le sport féminin, ce qui constitue une nouveauté et, selon l'auteur, une avancée. Pourtant, si le nombre d'adhérentes augmente, il y a, d'un point de vue qualitatif, disparition de certains sports comme le football féminin, très en vogue dans l'entre-deux-guerres. Les sections féminines déclinent, ce qui s'expliquerait par leur intégration aux fédérations masculines, dirigées par des hommes peu intéressés voire hostiles. Les sociétés féminines passent sous le double contrôle de l'État et des fédérations masculines. Marie-Thérèse Eyquem, opposée sur ce point aux agissements du régime, se prononce pour l'indépendance des sociétés féminines, et en particulier du RSF. Ainsi, l'action de Marie-Thérèse Eyquem et la « doctrine féminine » seraient responsables de l'enlèvement

de l'athlétisme féminin durant l'Occupation¹. La compétition est conçue comme étant réservée à une infime minorité de spécialistes². Marie-Thérèse Eyquem promet d'ailleurs que « les abus seront punis pour lutter impitoyablement contre la “Championniste”³ ».

Le discours de Marie-Thérèse Eyquem sur les femmes est double. Malgré les responsabilités qu'elle exerce, elle estime nécessaire que « les rênes soient tenues par des mains masculines, plus fermes que ne le sont habituellement les mains féminines⁴ ». Pourtant, en juillet 1942 à Marseille, elle tient une conférence sur « Ce que doit être le sport féminin⁵ ». Elle y proclame l'égalité des hommes et des femmes dans ce domaine : les sportives doivent pouvoir avoir accès à toutes les activités, aucune pratique ne doit être interdite aux « femmes nouvelles ». Par l'intermédiaire de Marie-Thérèse Eyquem, Vichy porterait donc un discours novateur. L'État français a mis en avant une image classique de la femme mère mais aussi celle d'une femme nouvelle, pilier de la nouvelle éducation représentée par le sport. En ce sens, Vichy accorde une plus grande place à la femme que la III^e République. La gymnastique reste la règle mais le sport féminin se diffuse et innove : la femme acquiert un nouveau statut. Ce mouvement d'émancipation inattendu et lié aux fêtes est en continuité avec l'œuvre du Front populaire. Rémi Dalisson, étudiant Vichy au regard de l'histoire culturelle, souligne un

- (1) Nathalie Rosol, « Une participation contrôlée des françaises aux épreuves d'athlétisme, 1917-fin des années 1950 », in Philippe Liotard et Thierry Terret (dir.), *Sport et genre, vol. 1, op. cit.*
- (2) Idée extraite d'un article de Marie-Thérèse Eyquem dans la *Revue officielle du Commissariat Général à l'Éducation Générale et aux sports*, n°1, janvier-avril 1942, p. 36-39.
- (3) *Tous les sports*, 15 novembre 1941, p. 2.
- (4) *Tous les sports*, 12 juillet 1941, p. 1. Se voit-elle elle-même comme une exception comme le laisse penser l'adverbe « habituellement » ? A-t-elle changé d'avis au fil du temps et de sa carrière ? Pense-t-elle que cela est culturel ou naturel ? On note qu'il y a le lot commun et les femmes d'exception, en politique comme en compétition sportive.
- (5) Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 76W155, juillet 1942. Mais que signifie « femmes nouvelles » ?

(1) Jean-Louis Gay-Lescot, *op. cit.*, p. 81.

(2) *Ibid.*, p. 82, qui cite la revue *ECS*, n°1, janvier-mars 1942, p. 37-39.

(3) Rémi Dalisson, « Femmes-sportives, sportives-femmes », art. cit., p. 57-71.

« renouvellement des débats sur le genre assez surprenant pour ce régime¹ ». Selon lui, ces innovations sont rapidement oubliées avec la IV^e République. Jean-Louis Gay-Lescot, historien du sport, insiste au contraire sur la continuité entre les politiques sportives du Front populaire et de Vichy. Dans ce contexte, le Commissariat à l'Éducation générale et aux Sports lui apparaît comme « l'émancipateur du sport féminin² ». L'auteur en veut pour preuve l'augmentation du nombre d'adhérentes de nombreuses fédérations, et élude le problème des sports jugés trop masculins et interdits aux jeunes filles. Or il semble qu'une analyse uniquement quantitative ne peut pas rendre compte de la politique sportive de Vichy, comme le montre Francine Muel-Dreyfus, qui se place du point de vue de l'histoire sociale. Elle admet que Vichy a favorisé l'éducation physique féminine, mais pour elle l'essentiel n'est pas là. Il est dans la manière dont est enseignée cette matière : on limite les filles à certains sports et on allie les activités physiques à un discours moral. L'État impose une stricte séparation entre corps de femmes et corps d'hommes, selon le principe d'« éternel féminin ». On trouve effectivement des propos qui ne laissent pas de doute sur le sexisme de la conception du sport de certains³.

Le problème de l'interprétation des mesures vichystes autour du sport féminin est complexe. Celui du rôle de Marie-Thérèse Eyquem et de son degré d'implication l'est tout autant. L'idée que Vichy ait favorisé une émancipation féminine sans le vouloir, par l'intermédiaire d'une image positive de la « sportive-femme » me paraît crédible, bien que les archives manquent. En revanche, la théorie d'une action novatrice, permettant aux femmes de pratiquer n'importe quel sport, contredit les sources. Ces dernières affirment que Vichy interdit par exemple le

football féminin. Jean-Louis Gay-Lescot met en avant l'augmentation du nombre des licenciées, exception faite, écrit-il, de la fédération d'escrime. C'est oublier que le nombre des fédérations féminines diminue suite à l'interdiction de certaines activités, comme le football et la boxe. Mais le nombre de sportives a réellement augmenté, tel que le note la Commission des sports du Conseil national de la Résistance en 1946 :

Aujourd'hui, le progrès sur 1938 est notable, et les licences féminines sont passées de moins de 1 000 en basket-ball à 18 000 ; de 1 500 en athlétisme à 6 000. En natation, on compte sur 38 329 licenciés, 7 57 femmes, et plus de 20 000 ont participé aux épreuves de propagande et brevets de la jeune nageuse. On peut dire que les effectifs féminins atteignent actuellement 1/5 à 1/3 des effectifs totaux¹.

Marie-Thérèse Eyquem revendique une augmentation des effectifs bien supérieure : selon elle, le nombre de licenciées en athlétisme serait passé de 368 en 1938 à 10 000 en 1943². Son action auprès du sport catholique tendrait à prouver qu'elle s'accorde avec les principes de Vichy, tandis que la suite de son parcours plaide pour le contraire. Ses écrits non officiels semblent montrer un attachement aux vertus émancipatrices du sport, mais aussi à la féminité des sportives, et à la spécificité du sport féminin³. Ce dernier élément s'accorde avec la politique vichyste, mais rejoint également les conceptions des féministes différentialistes. Cependant, l'hypothèse d'un changement de point de vue au cours des années 1950-1960 reste crédible. Pour conclure, rappelons que pour la majorité des jeunes filles qui n'ont pas d'activité physique en dehors des cours, les séances ont pu être mal vécues, comme le montre Cécile Hochard, rapportant les souvenirs de Mme V⁴. Cette dernière mentionne l'épreuve

(1) Jean-Louis Gay-Lescot, *op. cit.* p. 81. AN, F44 70. Rapport de la sixième commission.

(2) Marie-Thérèse Eyquem, *La Femme et le sport*, *op. cit.*, p. 61.

(3) Marie-Thérèse Eyquem, *Jeunes filles au soleil*, Denoël, 1946, 152 p.

(4) Cécile Hochard, « Souvenirs de Mme V., élève au lycée Fénelon pendant la Seconde Guerre mondiale », in Gabrielle Houbre (dir.), *Clio, Histoire, femmes et société*, n° 4, « Le temps des jeunes filles », Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1996. [En ligne], mis en ligne le 22 mars 2003. URL <http://clio.revues.org/document444.html>

(1) Rémi Dalisson, « Femmes-sportives, sportives-femmes... », art. cit., p. 71.

(2) Jean-Louis Gay-Lescot, *Sport et éducation sous Vichy*, *op. cit.*, p. 80.

(3) Francine Muel-Dreyfus, *op. cit.*, cite l'article « Le sport et la femme » du journal *Jeunesse... France !*, 8 mai 1941, page non précisée : « [...] la femme a été construite, non pour lutter – ce qui est l'apanage de l'homme – mais pour procréer ; la nature a fixé des bornes à ses possibilités physiques qu'il serait dangereux de transgresser. » Voir p. 63.

facultative de gymnastique du baccalauréat, introduite par le régime de Vichy. Cette volonté se heurte au manque d'infrastructures : ainsi les élèves du lycée Fénelon doivent se rendre au stade de la Croix de Berny pour pratiquer l'éducation physique et sportive. Un autre exemple montre une expérience très bien vécue, même si cela n'aboutit pas, selon l'auteur, du fait du contexte patriarcal. Yvette Roudy, camarade de Marie-Thérèse Eyquem au MDF, raconte son premier contact avec l'activité physique, à l'école, sous l'Occupation :

J'ai fait du sport. Pas du tennis, mais du sport en espadrilles. J'allais au stade avec l'école et j'aimais bien. J'étais très résistante. J'aurais pu réussir, m'a-t-on dit, mais il aurait fallu continuer, et là encore il aurait fallu des moyens et des enseignants plus disponibles. C'était la guerre... Et puis, à quoi ça sert de courir vite ? Comme disait mon père : "C'est pas ça qui mettra du beurre dans les épinards..." Alors on se lasse même de ses propres victoires (victoire au soixante mètres, championne de la classe, de l'école ? Et alors ?).

Au lieu d'aller au stade, une fois sur deux, on s'échappe, on va au cinéma¹.

Malgré les actions de Marie-Thérèse Eyquem, l'impact de la politique sportive de Vichy devait donc être limité, d'autant qu'au fil des années le budget et donc le nombre d'heures consacrées à l'éducation physique n'ont cessé de diminuer. Pour finir, il semble que Marie-Thérèse Eyquem n'aurait pas été inquiétée à la Libération, mais directement classée dans la catégorie « n'ayant pas à comparaître » par la commission d'épuration². Il faut rappeler ici que l'épuration est très limitée dans le milieu sportif, et elle est considérée comme une « épuration introuvable³ » car le sport est alors considéré comme apolitique, et l'on s'intéresse bien davantage aux collaborateurs politiques, militaires, ou industriels. Jean Borotra n'est pas inquiété, le colonel Pascot est poursuivi, mais il se défend avec cet argument et écope d'une peine de principe. Dans l'ensemble, l'adminis-

tration des sports n'est pas remise en cause. En 1947, Marie-Thérèse Eyquem encense une collègue du RSF ayant fait acte de résistance. En effet, en septembre 1940, le RSF constitue un secrétariat de zone non-occupée, sous la direction d'Eugénie Duisit. Cette dernière se trouve à Alger au même moment que les alliés, intègre leurs rangs comme ambulancière et les accompagne en Turquie, en Italie, puis en Allemagne. Marie-Thérèse Eyquem écrit au sujet d'Eugénie Duisit, dans le journal de la FSF, *Les Jeunes* :

En cherchant le trait dominant de ce caractère par ailleurs très gai et d'excellente compagnie, je crois pouvoir affirmer que ce qui a toujours conduit Eugénie Duisit, c'est la voix du devoir, et pour accomplir ce devoir a mis en œuvre, sans compter, toutes les ressources de son cœur, de son intelligence et de son âme. Les êtres comme elle, sans le vouloir, sans le savoir peut-être, font fleurir tout ce qu'il touchent, ce qui est la suprême récompense de Dieu¹.

Plus tard, à l'occasion d'un roman biographique, elle qualifie la période de la guerre et de l'Occupation du « plus horrible des cauchemars² ». Elle justifie l'activité d'Irène Popard sous l'Occupation, lui faisant dire à sa mère inquiète : « Un pays qu'est-ce que c'est ? Sa jeunesse. [...] Travailler pour la jeunesse, [...] c'est faire reculer l'ennemi³ ». Hors de cela, elle parle très peu de cette époque, pour ne pas dire jamais. Yvette Roudy se souvient d'une seule référence à l'Occupation :

Je ne sais rien, à part que je l'avais entendu répondre ces mots à la question [« Que faisiez-vous sous l'Occupation ? »], elle avait répondu « Je ne faisais pas de politique ». Je crois même que c'était un Anglais, car elle a répondu « No politics ». C'est tout ce que j'avais entendu dire.

Par ailleurs, Yvette Roudy se souvient de son éthique de fonctionnaire, qui lui sert dans les années 1960-1970 à justifier sa présence dans un gouvernement gaulliste :

(1) Yvette Roudy, *À cause d'elles*, Albin Michel, 1985, p. 33-34.

(2) Jean-Marie Jouaret, *Petite histoire partielle et partielle de la Fédération sportive et culturelle de France, 1948-1998*, 2 volumes, Editions de la FSCEF, 2006, 1200 p.

(3) Jean-Louis Gay-Lescot, *op. cit.*, p. 205. Il reprend alors une expression de Marianne Amar.

(1) Robert Hervet, *op. cit.*, p. 107.

(2) Marie-Thérèse Eyquem, *Irène Popard*, *op. cit.*, p. 166.

(3) Marie-Thérèse Eyquem, *Irène Popard*, *op. cit.*, p. 158.

C'est elle qui m'a appris la différence entre le devoir d'État et les limites du militantisme. Et l'engagement politique par rapport au devoir d'État : haut fonctionnaire des Sports, elle considérait qu'elle servait l'État et pas le régime. Elle savait très bien faire la différence, même si son engagement politique a nui à sa carrière. Elle le savait et l'assumait avec sérénité¹.

Les divers projets que Marie-Thérèse Eyquem mène à bien durant cette période ne l'ont pas empêchée d'avoir une production littéraire importante.

Chapitre 3 *L'après-guerre, un intermède culturel*

Dans l'immédiat après-guerre paraissent dans le journal *La Femme nouvelle* deux articles côte à côte sur la même page, sous le titre « Celles dont on parle¹ ». Ce sont Irène Popard, qualifiée « d'incomparable animatrice », et Marie-Thérèse Eyquem, « patronne de 500 000 sportives ». Cette dernière est décrite comme une personne qui, derrière une apparence discrète et un titre modeste, « inspectrice chargée du sport féminin », cache des pouvoirs très étendus.

Au premier abord, vous ne lui accorderiez pas tant d'autorité. Elle est si petite, si simple, si discrète. À l'entendre parler, elle joue un rôle très effacé. Mais rapidement la précision concise de ses propos et son regard pétillant d'intelligence corrigent la première impression. Et l'on ne tarde pas à être subjugué par la farouche volonté qui l'anime et qui trahit une forte personnalité².

Sa carrière dans le domaine du sport se prolonge donc dans l'après-guerre, en tant qu'inspectrice des sports. Pierre Rostini, ancien dirigeant de l'UNEF et du Paris université club (PUC), association sportive universitaire, et président du Comité Pierre de Coubertin, rencontre alors

-
- (1) Marie-Thérèse Eyquem, *Irène Popard*, p. 5 du *Journal d'Isabelle* qui accompagne l'ouvrage, fac-similé d'une page du journal *La Femme nouvelle*.
(2) *Ibid.*

(1) Yvette Roudy, *À cause d'elles*, op. cit., p. 87.

Marie-Thérèse Eyquem, qui participe à de nombreuses réunions sur la jeunesse et les sports, en tant que cadre des mouvements de jeunesse catholique. À l'époque, elle n'est pas socialiste. Mais Pierre Rostini se souvient que dans ses projets sur la jeunesse et le sport apparaissait déjà une tendance « socialisante », dans la mouvance des chrétiens sociaux ou chrétiens progressistes, plutôt dans l'esprit du Mouvement républicain populaire (MRP). Elle continue son action à la Fédération sportive de France en tant que secrétaire du Comité central jusqu'en 1956.

Une note des Renseignements généraux précise l'activité de Marie-Thérèse Eyquem dans le domaine du sport¹. Bien que les informations qui suivent semblent cohérentes, aucune autre source ne permet de les confirmer. En 1947, la Fédération internationale catholique d'éducation physique (FICEP), qui réunit à Prague des représentants de Belgique, Hollande, Tchécoslovaquie, Suisse et France, la nomme présidente de leur commission technique. Dans ces années, elle aurait créé l'Association de recherches chorégraphiques qui enseigne et diffuse les techniques du mouvement et dont elle est vice-présidente. Elle aurait également fondé, et présiderait, la commission féminine interfédérale du Comité national des sports². Cet organisme permet la fondation de l'Amicale des sportives françaises, dont Marie-Thérèse Eyquem est conseillère technique, avec un objectif d'entraide et d'information. Cette dernière possède des filiales dans chaque académie et y relaie l'action de la Commission féminine interfédérale, qui obtient la création de commissions féminines à l'intérieur des fédérations, avec une représentation féminine dans les comités directeurs. La direction générale de la Jeunesse et des Sports l'aide à financer une vaste propagande en faveur des activités physiques féminines. On retrouve là des « classiques » de l'action de Marie-Thérèse Eyquem : manifestations de masse, compétitions internationales, galas de gymnastique, de rythmique et de danse, création de films, utilisation des

médias, stages et congrès internationaux. En parallèle, Marie-Thérèse Eyquem écrit pour les revues correspondantes, la *Revue officielle du Comité national des sports*, *Les Cahiers de la danse*, *L'Éducation physique*¹...

Théorie et pratique des activités physiques féminines

Les années d'après-guerre sont, entre autres, des années d'écriture pour Marie-Thérèse Eyquem. Elle revendique la parution d'une dizaine d'ouvrages, dont certains ont disparu : des romans, études techniques, pièces de théâtre. Mais elle ne se considère pas comme un « écrivain de métier », préférant l'étiquette de « femme d'action² ».

Outre son action sous l'Occupation, Marie-Thérèse Eyquem est souvent citée dans les ouvrages d'histoire du sport au sujet de ses publications sur le sport. Ses écrits, et particulièrement *La Femme et le sport*³ sont utilisés pour étudier la conception du sport féminin dans les années 1940. Pour certains, cet ouvrage défend un point de vue réactionnaire sur le sport féminin ; pour d'autres au contraire, il constitue une avancée considérable du fait même de son existence. En effet, les études sur le sport féminin sont rares, depuis ses origines et plus particulièrement à cette époque. Il est encore plus exceptionnel que cette étude soit rédigée par une femme. Ainsi, Ronald Hubscher cite Marie-Thérèse Eyquem comme l'auteur de l'un des premiers et des seuls ouvrages sur le sport féminin⁴. Il retient qu'elle défend le sport féminin, permis « par l'évolution des mœurs⁵ ». Il s'agit de libérer les femmes, mais également de rappeler qu'il n'est pas bon de délaisser le foyer. Cette « ambiguïté » de la doctrine de Marie-Thérèse Eyquem lui permet d'être citée comme caractéristique de l'un ou de l'autre courant de pensée. Laurence

(1) Jean-Claude Riehl, art. cit.

(2) Marie-Thérèse Eyquem, *Irène Popard*, op. cit., p. 4 du *Journal d'Isabelle*.

(3) Marie-Thérèse Eyquem, *La Femme et le sport*, op. cit.

(4) Ronald Hubscher (dir.), op. cit., p. 307-308. En 1927 paraît une biographie de Suzanne Lenglen et en 1937 une étude générale sur les femmes et le sport : Claude Anet, *Suzanne Lenglen*, Simon Kra, 1927, 198 p. ; Jacques Mortane, *La Femme dans le sport et l'aviation*, Charleroi, Dupuis, 1937, 196 p.

(5) *Ibid*, p. 18.

(1) Note sur Mlle M.-Th. Eyquem, Inspectrice de la Jeunesse et des Sports, in Dossier des Renseignements généraux, Archives de la Teste-de-Buch, dossier M.-T. Eyquem.

(2) Le Comité national des sports, créé en 1908, rassemble des fédérations sportives, les représente auprès de l'État, et tente de préserver l'amateurisme.

Prudhomme considère Marie-Thérèse Eyquem comme symptomatique d'un renouveau des idées « réactionnaires » qui mènent à la disparition du football féminin dans les années 1930¹. Catherine Louveau, qui critique beaucoup l'aspect restrictif des théories de Marie-Thérèse Eyquem sur le sport féminin, a aussi mis en exergue la portée sociale de la « doctrine féminine » de Marie-Thérèse Eyquem². Elle rappelle que Marie-Thérèse Eyquem évoque « toutes celles qui n'ont ni le temps ni la possibilité de se rendre sur un terrain de sport pour se livrer aux joies de l'éducation physique naturelle et il faut avouer qu'il s'agit de la majeure partie des femmes ». Catherine Louveau conclut que, pour Marie-Thérèse Eyquem : « de l'activité physique pour toutes, ce serait même “un devoir au-delà du plaisir que certaines ont pu y trouver”³ ». Il y a une tendance générale à mettre en exergue le « paradoxe » de Marie-Thérèse Eyquem dans sa perception des femmes, qui se situe entre catholicisme et féminisme.

La préface de l'ouvrage de Marie-Thérèse Eyquem, qui tient en moins d'une page, est écrite par Maurice Boigey, médecin-chef de l'école de gymnastique de Joinville. Le docteur Boigey est un grand nom de l'éducation physique de l'époque : en témoignent les cinq éditions de son *Manuel scientifique d'éducation physique* (1919 à 1950) où il se prononce en faveur de l'éducation physique féminine, ce qui explique sa présence en préface de Marie-Thérèse Eyquem. Par contre, sa conception de l'éducation physique féminine est différente de celle de cette dernière, dans un sens plus restrictif. Il utilise l'argument de la maternité : « Une femme n'a pas un moindre besoin d'activité physique qu'un homme », car « [l]a maternité l'exige [...] la fin suprême de la femme est le mieux-être de sa postérité⁴ ». Comme Marie-Thérèse Eyquem, il prône des activités

physiques masculines et féminines différentes, mais sa vision de l'activité physique féminine est extrêmement limitée, car « la femme n'a point été construite pour lutter mais pour procréer¹ ». L'activité physique féminine doit selon lui « se contenter d'être essentiellement “hygiénique” ». Il reprend la définition de la femme comme matrice, utilisée par les médecins du XIX^e siècle, eux-mêmes inspirés d'Aristote : « Tout exercice s'accompagnant de heurts, chocs et secousses est dangereux pour l'organe utérin. Rappelons-nous le vieil adage latin : *Tota mulier in utero*. » Nous retrouvons donc ici des préjugés que Marie-Thérèse Eyquem et les femmes du MDF s'attacheront à combattre dans les années 1960. Mais nous sommes en 1945, et elle reprend certaines des idées du docteur Boigey tout en ayant une vision de l'activité physique féminine beaucoup large.

Marie-Thérèse Eyquem s'adresse directement à un type précis de lecteurs, ou plutôt de lectrices, les jeunes Françaises qui pourraient faire du sport, afin de les conseiller, et qu'elles sachent « de quel côté diriger leurs pas et de quelle manière développer harmonieusement leur corps et affermir leur santé² ». Dans cet ouvrage, on note quelques préoccupations féministes, qu'elle développera plus tard, mais aussi une forte moralisation des jeunes filles, qui ramène à son expérience dans les patronages. Elle raconte l'histoire du sport féminin, depuis l'Antiquité. Ayant rapporté que, dans Homère, une femme est estimée à quatre bœufs, contre huit pour un grand trépied, elle note : « Sans commentaires. Remercions le ciel de n'être point nées au temps de la Guerre de Troie ». Il y a là une prise de conscience de la condition féminine, qui semble plutôt intuitive et qui n'est pas encore théorisée. Ailleurs, Colette est décrite comme « la grande poétesse de notre temps ». Marie-Thérèse Eyquem entend bien rendre hommage aux pionnières du sport féminin, raconte les premières performances des femmes nobles à la fin du XIX^e siècle, et l'ouverture des premières fédérations. « Voici donc, révolution dans les mœurs, scandale, les femmes sur le stade ». Parmi « celles qui, les

(1) Laurence Prudhomme, « Sexe faible et ballon rond. Esquisse d'une histoire du football féminin, in Pierre Arnaud et Thierry Terret (dir.), *Histoire du sport féminin, Tome 1 : Histoire et identité*, L'Harmattan, 1996, p. 111-125.

(2) Catherine Louveau, « Inégalité sur la ligne de départ : femmes, origines sociales et conquête du sport », in Thierry Terret (dir.), *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 23, op. cit., p. 119-143.

(3) Catherine Louveau, art. cit. Marie-Thérèse Eyquem, *La Femme et le sport*, op. cit., p. 293.

(4) Marie-Thérèse Eyquem, *La Femme et le sport*, op. cit., p. 5.

(1) Maurice Boigey, *Manuel scientifique d'éducation physique*, Masson, 1922, p. 203.

(2) Marie-Thérèse Eyquem, *La Femme et le sport*, op. cit.

premières, osent braver l'opinion publique et jeter l'effroi sur leurs familles », elle oppose les « charmantes jeunes filles », « animée[s] de foi » et attirées par l'aspect éducatif du sport, aux « écervelées, agitées, exaltées, ne voyant dans le sport qu'une occasion de bagarre, puis le prétexte à compétitions tapageuses », le comportement des secondes nuisant au sport féminin.

L'ouvrage est également l'occasion d'un éloge des championnes et des grandes organisatrices, qui révèle une conscience de l'importance de la transmission de la mémoire des « pionnières », ce qui est essentiel pour la diffusion du sport féminin. Marie-Thérèse Eyquem insiste sur la championne Suzanne Lenglen, la théoricienne de la gymnastique Irène Popard, la danseuse Isadora Duncan et l'organisatrice Alice Milliat : « Je ne connais pas personnellement Mme Milliat. J'ai entendu dire d'elle beaucoup de bien et beaucoup de mal. J'en ai déduit qu'elle devait avoir une forte personnalité. [...] Elle est la plus marquante figure du sport féminin français et mondial de l'entre-deux-guerres ». La méthode d'Irène Popard est définie ainsi :

Les mouvements Popard se reconnaissent non seulement à leur caractère complet, continu et arrondi, mais à leur ampleur, leur perfection, leur façon d'évoluer dans l'espace, la position des membres et de leurs extrémités, l'extrême beauté plastique qui se dégage de leurs combinaisons dont la créatrice a le secret. [...] L'extrême plasticité des mouvements et leur perfection dans tous les plans, même et surtout de profil, font le triomphe des bas-reliefs qu'Irène Popard compose avec une rapidité prodigieuse, évoquant en particulier certaines scènes mythologiques.

Admiration encore pour Isadora Duncan, qui aurait inspiré la créatrice de la méthode harmonique. Isadora Duncan est la première femme à critiquer la danse classique et créer un nouveau type de danse, aux mouvements plus naturels, plus libres : « Elle est, pour ceux qui ne l'ont pas connue, une prêtresse de la danse, et pour ceux qui la connurent, la danse même ». Les conceptions des activités physiques et du corps de ces deux derniers personnages vont de pair avec une idée de libération

générale de la femme, comme le rappelle une citation que Marie-Thérèse Eyquem fait d'Irène Popard : « Elle vient, la danseuse de l'avenir, l'esprit libre qui animera le corps de la femme nouvelle. [...] Elle sera l'intelligence la plus haute dans le corps le plus libre ».

Critiquant les exagérations des opposants au sport féminin, elle-même use des mêmes procédés pour critiquer les sports qu'elle souhaite interdire aux femmes : elle dépeint une course apocalyptique où des femmes cyclistes ayant outrepassé leur force, « la bave à la bouche, à l'arrivée, elles s'effondraient. Folie ! » ; alors qu'elle-même déplore que, pour de « péremptoirs raisons » les femmes soient, au début du XX^e siècle, empêchées de pratiquer l'athlétisme, la natation et le basket-ball. Marie-Thérèse Eyquem traite du retard du sport féminin en France par rapport aux autres pays d'Europe, en l'attribuant au manque de moyens et à une « hostilité violente » expliquée par les « excès » commis par les sportives. Parmi eux, Marie-Thérèse Eyquem cite les sports « violents, brutaux, inesthétiques ». « Et comme la mode était alors aux cheveux courts, à l'allure masculine, certains spectacles devaient étrangement manquer de grâce. » Elle évoque alors certaines sportives au parler cru et ayant mauvaise tenue, ainsi que Violette Morris qui subit une ablation du sein afin de pouvoir conduire plus aisément. Ces exemples auraient nui au sport féminin, mais selon Marie-Thérèse Eyquem, il ne faut pas généraliser, et Violette Morris « n'est pas un produit du sport, pas plus que George Sand, quand elle revêtait une tenue masculine et fumait ! ». Les sportives à l'allure masculine sont qualifiées de « déséquilibrées ». L'auteure semble donc se désolidariser des sportives « garçonnes », généralisant elle-même l'exemple de Violette Morris. Ce modèle repoussoir est opposé à la majorité des sportives françaises, qui « possèdent de nombreux enfants ».

Si Marie-Thérèse Eyquem a certainement beaucoup de tenue, il faut rappeler ici que les témoins interrogés, qui l'ont connue dans les années 1960, la décrivent comme une femme à l'allure masculine, aux cheveux courts, fumant le cigare et la pipe. A-t-elle pris cette attitude après 1945, ce que les photographies et les témoignages, manquant sur la première

période de sa vie, ne permettent pas d'affirmer ? Elle pourrait également sembler rejeter ce modèle par stratégie, dans un objectif de propagande pour le sport féminin ; ou encore se considérer elle-même comme une exception. On voit que les conseils concernant le sport féminin se mêlent aux conseils moraux. Elle parle du camping pour « adjurer les campeuses de ne pas se servir du camping comme d'un alibi commode pour les familles et d'une occasion de flirt. C'est pour leur demander d'éviter une tenue guignolesque et masculine, le laisser-aller, les chants criards qui, lorsqu'elles reviennent de camper, scandalisent ou incommode leurs voisins. » En effet, la mauvaise tenue de la campeuse, plus que celle du campeur, « est une réclame détestable pour cette admirable évasion qu'est le camping ». Marie-Thérèse Eyquem insiste sur les valeurs du sport et le devoir d'éducation des monitrices et des dirigeantes, qui doivent utiliser leur influence sur les jeunes filles pour « châtier les langages, exiger la correction de la tenue, développer les qualités morales [...] ». Elle justifie ainsi la préférence pour une hiérarchie féminine, connaissant mieux la nature féminine et ayant davantage d'ascendant et d'autorité morale sur les jeunes.

Les femmes sont jugées, de manière « incontestable et incontestée », physiquement inférieures dans les sports. Mais, plus loin, Marie-Thérèse Eyquem précise : « Si l'homme est généralement plus fort que la femme, cette dernière est souvent plus résistante, ainsi que l'affirme cet aphorisme populaire : “L'homme relève le blessé, la femme le veille trente nuits.” ». Devant l'apparente contradiction de ces propos, entre revendication de l'égalité et reprise des préjugés des opposants du sport féminin, il faut rappeler l'objectif premier de l'ouvrage, qui est de favoriser la diffusion du sport féminin. Il s'agit de démontrer que le sport n'est pas responsable de tous ces « excès », et de contrecarrer ceux qui pensent que le sport donne à la femme un physique disgracieux ou l'épuise. Marie-Thérèse Eyquem cherche à repousser des préjugés mais en utilise d'autres, allant jusqu'à l'argument suprême, celui que tous les opposants au sport féminin mettent en avant depuis le XIX^e siècle, à savoir les risques encourus pour la maternité : « À noter qu'un entraînement trop intensif risque de

tonifier par trop la musculature, surtout la musculature abdominale, ce qui n'est ni esthétique, ni même indiqué en cas d'accouchement. »

D'autres idées reçues sur le caractère féminin présents dans ce texte n'ont aucun lien avec la propagande en faveur du sport : à propos du basket-ball, Marie-Thérèse Eyquem écrit que les femmes y sont moins habiles que les hommes parce qu'elle « manquent en général de sens stratégique en jouant. Leur cerveau répugne à calculer et prévoir. [...] C'est pourquoi leur jeu est presque toujours moins scientifique que celui des hommes ». À nouveau, au sujet du tennis, elle écrit : « Les femmes n'ont généralement pas le jeu puissant et réfléchi des hommes. Elles se maintiennent trop souvent au fond du court [...] se défendent par des lobs (chandelles) sempiternels. » Et l'exception qui confirme la règle : « Suzanne Lenglen avait l'habitude de l'attaque et se défendait contre les lobs en “smashant”, mais elle avait les moyens physiques et l'audace de le faire ». On voit que Marie-Thérèse Eyquem adopte certains préjugés misogynes, tout en en contestant d'autres. Sa défense des femmes ne semble pas alors dépasser celle de la diffusion du sport féminin.

Elle explique comment pratiquer chaque activité en restant féminine, ce qui se résume souvent à éviter les excès ou la compétition. Mais si « la femme » ne doit pas avoir un corps viril, « il est infiniment souhaitable qu'elle possède des qualités viriles de sang-froid, courage, endurance, celles-ci lui étant aussi nécessaires qu'aux hommes ». Au moins est-il sûr qu'elle change d'avis sur quelques points. Critiquant une nouvelle fois les attaques contre le sport féminin, et contre l'alpinisme, elle écrit :

“La femme au foyer”, crieront les grincheux ! Nous en restons bien d'accord. Mais qui vous dit, Messieurs, que, précisément, le foyer ne se transporte pas parfois sur une montagne ? N'est-il pas spécifié que la femme doit suivre partout son mari ? Le plus grand nombre des ascensions ont été des ascensions de couples.

On peut voir ici que l'argument de la femme au foyer est accepté pour être réfuté, et que Marie-Thérèse Eyquem joue à reprendre les arguments des opposants pour les retourner contre eux. Cet ouvrage s'adresserait-il

alors davantage aux hommes opposés au sport féminin qu'aux jeunes filles, comme on veut bien l'avouer en avant-propos ? Plus loin, on lit : « Vous critiquez ces femmes ! Mais en parcourant le récit de leurs hauts faits n'avez-vous pas été stupéfaits de leur cran ? ».

Ce que Marie-Thérèse Eyquem retire de toute cette somme de connaissances, historiques et techniques, c'est sa propre perception du sport féminin, la pratique idéale pour les femmes. Il faut « accomplir un certain nombre de mouvements sollicitant harmonieusement toutes les parties du corps, exercer une action organique générale, corriger, développer et assouplir, embellir [...]. Répondent à cette définition : les activités groupées sous le titre d'éducation physique [...], la culture physique, la gymnastique harmonique d'Irène Popard et ses adeptes ». L'ouvrage témoigne de l'étendue des savoirs de Marie-Thérèse Eyquem, de sa connaissance de l'histoire du sport féminin et de ses grands personnages ; d'une maîtrise théorique des différentes méthodes, tout en ayant son propre avis sur les diverses questions qui émergent.

Jeunes filles au soleil n'est pas un ouvrage théorique mais un roman sportif. Il apparaît comme une illustration de *La Femme et le sport* : son principal objet est de montrer comment le sport rend les jeunes filles heureuses, épanouies, et vertueuses. Une page destinée à faire la publicité des ouvrages « du même auteur » annonce deux autres parutions de Marie-Thérèse Eyquem : *Les Bienheureux*, aux éditions du Rayon Sportif Féminin et *France*, aux éditions Spes. Ces livres demeurent introuvables à ce jour. Les titres et les éditeurs laissent présager d'un contenu catholique et patriote². Ce n'est pas le cas de *Jeunes filles au soleil*, publié en 1946 aux éditions Denoël, qui plus tard avec l'éditeur Gonthier ouvriront une collection « Femmes » dirigée par Colette Audry. Le récit se déroule autour d'un groupe de jeunes filles, liées par leur appartenance au même club sportif. Les deux principales sont Jocelyne, la nouvelle arrivée et Michèle, l'entraîneuse. Les autres personnages sont Lisbeth, la catholique

(1) Marie-Thérèse Eyquem, *Jeunes filles au soleil*, op. cit.

(2) Spes est une maison d'édition spécialisée dans les publications catholiques.

au grand cœur, Catherine, la journaliste ambitieuse, « La Mouche », la seule issue d'un milieu populaire, Myriem, la championne d'athlétisme, fiancée à Jean, perchiste, et Sylviane, qui pratique une sorte de gymnastique harmonique très libre :

J'aime la danse [...], la danse seule, pieds nus sur le stade, au son « du plus riche des instruments, la flûte » ou d'un poème intérieur fourmillant d'images, quand le vent fouette la jupe et mêle les cheveux.

L'intrigue se noue autour du couple et de Jocelyne, dont Jean tombe amoureux. Les deux ont une liaison, avant que Jean choisisse finalement Myriem et abandonne Jocelyne, qui cherche alors une consolation dans le sport et devient championne de natation. L'intrigue, très classique, est entrecoupée de développements sur le sport et ses bienfaits, qui semblent être en réalité le thème principal de l'ouvrage.

On y trouve les classiques de la littérature sportive, le thème de l'émulation par l'effort, une exaltation du corps sportif féminin esthétisé, voire érotisé :

Elles étaient belles, ces jeunes filles, toutes proches de la nature, saines comme la pêche mûre colorée divinement au moment où les doigts la caressent, la palpent, où la main la saisit sans laisser sur son duvet la moindre trace.

Le corps est mis en avant, dans un contexte de plaisir de l'effort physique. Lorsque l'entraîneuse demande à Jocelyne pourquoi elle fait du sport, celle-ci répond, comme une provocation, « Pour la douche ». Suit une tirade sur le plaisir du sport :

Je fais du sport (cette expression est laide), à cause de la chaleur suffocante des étés [...]. On me dit : « Mais, sur le stade, point d'ombre, et des mouvements qui fatiguent, augmentent la chaleur. » C'est justement ce que je cherche : un soleil impitoyable, mais sur ma chair ; la sueur que n'étouffe pas le tissu, mais que la brise rafraîchit, et qui fait sortir avec elle, les miasmes intérieurs ; des mouvements libres ; une lassitude qui donne tout son prix au repos ; la douche, enfin, le ruissellement sur la brûlure, et, sortant de ce bain où il a d'abord frissonné, un corps vigoureux, tout-puissant, prêt au jaillissement comme le coureur au coup de feu. Qu'est-ce que faire du sport ?

C'est s'apercevoir sainement qu'il existe, ce corps, et lui donner des joies propres.

Plus loin, les autres expliquent leur conception du sport :

Je fais du sport, dit Lisbeth, pour que mon corps puisse plus et m'obéisse mieux.

Moi, pour vaincre, dit Catherine.

Sylviane : Moi, pour offrir le plus de nudité possible au soleil.

La Mouche : Moi, pour mon rire et nos émotions communes.

Myriem : Moi, parce que je me crois belle, et pour le demeurer.

Jocelyne : Je fais du sport pour la douche ; je l'ai déjà dit, et pour me sentir vivre.

Moi, dit Michèle, je n'en fais plus, parce que je vous aime.

On voit que le mot de la fin, et le plus grand mérite, incombent à l'entraîneuse. On retrouve également le thème de la valorisation de l'effort, qui justifie la victoire ainsi que le patriotisme, comme le montre cette tirade de Myriem, la championne d'athlétisme :

Ma victoire, je l'ai méritée par mon renoncement à beaucoup de petites joies. [...] Pourquoi ? Pour voir le sourire franc de mes camarades, pour savoir leur fierté et la satisfaction de Michèle qui m'a toujours comprise et aidée, aimée. Pour avoir sur la poitrine un petit bout d'étoffe aux couleurs de mon pays.

L'aspect patriotique est à son comble lorsque Jocelyne gagne une médaille d'or aux Jeux olympiques : « Ah ! songea-t-elle, je sens la France, maintenant. Je suis fière d'obliger tous ces êtres à la penser ». La conception de la victoire est également exprimée par la voix de l'entraîneuse, lorsque Jocelyne est en passe de devenir championne olympique de natation : « Être championne, c'est pouvoir après avoir voulu. Le plus beau, c'est de vouloir, ce n'est pas d'avoir pu ». Une représentation de Sylviane, la danseuse, dépeint une danse proche de la gymnastique harmonique :

Ses mouvements étaient-ils gracieux ? Quelque chose est mieux que la grâce, quelque chose qui la dépasse et la contient : l'harmonie. [...] Elle se

mouvait continûment, et ne répétait pas un geste. [...] Son corps dessinait ce que disaient ses yeux ; ses yeux disaient ce que sentait son âme. De la raideur, cette tension, des heurts, ces dissonances, des chutes, ces maladresses, elle se servait pour proposer des sensations neuves, et son art rendait impossible l'idée même de laideur.

Le sport est dans ce roman un sport féminin, dont les hommes sont exclus :

Le sport est un sacerdoce. Le stade est pur, et nos âmes, sur le stade, si joliment attentives. Pourquoi les distraire là où leur émotion est de qualité ? Il y a suffisamment de place ailleurs, et de moments où la présence masculine est souhaitée. Quelques fois, l'eau du lac n'a pas une ride. C'est quand le vent est retombé. Alors la paix est grande. Je battrais le gamin qui essaierait sur l'eau étale, des ricochets. Pas de pierre dans l'eau. Ici, pas de trouble soudain. Pas d'hommes.

On retrouve cette conception de la non-mixité comme condition *sine qua non* au MDF, où les femmes préfèrent d'abord travailler entre elles, se sentant plus libres ainsi.

Ce qui est peut être plus particulier à cet ouvrage, c'est la place que prend l'entraîneuse, où l'on reconnaît le vécu de Marie-Thérèse Eyquem en tant qu'organisatrice. Elle préfère organiser, promouvoir le sport pour faciliter la pratique du plus grand nombre plutôt que de se consacrer à des performances personnelles et somme toute éphémères. Le personnage de la monitrice explique qu'elle est devenue entraîneuse en voyant tout ce groupe de jeunes femmes se perdre. Le sport les a aidées à retrouver le droit chemin, car « elles ont toutes besoin de respirer un air non vicié ». L'honneur final revient à l'entraîneuse : Jocelyne, qui vient d'être sacrée championne olympique, déclare devant le groupe rassemblé que ce n'est pas elle qui « donne le plus d'éclat au club », mais Michèle, l'entraîneuse. Lors des Jeux olympiques, Marie-Thérèse Eyquem prête ces mots à une nageuse étrangère : « Les Françaises ne gagnent jamais. Elles manquent d'entraînement et de moyens ». Hors de toute considération du besoin ou du plaisir que l'auteure a pu trouver à la rédaction de ce roman, il semble qu'il soit un nouvel outil de propagande au service du sport féminin, et donc, une nouvelle fois, mais à sa manière, un ouvrage militant.

Évolution dans le milieu culturel parisien

Le 21 juillet 1946, *Notre-Dame de Chartres*, mystère en cinq tableaux écrit par Marie-Thérèse Eyquem, est joué sur le parvis de la dite cathédrale. Parmi les comédiens, on note deux sociétaires de la Comédie française, Albert Reyval et Robert Vidalin. À la fin de l'année, le texte est édité chez Spes¹. L'ouvrage est dédié :

À Raoul Batany,
saint, héros et martyr,
qui, pour sa patrie, eut,
le 17 août 1944, la mort sublime de Modeste.

Raoul Batany est un jeune résistant originaire de Gironde arrêté par la milice, torturé puis tué à l'âge de 18 ans. On rapporte que, sur le point d'être exécuté, il chantonne *Tristesse* de Chopin. Modeste est l'une des personnages de la pièce, une Romaine qui défie son père païen en adoptant le christianisme. En exergue de la pièce, on trouve une lettre de remerciements de l'évêque de Chartres, Monseigneur Harscouët, datée du 12 mai 1946 : « Vous indiquez ainsi aux auditeurs comme aux lecteurs de quel côté se trouvent l'art, la civilisation et la vertu ». En effet, trois des tableaux présentent chacun une opposition entre deux groupes, dont un est du côté de l'Église, de la France, de la Résistance, et l'autre contre. L'évêque ajoute : « Votre œuvre sera comme un nouvel appel à recourir avec foi à Notre-Dame "réconciliatrice" ». Le contexte historique et la bipartition présentée dans cette pièce conduisent à penser que le thème de la réconciliation est celle du pays, qui aurait été comme divisé par l'Occupation, entre résistants, et vichystes. On serait même tenté de penser qu'il s'agit d'une réconciliation de l'Église, déconsidérée par son soutien à Vichy, avec la République française, mais ce n'est pas du tout le point de vue développé dans la pièce, où l'Église se dresse aux côtés des Résistants. En parallèle, il pourrait également s'agir d'une entreprise

rédemptrice de Marie-Thérèse Eyquem, qui certes n'a pas collaboré, mais n'a pas non plus résisté, et a appartenu à l'État de Vichy, ce qu'on a pu lui reprocher après la Libération.

Les tableaux mettent chacun en scène deux camps, qui traversent l'histoire de l'Église et celle de la cathédrale. Le premier tableau se situe dans l'Antiquité et oppose un groupe de Gaulois païens à un autre qui vient de découvrir le christianisme et veut le faire partager à ses confrères : « Reniez Teutatès [...]. Dansez pour le Dieu de paix et d'amour ». Le second tableau présente un groupe de Romains qui ont envahi la Gaule, et veulent exterminer les Gaulois chrétiens. Mais parmi les chrétiens, le commandant romain retrouve sa fille, Modeste, qui est tuée comme les autres, mais après avoir fait promettre à son père qu'il adoptera le christianisme. Lorsque les chrétiens sont massacrés, ils chantent, comme Raoul Batany avant son exécution. Il y a donc un parallèle évident entre les chrétiens et les résistants d'une part ; les païens et les nazis d'autre part. Le troisième tableau confirme ce parallèle. Il se situe au Moyen-Âge. On y voit la construction de la cathédrale à la demande de Philippe-Auguste, en offrande à la vierge pour battre les « Allemands » : « Si les Français sont vaincus, la France sera germanique, c'est-à-dire barbare, esclave et sans nuance ». Les Allemands sont donc assimilés aux païens nazis, et les Français aux chrétiens et aux résistants. On voit dans cet ouvrage la force de la conviction chrétienne de Marie-Thérèse Eyquem, très mêlée au patriotisme, qui ne se limite pas à la défense du sport féminin catholique et l'encourage au prosélytisme.

Avec sa deuxième pièce, *Marie-Louise d'Orléans*, elle obtient le second grand prix d'art dramatique du casino d'Enghien. Elle est donc dans un milieu théâtral et musical : en 1962, année présumée de la fondation du MDF, Marie-Thérèse Eyquem traduit les paroles d'un disque de twist, style musical alors en pleine ascension en France, tout juste arrivé des États-Unis¹. La traduction des paroles des chansons de twist fait partie intégrante de la stratégie commerciale : les chanteurs de twist français

(1) Marie-Thérèse Eyquem, *Notre-Dame de Chartres* : mémoire en cinq tableaux, Spes, 1946, 45 p. Préface Mgr Raoul Harscouët.

(1) BNF FOL-VM16-17227, Promesses : twist. Forget it. John Gary, traduction Marie-Thérèse Eyquem, Editions Pigalle, 1962.

chantent essentiellement des reprises. Le twist s'adresse aux jeunes de 20 à 30 ans, mais il est fréquent que ses diffuseurs ou agents soient plus âgés, comme Marie-Thérèse Eyquem, qui a alors 49 ans.

Dans l'hypothèse de l'appartenance de Marie-Thérèse Eyquem à un milieu culturel parisien, il faut signaler son amitié avec Silvia Monfort (1923-1991). Comédienne française célèbre, Silvia Monfort fait ses premiers pas dans le cinéma pour se consacrer entièrement au théâtre à partir de 1963. Elle se fait connaître dans les années 1950 où elle enchaîne les succès. Elle rencontre Jean Vilar, participe à la grande aventure du Théâtre national populaire et aux premiers festivals d'Avignon. En 1972, Jacques Duhamel, ministre des Affaires culturelles, lui propose l'animation d'un théâtre. C'est ainsi que, devenue directrice de théâtre en 1972, elle ouvre « le Carré Thorigny », qui devient plus tard le « Carré Silvia Monfort ». Elle y crée une véritable entreprise culturelle, toujours à la recherche de spectacles neufs et variés où se succèdent comédiens, danseurs, musiciens, poètes et magiciens. Il est difficile de définir le contexte dans lequel les deux femmes se sont rencontrées : lors de l'hommage funèbre du PS à Marie-Thérèse Eyquem, François Mitterrand évoque les discussions en cours entre les deux femmes afin d'adapter l'essai dramatique aujourd'hui introuvable *Simone Weil ou la folie* au théâtre de Silvia Monfort. Marie-Thérèse Eyquem n'a sans doute pas connu Simone Weil (1909-1943), normalienne et philosophe, élève d'Alain, catholique, très engagée pour la défense de la classe ouvrière ; mais elle l'a lue et la considère comme un maître à penser. Les ouvrages de la philosophe l'auraient « influencée dans son désir d'utiliser toutes ses énergies au service de ceux que la nation traite de la façon la moins équitable : les travailleurs, les jeunes, les femmes¹ ». Il est vrai que les deux femmes ont des points communs, comme leur catholicisme à tendance mystique, l'importance qu'elles attachent à leur expérience au sein du milieu ouvrier, et aussi le sport, puisque Simone Weil, malade,

doit pratiquer une activité sportive autour de 1930. Elle s'inscrit alors à l'association sportive parisienne Femina sport, où milite Alice Milliat, notamment en rugby.

La question de connaissances dans le monde du spectacle a été posée à Yvette Roudy, qui a bien connu Marie-Thérèse Eyquem dans les années 1960-1970. Yvette Roudy ne se souvient pas d'où Marie-Thérèse Eyquem connaissait Silvia Montfort, mais évoque un éventuel réseau culturel et homosexuel :

Elle connaissait beaucoup de monde, dans tous les milieux. Je ne sais pas d'où ça venait. Le côté lesbien devait être développé. Je crois que dans ce milieu-là elle était très connue. [...] Marie-Thérèse Eyquem avait des amis dans le monde du théâtre et du cinéma je crois. Mais je ne les ai jamais rencontrés, ce n'était pas mon milieu.

Stelio Farandjis, né en 1937, proche ami de Marie-Thérèse Eyquem, qui l'a connu dans le cadre de la CIR, se souvient de l'amitié de Marie-Thérèse Eyquem pour Silvia Montfort :

Aviez-vous connaissance des activités culturelles de Marie-Thérèse Eyquem ?

– Elle s'occupait beaucoup de commenter l'œuvre de Pierre de Coubertin, elle faisait des réunions publiques, des débats, etc. Elle aimait beaucoup le grec ancien aussi, c'était une de ses coquetteries. Elle était très liée à Silvia Montfort, elle en parlait souvent.

Yvette Roudy a évoqué des connaissances dans le milieu du théâtre et du cinéma, autour, peut-être, d'un réseau homosexuel.

– D'autres parlent d'un réseau juif... enfin, la judaïté de Marie-Thérèse Eyquem, ça remonte à Montaigne ! Peut-être... je vous avoue que c'est un aspect que je ne connais pas. Elle avait un type assez masculin, elle fumait le cigare, un peu à la George Sand ».

Les deux amis de Marie-Thérèse Eyquem la décrivent en faisant référence à des modèles historiques d'homosexuelles du milieu artistique : pour Stelio Farandjis, Marie-Thérèse Eyquem est une sorte de George Sand, et pour Yvette Roudy, elle ressemble aux garçonnnes de l'entre-deux-guerres :

(1) Archives de la Teste-de-Buch, *op. cit.*, Profession de foi des élections législatives de 1968.

Elle fumait la pipe, elle fumait le cigare, elle était très libérée. C'était l'une de ces femmes libérées d'une certaine époque. Elle s'habillait masculinement, elle avait la coupe de cheveux masculine. Elle était presque un peu comme les garçonnes des années 1920. Il y avait un peu de ça. Elle avait des yeux très clairs.

Elle avait fait la couverture de *La Femme du XXe siècle*, je l'avais fait dessiner.

Il semble donc que Marie-Thérèse Eyquem se trouve connectée à un milieu culturel parisien. Son évolution vers le féminisme et l'union de la gauche dans les années 1960 mène à s'interroger sur son rapport à la Franc-maçonnerie, très présente dans ces milieux. Mais Yvette Roudy semble se souvenir d'une inimitié entre son amie et la Franc-maçonnerie :

Marie-Thérèse Eyquem et Colette Audry n'ont pas du tout aimé quand je suis entrée en maçonnerie. [...] Pour Colette Audry, c'était des bourgeoises. Marie-Thérèse Eyquem, je crois que c'était plus compliqué, je ne sais pas. Il y avait peut-être quelque chose entre Marie-Thérèse Eyquem et la Franc-maçonnerie, je ne sais pas. [...] Je me souviens, un jour, j'avais évoqué Marie-Thérèse Eyquem, et j'avais trouvé une opposition véhémente, une personne très véhémente, dans une hostilité très dure envers Marie-Thérèse Eyquem. Je n'ai jamais su pourquoi.

Stélio Farandjis confirme:

Il y avait une froideur, une distance. Elle était allée un jour dans une réunion, et elle n'a pas pris la cérémonie au sérieux. Quand elle a entendu dire : "Tu seras maçonne, ma sœur"... elle me répétait ça souvent, ça la faisait rire. Il y avait donc une certaine distance critique. Ce qui ne l'empêchait pas d'être très liée avec des francs-maçons tels que Charles Hernu, ou d'autres...

Marie-Thérèse Eyquem a pu se constituer un réseau dans le milieu de la culture grâce à ses écrits, ou peut-être aussi grâce au milieu sportif et à sa connaissance des champions et championnes, parfois liés avec des personnalités du milieu artistique et de la société mondaine. Pierre Rostini évoque, pour sa part, une collaboration à une collection spécialisée dans le sport aux éditions Calmann-Lévy, qui éditent son ouvrage sur Pierre de Coubertin en 1966. Pour écrire sa synthèse sur le sport féminin, Marie-Thérèse Eyquem a rencontré de nombreuses personnalités du monde

sportif, et au-delà : la conclusion de l'ouvrage s'appuie sur une discussion entre Marie-Thérèse Eyquem et Arletty (1898-1992). Au moment de la parution de l'ouvrage (1945), l'actrice est alors célèbre, bien que discréditée par une liaison avec un officier allemand pendant la Seconde Guerre mondiale. Marie-Thérèse Eyquem la fait témoigner au nom de la majorité des femmes : Arletty apparaît intéressée par le sport féminin mais n'ayant jamais franchi le pas.

– J'aime le sport, dit Arletty, dont les yeux bruns s'animent ; le 100 mètres, cette aristocratique distance ; la natation, qui noie les gestes souples de la femme dans les contours sinueux de l'eau ; le ski surtout ! Oh ! ces descentes...

– Vous avez fait tout cela ? m'écriai-je avec admiration. Arletty rit de son rire un peu moqueur.

– Rien de tout cela. J'en ai eu envie seulement.

Marie-Thérèse Eyquem rencontre également Jeanne Lanvin (1867-1946), fondatrice de la maison Lanvin, en allant enquêter sur un club de sport que la directrice a fondé pour ses cousinettes. À cette occasion, elle fait l'éloge de la ligne et de la santé de la créatrice, qui pratique la culture physique. Marie-Thérèse Eyquem cite encore deux chanteuses de music-hall sportives, la peintre Marie Laurencin, qui pratique la danse et Marguerite Jamois, directrice du Théâtre Montparnasse. Cette dernière affirme que « toute femme devrait faire sa culture physique comme elle se lave, tous les jours. La comédienne, plus que tout autre, qui doit apprendre à manier son corps avec science et grâce ». Enfin, et surtout, Marie-Thérèse Eyquem connaît Irène Popard, non en tant qu'amie, mais comme une collègue qu'elle admire. Les deux femmes se sont rencontrées sous Vichy, en 1940, lorsque Marie-Thérèse Eyquem est directrice des sports féminins, et souhaite s'inspirer de la méthode d'Irène Popard qui, bien que très critiquée, a acquis une renommée internationale. Elle décrit Irène Popard comme une « figure saisissante », qui la « hante », d'autant qu'elle a « joué un rôle important » : « Il me serait difficile de dire si je l'aimais ou non. Incontestablement, je l'admirais, et subissais, non sans agacement parfois, son emprise ».



1963 : Marie-Thérèse Eyquem reçoit la Légion d'Honneur des mains de Maurice Herzog. Reproduction d'une photographie déposée par la famille de Marie-Thérèse Eyquem aux archives municipales de la Teste-de-Buch.

Chapitre 4

Sportive, catholique, féministe et homosexuelle : une femme qui dérange ?

Sportives et féministes

Comment Marie-Thérèse Eyquem est-elle passée du militantisme catholique dans le sport féminin au militantisme féministe et socialiste ? Il semble que son engagement féministe ait précédé son engagement politique : Marie-Thérèse Eyquem préside le MDF à partir de 1962 et adhère à la CIR à sa création, en 1964. Il s'agit donc de connaître sa transition vers le féminisme.

Les liens entre féminisme et activités physiques féminines sont peu étudiés en France, et les sportives féministes sont rares. Pourtant, les activités physiques libèrent les femmes. Au début du XX^e siècle, le rapport au corps des femmes est très différent de celui des hommes, car il est influencé par le statut de mère et de gardienne du foyer : elles doivent respecter des impératifs de pudeur et de morale plus forts que les hommes. Elles grandissent dans l'ignorance de leur propre corps, alors que la pratique sportive demande une certaine connaissance de soi... L'aliénation des femmes est autant corporelle qu'intellectuelle ; l'activité physique peut donc avoir des conséquences en termes d'émancipation, au même titre que l'accès au savoir, à des diplômes reconnus et à des emplois

valorisés¹. Parmi les effets émancipateurs les plus évidents, on peut citer tout d'abord la modification du costume, préalable indispensable à la pratique d'une activité physique : le sport est considéré comme la cause de la chute du corset et du remplacement de la jupe par le pantalon. Cette facilité de mouvement est en lien direct avec une plus grande liberté de déplacement, encouragée par les sports d'extérieur. Le sport, en particulier la natation, mène à une certaine érosion de la pudeur au fil du XX^e siècle. Le costume se modifie sous l'effet du tourisme balnéaire et de la natation². Le rôle du maillot, qui se réduit peu à peu, est fondamental. Le recul de la pudeur, le succès des stations balnéaires, et la présence de touristes américaines, coutumières du fait, participent à l'émergence de la pratique du flirt³.

L'activité physique permet aux jeunes filles d'avoir une meilleure connaissance de leur corps, ce qui ne va pas de soi. Au XIX^e siècle et au début du XX^e, on a peu de contact physique, tactile ou visuel avec soi-même. Simone de Beauvoir (1908-1986) décrit dans ses mémoires la pudibonderie ambiante, caractéristique d'un certain milieu social, bourgeois et parisien : « On m'avait appris à ne pas regarder mon corps, à changer de linge sans me découvrir⁴ ». À la suite d'une scoliose, on lui prescrit des cours de gymnastique suédoise. Elle découvre alors des sensations nouvelles qu'elle ne comprend que des années plus tard :

En attendant [mon professeur de gymnastique], un après-midi, je m'exerçais à grimper à la barre fixe ; arrivée en haut, j'éprouvai une bizarre démangeaison entre les cuisses ; c'était agréable et décevant ; je

recommençai ; le phénomène se répéta. « C'est drôle » dis-je à maman ; et je lui décrivis ce que j'avais ressenti. D'un air indifférent, elle parla d'autre chose, et je pensai avoir tenu un de ces propos oiseux qui n'appellent pas de réponse.

Tout au long du même ouvrage, elle souligne le contraste entre ses amies pratiquant la danse, la gymnastique, l'équitation, le tennis ou encore le cricket et les autres, dont elle fait partie. Les premières fascinent par leur tenue et leur aisance, tandis qu'elle se voit qualifiée de « petit singe » lors d'un cours de gymnastique collectif. Pour Simone de Beauvoir comme pour toutes les autres jeunes filles, la pratique d'une activité induit donc une sorte de libération symbolique, physique et morale.

On a vu le lien entre le sport féminin et l'émancipation féminine, et la difficulté pour les femmes d'intégrer le milieu sportif. Il serait donc logique que les féministes s'emparent du sujet, ou que les sportives soient féministes. Pourtant, c'est assez rare. Certains nient même tout lien entre les deux phénomènes. Ainsi, Catherine Louveau insiste surtout sur le fait que les féministes ne sont pas sportives, et que les sportives ne sont pas féministes : « Il y a peu de féministes militantes parmi les sportives ; de même n'y a-t-il guère d'allégations au sport dans les actions et mouvements féministes¹ ». Les revendications féministes sur le thème du corps sont limitées à la sexualité et à la procréation, par celles-là même qui refusent d'être réduite à leur utérus. Pour la sociologue, les raisons sont à chercher dans la peur d'un terrain sur lequel l'égalité homme/femme ne serait pas possible. Mais alors, comment expliquer que les féministes anglo-saxonnes se soient, elles, emparées du sujet sans complexe ? Par ailleurs, il semble que nombre de féministes ne considèrent pas que les femmes soient physiquement inférieures aux hommes. On trouve toutes sortes d'explications à l'infériorité des résultats sportifs, comme l'éducation, le poids de l'histoire, ou même le sport lui-même, discipline masculine, qui met en avant les qualités physiques du corps masculin, comme la puissance musculaire. Le corps féminin ne serait pas inférieur mais différent : il aurait d'autres

(1) Annick Davaisse et Catherine Louveau, *op. cit.*, p. 127.

(1) Muriel Berjat, Bruno Dumons et Gilles Pollet, *op. cit.* « C'est ainsi que le sport a incarné pour certaines femmes de la bourgeoisie un moyen de revendiquer et d'affirmer leur émancipation, tandis que d'autres choisissaient les diplômes universitaires ou le féminisme... », p. 194.

(2) Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello (dir.), *op. cit.*

(3) Voir Louise Bruit Zaidman (dir.), *Le Corps des jeunes filles de l'Antiquité à nos jours*, Perrin, 2001, 328 p. ; Fabienne Casta-Rosaz, *Histoire du flirt. Les jeux de l'innocence et de la perversité, 1870-1968*, Grasset, 2000, 347 p.

(4) Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Gallimard, coll. « Folio », 1958, p. 81. Citations suivantes p. 56 et 85.

qualités telles que la souplesse ou la résistance, que l'on ne perçoit pas un chronomètre à la main mais plutôt en comparant la durée des carrières des sportifs et sportives. De même, selon Pierre Arnaud, « si les revendications féministes couvrent un champ extrêmement vaste et diversifié, elles occultent totalement le sport¹ ».

Christine Bard aborde le sujet dans une étude sur le rapport entre féminisme et lesbianisme². Elle montre que, dans l'entre-deux-guerres, les féministes, très modérées, rejettent le modèle des garçonnnes, lesbiennes et sportives, et refusent d'être elles-mêmes confondues avec ces deux catégories sulfureuses³. Il y aurait donc, dans certains milieux féministes, rejet des sportives dû à une assimilation entre lesbiennes, femmes masculines, sportives et femmes scandaleuses. La théorie de Christine Bard expliquerait pourquoi les féministes se sont si peu penchées sur le sport féminin. Cette hypothèse permettrait en outre d'éclairer le décalage entre l'acceptation de la question sportive par les Anglo-saxonnes, plus radicales et donc peut-être plus ouvertes à la question de l'homosexualité. Christine Bard signale d'ailleurs dans cet article que le rejet des radicales et des lesbiennes est plutôt une spécificité française. Cependant l'argument de l'assimilation des radicales aux lesbiennes et des lesbiennes aux sportives ne paraît pas suffisant. Les théories de Catherine Louveau et Christine Bard comprennent certainement chacune une part de vérité. On retiendra cependant avant tout le statut d'intellectuelles des féministes, qui les éloigne de toute pratique physique. Certaines revendications ont pu aussi jouer : il faut alors distinguer les « deux vagues » féministes. Au cours du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, les féministes cherchent à s'imposer en tant qu'individus pensants, afin d'accéder aux savoirs. Il leur faut réfuter la définition de la femme comme simple corps : elles évitent donc le thème

du corps. Pour les féministes des années 1960-1970, le corps n'est plus tabou, puisque l'on revendique sa réappropriation, mais l'activité physique reste un sujet extrêmement marginal. Alors, leur statut d'intellectuelles semble être la principale cause de leur absence de pratique physique.

Malgré la tendance des féministes au rejet de la cause des sportives, un certain nombre de points lient ces deux catégories de femmes. Une étude menée au XIX^e siècle montre que les femmes ont conscience de la libération que leur apporte la pratique de la bicyclette¹. Elles reconnaissent la « révolution dans le costume » comme un important épisode de la « revendication féministe² ». Une femme médecin y voit une « façon d'affirmer [leur] droit à l'action et à la liberté³ ». Maria Pognon, journaliste à La Fronde, porte un toast à « la bicyclette égalitaire et niveleuse⁴ », lors d'un congrès féministe en 1896. Depuis les premières années du sport féminin, les pratiquantes ont conscience des progrès apportés par la bicyclette et les lient aux revendications féministes ; en même temps, les féministes reconnaissent les vertus émancipatrices des pratiques sportives. Les associations peuvent être prétextes à un certain militantisme social et culturel, comme L'Ondine, société de natation féminine créée en 1906 et dont la devise est « Émancipation féminine⁵ ». *L'Encyclopédie internationale des femmes et du sport*, qui comprend un article « Féminisme », considère qu'il existe un véritable féminisme sportif à partir des années 1970, mais que l'on peut également considérer comme féministes les efforts des femmes des classes moyennes occidentales pour accéder à la pratique sportive, comme en France dans l'entre-deux-guerres⁶. À cette époque, le

(1) Eugène Weber, « La petite reine », in Pierre Arnaud et Jean Camy (dir.), *La Naissance du mouvement sportif associatif en France. Sociabilités et formes de pratiques sportives*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1986, 422 p., p. 11-25.

(2) C. Loris, *La Femme à bicyclette. Ce qu'elles en pensent*, May et Motteroz, 1896, 40 p.

(3) *Ibid*, p. 38.

(4) George Montorgueil, *La Parisienne peinte par elle-même*, L. Conquet, 1897, p. 185.

(5) Pierre Arnaud et Jean Camy (dir.), *op. cit.*, ADR 4M607.

(6) Jessica Edwards et Jennifer Hargreaves, « Feminism » in Karen Christensen, Allen Guttmann, Gertrud Pfister (dir.), *International encyclopedia of women and sports*, Volume 1, New York, Macmillan Reference USA, 2001, 489 p., p. 395-402.

sport féminin se développe « sous une pression des pratiquantes qui semble avoir été en son temps particulièrement vive¹ ». Acquérir ce droit a nécessité une lutte des femmes, leur union pour ce même objectif : ne pourrait-on pas y voir ici un signe du féminisme des sportives du début du siècle ? De manière générale, il semble que les fédérations qui s'en réclament, ou du moins agissent en tant que telles, se situent soit dans l'entre-deux-guerres, à l'exemple d'Alice Milliat, soit dans les années 1960. Or la carrière de Marie-Thérèse Eyquem dans le milieu du sport commence dans les années 1930, et son engagement féministe débute dans les années 1960. Il n'est donc pas étonnant que son discours comporte peu de références féministes avant cette date.

Les femmes peuvent choisir différentes méthodes dans la lutte pour le sport féminin, méthodes correspondant à différentes formes de féminisme. Devant le refus des hommes, les femmes ont trois solutions : désertir le sport en montrant leur désaccord, ce qui peut aussi être interprété comme une acceptation de leur exclusion ; lutter pour une intégration totale ; et enfin rechercher des cultures physiques alternatives². Ces diverses réactions sont liées à des conceptions différentes des relations entre hommes et femmes et du féminisme. Les féministes libérales, partisans de l'égalité, cherchent à s'intégrer totalement. Au contraire, les radicales et les conservatrices, qui défendent la différence, préfèrent s'exclure. Elles peuvent accepter le *statu quo* ou rechercher des solutions alternatives hors du système sportif. Ces dernières tentent de créer leurs propres institutions avec de nouvelles valeurs, qu'elles considèrent comme plus féminines. C'est le cas de Marie-Thérèse Eyquem et Alice Milliat. Nous ne parlerons certainement pas d'elles comme des radicales, mais, au regard du contexte français, elles apparaissent comme des pionnières. C'est également le cas aux États-Unis, où les femmes développent des activités alternatives, qui rejettent la compétition, et pensent devoir concevoir leur propre éducation physique.

(1) Annick DAVISSE et Catherine LOUVEAU, *op. cit.*, p. 69.

(2) Gertrud PFISTER, « Her story in sport : Toward the emancipation of women », in Pierre ARNAUD et Thierry TERRET (dir.), *op. cit.*, p. 213-228.

On reconnaît là le modèle de Marie-Thérèse Eyquem. L'objectif est d'améliorer la santé des étudiantes selon leurs besoins individuels.

L'existence de pratiques sportives spécifiques aux femmes interroge les féministes radicales. On peut les lire comme le développement d'une contre-culture, qui met fin aux différentes formes d'exclusion et de ségrégation. Ce point de vue se justifie lorsqu'une pratique spécifique est définie, créée et voulue par les femmes, dans des fédérations indépendantes. C'est le cas des Françaises dans l'entre-deux-guerres, et c'est ce que cherche à construire Marie-Thérèse Eyquem. Mais même dans ces situations, on peut toujours penser que cette différenciation voulue est le fruit de l'assimilation par les femmes du genre féminin imposé par la société, de leur aliénation ; c'est ce que pensent les féministes radicales à propos des modérées, qui prônent la différence. On voit d'ailleurs comme dans son projet d'élaborer des activités féminines spécifiques, pensées et dirigées par des femmes, pour des femmes, Marie-Thérèse Eyquem reprend des thèmes de l'éternel féminin.

Rares sont les féministes qui s'intéressent aux activités physiques. En France, on compte quelques exceptions au XIX^e et au début du XX^e siècle¹. Parmi elles, Jane Misme, fondatrice de l'hebdomadaire *La Française* et féministe modérée, s'est engagée dans la lutte pour le port du pantalon et a écrit sur l'éducation physique des jeunes filles². Quelques féministes radicales se sont aussi emparées du thème. Marie-Rose Astié de Valsayre, dite Astié, secrétaire de la Ligue de l'affranchissement des femmes, est connue pour pratiquer différents sports, comme l'escrime et l'équitation. Elle est l'initiatrice d'une pétition pour le libre port de la culotte, et s'habille elle-même en homme. Caroline Kaufmann, proche de Madeleine Pelletier et d'Hubertine Auclert, fonde en 1902 une Ligue féminine de culture physique pour initier ses camarades à la gymnastique

(1) Laurence KLEJMAN et Florence ROCHEFORT, *L'Égalité en marche : le féminisme sous la Troisième république*, Presses de la Fondation nationale de sciences politiques, coll. « Des femmes », 1989, 347 p.

(2) Jane Misme, « L'éducation physique de la femme en France », *La Revue*, 15 décembre 1913.

suédoise dont elle est une adepte. Les mouvements féministes des années 1960-1970 considèrent que la revendication de liberté du corps « s'accompagne en général d'une volonté de promouvoir la pratique d'un sport¹ », mais cette préoccupation n'est ni théorisée, ni développée.

En fin de compte, les féministes intéressées par le sport féminin existent, mais elles semblent tout de même moins nombreuses que les sportives féministes. Le cas de Marie-Thérèse Eyquem est le plus fréquent : sportive et organisatrice du sport féminin, militant pour le droit des femmes à pratiquer une activité physique, elle va élargir ses revendications et diriger un mouvement féministe en 1962. On peut avancer l'hypothèse que les sportives, confrontées au sexisme du milieu sportif, viennent plus facilement au féminisme ; alors que les féministes ne rencontrent rien dans leur parcours qui les mènerait au sport, bien au contraire, puisque leur statut d'intellectuelles les en éloigne.

La rupture et l'engagement

Jean-Marie Jouaret, ancien secrétaire général et auteur d'une histoire de la FSCF, émet l'hypothèse que Marie-Thérèse Eyquem en aurait été radiée en 1956 du fait d'un mode de vie jugé « scandaleux » par le nouveau directeur de la fédération, suite à un raidissement doctrinal². En effet, Marie-Thérèse Eyquem vit avec une femme et elle est l'auteur, sous un pseudonyme, d'un roman sur une histoire d'amour entre deux femmes. Marie-Thérèse Eyquem ne revendique pas son homosexualité, mais la vit librement, sans secret. Le roman sous pseudonyme est évoqué dans une étude canadienne. En effet, Marie-Thérèse Eyquem est de 1961 à 1965 présidente de la Fédération internationale de sport et d'éducation physique féminine (FIEPSF ou FISF), appelée Outre-Atlantique International Association of Physical Education and Sport for Girls and Women, ou IAPESGW. Son parcours a été évoqué lors du 15^e congrès de

l'IAPESGW, qui s'est déroulé entre le 10 et le 13 août 2005 à l'université d'Alberta Edmonton, au Canada, sur le thème *Learning and Leadership : Women's Influence in Policy, Research and Practice* (« Éducation et direction : l'influence des femmes dans les politiques, les recherches et les pratiques¹ »). Un article sur Marie-Thérèse Eyquem apparaît dans la partie *Celebrating Women's Leadership*, que l'on pourrait traduire par : « En hommage à nos dirigeantes ». L'intervention concernant Marie-Thérèse Eyquem a pour auteure Patricia Prestwich, de l'université d'Alberta Edmonton, et s'intitule « Marie-Thérèse Eyquem : une militante exemplaire ». Dans l'extrait mis en ligne, qui compte 300 mots, l'IAPESGW prend la peine de mentionner la parution de l'ouvrage mettant en scène l'amour de deux femmes, alors qu'il semble qu'aucune parution n'en fasse état en France. Ce traitement différencié de l'homosexualité entre France et Amérique du Nord est typique : il est lié à l'avancée des *gender's* et des *queer's studies*, études sur le genre et l'homosexualité en Amérique du Nord.

La radiation de Marie-Thérèse Eyquem d'une organisation à laquelle elle a dédié 25 années de sa vie est peut-être à l'origine de son engagement féministe. On peut aussi penser, de manière plus générale, à l'hostilité du milieu sportif envers les femmes. Ainsi, dans un article rédigé en 1966 pour le MDF, Marie-Thérèse Eyquem se souvient d'une expérience qui lui a fait prendre conscience que les femmes ne sont pas considérées comme des êtres humains à part entière :

Il apparaît toujours étrange de voir des femmes illustrer ce qui caractérise les êtres humains en général, et non ce qui est spécifiquement féminin. Ayant eu un jour à réaliser un film sur les relations entre l'espace et le mouvement, et à montrer comment le geste aide à la connaissance du monde extérieur et de soi-même, je choisis pour cette illustration d'une vérité humaine, des filles gymnastes, sportives et danseuses. Ce parti pris faillit nuire à la démonstration. Si un danseur avait exécuté des tours, des sauts, des équilibres, on eût vu des cercles, des projections, on eût décelé des points morts. Mais il

(1) Anne-Marie Képelli, « Scènes féministes », in Geneviève Fraisse et Michelle Perrot (dir.), *op. cit.*, p. 511.

(2) Jean-Marie Jouaret, *Petite histoire partielle et partielle de la Fédération Sportive et culturelle de France, 1948-1998*, 2 volumes, Éditions de la FSCF, 2006, 1200 p.

(1) Site de l'IAPESGW, www.iapesgw.org/Congress%20Abstracts.doc, consulté le 15 avril 2008.

s'agissait d'une danseuse, et on ne pouvait pas la dissocier du mouvement qu'elle exécutait. C'est que la femme n'est pas encore considérée « en soi »¹.

On peut rapprocher cette théorie de l'exemple la FSFSF d'Alice Milliat dans l'entre-deux-guerres². En effet, les athlètes de cette fédération seraient devenues des militantes féministes face aux réactions hostiles des hommes au sport féminin : leur féminisme n'était pas à l'origine de leurs actions. Prenant conscience de la proximité de leurs luttes avec celles des féministes, les athlètes militent pour l'égalité dans le milieu sportif, et aussi au-delà : elles revendiquent l'émancipation féminine, pour une meilleure complémentarité entre hommes et femmes.

Alice Milliat, présidente de la FSFSF et de la Fédération sportive féminine internationale est une grande figure de cette lutte. Certains historiens parlent d'elles comme d'une féministe³, les autres mettent en avant les arguments conservateurs qu'elle donne à la pratique du sport féminin : former de bonnes mères et de bonnes épouses. Pour elle, comme pour Marie-Thérèse Eyquem, le décalage entre actes et paroles renforce l'hypothèse de l'utilisation d'un double discours : on peut penser qu'elles ont conscience d'ébranler l'image traditionnelle de la femme et utilisent des arguments conservateurs comme prétextes pour ménager les contemporains, éviter les scandales et camoufler la portée novatrice de leurs réalisations. À partir des magazines féminins de l'entre-deux-guerres, des historiens du sport ont analysé le fonctionnement de ce double discours : on salue les nouvelles « conquêtes féminines⁴ » comme le polo ou le bobsleigh, mais on insiste sur la féminité et le caractère hors-norme des sportives bénéficiant de qualités habituellement attribuées aux hommes. Cependant cette hypothèse est moins plausible pour Marie-Thérèse

Eyquem, qui associe de manière complexe jusqu'à la fin de sa vie des idées conservatrices, féministes et socialistes. Les parcours des deux femmes comportent d'ailleurs des similitudes. Après une expérience sportive assez limitée, toutes deux se sont consacrées à l'organisation du sport féminin. Bénéficiant d'une formation intellectuelle à une époque où cela n'allait pas de soi pour une jeune femme, ce sont également des femmes d'action, à l'activité débordante. Leur situation familiale les rapproche : ni l'une ni l'autre n'ont d'enfants, Alice Milliat étant veuve dès l'âge de 24 ans.

Il existe également un exemple, plus tragique, d'une française radiée d'une fédération du sport à cause de son homosexualité : Violette Morris. Celle-ci ne devient pas pour autant féministe, puisqu'elle ne choisit pas les voies de l'engagement, de la lutte militante mais celle de la vengeance, contre son pays¹. La sportive, championne dans diverses activités, comme le football ou l'athlétisme, s'habille fréquemment en homme et affiche sa bisexualité. Son attitude lui vaut d'être radiée de la FSFSF en 1927. Elle proteste et tente de faire annuler sa radiation par une décision de justice. Entre temps, en 1929, elle subit une ablation du sein afin, dit-elle, de conduire plus facilement, car elle est également pilote automobile, et fait à nouveau scandale. Le procès a lieu en 1930 et le jugement confirme son expulsion, mettant en avant l'influence néfaste de son comportement sur la jeunesse. Christine Bard souligne ailleurs que les avocates de la FSFSF sont des féministes². Invitée dans la tribune officielle d'Adolf Hitler aux Jeux olympiques d'été de 1936, elle devient espionne pour l'Allemagne, et pendant la guerre s'engage au sein de la Gestapo.

On trouve un autre exemple proche de celui de Marie-Thérèse Eyquem Outre-atlantique, où le féminisme est plus étendu et où ses liens avec le

(1) Marie-Thérèse Eyquem, « Pour la promotion de la femme », *La Femme du XX^e siècle*, n° 6, septembre-octobre 1966, p. 13-14.

(2) Nathalie Rosol, « "Le Sport vers le féminisme". L'engagement du milieu athlétique féminin français au temps de la FSFSF, 1917-1936 », STAPS, Bruxelles, De Boeck, 2004-4, n° 66, p. 63-77.

(3) André Drevon, *op. cit.*

(4) Bruno Dumons, Gilles Pollet, Muriel Berjat, *op. cit.*

(1) Raymond Ruffin, *Violette Morris : la hyène de la Gestapo*, Éditions Le Cherche midi, coll. « Documents », 2004, 267 p. Christian Gury, *L'Honneur ratatiné d'une athlète lesbienne en 1930*, Éditions Kimé, coll. « Le sens de l'histoire », 1999, 140 p.

(2) Christine Bard, « Le "DB58" aux Archives de la Préfecture de Police », *Clio*, n°10/1999, Femmes travesties : un « mauvais » genre, [En ligne], URL : <http://clio.revues.org/document258.html>, consulté le 29 avril 2007. Marie-Thérèse Eyquem prend le parti de la FSFSF, voir p. 65.

sport sont plus développés. Billie Jean King, championne de tennis née en 1943, remporte au cours de sa carrière vingt titres à Wimbledon (en simple, double et double mixte)¹. Son parcours se rapproche de celui de Marie-Thérèse Eyquem au sens où, confrontée aux fortes inégalités entre hommes et femmes dans le monde du sport, elle devient militante féministe. Son homosexualité, maintenue secrète, est révélée sans son accord et cet événement met un frein à sa carrière : cette mise à l'écart a aussi pu influencer sur son engagement. Alors que la professionnalisation du sport se met en place, les salaires entre sportifs et sportives sont très inégaux. Billie Jean King se bat pour transformer le tennis féminin, favorisant le passage d'une activité peu rémunérée à une véritable industrie. Elle lutte pour être reconnue comme une professionnelle et être payée en tant que telle. Elle mène campagne pour que les jeunes filles puissent obtenir des bourses sportives aux États-Unis au même titre que les jeunes hommes, et l'obtient, ainsi que l'égalité des salaires entre hommes et femmes à l'US Open. Cette dynamique aboutit, en 2007, à l'égalité des primes des tournois de Wimbledon et Roland Garros. Puis la sportive élargit ses revendications à l'ensemble de la condition féminine : militante au Women's lib, Billie Jean King soutient la lutte pour la légalisation de l'intervention volontaire de grossesse (IVG) et signe un manifeste déclarant qu'elle avait avorté. Enfin, en 1973, elle relève le défi d'un ancien champion de Wimbledon qui déclare que n'importe quel homme peut battre n'importe quelle femme, et remporte en trois sets ce match très médiatisé. Elle choisit finalement de revendiquer son homosexualité et de lutter également contre les discriminations envers les homosexuels.

Ces exemples tendent à montrer qu'il y a eu dans le milieu du sport féminin des parallèles entre lutte pour le sport féminin et féminisme et, par ailleurs, des exclusions dues à l'homosexualité des sportives qui, dans tous les cas, ne sont pas sans conséquences sur le parcours des concernées.

Une féministe en politique, 1956-1967

(1) *Billie Jean King, féministe des courts*. Documentaire diffusé sur la chaîne Planète. Film editor : Franck Burges. Executive producer : Tim KIRBI. Version française : Ciné K pour Planète. Traduction : Anne Girardeau. Produced and directed by Clare Beavan. Coproduction : BBC/Arts and Entertainment Network.



Marie-Thérèse Eyquem à la une du journal du MDF, Angers, CAF, © Yvette Roudy.

Chapitre 5 *L'engagement au Mouvement démocratique féminin*

Durant la guerre, les femmes accèdent à des responsabilités plus importantes. À la Libération, résistantes et intellectuelles permettent la naissance d'une solidarité féminine qui transcende les clivages politiques, mais ne dure pas. En effet, la Guerre froide offre un terrain peu propice au féminisme : les catholiques comme les communistes vantent alors les femmes au foyer et les familles nombreuses. Cependant, les femmes entreprennent de reconstruire des organisations féministes¹.

Travail des femmes et contraception

Dans les années 1950-1960 apparaît un renouveau féministe. *Le Deuxième sexe* est publié en 1949². En 1956, Évelyne Sullerot et Marie-Andrée Lagroua Weil-Hallé fondent le Planning familial, appelé alors « Maternité heureuse ». La plupart de ces nouvelles féministes optent pour des associations, lassées des partis ; ce n'est pas le cas de Marie-Thérèse Eyquem et des femmes du MDF qui, au contraire, cherchent à intéresser les femmes à la vie politique. Le MDF rassemble les femmes de la gauche non

(1) Sylvie Chaperon, *Les Années Beauvoir, 1945-1975*, Fayard, 2000, 425 p. Chapitre « Le MDF, ou la nouvelle gauche des femmes », p. 302-308.

(2) Simone de Beauvoir, *Le Deuxième sexe*, Gallimard, 1949, 408 p.

communiste, formant une sorte d'unité socialiste avant la lettre, puisque sa fondation date de 1962, et la FGDS de 1965. Comme l'a montré Sylvie Chaperon, il joue un rôle fondamental dans le renouvellement d'un mouvement féministe dans les années 1960, et pèse dans les actions en faveur des femmes dans les partis de la gauche. Dans le souvenir d'Yvette Roudy, le MDF appartient à la nébuleuse associative des années 1960¹. Selon Sylvie Chaperon, il les précède plutôt. Parmi les groupes nés de cet intérêt, seul le MDF connaît un « développement notable² ». Fait rare à l'époque, les femmes du MDF se disent ouvertement féministes : jusqu'aux années 1960, les organisations de femmes s'accordent avec les catholiques et les communistes et continuent à mettre l'accent sur la différence et la complémentarité des sexes, refusant de se revendiquer féministes. À l'automne 1966, dans la revue du mouvement, Marie-Thérèse Eyquem déclare à ce propos : « On est arrivé à rendre ridicule ce qui pourtant ne l'est jamais : c'est-à-dire le courage »³. Puis une nouvelle génération reprend cette étiquette, qui se généralise peu à peu au sein de la nouvelle gauche. Pour cette raison, le MDF peut être considéré comme un précurseur de la deuxième vague féministe, née autour de mai 1968.

La fondation du MDF divise les historiens ; il est vrai qu'à ce niveau, les sources sont lacunaires. Le mouvement est-il, ou non, fondé par Marie-Thérèse Eyquem ? Pour Sylvie Chaperon, qui s'appuie sur un témoignage d'Yvonne Dornès, il aurait été fondé en 1961 ou 1962, puis récupéré plus tard par Marie-Thérèse Eyquem à la suite d'une scission. À l'origine, le mouvement aurait réuni des femmes de toutes tendances autour de la présidente, Mme de Lipkowski. Il serait devenu un mouvement rassemblant différents partis de gauche après le départ de cette dernière et des adhérentes gaullistes, le MDF s'étant prononcé dans

sa majorité contre l'élection au suffrage universel du président de la République. La présidence aurait ensuite été proposée à Yvonne Dornès, qui l'aurait refusée pour proposer à la place Marie-Thérèse Eyquem. En 1968, Marie-Thérèse Eyquem décrit ainsi son engagement :

N'ayant jamais appartenu à aucun parti politique, souffrant de la division de la gauche, [je suis] entrée au MDF peu après sa fondation, car il constituait le premier essai de regroupement de la gauche démocratique (femmes radicales, socialistes, conventionnelles, PSU, nombreuses femmes sans parti)¹.

Elle ne revendique donc pas la fondation du mouvement, qu'on lui attribue souvent, car il est vrai que le MDF prend de l'ampleur principalement sous sa direction². Par contre, Janette Brutelle-Duba (SFIO), revendique le titre de fondatrice du MDF. Ce n'est qu'un épisode isolé de l'affrontement des deux militantes responsables de la question des femmes au sein de la FGDS, l'une issue de la SFIO, l'autre de la CIR³. Le mouvement compte environ 1 000 adhérentes et, cinq ans après sa création, revendique dix mille noms de sympathisantes. Son journal, *La Femme du XX^e siècle*, tire entre 3 000 et 7 000 exemplaires⁴. Ces chiffres ne suffisent pas à mesurer l'impact et le rayonnement du mouvement, très présent et dynamique, et qui dépasse le cercle restreint de ses adhérents. Pour Yvette Roudy, le MDF est un mouvement d'une implantation peu importante mais solide⁵, et qui a « en tant que laboratoire d'idées [...] un rôle prépondérant⁶ ». Elle loue son « dynamisme » et son « originalité ». Permettant une avancée théorique, le MDF avance également des « propositions concrètes⁷ » pour améliorer la vie des femmes.

- (1) Profession de foi des élections législatives de 1968, doc. cit.
- (2) Sophie Pépin, « Le Mouvement démocratique féminin : un mouvement de femmes avant le mouvement des femmes (1962-1971) », Mémoire de Master 2, sous la direction de Philippe Rygiel, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Centre d'histoire sociale du XX^e siècle, juin 2008.
- (3) Archives de la Ville de Paris, Registre V, 5, 1, cote 28 W 39, Législatives 1967, 8^e circ.
- (4) Sophie Pépin, « Le Mouvement démocratique féminin », *op. cit.*
- (5) Yvette Roudy, *La Femme en marge*, Flammarion, coll. « La rose au poing », 1975, préface de François Mitterrand, 240 p.
- (6) Yvette Roudy, *À cause d'elle*, *op. cit.*
- (7) Yvette Roudy, *La Femme en marge*, *op. cit.*

(1) Yvette Roudy, *À cause d'elles*, Albin Michel, 1985, p. 83. « Le MDF était l'un de ces nombreux clubs qui poussèrent comme des champignons dans les années 1960. »

(2) Sylvie Chaperon, *Les Années Beauvoir*, *op. cit.* Profession de foi des élections législatives de 1968, Archives de la Teste-de-Buch, dossier Marie-Thérèse Eyquem.

(3) *La Femme du XX^e siècle*, n^o6, septembre-octobre 1966, p. 31.

Marie-Thérèse Eyquem décrit ainsi les objectifs du mouvement : « son objet est d'informer les femmes civiquement et politiquement, de leur donner les moyens d'exercer une action locale, départementale et même internationale¹ » car la présidente revendique la participation du MDF à deux congrès internationaux. Le MDF a donc à l'origine une vocation politique, mais il dépasse très largement ce cadre pour aborder tous types de questions qui touchent à la vie des femmes. Les thèmes abordés sont, selon une profession de foi électorale de 1968 : « l'enseignement, l'emploi, la promotion, les loisirs, les équipements sociaux, les logements, les équipements sportifs et socio-éducatifs, tous les problèmes les concernant particulièrement elles et leurs enfants² ». Suite à sa légalisation par la loi Neuwirth en décembre 1967, la contraception, qui est, en temps normal, un thème central, ne figure pas dans la profession de foi. Ailleurs, elle précise que le mouvement est « destiné à regrouper les femmes de la gauche démocratique³ ». Le MDF possède une bibliothèque, qui témoigne de l'objectif pédagogique du mouvement. Il organise des stages de formation, des cours d'expression orale, qui obtiennent un « vif succès⁴ ». Le MDF lance ses propres études, en diffusant des feuilles de renseignements, et effectue des enquêtes sur la vie quotidienne s'intéressant par exemple au logement ou à l'équipement ménager. Pour diffuser les conclusions de leurs recherches, les femmes du MDF organisent des réunions, des soirées d'étude ou des conférences-débats sur les thèmes des femmes mais aussi sur des problèmes d'actualité comme les conflits du Moyen-Orient ou la régionalisation.

Les deux thèmes principaux sont le travail des femmes et la contraception. La question du travail mobilise autour du slogan « À travail égal, salaire égal ». Les femmes du MDF démontrent que les

qualités des femmes ne sont pas estimées à leur juste valeur, et dénoncent une formation professionnelle inadaptée. Ce thème mobilise particulièrement Évelyne Sullerot, sociologue, qui précise :

À ce moment-là, l'industrie, qui cherchait à exploiter les jeunes filles pauvres, avait découvert qu'elles avaient une supériorité, la dextérité, par exemple pour les pontages électroniques, et cette dextérité n'était pas du tout rémunérée. La démonstration qu'il fallait arriver à faire, c'était que dans certains domaines, les femmes étaient plus performantes que les hommes, mais qu'on ne rémunérait pas cette performance.

Le combat pour la légalisation de la contraception se fait en lien avec le Planning familial. Le MDF demande la suppression de la loi de 1920 interdisant la contraception et la « propagande anticonceptionnelle », ainsi que la légalisation de la pilule, des autres moyens de contraception et de l'avortement. Il informe sur la contraception et sur l'existence du Planning familial. Aux côtés de ces deux principaux sujets, le statut juridique des femmes prend aussi une certaine importance. Le MDF se prononce en faveur de la réforme du régime matrimonial, réclamant une complète indépendance de la femme mariée et l'égalité des époux quant à la gestion de leurs biens¹.

La première réunion publique du MDF a lieu le 4 juin 1963, sous la direction de Marie-Thérèse Eyquem, sur le thème du Planning familial. Évelyne Sullerot anime à partir du 7 février 1966 une série de conférences d'information sur le thème de son ouvrage de sociologie *Demain les femmes*², au nom du MDF et en présence de Colette Audry et Marie-Thérèse Eyquem. Pour la première, *La Femme du XX^e siècle*, dans son n°5 (avril 1966) note que la salle, prévue pour accueillir 350 personnes, s'est avérée trop petite. Ce chiffre situe la dite réunion parmi les plus écoutées. Selon Yvette Roudy, les réunions du MDF réunissent la plupart du temps 60 à 70 personnes, avant la décrue liée à mai 1968. On note parfois la présence de François Mitterrand, qui augmente sensiblement l'auditoire. Par exemple, le 6 juin 1966, il participe à une

(1) Sophie Pépin, « Le Mouvement démocratique féminin », *op. cit.*

(2) Évelyne Sullerot, *Demain les femmes*, Robert Laffont, Gonthier, 1965, 271 p.

(1) Profession de foi des élections législatives de 1968, Archives de la Teste-de-Buch, doc. cit.

(2) *Ibid.*

(3) Nicole Bernheim, « Le MDF a précisé ses revendications et ses projets », *Le Monde*, 14 novembre 1967.

(4) BMD, DOS 396 MOU. Lettre du MDF datant du 23 novembre 1967.

réunion publique organisée par le MDF à la Mutualité. Le sixième exemplaire de la revue du mouvement en publie des extraits, revendiquant une assistance de 800 personnes. Marie-Thérèse Eyquem ouvre le débat en rendant hommage aux suffragettes et François Mitterrand le clôt sur la condition féminine, élargissant son discours au programme de la gauche. Ces événements peuvent rassembler diverses associations féministes ou féminines. Par exemple, lors d'une réunion du 23 avril 1970, le projet de loi sur le service civique des jeunes filles rassemble le MDF, le club Louise Michel, l'Union féminine civique et sociale, le Mouvement Jeunes femmes ainsi que des syndicats.

Une présidente charismatique

L'origine du MDF est difficile à déterminer. De même, il est malaisé de percevoir comment Marie-Thérèse Eyquem en vient à y adhérer. Les témoins n'ont pu éclairer cette question car ils rejoignent le MDF alors que Marie-Thérèse Eyquem en est déjà présidente. Ce qui est sûr, c'est qu'elle le devient autour de 1962, et que sous sa direction, Yvette Roudy lance la revue qui donne une visibilité au mouvement. Colette Audry témoigne que, lors de son entrée au MDF en 1963, Marie-Thérèse Eyquem dirige l'organisation avec Simone Menez¹. La sœur cadette de la présidente, Geneviève Eyquem, en est la secrétaire. L'origine de l'entrée de Marie-Thérèse Eyquem au MDF est donc peut-être liée à sa connaissance de Simone Menez, ou à celle d'Yvonne Dornès, qui la propose comme présidente, ou encore à son adhésion, dont on ignore la date, à l'Association française des femmes diplômées d'Université (AFFDU). Dès lors que Marie-Thérèse Eyquem en prend la tête, elle en devient la dirigeante incontestée jusqu'en 1970, date à laquelle le mouvement décline. Présidente, elle est également membre du conseil d'administration et directrice de la commission politique. Marie-Thérèse Eyquem est sensiblement différente des autres membres du MDF, qui

sont, pour la plupart, des intellectuelles et militantes de gauche de longue date. Ainsi, Colette Audry et Évelyne Sullerot sont d'anciennes résistantes, toutes deux engagées contre la guerre d'Algérie : la première écrit des articles et signe le manifeste des 121, la seconde est porteuse de valises. Cependant, toutes deux la respectent énormément et l'acceptent volontiers comme présidente. À l'inverse, la vie d'Yvette Roudy présente des similitudes flagrantes avec celle de la présidente : toutes deux sont autodidactes, issues de milieux modestes et ayant arrêté tôt leurs études pour travailler, polyglottes, et originaires d'Aquitaine.

Le MDF bénéficie de la complémentarité de ses membres, qui s'expriment sur leurs spécialités, et peuvent venir de différents partis. On peut schématiser comme suit les différentes fonctions des principaux membres. Colette Audry, journaliste et écrivain, appartient au Parti socialiste unifié (PSU). Yvette Roudy, traductrice de Betty Friedan¹, se charge du journal du MDF. Évelyne Sullerot est sociologue, fondatrice du Planning familial et spécialiste des questions du travail des femmes. Simone Menez, architecte, se penche sur la question du logement et de l'urbanisme, et offre ses moyens au mouvement, notamment en finançant la revue. Marguerite Thibert est la doyenne, le maître à penser, la référence de tout le MDF. Spécialiste de la formation professionnelle des femmes avant la Seconde Guerre mondiale, ancienne assistante d'Albert Thomas au Bureau International du Travail, elle est présidente de la commission des affaires sociales au sein du MDF. Jacqueline Thome-Patenôtre, du Parti radical, est députée des Yvelines et maire de Rambouillet, elle porte les projets du MDF devant l'Assemblée nationale. Janine Niepce, photographe et journaliste à *La Femme du XX^e siècle*, est proche des mouvements sociaux et particulièrement féministes. Elle est l'auteure de la couverture du journal du MDF et de plusieurs photographies de Marie-Thérèse Eyquem. Le mouvement compte également plusieurs spécialistes du droit, comme les avocates Giselle

(1) Témoignage de Colette Audry, « Réunion du Parti socialiste pour rendre hommage à Marie-Thérèse Eyquem décédée le 8 août 1978 », le 21 octobre 1978, 23 p., L'OURS, dossier Marie-Thérèse Eyquem.

(1) Betty Friedan, *La Femme mystifiée*, Genève, Gonthier, coll. « Femmes », 1964, 2 volumes, 244 et 216 p. Titre original : *The feminine mystique*, traduction Yvette Roudy.

Halimi et Marcelle Kraemer-Bach, ce qui est indispensable à l'époque dans un mouvement qui défend la libre contraception, et permet d'aborder la question du statut civique des femmes. Enfin, il bénéficie d'une couverture médiatique grâce à la journaliste du *Monde* Nicole Bernheim, sympathisante du MDF.

Marie-Thérèse Eyquem apparaît au sein du mouvement comme une organisatrice, une fédératrice, à l'écoute des différents courants d'idées du MDF, comme le rappelle Évelyne Sullerot :

Elle était extrêmement ouverte aux problèmes clés qui étaient donnés aux femmes, de l'instruction et de la formation professionnelle. [...] Toute cette étude sociologique, extrêmement scientifique, Marie-Thérèse Eyquem buvait ça. Je me rappelle lui avoir expliqué ça, elle notait, elle notait, elle notait... et on cherchait.

Elle est à la tête de l'exécutif. Lorsqu'apparaît un conflit, il lui appartient de le gérer. Un épisode peut illustrer cette fonction : Jacqueline Massicot, amie de François Mitterrand et proche de la gauche non communiste, un temps militante à la CIR, rencontre des difficultés suite à sa nomination comme présidente du MDF de la Nièvre, contestée par une militante SFIO qui menace de quitter le mouvement¹. Ce conflit s'avère politique puisque la protestation se double d'un refus du rapprochement entre le MDF et la CIR, dans la crainte de voir les membres de la SFIO marginalisés. Marie-Thérèse Eyquem décide de maintenir Jacqueline Massicot dans ses fonctions et s'adresse à la militante SFIO sur un ton posé, dans une lettre qui rappelle que :

Le MDF est un club national ouvert et il était normal que dès son origine il entre à la Convention des Clubs qu'il a d'ailleurs contribué à fonder [...]. Nos adhérentes sont libres d'opter selon leur préférence et elles peuvent, si elles le désirent, militer politiquement pour l'une ou l'autre des familles de la Fédération, ou pour la Fédération elle-même, ou pour le PSU.

Marie-Thérèse Eyquem est par ailleurs spécialisée dans les relations avec les organisations extérieures, et dans une moindre mesure, puisque

cela ne concerne que trois articles de la revue du mouvement, des femmes et de l'activité physique. Pour exemple, le compte-rendu de l'assemblée générale du 1^{er} décembre 1966 montre qu'elle dirige, donne la parole, présente, félicite, remercie, souhaite la bienvenue¹. Il est également question de ses fonctions au contre-gouvernement. C'est elle qui propose la création d'une section « Les Amis du MDF », qui permet d'ajouter des hommes aux soutiens du mouvement, et l'idée est adoptée.

Marie-Thérèse Eyquem n'impose pas ses thèmes, mais son influence est importante. Le rejet du temps partiel, par exemple, est une idée qui lui tient beaucoup à cœur, et qui est finalement adoptée par le MDF, même s'il fait débat. De même, on trouve dans le deuxième numéro de *La Femme du XX^e siècle* un article signé par Marie-Thérèse Eyquem sur la championne Maryvonne Dupureur, érigée en modèle. Elle y insiste, comme partout ailleurs, sur le fait que la profession de sportive est conciliable avec la féminité et la maternité : « Cette athlète [...] a pu mener de front sa vie familiale, sa vie professionnelle (elle est maîtresse d'éducation physique), et se réaliser au maximum dans l'activité qui correspond à ses goûts : le sport ». L'objectif avoué est alors de mettre à mal les idées reçues sur « les femmes qui "réussissent" ». Le retard du sport féminin en France est attribué à la conception « réactionnaire » des femmes, et en particulier de la contraception. L'article se conclut sur une citation de la championne, qui affirme :

Certes, peu de gens demeurent actuellement hostiles au sport féminin ; ce dernier semble avoir gagné la place qu'il méritait. Mais comme il est regrettable que certains journalistes croient nécessaire de faire machine arrière en insinuant que volonté est synonyme de virilité !

Deux numéros plus tard, une rubrique « Carrières » s'ouvre sur le professorat d'éducation physique. Il semblerait que l'exemple de Maryvonne Dupureur ait suscité des questions sur ce métier parmi les lectrices. L'article extrait donne donc quelques conseils sur les formations à suivre et les professions correspondantes. Lorsque paraît la biographie de

(1) Archives privées de Jacqueline Massicot.

(1) BMD, DOS 396 MOU.

Pierre de Coubertin par Marie-Thérèse Eyquem, le numéro d'avril 1966 de la revue lui consacre deux pleines pages, comme elle met plus tôt en valeur le dernier ouvrage d'Évelyne Sullerot, qui certes concerne davantage les femmes. L'article, « l'épopée olympique de Marie-Thérèse Eyquem », est signé par Pierre Roudy, le mari d'Yvette Roudy, qui écrit épisodiquement dans *La Femme du XX^e siècle*. Il saisit l'occasion de dire son admiration pour la présidente du MDF, qu'il « aim[e] beaucoup » et dont il est « très proche » :

Ce livre témoigne d'une compréhension de l'homme remarquable. [...]

On sent que Coubertin est le modèle vénéré de l'auteur. Comme lui, humaniste, être de culture et de fidélité à des valeurs dictées par le bon sens et l'intelligence, M.-T. Eyquem s'inscrit dans l'action. Ce livre enfin devrait convaincre de la validité des causes que l'auteur défend avec tant de chaleur.

Ce journal représente une sorte de vitrine du mouvement, et se trouve être l'archive principale le concernant. Marie-Thérèse Eyquem et Colette Audry s'y partagent les éditoriaux. Il contient des articles de fond, sur la condition féminine, et des informations sur la vie du mouvement.

Pour Stélio Farandjis, Marie-Thérèse Eyquem est au centre de ces dames : « Marie-Thérèse Eyquem avait beaucoup d'amies, des architectes, des femmes médecins... qui lui étaient toutes dévouées ». En effet, Évelyne Sullerot se souvient avoir beaucoup apprécié Colette Audry et Marie-Thérèse Eyquem, « car du point de vue intellectuel et moral elles étaient tout à fait au-dessus du lot. Marie-Thérèse Eyquem était un personnage étonnant. Elle portait toujours des tailleurs les plus masculins possibles. Elle se tenait très droite. Elle avait les cheveux courts, fumait la pipe, mais c'était une femme délicieuse. Elle avait une très grande culture, elle avait beaucoup lu, avait énormément de mansuétude dans sa manière de juger les gens, énormément d'humanité. Je dirais que c'était une belle âme. C'était une femme charmante, d'une grande culture, un grand cœur, une grande droiture... c'était la droiture même¹ ». Elle la décrit comme une femme très cultivée, posée, mesurée, et d'une grande générosité. Pour

elle, la présidente délivre un jugement serein, et Jacqueline Massicot en témoigne de manière plus concrète, à propos du conflit qui l'oppose à la SFIO : « elle a toujours œuvré sans faire de mal autour d'elle, mais quand il a fallu trancher elle a tranché ». De manière générale, elle se souvient de :

la gentillesse de cette femme qui a toujours su apprécier ce que je faisais, et puis nous avons un point commun, c'est cette amitié indélébile que nous avons avec François Mitterrand, qui, au-delà du politique se révélait un ami merveilleux [...] C'était une femme très chaleureuse, elle avait les idées claires elle était très précise, elle avait... comment dirais-je, une déontologie, une démarche cartésienne, on pourrait dire ça. Et en même temps c'était une femme pleine de nuances qui essayait de comprendre les gens dans leurs évolutions.

Yvette Roudy se souvient que sa rencontre avec Marie-Thérèse Eyquem « a été décisive pour [son] engagement politique futur¹ ». Marie-Thérèse Eyquem est, comme Colette Audry, un mentor. Yvette Roudy place ses deux inspiratrices sur un pied d'égalité, chacune lui ayant appris une facette du métier : « Avec Colette, l'important c'était la discussion, la réflexion. Avec Marie-Thérèse Eyquem, ça a tout de suite été l'action, l'organisation, c'était surtout une femme de mouvement, un personnage trépidant, brillant, coloré, et très lyrique ». Plus loin, elle précise :

C'est vrai qu'elle était un personnage chevaleresque, un peu grandiloquent, que certains pisse-froid trouvaient un peu outré, mais d'énorme vitalité, douée d'une intuition et d'une perspicacité étonnantes. Confiante, généreuse, optimiste, elle faisait partie de ces bons vivants qui sont un vrai spectacle quand ils se mettent à table. Elle fumait la pipe et ce qui la privait c'était de ne pas pouvoir le faire en public ; en haut fonctionnaire scrupuleux elle ne se serait jamais permis un geste pouvant être mal jugé.

Marie-Thérèse Eyquem est « l'action incarnée ». Par exemple, Yvette Roudy décrit un périple en voiture pour assister à un colloque, pour lequel Marie-Thérèse Eyquem conduit « Paris-Rome, Rome-Paris d'une traite ». Cet épisode permet à Yvette Roudy de décrire l'ambiance du MDF, de ce

(1) Entretien d'Évelyne Sullerot par Bibia Pavard.

(1) Yvette Roudy, *À cause d'elles*, op. cit.

voyage, qui s'est déroulé « au milieu de grands éclats de rire ». Elle ajoute : « C'était le temps de l'amitié. On construisait, on bâtissait, on animait et en même temps on s'amusait ». Colette Audry confirme les liens d'amitié qui la lient au MDF et en particulier à Marie-Thérèse Eyquem :

C'est bien avec tous les caractères de l'amitié qu'allait se dérouler notre entreprise : l'entrain, la parfaite liberté d'échanges, un sentiment de solidarité si fort que nous n'y pensions même pas, et cette joie indissociable de toute amitié. [...] Notre amitié politique, nous avons su la préserver. Ce ne fut pas toujours facile. Ce n'est jamais facile. Mais je pense que ce réalisme de Marie-Thérèse Eyquem [...] et une certaine sérénité de fond qui était en elle, sous la vivacité de l'humeur, ont fait beaucoup pour cette préservation¹.

Un débouché dans le champ politique

On a déjà évoqué l'idée que Marie-Thérèse Eyquem soit une femme de réseaux. Yvette Roudy témoigne d'ailleurs que cherchant du travail, elle en a trouvé dans un centre de vacances en demandant à sa présidente : « Marie-Thérèse toujours elle, y connaissait quelqu'un² ». Au sein du MDF, les relations avec les organismes extérieurs sont donc confiées à Marie-Thérèse Eyquem. Selon le témoignage d'Yvette Roudy, elle se charge des relations avec les syndicats, les sections du MDF en province, et le conseil d'administration : « Elle réunissait le conseil d'administration, régulièrement, quand il le fallait. C'est elle qui présidait. C'était elle la patronne. Ce n'était pas moi, ce n'était pas Colette Audry. La patronne, c'était Marie-Thérèse Eyquem. » Au cours des années 1960, plusieurs mouvements se rallient à la FGDS et au MDF. Selon William Guéraiche, Marie-Thérèse Eyquem fait partie du comité directeur du Conseil international de la Femme à partir 1964³. Elle appartient également à L'Association française des femmes diplômées des Universités. Selon

Stélio Farandjis, ami de Marie-Thérèse Eyquem, militant de la CIR et proche du MDF, elle y a « une forte influence ». Quelques militantes du MDF appartiennent aussi à la CFTC, ce qui ne semble pas être le cas de Marie-Thérèse Eyquem. Colette Audry participe au Planning familial et donne des conférences pour le Mouvement Jeunes femmes, mouvement féministe d'éducation permanente, dont le bulletin recense les activités du MDF. Surtout, les deux organisations combattent ensemble sur les grands thèmes de la libération des femmes.

Exemple d'action commune, en 1966, la grève des ouvrières de l'usine d'armement de Herstal, en Belgique, se déclenche pour réclamer l'égalité des salaires entre hommes et femmes. Le MDF soutient la grève. Les photographies de Janine Niepce « font beaucoup pour populariser leur cause¹ ». L'action, relayée par les médias, est l'occasion pour la CGT de lancer une campagne nationale sur l'égalité des salaires. Le syndicat organise en 1966 une grande rencontre nationale « pour l'égalité des rémunérations, contre les bas salaires et pour la promotion professionnelle des femmes² ». Marie-Thérèse Eyquem y représente la FGDS et le MDF, et intervient à la tribune. Dans le combat pour la contraception, il faut souligner la proximité du mouvement avec le Planning familial. Des liens se nouent également au niveau international : du 23 juin au 1^{er} juillet 1965, Marie-Thérèse Eyquem et Simone Menez se rendent en Pologne pour découvrir la Ligue des femmes polonaises. Dans le deuxième numéro de la revue, la présidente « souhaite que des liens plus étroits s'établissent entre [le MDF] et la Ligue, afin que nous puissions connaître nos expériences réciproques pour mieux défendre l'égalité et la promotion des femmes de nos deux pays ». Un réseau de recrutement se forme, et fonctionne sur l'amitié de ses membres. Par exemple, Colette Audry recrute Évelyne Sullerot, qu'elle connaît du Planning familial et qu'elle édite ; et il semble que Marie-Thérèse Eyquem recrute elle-

(1) Témoignage de Colette Audry, « Réunion du Parti socialiste pour rendre hommage à Marie-Thérèse Eyquem décédée le 8 août 1978 », doc. cit.

(2) Yvette Roudy, *La Femme en marge*, op. cit., p. 93.

(3) William Guéraiche, *Les Femmes et la République. Essai sur la répartition du pouvoir de 1943 à 1979*, Éditions de l'Atelier / Éditions ouvrières, coll. « Patrimoine » 1999, 304 p.

(1) Sylvie Chaperon, *Les Années Beauvoir*, op. cit.

(2) *Ibid.*

même Cécile Goldet¹, future sénatrice socialiste de Paris. Ces divers regroupements promouvant les droits des femmes sont très proches, et forment une nébuleuse.

On le voit également dans les réunions, « soirées d'études » et autres « conférences débats ». Les invités peuvent être Jacqueline Thome-Patenôtre, ou des femmes du Planning familial. Le MDF s'étendant aux régions, les dirigeantes vont régulièrement prêcher la bonne parole et remobiliser les troupes dans les ramifications locales. Yvette Roudy se souvient : « Nous nous réunissions régulièrement, et, nous nous déplaçons, toutes les trois, avec Marie-Thérèse Eyquem qui conduisait la voiture, et Colette Audry, à travers la France, pour faire connaître le MDF ». Ainsi, le 24 juin 1967, Marie-Thérèse Eyquem et Yvette Roudy se sont-elles rendues à Nevers, dans la Nièvre, où une section du MDF s'était créée en 1966, après la venue de François Mitterrand qui y avait ouvert sa campagne présidentielle sur le thème de la contraception. Réunie à la Bourse du travail, la conférence prévue à l'origine prend plutôt la forme d'une discussion, le thème étant très général (« La condition de la française aujourd'hui² »). On y parle du travail, des inégalités de salaires. Marie-Thérèse Eyquem revendique alors 7 000 adhérentes, chiffre peut-être exagéré, quoique l'année 1967 soit certainement l'année la plus faste pour le MDF : Marie-Thérèse Eyquem est alors membre du contre-gouvernement de François Mitterrand, qui a lui-même un an plus tôt mis le général de Gaulle en ballottage, ce qui lui vaut un certain prestige. Elle définit les objectifs du mouvement : « réunir des femmes décidées à accomplir un travail désintéressé, sans arrière-pensée politique, d'une générosité totale pour faire comprendre aux autres femmes qu'elles ne sont pas des êtres humains au rabais ». Marie-Thérèse Eyquem rappelle que la loi autorise encore à tuer sa femme en cas d'adultère, et que les femmes au Parlement sont très peu nombreuses.

(1) Mariette Sineau, *Profession femme politique. Sexe et pouvoir sous la V^e République*, Presses de Sciences Po, 2001, 305 p.

(2) Archives privées de Jacqueline Massicot, militante puis présidente de la section MDF de la Nièvre.

La France en serait à une période de « femme symbole », où une femme serait placée dans chaque instance dirigeante pour donner une bonne apparence : « aucune femme ne doit accepter d'être une "femme-symbole", mais doit au contraire préparer la voie aux autres femmes ».

Le MDF rassemble des femmes de tous les partis de gauche, mais, en 1964, il participe à la fondation de la CIR en tant que l'un des sept clubs fondateurs. La CIR devient donc un partenaire privilégié. Même après l'adhésion du MDF à la CIR, les adhérentes peuvent n'appartenir à aucun parti ou à un parti différent, généralement à un parti de la FGDS ou au PSU. La relation qui se lie entre Marie-Thérèse Eyquem et François Mitterrand, président de la CIR et de la FGDS, participe largement à ce rapprochement. Selon le témoignage d'Yvette Roudy, c'est Marie-Thérèse Eyquem qui entraîne l'ensemble du MDF derrière François Mitterrand :

En 1965, nous avons été emportées par Marie-Thérèse Eyquem dans la campagne de François Mitterrand. C'est très important, car nous avons entraîné François Mitterrand à se prononcer en faveur de la contraception, qui était un sujet tabou. Tout le monde ne nous a pas suivies dans le soutien à François Mitterrand. Simone Menez, secrétaire nationale du MDF, avait des réserves. Mais Marie-Thérèse Eyquem adorait François Mitterrand. Elle avait pour lui une admiration sans bornes. Colette Audry pouvait être plus critique. Moi-même je pouvais parfois faire quelques remarques. Mais pour Marie-Thérèse Eyquem, François Mitterrand n'avait aucun défaut. C'était le candidat idéal de la gauche toute entière.

Il est vrai qu'il est le premier homme politique à se prononcer en faveur de la contraception, considérée comme tabou. Toute la classe politique évite le sujet, jusqu'à ce qu'il brise le silence, le 23 octobre 1965 à Nevers, à l'occasion de l'ouverture de sa campagne pour l'élection présidentielle, en s'adressant aux femmes : « Le droit de ne pas avoir d'enfants, vous devez l'avoir. Mais il faut que vous ayez aussi le droit d'en avoir, avec la possibilité de les élever convenablement ». Y assistent Marie-Thérèse Eyquem, Yvette Roudy et M^e Dourlen-Roulier,

membre du MDF et du Planning familial. Cette déclaration est suivie, le 17 novembre 1965, d'une deuxième conférence de presse, au Lutetia, où François Mitterrand fait de l'abrogation de la loi de 1920 la 25^e proposition d'un programme qu'il présente comme la ligne de départ de la gauche moderne. De même, dans son adresse aux électeurs, il écrit : « Il convient d'autoriser la régulation des naissances. Abroger la loi de 1920 est une nécessité. [...] Dans le sens noble du mot, il s'agit de la libération de la femme envers des interdits d'un autre âge. » Marie-Thérèse Eyquem témoigne de ces deux discours dans le numéro 6 de *La Femme du XX^e siècle*. Ces déclarations sont alors très contestées, comme le rappelle Yvette Roudy : « L'entourage de Mitterrand n'était pas d'accord avec lui, on lui disait : “Vous nous faites perdre des voix, on ne parle pas de ces choses comme ça”. C'est donc vraiment la pression de Marie-Thérèse Eyquem, Colette Audry, et moi, sur Mitterrand, c'est nous qui l'avons convaincu. » La déclaration, historique, de François Mitterrand, est due à l'action des femmes du MDF, et en particulier de Marie-Thérèse Eyquem :

C'est elle qui a influencé François Mitterrand, avec Colette Audry et moi. C'est nous trois qui avons entraîné François Mitterrand sur le thème des droits des femmes. Et surtout, ce qui a été très important, nous l'avons poussé à se prononcer en faveur de la contraception, et là, Marie-Thérèse Eyquem a été vraiment une battante.

François Mitterrand lui-même le reconnaît : Marie-Thérèse Eyquem est alors sa conseillère personnelle sur toutes les questions concernant les femmes¹. Son action, conjuguée à celle de ses collègues du MDF, permet d'amener la question de la contraception dans le débat politique. Yvette Roudy va même plus loin : selon elle, c'est grâce à cette déclaration de François Mitterrand, qui met alors de Gaulle en ballottage, que le général prend conscience de l'importance du sujet et confie à Lucien Neuwirth le soin de concevoir la loi de légalisation de la contraception, adoptée le 28 décembre 1967.

La foi de Marie-Thérèse Eyquem en François Mitterrand provoque parfois des désaccords internes. Simone Menez, et, moins souvent, Colette Audry, peuvent s'y opposer : « Colette et Marie-Thérèse partageaient la même foi dans le féminisme mais étaient souvent en désaccord en matière d'analyse politique. Coincée entre deux feux – et quels feux ! – je faisais mon miel de leurs nombreuses et vives discussions¹ ». Quand Yvette Roudy arrive au MDF, Marie-Thérèse Eyquem est déjà très engagée auprès de François Mitterrand. Elle rapporte que Marie-Thérèse Eyquem « avait très bien saisi la dimension hors du commun du futur président. Quant à lui, il lui portait une affection admirative et quasi stupéfaite. » Elle parle d'une « admiration » réciproque, tandis qu'Évelyne Sullerot insiste davantage sur les sentiments de Marie-Thérèse Eyquem, « complètement éprise » :

Marie-Thérèse Eyquem était folle de Mitterrand. Elle était amoureuse de lui. Comme elle était très gentille avec moi, et m'estimait beaucoup, elle a cru me faire le cadeau le plus fantastique en me recommandant à Mitterrand. Et elle m'a dit : “Vous savez, il accorde un certain prix à mon jugement”. J'ai été stupéfaite de la voir absolument éperdue.

Pour Anne Zelenski : « elle était en extase devant lui » ; Jacqueline Massicot évoque plutôt une amitié solide, ou un amour maternel :

Marie-Thérèse Eyquem avait une admiration sans limite pour François Mitterrand qui agaçait parfois les deux autres femmes, car parfois c'était excessif. Elle n'était pas sans remarquer : “Quand même, avec le poste qu'il a, ses cols plus ou moins douteux, ces tenues vestimentaires et tout...” Je crois qu'elle lui était complètement inféodée, elle l'était complètement, oui ça je crois pouvoir le dire. Elle était peut-être plus mitterrandiste que CIR. Il avait tellement de pouvoir et de charme.

Les témoins masculins insistent davantage sur une admiration et une amitié, une estime et une confiance réciproques : pour Stélio Farandjis, « Mitterrand l'aimait beaucoup, et lui faisait une confiance absolue, notamment, mais pas seulement, sur les questions féminines et sociales ».

(1) Laure Adler, *Les Femmes politiques*, Points, coll. « Points actuels », 1994, 277 p.

(1) Yvette Roudy, *À cause d'elle*, *op. cit.*

De même, selon Claude Estier :

« François Mitterrand avait une grande confiance en elle. Il l'appréciait beaucoup. D'abord il appréciait beaucoup le fait d'avoir au moins une femme dans son équipe, et il l'appréciait elle parce que c'était quelqu'un de solide, de sérieux, et qui développait sur le féminisme des idées qui étaient peu exprimées dans les partis politiques. [...]. J'insiste, il avait beaucoup d'estime pour elle. »

La Femme du XX^e siècle se fait le relais de cette relation privilégiée entre le MDF et la gauche non communiste. La revue rapporte les principaux événements de l'union de la gauche non communiste, et les actions de ses membres, comme les interventions de Colette Audry et de Marie-Thérèse Eyquem à la tribune de la FGDS. Une interview de François Mitterrand est publiée pour l'élection présidentielle de 1965, et, suite à sa nomination au contre-gouvernement, Marie-Thérèse Eyquem fait la couverture du sixième numéro de la revue. L'éditorial fait l'éloge de la toute nouvelle « contre-ministre de la Promotion de la femme » : « L'intelligence de Marie-Thérèse Eyquem, nous la connaissons bien. Son énergie, sa loyauté, nous la connaissons aussi, nous les avons vues à l'épreuve au jour le jour. Elles ne fléchiront pas. Toutes les femmes de ce pays peuvent se réjouir avec nous ». On souligne la portée innovante de cette nomination, dont on félicite François Mitterrand, dans un milieu politique qui ne porte aucun intérêt à la condition féminine.

Créé avant l'unité socialiste et à l'origine de celle-ci, le MDF se fait connaître et prend de l'ampleur grâce au journal développé par Yvette Roudy, mais aussi grâce à son rapprochement avec la CIR et François Mitterrand, dont Marie-Thérèse Eyquem est le principal artisan.



Réunion publique avec François Mitterrand et Yvette Roudy à Nevers en 1966, photographie noir et blanc, anonyme, Angers, CAF, © Yvette Roudy.

Chapitre 6 *En politique au côté de François Mitterrand*

Femmes, genre et politique

Le 21 avril 1944, les femmes obtiennent l'égalité des droits politiques. Leur présence dans les mouvements de la Résistance plaide en leur faveur. Pourtant, elles continuent à éprouver des difficultés à intégrer la classe politique. Marie-Thérèse Eyquem entrant en politique dans les années 1960, il nous faut aborder dans un premier temps le contexte, c'est-à-dire la place des femmes en politique de la Libération aux années 1970. Les historiennes des femmes, et en particulier Christine Bard¹, rejettent l'idée répandue selon laquelle les femmes seraient responsables de leur propre exclusion, en raison d'un désintérêt plus marqué que les hommes pour la

(1) Christine Bard, *Les Femmes et le pouvoir*, Introduction : Pour une histoire des femmes d'État, www.histoire-politique.fr, consulté le 14 juin 2007. À cette occasion, l'historienne plaide pour une approche biographique de l'histoire des femmes politiques, et dresse un cahier des charges des problématiques souhaitées : « Les approches biographiques [...] sont parfaitement justifiées et bien nécessaires : qui sont ces femmes de pouvoir ? Quel est leur bilan ? Leur postérité ? Leur image ? Comment s'adaptent-elles aux lois du genre ? Font-elles avancer la cause des femmes ? Ou restent-elles des exceptions qui confirment la règle ? » Toutes les références issues de cet article ne pourront faire l'objet d'une pagination précise, puisqu'elles proviennent d'une page web.

chose publique. Selon elle, pour comprendre l'exclusion des femmes, il faut remonter jusqu'à la loi salique qui les empêche de devenir reines autrement que par le mariage. Après la Révolution, on cherche à légitimer cet état de fait par le mythe de l'influence occulte des femmes sur les hommes politiques. De plus, la conception familiale de l'élection affirme, à l'époque du suffrage censitaire, que les femmes sont représentées par le chef de famille. Avec la III^e République, les hommes politiques craignent que les femmes votent pour des cléricaux. En 1976, Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, et connu pour sa politique en faveur des femmes, affirme pourtant que « la politique de la femme que doit définir le Gouvernement est la politique des femmes de France, pays de tradition chrétienne et de loi salique¹ ». Ces théories auraient donc justifié l'absence des femmes aux yeux des détenteurs du pouvoir exécutif.

La Libération constitue un court moment favorable (33 femmes sont élues à l'Assemblée) suivie d'une forte régression². Tout comme la Première Guerre mondiale, la Seconde permet un temps une libération des femmes, avant que ne s'installe une période de réaction, de retour au foyer ; Christine Bard emploie à propos des années 1950 les termes de « maternalisme » et de « familialisme triomphants³ ». Les électrices, qui sont majoritaires, ne se prononcent pas en fonction de leur sexe et ne remettent pas en cause le monopole masculin. Des sondages montrent que l'opinion est hostile à l'élection d'une femme comme présidente de la République, à plus de 80 % dans les années 1960, à 69 % en 1974⁴. Entre 1946 et 1974, sept femmes participent à des gouvernements. Pourtant, les candidates existent, même si leur nombre est limité. Selon Christine Bard, cela démontre que le blocage est culturel, et non lié au

clivage entre droite et gauche. Pierre Mendès France, pourtant conseillé par la féministe Colette Audry, membre du MDF, ne nomme aucune femme. On peut noter qu'en 1957, la radicale-socialiste Jacqueline Thome-Patenôtre, membre du MDF, est brièvement sous-secrétaire d'État à la Reconstruction et au Logement dans le gouvernement de Maurice Bourgès-Maunoury. Le passage de la IV^e à la V^e République ne change pas la donne ; les gaullistes sont élus en partie grâce à une majorité de femmes. Avec la Guerre d'Algérie, la gestion de l'armée et le maintien de l'ordre deviennent des priorités ; ces fonctions étant traditionnellement dévolues aux hommes, les femmes sont d'autant plus malvenues dans les hautes sphères politiques.

Selon Christine Bard, l'année 1974 constitue un tournant, l'amorce de la féminisation de l'exécutif. Avec la V^e République, la présence des femmes dépend de la volonté du président. Or, en 1974, alors que la part des femmes au Parlement stagne¹, le président Valéry Giscard d'Estaing nomme neuf femmes au gouvernement entre 1974 et 1981. Le secteur de la « Condition féminine » fait son entrée au gouvernement. Pour Christine Bard, il apparaît « non sans mal, et se maintient non sans hésitations ». La renaissance du mouvement féministe, initiée par le MDF en 1962, et l'action de l'opposition de François Mitterrand ont largement agi en faveur de cette féminisation : on se souvient qu'en 1966, Marie-Thérèse Eyquem est nommée ministre de la Promotion féminine du contre-gouvernement de François Mitterrand. Lors des changements de gouvernement, le nombre de femmes augmente ou diminue : Giscard d'Estaing apparaît peu sûr de ses choix, et il est accusé par les médias et la gauche de manipulations visant à séduire les électrices ; François Mitterrand subit alors les mêmes accusations. En définitive, « c'est bien la première fois dans l'histoire, il faut le reconnaître, que les femmes font l'objet d'une telle attention de la part d'un président² ».

(1) Relevé de décisions du conseil des ministres du 26 mai 1976, Archives nationales, Archives de Valéry Giscard d'Estaing, fonds Fouquet ; cité dans Christine Bard, « Cent mesures pour les femmes », in Serge Berstein, Jean-François Sirinelli (dir.), *Les années Giscard. Les réformes de société*, Armand Colin, 2007.

(2) William Guéraiche, *Les Femmes et la République*, op. cit.

(3) Christine Bard, *Les Femmes et le pouvoir*, op. cit.

(4) Albert Brimo, *Les Femmes françaises face au pouvoir politique*, Montchrestien, 1975, p. 106.

(1) Les députées sont 14 (1,8 %) en 1973 et 22 (2,8 %) en 1978.

(2) Mariette Sineau, op. cit., p. 75.

Plusieurs femmes politiques de cette période viennent du milieu associatif féminin, qui les a parfois formées. Françoise Giroud milite en faveur des droits des femmes ; Nicole Pasquier est déléguée régionale à la condition féminine à Lyon ; Germaine Poinso-Chapuis participe aux syndicats libres féminins de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), aux associations suffragistes et à l'association des diplômées des universités... C'est évidemment le cas de Marie-Thérèse Eyquem, conseillère de François Mitterrand sur ces questions, de l'aveu même de ce dernier. Souvent, les femmes politiques mises en avant par les partis ou les gouvernements sont accusées d'être des « femmes-alibis ». Simone Veil le dit souvent : « On avait besoin d'une femme et on a cherché une femme, sans cela je ne serais jamais devenue ministre. [...] C'est tout à fait officiel, ils ne s'en cachaient pas¹ ». La question se pose pour Marie-Thérèse Eyquem : est-elle, avec les femmes du MDF, l'alibi de François Mitterrand ? François Mitterrand n'est pas féministe et trouve un bénéfice électoral certain à aborder la question des femmes, mais il semble montrer un véritable intérêt pour le sujet, qu'il considère comme un thème social plus que politique : pour Yvette Roudy, les femmes du MDF l'ont convaincu de l'importance de la cause des femmes « en lui faisant comprendre que c'était une question de justice sociale ». Françoise Carle, interrogée sur l'utilité politique de Marie-Thérèse Eyquem, répond :

C'était une femme engagée, il n'y en avait pas des masses. Sachant ce qu'elle voulait, et maîtrisant une association à elle. Les femmes de valeur, il les collectionnait. Il y a eu Yvette Roudy, Édith Cresson. [...] Il ne cherchait pas une caution femme, mais vis-à-vis des femmes, il se comportait bien. Il n'était pas féministe, il ne cherchait pas à augmenter le nombre de femmes pour le principe. Mais une femme intelligente, il reconnaissait sa valeur et il la mettait à sa place.

De même, pour Jane Jenson et Mariette Sineau, politologues spécialistes du sujet, François Mitterrand n'est pas féministe mais intéressé par le féminisme et les femmes de talent.

(1) Laure Adler, *op. cit.*, p. 170.

François Mitterrand a pris conscience très tôt – dès les années 1960 – d'une relation forte entre « modernité » et « condition féminine ». À travers les différentes étapes de sa marche vers l'Élysée, il a donné l'image d'un précurseur montrant une grande intelligence des rôles sociaux qu'étaient appelées à jouer les françaises¹.

Par ailleurs, il semble qu'il y ait eu une véritable amitié entre les deux personnes car des années après sa mort, François Mitterrand continue d'affirmer son admiration pour Marie-Thérèse Eyquem². Elle et le MDF lui sont utiles, lui-même leur a permis de faire avancer leur cause en portant leurs idées au premier plan du débat politique.

Pour toutes les femmes qui veulent jouer un rôle dans la vie politique du pays, la question du genre se pose. En effet, la différenciation des sexes joue en défaveur de l'intégration des femmes à la classe politique : le genre féminin éloigne de la politique car il ramène à la sphère privée, alors que le genre masculin est fréquemment associé au pouvoir. Les femmes politiques sont confrontées à la « contradiction entre le désir d'exercer le pouvoir et celui de se conformer aux normes de la féminité³ ». Ainsi, les femmes sont nommées à des postes correspondant aux principes de division sexuée du travail. Par exemple, elles sont plus nombreuses dans le secteur socio-éducatif, la santé, qui constituent le bas de la hiérarchie du gouvernement. La féminisation des années 1970 ne concerne pas les grands ministères : Finances, Intérieur, Affaires étrangères, Défense. Les fonctions de Marie-Thérèse Eyquem au PS suivent en partie cette séparation. D'un côté, elle est en charge de la condition féminine par l'intermédiaire du MDF, et en tant que ministre de la promotion féminine au contre-gouvernement à partir de 1966. D'un autre côté, elle occupe des fonctions haut placées, comme membre du bureau politique de la CIR et de l'exécutif de la FGDS.

(1) Jane Jenson, Mariette Sineau, *Mitterrand et les françaises. Un rendez-vous manqué*, Presses de Sciences Po, 1995, p. 106.

(2) Archives de Françoise Carle, « Déclaration de M. François Mitterrand, président de la République française, à l'issue de la visite de l'INSEP à Vincennes », 24 janvier 1984, 3 p.

(3) Jane Freedman, *Femmes politiques : mythes et symboles*, L'Harmattan, 1997, p. 287.

Pour Christine Bard, les femmes politiques peuvent être « sur-générées », ou « dé-générées », mais connaissent toutes des « problèmes de genre ». Simone Veil, alliant une beauté classique à l'image rassurante de la mère, incarne la norme de la féminité. Le statut de mère joue pour beaucoup dans la définition du genre féminin, la situation familiale des femmes politiques est donc fondamentale. Au quotidien, être mère de famille nombreuse ne facilite pas l'accès à des postes de responsabilité. Pourtant, on les préfère aux célibataires, rarement nommées dans des gouvernements. Du point de vue des électeurs, et en particulier de droite, le divorce ou le concubinage peuvent empêcher certaines femmes de faire carrière. À partir des années 1970, on commence à promouvoir des femmes politiques à l'image plus moderne, telle que Françoise Giroud :

Il fallait une certaine audace pour me mettre au Gouvernement. Je vivais notoirement avec un éditeur qui n'était pas mon mari : et ce mode d'existence était encore prohibé. J'avais eu un fils "hors mariage", comme on disait pudiquement. [...]. On ne peut pas imaginer aujourd'hui où cela vous plaçait dans la société : un peu au-dessous de putain¹.

Les femmes politiques peuvent aussi adopter une attitude masculine, afin de « se fondre dans le moule masculin, ne laisser transparaître aucune différence, aucune "aspérité"² ». Elles transgressent leur genre, ce qui peut choquer les électeurs, mais leur permet de se situer plus haut dans l'échelle des valeurs. Ainsi, Germaine Poinso-Chapuis, ministre de la Santé dans le cabinet de Robert Schuman entre 1947 et 1948, « dispose d'un registre à part chez les femmes. Avec son timbre grave, presque mâle, elle a une autorité toute masculine, [et sa connaissance des questions qu'elle traite, les plus ardues], son sens du débat, en font un orateur remarquable, sans aucune des faiblesses féminines. Ce qui surprend plutôt, c'est de la voir porter une robe³ ».

Il s'agit également de neutraliser les rapports de séduction qui gênent l'intégration des femmes en milieu masculin. L'âge peut jouer dans ce

sens : la cinquantaine, âge supposé de la ménopause, neutralise un certain nombre de discriminations de genre et fait passer dans la catégorie des femmes « dégagées des rapports de séduction ». Ainsi, les dix-huit premières femmes à entrer au gouvernement ont en moyenne 50,6 ans quand elles accèdent au pouvoir. De même, Marie-Thérèse Eyquem entre en politique à presque cinquante ans. Le célibat, supposé chaste, peut également être masculinisant, puisque la célibataire n'est pas mère. À plus forte raison, on peut considérer que l'homosexualité permet d'annuler les rapports de séduction et facilite l'intégration à la vie politique. On a vu que Marie-Thérèse Eyquem cultive une apparence masculine. Pour Stélio Farandjis, la carrière de Marie-Thérèse Eyquem en politique est facilitée par sa forte autorité morale naturelle, qui inspire le respect :

Elle avait une grande autorité et une grande influence. [...] Marie-Thérèse Eyquem inspirait le respect. Non seulement parce qu'elle était très proche de François Mitterrand, mais parce qu'elle avait une autorité morale innée. Elle en imposait. Et puis elle étudiait ses dossiers, quand elle avait des réunions électorales elle potassait ses dossiers, elle se faisait des fiches, et tout... elle travaillait sérieusement, ce n'était pas une fantaisiste, une amatrice. Elle prenait les choses au sérieux, elle faisait tout sérieusement, mais sans esprit de sérieux. Elle gardait son humour et son "savoir-rire", mais elle potassait, elle travaillait.

Françoise Carle confirme, précisant que son homosexualité ne gêne pas sa carrière dans le parti :

On s'en foutait. Ça en faisait peut-être rigoler quelques-uns, mais bon, sans plus. Non, on n'était pas homophobes. Elle avait tellement d'autorité, cette femme. Tellement d'aura personnelle. Elle pouvait bien aller avec qui elle voulait.

De même, elle considère, contrairement à Yvette Roudy, que Marie-Thérèse Eyquem est bien intégrée au cercle restreint des proches de François Mitterrand, où elle est la seule femme :

Ils [la] traitaient en camarade à mon avis, enfin tels que je les voyais. Dans les années 1960, les hommes, c'étaient les hommes, et les femmes, fallait

(1) Françoise Giroud, *On ne peut pas être heureux tout le temps*, Fayard, 2001, p. 173.

(2) Mariette Sineau, *Profession femme politique, op. cit.*, p. 151.

(3) Marie-Thérèse Guichard, *Les Égéries de la République*, Payot, 1991, p. 245.

vraiment qu'elles soient costauds. Marie-Thérèse était costaud, elle avait sa spécialité dans le sport, elle était connue, elle avait sa place.

Elle réussit à se faire accepter dans deux milieux très masculins, le sport et la politique. Selon le témoignage de sa famille, Marie-Thérèse Eyquem, originaire de Gironde, pratique la chasse, la pêche et fume la pipe¹. Or, selon des études ethnologiques sur le rugby et les sociabilités viriles dans le Sud-Ouest, ces activités, et en particulier la chasse, sont basées sur l'exclusion des femmes². Ces activités « homosexuées », c'est-à-dire dans ce cas précis, qui se pratiquent exclusivement entre hommes, représentent un type de sociabilité profondément ancré dans la culture locale. La chasse, se rapporte à la thématique du prédateur, fonction dévolue à l'homme. Du sport à la politique en passant par la chasse, nul doute que Marie-Thérèse Eyquem s'intègre sans difficulté dans les groupes d'hommes, grâce notamment à l'adoption d'un genre masculin.

Maire-adjointe à la Teste-de-Buch

Dans ce contexte politique plutôt fermé aux femmes, les municipalités sont relativement ouvertes : ainsi, la politologue Mariette Sineau note que les élections de 1977 « voient se réaliser une certaine percée des femmes³ ». On compte alors 38 000 conseillères municipales sur un total de 460 000 élus, soit 8,3 %, le double de 1971 et le triple de 1965. Toutefois, la proportion des femmes maires stagne à 2,8 %, et celle des maires adjointes à 6 %.

Marie-Thérèse Eyquem, partie de la Teste-de-Buch à 12 ans, ne manque pas une occasion de rappeler combien elle est attachée à sa région, dans ses écrits ou ses interviews : « Ce paysage là, je le reconnais ; ce sont les landes ; les landes éternelles aux lacs brumeux où les canards

viennent battre les joncs¹ ». Revenue dans sa région natale dans les années 1955, elle y est connue pour son action auprès des « Jeunes du Captalat », patronage local, dont elle est la marraine². Elle leur offre du matériel, dont leur nouveau drapeau, qu'elle leur remet officiellement en 1955. Elle participe aux cérémonies de bénédiction des drapeaux et aux vins d'honneur. L'ancienne dirigeante de la branche féminine des Jeunes du Captalat, section locale du RSF, Rachel Passicouset, est évincée lorsque la branche féminine se fond dans la masculine : Marie-Thérèse Eyquem lui remet alors la médaille de la Jeunesse et des Sports.

En 1959, Marie-Thérèse Eyquem est élue maire adjointe sur la liste du maire sortant, gaulliste, le médecin Aristide-Louis Ichard, dite « Liste républicaine et indépendante d'administration communale ». Il semble qu'à cette date, elle ne soit pas engagée en politique par ailleurs, mais qu'elle ait déjà une sensibilité de gauche. En 1963, lorsque Marie-Thérèse Eyquem est nommée officier de la légion d'honneur, elle est célébrée dans sa ville, qui organise une « manifestation de sympathie » en son honneur : le maire prononce un discours pour la féliciter, en présence des membres du conseil municipal, des employés de la mairie et des représentants de la société sportive. La presse locale rapporte les faits, et souligne que la population se réjouit d'une distinction qui honore toute la ville. Marie-Thérèse Eyquem y répond en assurant l'assistance de son amitié et en rappelant son attachement à sa ville. Elle évoque alors un projet de Maison des jeunes pour la Teste-de-Buch. Il semble que, grâce à ses connaissances au ministère, elle ait pu obtenir des financements pour mener à bien ce projet et d'autres comme l'aménagement du stade, la construction d'un club-house pour la voile et des terrains de tennis au Pyla. Marie-Thérèse Eyquem est à nouveau encensée par la presse locale en 1966, lorsqu'elle reçoit le grand prix de littérature sportive pour son *Pierre de Coubertin*.

(1) Jean-Claude Riehl, art. cit.

(2) Sébastien Darbon, *Rugby mode de vie : ethnographie d'un club. Saint-Vincent de Tyrosse*, Jean-Michel Place, coll. « Cahiers de Gradhiva », 1997, 188 p ; Anne Saouter, « Être rugby ». *Jeux du masculin et du féminin*, Éd. de la Maison des sciences de l'homme et Mission du patrimoine ethnologique, coll. « Ethnologie de la France », 2000, 202 p.

(3) Mariette Sineau, *Profession femme politique*, op. cit., p. 91.

(1) Marie-Thérèse Eyquem, *Jeunes filles...*, op. cit., p. 71.

(2) Archives municipales de la Teste-de-Buch, dossier Marie-Thérèse Eyquem.

Au sein du conseil municipal, son action principale, ou du moins la plus connue, est la dénonciation de « l'affaire des prés salés¹ ». Le problème vient d'une entreprise, l'usine Couach, qui acquiert ce terrain à la ville pour un prix bien inférieur à sa valeur. De plus, il souhaite construire sur ce site en théorie protégé et, pour ce faire, exerce des pressions sur la municipalité. Elle prépare, pour le 12 décembre 1964, une intervention lors d'une réunion extraordinaire du conseil municipal, qu'elle déclare avoir elle-même « demandé avec insistance, depuis le début de septembre 1964 ». La réunion porte sur les prés salés. Elle rappelle tout d'abord, pour s'élever au dessus de tout soupçon, avoir, lors des séances précédente, d'abord évoqué la complexité de l'affaire et demandé de renvoyer sa discussion à une séance ultérieure, puis affirmé que les études effectuées n'étaient pas suffisantes et qu'elle « s'incline devant l'urgence qu'il y a à les acheter, s'il y a urgence ». Marie-Thérèse Eyquem est aidée dans cette affaire par ses contacts ministériels : M^{elle} Valdenaire, chef de bureau du ministère de la Construction, lui confie que le dossier des établissements Couach se trouve alors au service des contentieux du ministère, et que la dite entreprise n'obtiendrait donc vraisemblablement pas de permis de construire, ou que celui-ci serait annulé par le ministère, « malgré une pression qui s'est traduite par des interventions bi-quotidiennes de l'architecte de M. Couach ». Marie-Thérèse Eyquem fait état d'un « malaise » dans la population testerine sur ce problème. La maire adjointe met donc le conseil municipal devant les faits, afin que celui-ci décide « en toute connaissance de cause » de la suite. Elle affirme vouloir ouvrir un débat, « comme il se doit, dans tout conseil municipal qui a le pouvoir de délibérer et le devoir de prendre des décisions, conformément à la loi et aux principes démocratiques ». On sent poindre dans ses propos une grande fermeté et une pointe de provocation. Dans l'exposé des faits, elle souligne « le prix ridicule, pour ne pas dire scandaleux, soit quatre millions d'anciens francs payés par les Établissements Couach pour 60 000 m² de terrain, alors que

ces terrains étaient évalués à un prix beaucoup plus élevé¹ ». Suite à cette affaire, elle semble se brouiller avec le maire, qui aurait négocié personnellement avec la famille Couach. Elle se présente à nouveau aux municipales en 1965, mais sur une liste d'opposition, nommée « Liste d'Union testerine et républicaine pour la défense des intérêts communs ». Cette rupture avec l'ancienne équipe municipale est présentée comme étant liée à l'affaire des prés salés, mais il peut aussi s'agir d'ambition personnelle, quoiqu'elle ne soit pas non plus en tête de sa nouvelle liste. Peut-être faut-il aussi souligner qu'en 1959, Marie-Thérèse Eyquem n'a pas d'autres engagements politiques connus, alors qu'elle est, en 1965, depuis un an affiliée à la CIR. La liste du docteur Ichard étant plutôt gaulliste, Marie-Thérèse Eyquem aurait pu être amenée par là à s'engager dans l'opposition.

Son action d'élue locale se poursuit à Moustier-Ventadour en Corrèze, où elle possède une résidence secondaire. Elle y sera conseillère municipale de 1971 à 1977.

Une femme à l'origine de l'unité socialiste

Dans les années 1950, la gauche traverse une crise : le PC domine et la SFIO décline. Autour de 1954 naissent les premières tentatives de constitution d'une nouvelle gauche, qui pourrait servir de médiateur entre le PC et la SFIO, tout en ayant une identité propre. Le 13 mai 1958, un comité de salut public prend le pouvoir à Alger et quelques jours plus tard, le général de Gaulle fait savoir qu'il est prêt à assumer les pouvoirs de la République : son retour est perçu comme une conspiration, et provoque une grande manifestation républicaine à laquelle Colette Audry participe au sein de l'UGS (Union de la gauche socialiste) et François Mitterrand au sein de l'UDSR (Union démocratique et socialiste de la Résistance)². En juillet 1958 est conclu un pacte de la gauche non

(1) Jean-Claude, Riehl, art. cit., p. 53

(2) Séverine Liatard, « Colette Audry (1906-1990). Une femme intellectuelle au XX^e siècle. Engagements et identités », Thèse de doctorat d'Histoire, sous la direction de Pascal Ory, Université Paris I-Panthéon Sorbonne, décembre 2006, volume 1 : 282 p., volume 2 : 307 p.

(1) Pour cette citation et les suivantes : Archives de la Teste-de-Buch, dossier Marie-Thérèse Eyquem.

communiste et anti-gaulliste, dans la lignée des comités antifascistes et anticoloniaux : l'Union des forces démocratiques (UFD) est constituée pour rénover une vie politique dégradée, avec l'UGS, le PSA (parti socialiste autonome), la Jeune république, des mendésistes, l'UDSR de François Mitterrand et des syndicalistes FO, CFTC et FEN. Le PSU (Parti socialiste unifié) est créé en 1960. Dans les années qui suivent, les politiques commencent à s'intéresser à l'électorat féminin en tant que tel¹. On peut alors considérer Marie-Thérèse Eyquem comme une figure de ce regain d'intérêt². Dans la gauche non communiste, elle apparaît comme l'une des seules femmes à avoir du crédit auprès des dirigeants masculins. Son influence permet au MDF de lancer de nouveaux thèmes féminins immédiatement repris par les politiques.

Marie-Thérèse Eyquem semble avoir rencontré François Mitterrand dans ces années-là. Tous deux fonctionnaires à Vichy, ils ne s'y seraient pas croisés : François Mitterrand évoque une rencontre entre 1958 et 1963³. Les deux ont en commun une éducation catholique. Ils ont presque le même âge (François Mitterrand a trois ans de moins) et ont grandi dans la même région, l'Aquitaine. Marie-Thérèse Eyquem participe à ses côtés à la construction de la CIR. Comme le disent les femmes du MDF en 1969, dans le numéro 14 de la revue : « Quand le moment sera venu d'écrire l'histoire politique de notre pays [...] on constatera qu'à l'origine du long et difficile rassemblement de la gauche en miettes, il y a un groupe de femmes, le MDF ». Marie-Thérèse Eyquem se rapproche de François Mitterrand dans les années 1960 jusqu'à appartenir au cercle restreint de ses intimes⁴. Mais comment Marie-Thérèse Eyquem s'est-elle rapprochée de François Mitterrand et

de la gauche non communiste ? Est-ce François Mitterrand qui l'a approchée le premier, en tant que présidente du MDF, cherchant à réunir autour de lui le plus grand nombre possible de clubs en vue de la fondation de la CIR ? À ce niveau, les archives manquent, aussi bien du côté du MDF que de celui de la CIR. Selon Séverine Liatard, il semble que l'engagement de Marie-Thérèse Eyquem auprès de François Mitterrand ne soit pas *a priori*, mais plutôt que « conjointement à l'implication croissante de Marie-Thérèse Eyquem auprès de François Mitterrand, celui-ci s'intéresse davantage à la vie du mouvement¹ », et inversement. Pour Évelyne Sullerot, c'est sans doute à l'occasion de la construction de la CIR que ce rapprochement a lieu. Ce témoignage montre qu'à l'époque, les clubs foisonnent, les militants allant de l'un à l'autre au gré des rencontres et du hasard, ce qui rend malaisé pour l'historien de retracer le fil des engagements :

Et comment Marie-Thérèse Eyquem serait-elle rentrée à la CIR ?

– Et pourquoi pas ? Moi je ne sais même pas pourquoi j'y étais. Je me rappelle qu'il n'y avait à peu près que des hommes, il y avait très peu de femmes. J'avais trouvé que c'était un endroit intéressant pour faire avancer les choses sur les femmes, dans ce milieu d'hommes.

Pourtant, si l'on considère la place privilégiée que prennent le MDF et Marie-Thérèse Eyquem dans la construction de la CIR, il semblerait qu'une confiance soit déjà en place, et donc qu'ils se soient rencontrés quelques années plus tôt.

La convention préparatoire à la CIR se réunit au Palais d'Orsay, les 6 et 7 juin 1964 : l'objectif est d'organiser un rassemblement de clubs visant à une union de la gauche antigauilliste. Cette première rencontre réunit 41 clubs de mouvance gauche républicaine et démocrate, dans une ambiance « chaude et combative² ». Tous ne participeront pas à la CIR. Le MDF est l'un des 7 principaux clubs fondateurs de la CIR, il est donc

(1) Séverine Liatard, « Colette Audry... », *op. cit.*

(2) Janine Mossuz, *Les Clubs et la politique en France*, Armand Colin, 1970, p. 60.

(1) Sylvie Chaperon, *Les Années Beauvoir*, *op. cit.*

(2) William Guéraiche, *Les Femmes et la République*, *op. cit.*

(3) Archives de Françoise Carle, « Déclaration de M. François Mitterrand, président de la République française, à l'issue de la visite de l'INSEP à Vincennes », le 24 janvier 1984, 3 p. Marie-Thérèse Eyquem aurait été son amie « à travers quinze ans, vingt ans de [s]a vie, jusqu'à ce qu'elle disparaisse ».

(4) Claude Estier, *Journal d'un fédéré. La fédération de la gauche au jour le jour, 1965-1969*, Fayard, 273 p.

un pilier de l'organisation. Au total, plus de 250 personnes sont présentes, dont 16 % de femmes¹. Six rapports sont présentés, un seul par une femme : Marie-Thérèse Eyquem intervient sur « Le rôle de la femme dans la vie économique », en tant que présidente du MDF, alors qu'Yvette Roudy tient un stand du MDF aménagé dans les salons du Palais d'Orsay. Son discours est partiellement retranscrit dans le premier numéro de *La Femme du XX^e siècle* :

Notre combat n'a aucune chance d'aboutir s'il ne s'appuie pas sur la masse des travailleurs, cette puissance et ce devenir, et s'il ne fait pas, dès l'abord, une place importante aux jeunes qui sont plus que nous capables de vues généreuses, et de don de soi. Les femmes ne doivent pas être exclues de ce combat. Les démocrates sont les seuls à pouvoir les considérer en tenant compte à la fois de leur valeur, de leur rôle social et économique, de leur fonction familiale, en somme, de leur dignité.

Elle annonce alors les principales revendications des femmes, à savoir une formation professionnelle adaptée, en lien avec une promotion sociale, civique et politique. Elle critique le général de Gaulle, demandant une « véritable démocratisation de l'enseignement » et rappelle son attachement à la France, « terre qui nous tient aux tripes ».

À la suite de cette première convention, la CIR s'organise et se structure. La motion finale annonce la création d'une commission permanente de correspondance et de liaison, qui elle-même désigne un bureau. Les structures et la charte s'établissent entre avril et octobre 1965. Dans *La Femme du XX^e siècle* (n°2, août-sept. 1965), le MDF affirme l'importance de sa participation, par l'élaboration d'un questionnaire visant à préparer le programme de la gauche, et rappelle la participation de Marie-Thérèse Eyquem aux principales réunions, dont celles des 8 et 9 octobre, pour laquelle elle « se félicite [...] de voir les principales suggestions qu'elle a formulées concernant notamment le travail des femmes, l'égalité des époux dans la famille et le contrôle des naissances, très favorablement accueillies par la commission de programme de la Convention ». Marie-Thérèse Eyquem, en tant que présidente du MDF, est souvent sollicitée sur

(1) *Ibid.*

le thème des femmes. Elle est aussi chargée des « Sports et loisirs », ce qui permet à Colette Audry de collaborer avec Janette Brutelle-Duba sur la question des « Problèmes sociaux des femmes »¹. Ainsi à la réunion de la CIR datant des 12 et 13 mars 1966, Marie-Thérèse Eyquem intervient-elle sur le sport et les loisirs alors que Colette Audry « fait une intervention particulièrement remarquée sur les problèmes féminins », comme en témoigne le cinquième numéro de la revue du MDF. La compétence de Marie-Thérèse Eyquem sur le sujet est de notoriété publique à la CIR. Dans une lettre à François Mitterrand, Charles Hernu propose de :

prévoir que la prochaine Convention pourrait, entre autres, être consacrée aux problèmes de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports, des Loisirs, etc...ce qui permettrait de demander des communications à des membres du contre-gouvernement, MM. René Billières, Pierre Mauroy et, bien sûr, Mlle Marie-Thérèse Eyquem².

Vers 1965, Marie-Thérèse Eyquem fait partie intégrante du cercle restreint des proches collaborateurs et amis de François Mitterrand. Cette « garde rapprochée », d'une dizaine de personnes, se réunit de manière informelle rue Guynemer, au domicile de François Mitterrand, pour réfléchir au projet de l'union de la gauche. Il comprend notamment Marie-Thérèse Eyquem, Georges Dayan, Louis Mermaz, Claude Estier, Charles Hernu, Georges Fillioud, Georges Beauchamp, ainsi qu'André Rousselet³. Le 3 février 1966, l'équipe rassemblée pour la campagne présidentielle de François Mitterrand devient un organe dirigeant de la CIR, un « groupe permanent » chargé d'assister le présidium (ou bureau politique). Le groupe permanent comprend des membres élus sur une liste nationale et les autres au titre des sept principaux clubs : ainsi Marie-Thérèse Eyquem est-elle sur la liste nationale, et on trouve au nom du MDF, Mmes Dornès, Albert et Abadie. Marie-Thérèse Eyquem

(1) Claude Estier, *Les Cahiers de la CIR*. « Qu'est-ce que la Convention ? », supplément au *Combat républicain*, n° 16, mai 1966.

(2) L'OURS, Fonds FGDS, 2 APO 3, dossier 2.

(3) Claude Estier, *Journal d'un fédéré*, *op. cit.*

appartient également à partir de 1966 ou 1967 au présidium, où elle est la seule femme¹. On peut juger de sa popularité au sein de la CIR grâce à un article du *Monde* de 1970 qui choisit d'énumérer les soixante et un membres du « groupe permanent » dans l'ordre des suffrages obtenus : Marie-Thérèse Eyquem se place immédiatement après François Mitterrand, qui est lui premier de la liste. Elle est alors également élue suppléante du bureau politique, et membre du secrétariat². Il semble donc qu'au sein de la CIR, elle participe à tous les organes dirigeants, souvent en tant que seule femme, et prépare avec l'équipe rapprochée de François Mitterrand l'étape suivante du rassemblement de la gauche socialiste.

Promouvoir les femmes au sein de la FGDS

Le 13 juillet 1965, la SFIO, le Parti radical, l'UDSR et la CIR se réunissent sur proposition de cette dernière, permettant la création d'un « groupe permanent » : le 10 septembre, la FGDS voit le jour, dans l'optique de l'élection présidentielle. Le 19 décembre 1965, François Mitterrand en est élu président ; Marie-Thérèse Eyquem appartient au comité exécutif, compétent pour faire connaître, mettre en œuvre et faire appliquer le programme de la FGDS³. La FGDS nomme également un bureau politique, voulu par la SFIO, dont la composition est le fruit d'après discussions entre les membres de la Fédération⁴. Il est chargé de l'application des décisions du comité exécutif. Marie-Thérèse Eyquem n'en fait pas partie, d'ailleurs aucune femme n'y accède. Cette absence de femmes évolue légèrement au fil du temps. Par exemple, dans la composition des instances dirigeantes de la FGDS en 1968, on compte 3 femmes sur les 129 membres du comité exécutif et du bureau politique : Marie-Thérèse Eyquem, Édith Cresson (CIR) et Monique Luchaire (Parti radical). Marie-Thérèse Eyquem est alors suppléante au bureau

politique et titulaire au comité exécutif. Les deux autres sont suppléantes au comité exécutif, ce qui signifie qu'elles peuvent siéger en l'absence de l'un des titulaires, ce qui est assez fréquent¹. Marie-Thérèse Eyquem intervient dans l'élaboration du document constitutif de la FGDS, qui, à sa demande, affirme que :

les organisations fédérées s'engagent à assurer l'égalité des droits et de la capacité civile [... et qu'elles] se prononcent pour :

– la libération de la femme, notamment par le contrôle des naissances, la maternité librement consentie, l'éducation

– la reconnaissance des droits économiques de la femme, notamment par la garantie effective du salaire égal, l'ouverture sans discrimination de toutes les carrières auxquelles elle peut normalement aspirer et la garantie de l'égalité des chances devant la promotion sociale².

Pour l'élection présidentielle de 1965, François Mitterrand est le candidat unique de la gauche. Il nomme alors Marie-Thérèse Eyquem secrétaire générale du comité de soutien à sa candidature. Claude Estier, qui occupe le même poste pour l'élection présidentielle de 1974, précise :

Le comité de soutien a pour fonction de réunir des noms connus, de personnalités, pour donner le sentiment qu'il y a des gens autour du candidat. L'animateur, à la tête de cette équipe, doit s'y consacrer, car cela demande beaucoup d'activité, de voir beaucoup de gens, d'avoir des idées... Il s'agit de taper dans tous les milieux, suivant les connaissances que chacun pouvait avoir.

En nommant Marie-Thérèse Eyquem à ce poste, François Mitterrand compte vraisemblablement sur le ralliement des mouvements féministes, et peut-être aussi de quelques sportifs et artistes, puisqu'elle appartient à ces différents milieux. En l'absence d'archives confirmant cette donnée, on peut se reporter à l'élection présidentielle de 1974. En effet, Yvette Roudy publie alors une revue nommée *Campagne flash* dans laquelle elle fait état des soutiens à François Mitterrand. Dans l'un des numéros,

(1) L'OURS, Fonds FGDS, 2 APO 3, dossier 2.

(2) *La Femme du XX^e siècle*, n° 2, août-septembre 1965.

(1) Janine Mossuz, *Les Clubs et la politique en France*, op. cit.

(2) *Le Monde*, 15 décembre 1970.

(3) Danièle Loschak, *La Convention des Institutions Républicaines. F. Mitterrand et le socialisme*, PUF, coll. « Dossiers Thémis », 1971, 92 p.

(4) Janine Mossuz, *Les Clubs et la politique en France*, op. cit.



Marie-Thérèse Eyquem lors d'une réunion de la FGDS avec, à droite, Yvette Roudy, et à gauche, avec le collier, Evelyne Sullerot, anonyme, date inconnue, photographie noir et blanc, Angers, CAF, © Yvette Roudy.

François Mitterrand s'adresse aux sportifs, dans un article qui pourrait être inspiré par Marie-Thérèse Eyquem : il s'insurge contre « l'amateurisme marron qui discrédite le sport » et se prononce pour sa démocratisation¹. Parmi ses soutiens sportifs, on distingue la championne Maryvonne Dupureur, sur laquelle Marie-Thérèse Eyquem rédige l'article de *La Femme du XX^e siècle* déjà cité².

On a vu que François Mitterrand est le premier, autant au sein de la FGDS que de l'ensemble des candidats à la présidentielle, à se déclarer favorable à la contraception, lors du discours de Nevers. Durant ces élections, François Mitterrand met de Gaulle en ballottage, créant la surprise et s'assurant un certain prestige au sein de l'union de la gauche, ce qui a pu favoriser la promotion des membres de la CIR au sein de la FGDS.

Marie-Thérèse Eyquem appartient au comité exécutif de la FGDS, où elle est de nouveau la seule femme. Parmi les archives –lacunaires– du comité exécutif de la FGDS, on note quatre interventions de Marie-Thérèse Eyquem, dont trois sur la politique générale et une pour prendre la défense de François Mitterrand³. Par exemple, le 8 mars 1966, elle s'exprime sur l'interprétation de statuts : ont-ils une vocation départementale ou non ? Les départements doivent-ils s'aligner sur la forme de la représentation nationale ? Elle se prononce contre l'alignement, car « il n'est pas nécessaire que les représentations nationale et locale soient identiques si les problèmes ne sont pas les mêmes ». Ce conflit est qualifié de « certain et grave » par François Mitterrand qui propose le renvoi de ce problème au secrétariat. Le 14 avril 1966, elle participe à un débat sur une motion de censure à déposer, qui divise les différents partis membres de la FGDS. Pour éviter à l'avenir de paraître désunis, ce qui a failli être le cas dans cette affaire, Marie-Thérèse Eyquem

- (1) Centre des archives du féminisme d'Angers, Fonds Yvette Roudy, 5 AF 40, *Campagne Flash*, 10 mai 1974, n°7, p. 3.
- (2) Marie-Thérèse Eyquem, « Chaussures à pointes et hauts talons », *La Femme du XX^e siècle*, n°2, « La décolonisation de la femme mariée », août septembre 1965, p. 4 et p. 3 de couverture.
- (3) L'OURS, Fonds FGDS, 2 APO 2, dossier 3 : comité exécutif.

propose « que pour chaque événement politique important, le comité exécutif soit convoqué et consulté ». François Mitterrand confirme et conclut le débat sur ce point. Surtout, le 23 juin 1966, apparaît un conflit entre Guy Mollet et François Mitterrand. En effet, François Mitterrand a fait le 12 juin un discours devant la CIR qui a été interprété par la presse comme une annonce d'alliance avec le PC, alors que rien n'avait été décidé à la FGDS. François Mitterrand est accusé de s'être avancé publiquement sur un sujet qui n'avait pas été précédemment étudié avec les autres partis membres de la FGDS. Guy Mollet demande donc à François Mitterrand de commenter le discours qu'il a prononcé le 12 juin devant la CIR. Marie-Thérèse Eyquem intervient alors en faveur du président de la FGDS et « souhaite que toute réaction à un texte s'appuie sur ce texte et non sur l'interprétation qui en est donnée par la presse ».

Il semble que Marie-Thérèse Eyquem s'exprime peu. On peut imaginer qu'elle préfère le faire, quand on lui en donne l'occasion, sur ses sujets de prédilection, qui sont marginaux dans le débat politique. Dans le souvenir de Claude Estier, « elle intervenait dans les délibérations de la CIR et de la FGDS essentiellement sur deux thèmes : les sports et loisirs, et les femmes ». De même, pour Françoise Carle : « elle était très discrète pour les prises de parole. Il fallait des gros trucs. Toutes les femmes, d'ailleurs, au parti. Colette Audry, c'était pareil, elle a parlé deux fois sur l'avortement, c'était sec, cinglant, quand il le fallait ». Il lui arrive tout de même de prendre part au débat sur des questions d'ordre général : on voit alors la solidarité réciproque qui la lie à François Mitterrand. Il lui arrive également de participer à des projets totalement différents : lors de la réunion du comité exécutif du 27 avril 1967, elle est nommée dans une équipe de délégués pour participer à des « États généraux » sur la guerre du Vietnam, sujet majeur au sein de la FGDS, avec entre autres François Mitterrand et Guy Mollet¹. En définitive, les archives du comité exécutif n'apprennent pas quelle a pu être l'action de Marie-Thérèse Eyquem à la FGDS ; elles doivent être complétées par celles des autres institutions.

(1) L'OURS, Fonds FGDS, 2 APO 2, dossier 3 : comité exécutif.

À la suite de l'élection présidentielle, Marie-Thérèse Eyquem devient également responsable de la commission d'études parlementaires de la FGDS, chargée des « Problèmes féminins », classés dans la catégorie « Affaires sociales ». Ces commissions étant constituées généralement d'un parlementaire qui rapporte le projet de loi, et d'un technicien, qui l'aide à la concevoir, elle est alliée dans cette activité à Jacqueline Thome-Patenôtre. Elle revendique d'avoir fait déposer une proposition de loi sur l'égalité des salaires masculins et féminins, et des propositions d'amendements de la loi Debré sur la formation professionnelle des adultes. Certains amendements ont été retenus, par exemple pour que les mères de familles bénéficient du Fonds national de l'emploi¹. En avril 1966, Marie-Thérèse Eyquem prend la tête d'une commission féminine de la FGDS, mais le secrétariat s'oppose à une majorité féminine dans cette formation, par crainte, semble-t-il, de la mise en place au sein de la FGDS d'instances non mixtes². Ainsi, René Schmitt, secrétaire général adjoint de la SFIO et secrétaire général de la FGDS, affirme : « Il ne s'agit pas d'une commission féminine mais d'une commission des problèmes féminins³ ».

[Cette commission] dont la présidence tournante se renouvellerait chaque année, aurait pour principaux objectifs de :

- 1) Établir et diffuser un calendrier des activités des groupements membres de la fédération en matière des problèmes féminins.
- 2) Centraliser leurs travaux et en faciliter l'exploitation.
- 3) Assurer une coordination dans l'action.

Sa composition harmonisée sur la formule adoptée par la fédération sur le plan national et départemental serait la suivante. PS/SFIO : 5 membres, CEDEP : 1, Radical : 5, UDSR : 1, Convention : 4, club divers : 1, cercle Jean Jaurès : 1⁴.

(1) Archives de la Teste-de-Buch, dossier M.-Th. Eyquem, profession de foi des élections législatives de 1968.

(2) Sophie Pépin, *op. cit.*

(3) L'OURS, Fonds FGDS, 2 APO 20, correspondance entre Marie-Thérèse Eyquem et René Schmitt, avril 1966.

(4) L'OURS, Fonds FGDS, 2 APO 8. Lettre du 23 mai 1966 de Charles Hernu à Guy Mollet.

Suite à sa nomination, Marie-Thérèse Eyquem demande donc à chaque parti membre de la FGDS de désigner sa représentation dans la commission féminine.

À ce poste, elle tente autant que possible de peser sur les décisions relatives au programme de la Fédération, en élaborant des propositions avec son équipe de la commission. Elle organise des réunions sur des thèmes se rapportant aux femmes et aux problèmes politiques du moment. Par exemple, elle s'interroge sur les « aspects politiques de la loi Neuwirth récemment adoptée par le gouvernement » ; sur la position de la FGDS par rapport à celle du PC concernant la promotion de la femme, en vue des discussions entre les deux organisations ; il peut s'agir « des grandes lignes de la doctrine fédérale concernant les femmes, d'un programme de Gouvernement pour un commencement d'application de la doctrine, et d'un essai d'une éthique » ; ou encore de « l'étude des résultats obtenus par les candidates de la FGDS aux élections législatives et la leçon à en tirer », et de « l'élargissement du programme relatif aux femmes² ». À cet effet, il lui arrive de faire intervenir Colette Audry ou Évelyne Sullerot en tant que spécialistes.

La nomination de Marie-Thérèse Eyquem comme présidente de la commission ne va pas sans créer des tensions avec Janette Brutelle-Duba, qui est chargée de ces questions à la SFIO et dirige le Club Louise Michel, organisation féminine et non féministe rassemblant les femmes de la SFIO³. Après mai 1968, alors que la CIR se désengage de la FGDS, Janette Brutelle-Duba devient secrétaire nationale d'une nouvelle commission des « Problèmes féminins » qui ne comprend que des membres de la SFIO³.

À la suite de sa défaite contre le général de Gaulle, François Mitterrand décide de former un contre-gouvernement, sur le modèle du *shadow cabinet* anglais. Il s'agit d'un faux gouvernement formé par

l'opposition, qui doit proposer des solutions alternatives sur les problèmes d'actualité. La première séance a lieu le 12 mai 1966. Le contre-gouvernement se réunit une fois par semaine jusqu'en juin, puis toutes les deux semaines en alternance avec le comité exécutif jusqu'au 8 juillet 1966. Après cette date, les archives manquent pour déterminer l'action du contre-gouvernement¹. Dans un premier temps, Marie-Thérèse Eyquem est ministre de la Promotion féminine : une grande avancée qui fait peu de bruit, selon les femmes du MDF. Dans un second temps, sa fonction s'élargit aux questions sociales, et elle est chargée d'un rapport sur l'emploi. Marie-Thérèse Eyquem ne fait donc qu'élargir son sujet, en restant très proche de ses thèmes de prédilection et en n'oubliant pas les femmes. Malgré le doute exprimé par les femmes du MDF, sa nomination au contre-gouvernement semble tout de même faire un certain bruit. Il est vrai que le contre-gouvernement la met à l'honneur, en lui donnant la responsabilité de concevoir son premier livre blanc, qui doit porter sur les femmes. *L'Express* lui consacre un article, intitulé « Le contre-ministre des femmes », qui revient sur son parcours, sa carrière dans le sport, et le MDF².

Elle établit un programme précis des réformes à accomplir, qui s'appuie sur les recherches menées au MDF, et est également très inspiré de Simone de Beauvoir³ : « Dans notre pays la femme est toujours considérée comme "l'autre" inférieure à "l'un" par sa nature même ». Ce programme est détaillé à l'automne 1966 dans *La Femme du XX^e siècle* (n° 6) et s'étend sur sept pleines pages. Il rend hommage aux efforts de la FGDS : « Certains commentateurs ont reproché au programme de la FGDS un certain manque d'audace. Que leur faut-il ? En ce qui concerne les femmes, il ne s'agit de rien de moins que d'une révolution ». Sur le thème du travail,

(1) L'OURS, Fonds FGDS, 2 APO 4, dossier 1 : procès verbaux du contre-gouvernement, .

(2) « Le contre-ministre des femmes », *L'Express*, 6-12 juin 1966, Archives de la Teste-de-Buch, dossier Marie-Thérèse Eyquem.

(3) Simone de Beauvoir, *Le Deuxième sexe*, *op. cit.*

(1) L'OURS, Fonds FGDS, 2 APO 4, dossier 1b, pour tous les exemples, .
 (2) L'OURS, Fonds FGDS, 2 APO 8. Réponses de Charles Hernu à Janette Brutelle.
 (3) L'OURS, Fonds FGDS, 2 APO 1, dossier 1 : Commission d'octobre de la FGDS : juin 1967-octobre 1968.

Marie-Thérèse Eyquem exhorte à des efforts dans l'instruction et la formation professionnelle des jeunes filles, la revalorisation de leur travail, la fin des quotas de femmes pour certains métiers, l'égalité des rémunérations, et des promotions plus justes. Elle demande que des mesures soient prises pour que les tâches ménagères cessent d'empêcher les femmes d'avoir des activités culturelles et sportives. Sur la question de la famille, elle rappelle qu'un couple harmonieux ne saurait être fondé sur la domination de l'homme. En termes de mesures concrètes, elle réclame la légalisation de la contraception, le remboursement à 100 % des congés maternité, la création d'équipements sociaux, crèches, centres de protection maternelle et infantile, l'adaptation des prestations sociales en faveur des femmes et l'égalité juridique des époux.

En 1968, elle revendique comme action au contre-gouvernement la mise en place d'un comité d'études, ou conseil de la promotion de la femme, créé par elle-même et composé d'avocats, de médecins, de sociologues, d'économistes, de spécialistes du Planning familial, syndicalistes, écrivains... On pense alors aux femmes du MDF, à Évelyne Sullerot, sociologue, à Cécile Goldet, médecin, et à Colette Audry, écrivain¹. Un *Livre blanc sur la condition de la française* de 250 pages est annoncé, à paraître aux éditions Plon, mais il n'en reste plus de trace aujourd'hui. Peut-être n'a-t-il finalement jamais vu le jour.

Les archives du contre-gouvernement permettent de préciser ce bilan, que Marie-Thérèse Eyquem centre sur l'égalité professionnelle, alors qu'il est évident qu'elle donne la priorité à la contraception². Lors de la première séance, elle intervient pour se réjouir : « Je suis heureuse que l'équipe formatrice ait innové en matière de promotion de la femme. J'ai appris qu'il y a une initiative législative UNIE pour l'abrogation de la loi de 1920 ». Elle est chargée, pour la séance suivante, de faire un exposé sur la politique de la promotion de la femme. L'exposé commence ainsi :

(1) Archives de la Teste-de-Buch, dossier Marie-Thérèse Eyquem, Profession de foi des élections législatives de 1968.

(2) L'OURS, Fonds FGDS, 2 APO 4, dossier 1 : procès verbaux du contre-gouvernement.

« J'évoquerai simplement des problèmes actuels les plus urgents, le projet de loi du gouvernement sur le contrôle des naissances ». Le deuxième point évoqué est celui de la représentation politique : « Deuxième affaire, il faudrait que quelques femmes soient élues – ou puissent l'être ! – aux prochaines élections législatives ». On sent alors une pointe de reproche et de provocation, en référence aux candidatures des femmes dans des circonscriptions non gagnables. À l'époque, la classe politique est convaincue dans sa grande majorité qu'une candidature de femme fait perdre les élections. Marie-Thérèse Eyquem se voit d'ailleurs répondre par Guy Mollet : « Je suis soucieux de voir des femmes associées à la gestion mais dites-vous bien que les femmes ne votent pas pour les femmes. Une femme dans un conseil municipal, dans une formation gouvernementale, mais avec le scrutin uninominal d'arrondissement c'est le massacre. » Marie-Thérèse Eyquem ne réplique pas, mais se consacrera à prouver le contraire lors des législatives de 1967. Enfin, elle demande que le contre-gouvernement prenne position sur les problèmes sociaux des femmes.

À la suite de cette séance, le contre-gouvernement publie un communiqué se prononçant pour l'abolition de la loi de 1920. De même, le 7 juillet 1966, Marie-Thérèse Eyquem établit un rapport sur les problèmes féminins, qu'elle amorce sur la planification des naissances. Il est difficile d'établir à quelle date elle devient contre-ministre des Affaires sociales, mais probablement autour de 1967. On peut également se demander ce que signifie ce changement : il peut être interprété à la fois comme une régression de l'intérêt pour la condition féminine, qui devient une sous-catégorie des questions sociales, ou comme une promotion de Marie-Thérèse Eyquem, et donc, une progression hiérarchique de l'unique femme du contre-gouvernement. Elle est alors chargée d'un rapport, faisant l'objet d'un communiqué, sur « la situation de l'emploi¹ ».

(1) L'OURS, Fonds FGDS, 2 APO 3, dossier 2.

En définitive, le contre-gouvernement est considéré comme un échec car les projets n'aboutissent pas, comme certainement celui du « livre blanc de la condition féminine ». Pourtant, il constitue une avancée à la fois pour Marie-Thérèse Eyquem et pour l'ensemble des femmes en politique. L'idée d'un ministère des femmes se diffuse : en 1974, Valéry Giscard d'Estaing confie à Françoise Giroud un secrétariat d'État à la condition féminine. Le contre-gouvernement étant assez médiatique, il permet à Marie-Thérèse Eyquem de se faire connaître et d'avoir une tribune pour ses idées. Il semble, selon les archives disponibles, qu'elle y dispose d'une marge de manœuvre plus importante que dans les autres institutions de la FGDS.

Le bilan de l'action de Marie-Thérèse Eyquem à la FGDS et à la CIR réside dans le « Manifeste de la FGDS » en vue des élections législatives de 1967 qui prend en compte ses propositions :

La femme : c'est d'abord le droit au travail. Il sera facilité par l'admission aux frais professionnels déductibles de l'impôt, des charges supplémentaires de service ou de garde d'enfant qui imposent aux femmes mariées l'exercice d'un métier. C'est l'étude et l'établissement des conditions qui réaliseront intégralement la règle d'égalité des salaires masculin et féminin que la France a fait consacrer dans le marché commun. C'est le remboursement des congés de maternité, le droit à retrouver un emploi en cas de prolongation. C'est l'égalité effective entre époux assurée par une réforme des régimes matrimoniaux, c'est le droit enfin reconnu à la maternité par la libre décision, en mettant fin à l'offense, aux hypocrisies, aux tragédies qui se lient aux dispositions de la loi de 1920 s'opposant au contrôle des naissances¹.

(1) L'OURS, Fonds FGDS, 2 APO 4, janvier 1967.

Chapitre 7 *Au service du sport :* *la première biographe de Pierre de Coubertin*

Co-fondatrice et présidente de la FIEPSF

Les années 1950 et 1960 sont également pour Marie-Thérèse Eyquem celles de son plus fort rayonnement international. Sa carrière internationale commence dans l'immédiat après-guerre. Forte de sa maîtrise des langues étrangères, elle est envoyée à l'étranger par la direction générale de la Jeunesse et des Sports. Dans les années cinquante, elle parcourt l'Allemagne avec la championne olympique d'athlétisme Micheline Ostermeyer, pour une série de conférences. En 1954, elle donne des conférences sur les nouvelles techniques du mouvement et de la danse aux États-Unis. Surtout, en 1947, Dorothy Ainsworth, représentante de l'Association américaine d'éducation physique pour les étudiantes (AAPECW) et du *Smith College*¹, université de tradition féminine et féministe, vient en France avec l'idée de bâtir une association internationale d'éducation physique féminine². Elle est alors présentée à

(1) Université située à Northampton, Massachusetts.

(2) Ann Hall et Gertrud Pfister, *Honoring the legacy. Fifty years of the International association of physical education and sport for girls and women*, Nanaimo, British Columbia, Canada, IAPESGW, 1999, 124 p.

Marie-Thérèse Eyquem, en tant qu'inspectrice des sports. Le 18 juillet 1949, à Copenhague, au premier congrès international d'éducation physique et sportive féminine, Marie-Thérèse Eyquem dirige la délégation française de cinq femmes désignées par le directeur général de la Jeunesse et des sports, Gaston Roux. Elle est alors nommée membre du comité fondateur de la FIEPSF. En 1951, elle convainc le ministère d'accueillir le deuxième congrès, qui se déroule à Paris en 1953. Pour contrer les détracteurs éventuels et obtenir les fonds nécessaires à la tenue du congrès, Marie-Thérèse Eyquem demande à Gaston Roux, qui accepte, de prendre la tête du comité d'organisation¹. Commence alors une importante correspondance entre les responsables française et états-unienne, afin d'organiser le congrès. Elles s'accordent pour qu'interviennent le moins possible d'hommes, et pour donner la priorité aux débats sur les exposés².

La communion d'idées entre les deux dirigeantes est frappante. Dorothy Ainsworth cherche en effet à mettre en valeur les qualités physiques « naturelles » des jeunes filles, en favorisant des activités telles que la gymnastique corrective, la danse, ou la gymnastique rythmique, sans pour autant exclure le sport. Elle semble promouvoir une sorte de féminisme différencialiste et essentialiste : « *We believe that women have a different and special contribution to add to civic and professional life*³ ». Dans un monde où les femmes sont amenées à exercer des responsabilités de plus en plus importantes, elles doivent pouvoir être en mesure d'avancer leurs qualités propres. Dorothy Ainsworth se propose donc de développer par l'activité physique leurs qualités « naturelles » comme l'adaptabilité (ou disponibilité motrice), la grâce et la force de caractère. Elle veut éviter les compétitions et mettre en avant les vertus éducatives des activités physiques, qui doivent être conçues, dirigées et enseignées par les femmes et pour les femmes.

Dorothy Ainsworth et Marie-Thérèse Eyquem s'accordent donc sur de nombreux points. La différence réside dans le fait que Marie-Thérèse Eyquem voit dans les spécificités également des infériorités et met régulièrement en garde contre les excès nuisant à la féminité ou à maternité¹. Autrement dit, alors que Dorothy Ainsworth conçoit l'activité physique d'une manière exclusivement positive, Marie-Thérèse Eyquem la voit aussi de manière négative, insistant sur les risques et les limites. Cette conception du sport féminin, héritée des discours des médecins français du début du siècle, est vivement critiquée par les historiennes de la FIEPSF, qui la qualifient de « *contradictory and inconsistent*² ».

Le deuxième congrès de la FIEPSF se déroule à la Cité universitaire et rassemble 500 délégués venus de 37 pays. Il désigne Dorothy Ainsworth comme présidente et Marie-Thérèse Eyquem comme vice-présidente. En 1954, Dorothy Ainsworth réunit autour d'elle cinq dirigeantes sportives, venues d'Angleterre, d'Argentine, d'Allemagne et de France. Marie-Thérèse Eyquem y représente la France, et il se trouve qu'elle connaît depuis 1951 la dirigeante allemande, Liselott Diem, rencontrée lors de l'un de ses nombreux voyages en Allemagne. Cette dernière écrit d'ailleurs que leur amitié représente certainement le premier contact franco-allemand du milieu sportif dans les années d'après-guerre. Les six dirigeantes, qui se surnomment elles-mêmes le « *Blue-Eyed Club*³ », deviennent très proches, communiquent régulièrement, et essaient de se rencontrer le plus souvent possible. Ainsi se forme le groupe central de la FIEPSF. En 1955, Dorothy Ainsworth vient assister à des « Journées d'études internationales sur les activités physiques pendant la puberté chez les jeunes filles » organisées par Marie-Thérèse Eyquem à Paris, et qui se présentent comme une prolongation du congrès de 1953⁴.

(1) Voir son roman *Jeunes filles au soleil*.

(2) Ann Hall et Gertrud Pfister, *Honoring the legacy*, *op. cit.*, p. 56, « Contradictoire et incohérente ».

(3) Ann Hall et Gertrud Pfister, *Honoring the legacy*, *op. cit.*, p. 11.

(4) Note sur Mlle M.-Th. Eyquem, Inspectrice de la Jeunesse et des Sports, *in* dossier des Renseignements généraux, doc. cit. p. 60.

Dorothy Ainsworth étant proche de l'UNESCO, elle fait en sorte d'y lier fortement la FIEPSF. En septembre 1957, à Gauting (Allemagne), Marie-Thérèse Eyquem se joint à elle pour représenter la FIEPSF à une journée d'étude de l'UNESCO. Toutes deux jouent un rôle dans la création du Conseil international pour l'éducation physique et sportive (ICSPE) et aident à la réalisation du premier congrès de l'UNESCO sur les activités physiques. Marie-Thérèse Eyquem intervient notamment pour inscrire le rythme et le mouvement au programme¹. À l'inauguration de l'ICSPE, à Rome en 1960, elle est élue au bureau exécutif. Toujours avec Dorothy Ainsworth, elle aide également à la fondation du Conseil international pour l'hygiène, l'éducation physique et la récréation (ICHPER).

En 1961, à Washington, se déroule le quatrième congrès de la FIEPSF, qui rassemble 156 pays. Dorothy Ainsworth propose à Marie-Thérèse Eyquem de lui succéder, malgré son inquiétude quant aux multiples activités de sa collègue :

I feel that she has so many things that she is doing it would be too much for her to be burdened with this. [...] She is a wonderful person, and I am very, very fond of her, but I think there is too much detail in the presidency for her to manage. [...] I think she is a great inspiration and I hope she will always be one of most active members ; and she is a wonderful organizer too².

Marie-Thérèse Eyquem devient présidente de l'association en 1961. À l'occasion du passage de relais entre les deux femmes, Marie-Thérèse Eyquem décore Dorothy Ainsworth de la médaille de commandeur de l'Ordre du Mérite sportif, ce qui semble être la plus haute décoration dans le domaine du sport³. Selon les historiennes de la FIEPSF, autant

qu'il est possible de le vérifier, il semble que les divers engagements de Marie-Thérèse Eyquem lui prenant effectivement trop de temps, le titre de présidente est surtout honorifique. Liselott Diem se voit attribuer le titre de « première vice-présidente », et devient la véritable organisatrice de l'association.

En 1962, à la Conférence européenne de Berlin sur les femmes et le sport de compétition, Marie-Thérèse Eyquem dit concevoir la FIEPSF comme la continuation de la FISE, s'attribuant ainsi la succession d'Alice Milliat. À l'approche des Jeux olympiques de Tokyo (1964), Marie-Thérèse Eyquem profite de sa position pour tenter de faire modifier les épreuves féminines, comme en témoigne une interview intitulée « Nos championnes seront aussi... des femmes !¹ ». Elle y est décrite comme ayant « le regard clair, direct, la parole nette, précise, l'allure sportive, beaucoup d'autorité », et y est qualifiée de « championne des championnes », de « suffragette » des sportives et de « batailleuse ». Marie-Thérèse Eyquem s'exprime en ces termes : « Ce sont les hommes qui déterminent les lois des épreuves féminines. Erreur, grave erreur. Je me bats depuis des années pour faire réviser les épreuves. Mais je me bats vraiment, croyez-moi... ». Les hommes sont accusés de demander aux sportives de les devancer sur leur propre terrain, tout en restant fines et gracieuses, ce qui est impossible dans certaines épreuves, comme le lancer de poids. Elle ne voit qu'une solution à ce défi : la mise en place d'épreuves adaptées aux qualités féminines et la suppression de l'épreuve féminine de lancer de poids aux Jeux olympiques, car « c'est l'argument numéro un des hommes contre les femmes ». En somme, son engagement pour la suppression de certaines épreuves jugées peu féminines est avant tout pragmatique. On apprend également dans cette interview que Marie-Thérèse Eyquem a une secrétaire, qui se trouve être la championne de natation Rosy Piacentini, recordwoman d'Europe du 200 mètres dos.

En 1965, débordée par l'élection présidentielle, Marie-Thérèse Eyquem déclare qu'elle ne pourra plus être présidente de l'association et

(1) Christie Rieuf, « Nos championnes seront aussi... des femmes ! », p. 28-30, journal non identifié in Archives de la Teste-de-Buch, dossier Marie-Thérèse Eyquem.

(1) Note sur Mlle M.-Th. Eyquem, doc. cit p. 61.

(2) Ann Hall et Gertrud Pfister, *Honoring the legacy, op. cit.*, p. 13. « Il me semble qu'elle a tellement de choses à faire que ce poids serait trop lourd pour elle. C'est une personne formidable, que j'apprécie vraiment vraiment beaucoup, mais je pense que la fonction de présidente comporte trop de détails à gérer pour elle. Je pense qu'elle est une très bonne inspiratrice et j'espère qu'elle fera toujours partie de nos principaux membres ; elle est aussi une formidable organisatrice ».

(3) *Ibid*, p. 50-51.

qu'elle ne peut pas se rendre au cinquième congrès se déroulant à Cologne, en Allemagne. Ses collègues arrivent à la convaincre de faire une courte apparition pour l'ouverture du congrès, mais son engagement politique a raison de sa participation à la FIEPSF.

Durant les années 1950 et 1960, Marie-Thérèse Eyquem parcourt la Hollande, l'Allemagne, le Danemark, la Suisse, l'Angleterre, les États-Unis et le Canada. Toutes ces actions tendent vers le même objectif : celui de concevoir des activités physiques féminines adaptées aux qualités du corps féminin, et en particulier la gymnastique rythmique et la danse, et, de manière plus large, promouvoir l'éducation physique et le sport féminin. Elle revendique d'ailleurs, en 1968, d'avoir « graduellement obtenu pour les femmes sportives qu'elles soient traitées sur un plan d'égalité avec les sportifs¹ », mettant en avant le nombre croissant de femmes dans les instances dirigeantes des fédérations et les victoires des championnes de niveau international. Elle-même aspire à devenir la première femme membre du comité international olympique, sans succès, puisque qu'il s'ouvrira aux femmes en 1981².

Irène Popard

Dans son ouvrage *La Femme et le sport*, Marie-Thérèse Eyquem montre l'intérêt qu'elle porte à Irène Popard. Elle poursuit son entreprise de diffusion de l'œuvre d'Irène Popard 15 ans plus tard. Le contexte est alors tout à fait différent³. En 1958, avec le retour du général de Gaulle, l'État entame un « redressement sportif », une « sportivisation de la société française⁴ ». Maurice Herzog dirige le secrétariat d'État à la Jeunesse et aux sports de 1958 à 1966 et bénéficie d'une hausse de

budget. Il est chargé, entre autres missions, de « redonner à la France le magistère olympique » perdu depuis le départ de Pierre de Coubertin en 1925. Le sport est utilisé comme un moyen de « porter haut les couleurs de la France ». C'est dans ce contexte que la France accueille, en 1968, les Jeux d'hiver à Grenoble. Avec l'aide de l'ORTE, le sport est de plus en plus médiatisé, ce qui permet d'ailleurs à Marie-Thérèse Eyquem de bénéficier d'une couverture médiatique à la parution de ses ouvrages¹. Maurice Herzog et Marie-Thérèse Eyquem s'entendent particulièrement bien et le secrétaire d'État met en avant l'inspectrice principale, dont il reconnaît la qualité. Stélio Farandjis en témoigne : à l'occasion de son métier, Marie-Thérèse Eyquem rencontre des personnalités de droite avec lesquelles elle se lie d'amitié, et en premier lieu, Maurice Herzog, ce dont elle tire une certaine fierté. On ne peut donc pas dire que son opposition politique à de Gaulle la pénalise dans sa carrière à cette époque. En 1961, elle est promue inspectrice principale. En 1963, elle est faite chevalier de la Légion d'honneur par Maurice Herzog². Selon Jean Durry, ancien directeur du Musée du Sport et spécialiste de Pierre de Coubertin, Marie-Thérèse Eyquem aurait été chargée par Maurice Herzog de préparer la célébration du centenaire de la naissance de Pierre de Coubertin³.

La biographie d'Irène Popard représente une première collaboration entre Marie-Thérèse Eyquem et Maurice Herzog. En effet, ce dernier participe à l'ouvrage par un court article, car chaque volume de la collection « Suite pour Isabelle » comprend, à la fin, un numéro du *Journal d'Isabelle*, sorte de magazine pour jeunes filles d'une dizaine de pages. La collection « Suite pour Isabelle » s'adresse en effet aux jeunes filles, dans une société où leur statut change : « Enfin reconnues par le monde des adultes, les jeunes filles ne sont plus seulement de prochaines

(1) Profession de foi des élections législatives de 1968, doc. cit.

(2) Ann Hall et Gertrud Pfister, *Honoring the legacy*, op. cit., p. 13.

(3) Marie-Thérèse Eyquem, *Irène Popard*, op. cit.

(4) Pour cette citation et les suivantes : Paul Dietschy, Patrick Clastres, *Sport, société et culture en France du XIX^e siècle à nos jours*, Hachette, coll. « Carré Histoire », 2006, p. 159-163

(1) Archives de l'INA.

(2) Voir la photographie de cette cérémonie page 78.

(3) Jean Durry, *Le vrai Pierre de Coubertin*, comité français Pierre de Coubertin, 1997, p. 88

épouses et de futures mères¹ ». Maurice Herzog se déclare donc à cette occasion « un partisan très convaincu du sport féminin² ».

Irène Popard³ (1884-1950) enseigne l'expression corporelle. Fondatrice de la gymnastique harmonique, très critiquée, elle obtient un grand succès dans les milieux féminins, et notamment auprès de Marie-Thérèse Eyquem, qui la défend ardemment, aux plans national et international. Irène Popard est la première femme française à avoir conçu un enseignement esthétique, gymnastique, et rythmique du mouvement, spécialement adapté aux femmes alors que toutes les gymnastiques sont alors enseignées (et théorisées) par des hommes. Ses premiers succès et les débuts de sa célébrité correspondent donc aux années de jeunesse de Marie-Thérèse Eyquem, années où elle découvre l'activité physique. La gymnastique harmonique est très critiquée par les autres théoriciens, dans un contexte de « guerre des méthodes », comme le montre un article de la revue *Éducation physique* datant de 1923 :

Il n'est bruit que de gymnastique rythmique... harmonique... géométrique... etc., surtout dans les milieux féminins. Nombre de mères de familles se laissent prendre sans réflexion à d'habiles présentations et croient, de bonne foi, qu'elles auront fait tout le nécessaire pour la santé de leurs enfants lorsqu'elles leur permettent de s'agiter sur quelques vagues cadences [...] Il est triste de prendre au sérieux de pareilles sottises. [...] N'espérons pas qu'une petite chansonnette ou quelques expirations forcées nous garderons jeunes, sveltes et robustes⁴.

La personnalité étrange et tourmentée d'Irène Popard fascine Marie-Thérèse Eyquem, qui consacre les 70 premières pages de l'ouvrage à décrire l'enfance difficile de la gymnaste. Envoyée dans un couvent

anglais, elle y découvre le sport. Puis elle retrouve le sport, la gymnastique et la danse aux États-Unis, où elle part apprendre le métier de vendeuse. Elle y voit danser, pour la première fois, Isadora Duncan, et découvre ainsi sa vocation. À son retour en France, sa mère consent malgré ses réticences à la laisser devenir professeur d'éducation physique. Après avoir suivi les cours du théoricien de la gymnastique Georges Demeny, elle obtient son diplôme et décide d'ouvrir son propre cours. Les dames de la haute société critiquent d'abord avec véhémence, puis lui demandent des leçons particulières. Pour se faire connaître, elle organise en 1916 une démonstration au Théâtre Albert I^{er}, et obtient un grand succès :

Irène Popard vient de nous révéler jusqu'où peut aller la gymnastique ! » s'écriait Gustave de Lafreté, président du grand club de sports féminins Académia. « Ce n'était pas de la danse. Tous ses pas sont restés gymniques. Mais elle les a dépouillés de leur gratuité, de leur neutralité. Elle leur a donné un sens¹.

Avec ce premier succès arrivent les premières critiques : pour le monde de l'éducation physique, Irène Popard pratique une « gymnastique théâtrale et anti-éducative ». Sa méthode prend le nom de « gymnastique harmonique ». En 1917, sa deuxième représentation fait salle comble : « les journalistes les plus en vue sont présents. Résultat assez extraordinaire quand on pense à l'indifférence qu'ils manifestent, en général, pour la gymnastique féminine ».

Marie-Thérèse Eyquem attribue à Irène Popard les propos suivants : « La liberté ?... les femmes sont des esclaves ! », lui prêtant des intentions féministes, et, sur le thème de la religion, la qualifie de « catholique tiède, mais chrétienne convaincue et parfois mystique », ce qui mène à faire le rapprochement avec l'auteure elle-même. Marie-Thérèse Eyquem se plaît à rappeler l'œuvre sociale d'Irène Popard. Cette dernière entraîne gracieusement les « Éclaireuses » dans les locaux de l'Union chrétienne de jeunes Filles. Ses élèves affluent de toutes les classes sociales, et seules les plus aisées payent. Débordée, elle cesse de donner des

(1) Cette citation et celles qui suivent sont issues de l'ouvrage *Irène Popard* de Marie-Thérèse Eyquem.

(1) Marie-Thérèse Eyquem, *Irène Popard*, op. cit., 4^e de couverture.

(2) Maurice Herzog, « Le sport féminin en France », p. 1 du *Journal d'Isabelle*, in Marie-Thérèse Eyquem, *Irène Popard*, op. cit.

(3) *Ibid.*

(4) Dr Ruffier, « L'Éducation physique par la danse le chant et quelques autres sottises », *L'Éducation physique, Revue scientifique et critique*, n° 16, 15^e année, 15 décembre 1923, sans éditeur, 32 p. Président du comité de rédaction : Georges Hébert. BMD, Dos 796 SPO.

cours particuliers aux grandes dames mais continue à donner des cours gratuits, par exemple à l'Université populaire de Saint-Denis. Dans ses cours collectifs, elle doit refuser des élèves et enseigne aux futurs grands noms de l'éducation physique et de la danse. Marie-Thérèse Eyquem la fait ainsi résumer sa motivation : « Me donner totalement, mais à un seul but : le bien, la beauté, la joie des filles de mon pays ». Sans doute Marie-Thérèse Eyquem s'est-elle inspirée de sa propre expérience pour décrire cette volonté. Vient la troisième représentation de la méthode d'Irène Popard, en 1918 : « Après avoir fait la conquête du public et des journalistes, elle fait celle des sportifs ». Son école devient très demandée, pour de multiples galas, fêtes de bienfaisance, concours, inaugurations... En 1920, les « filles » d'Irène Popard participent aux Jeux internationaux féminins organisés par la Fédération française, et triomphent. « Oui, elle avait tenu parole : les petites françaises brisaient les liens conventionnels deviennent résistantes, belles et joyeuses. Et leur pays en était fier, et le drapeau claquait au vent ». L'école Irène Popard acquiert une renommée internationale. La gymnaste est invitée au Japon, en Inde, aux États-Unis et fréquente la haute société parisienne. Certaines de ses élèves reçoivent un diplôme leur permettant d'ouvrir leur propre école « Popard » : ces écoles fleurissent partout en France et dans le monde.

Sous l'Occupation, Irène Popard tente de créer un cours en zone libre, mais, n'y parvenant pas, revient à Paris. Le récit de la vie d'Irène Popard à cette période permet à Marie-Thérèse Eyquem de revenir sur sa propre activité. Les deux femmes ont pu avoir une vision opposée de cette période, puisque Irène Popard, au contraire de Marie-Thérèse Eyquem, ne connaît pas Jean Borotra, mais est une ancienne amie du colonel Pascot. Sous la direction de Jean Borotra, Irène Popard est convoquée devant une commission chargée de faire le point sur l'éducation physique dans le pays. Marie-Thérèse Eyquem siège-t-elle dans cette commission ? Elle ne le précise pas, mais décrit une commission cherchant à déstabiliser Irène Popard, qui se défend tant bien que mal, et, finalement, quitte les lieux de dépit. Avec l'arrivée du colonel Pascot en 1942, elle est chargée d'enseigner sa gymnastique à tout

le personnel enseignant. Convoquée à la Libération devant un comité d'épuration, elle est accusée d'avoir composé une danse en l'honneur du Maréchal et d'avoir eu dans son cours Mme Déat et les filles de Jacques Doriot. Puis elle reprend sa carrière, aidée et soutenue par le nouveau directeur général de la Jeunesse et des sports, le colonel Gaston Roux. C'est un ami d'Irène Popard, qu'elle connaît de longue date, et qui la soutient envers et contre tout. Il lui « accorde un appui libéral, le plus intelligent peut-être qu'elle ait jamais reçu. Il mesure ce qu'elle vaut et s'arrange pour qu'on le sache, sans dilapider les fonds de l'État, et sans contraindre personne ». Une fois de plus, on peut penser que Marie-Thérèse Eyquem s'inspire de sa propre relation avec le directeur général, ou qu'elle cherche à lui rendre hommage.

La conclusion donne à Marie-Thérèse Eyquem l'occasion d'un plaidoyer pour l'éducation physique et la gymnastique féminine, devenue grâce à Irène Popard « synonyme de tenue, d'élégance, de beauté, d'harmonie », ce qui, selon Marie-Thérèse Eyquem, profite à l'ensemble de la profession, dans un monde où les professeurs d'éducation physique sont injustement décriés, « comme si le fait de bien respirer n'était pas aussi important que celui de situer le Kamtchatka entre les mers de Behring et d'Orkhotsk ! [...] Il est inadmissible que soient décriés ceux qui connaissent le mieux les élèves, les corrigent – en les amusant toutefois –, les conduisent aux portes de l'art, sous le prétexte que, pour les cultiver, ils n'ont pas besoin de les ennuyer et de les instruire ». Pourtant, l'éducation physique, la gymnastique sont essentiels, car « le mouvement, le simple, le prosaïque, le physique, le stupide mouvement, peut provoquer la joie, libérer les êtres contraints, édifier la santé, construire les corps ».

Cette biographie d'Irène Popard s'inscrit dans la continuité des portraits de femmes sportives, théoriciennes et organisatrices de *La Femme et le sport*. Marie-Thérèse Eyquem montre par là qu'elle mesure l'importance de faire connaître ces grandes figures susceptibles de devenir des modèles. En effet, comme nous le rappelions, le rôle des grandes sportives a été crucial dans la diffusion du sport féminin car, actives et

indépendantes, elles se posent en idéal féminin grâce à la force de l'expression du talent par le corps, l'audience et la médiatisation comme l'illustre le cas de la joueuse de tennis Suzanne Lenglen¹. Isadora Duncan est également une figure tutélaire de ce type. Ces exemples montrent qu'une championne ou une grande danseuse, très médiatisées, peuvent par leur discours ou leur attitude atteindre un large public et favoriser le sport féminin. Ce n'est pas le cas des organisatrices, qui travaillent dans l'ombre, comme Alice Milliat et Marie-Thérèse Eyquem. On peut tout de même se demander dans quelle mesure leurs actions et leurs discours, relayés pour la seconde par de nombreux écrits et conférences, ont pu avoir un impact. Ainsi, Marie-Thérèse Eyquem tente de susciter le même phénomène dans son ouvrage sur le sport féminin, en consacrant par exemple plusieurs paragraphes à Alice Milliat, érigée en modèle², et ici, autour d'une autre figure charismatique, Irène Popard. Sa démarche s'apparente à celle des historiennes des femmes, qui cherchent à faire apparaître dans l'histoire des figures féminines qui n'y ont pas toujours la place méritée.

Pierre de Coubertin

En 1966, Marie-Thérèse Eyquem publie la première biographie de Pierre de Coubertin³. Cet ouvrage reste aujourd'hui dans les mémoires comme le principal apport de Marie-Thérèse Eyquem à la communauté sportive, supplantant toutes ses actions en faveur du sport féminin. Elle est alors, depuis 1956, vice-présidente du comité Pierre de Coubertin qui porte à l'origine le nom d'Association de défense pour le sport amateur. Créée en 1950, cette association a pour objectif « la défense du sport amateur et le développement du sport comme moyen de formation et d'éducation », selon le témoignage de Pierre Rostini, co-fondateur et

actuel président du comité. Il se souvient que Marie-Thérèse Eyquem fait partie des premières personnes associées au projet, qui correspond à sa perception du sport. La sortie de l'ouvrage est alors un événement, du moins pour le milieu sportif, car « il aura fallu attendre 1966 ! Pour que paraisse la première biographie d'envergure¹ » sur Pierre de Coubertin. Faut-il rappeler qu'il est un farouche opposant au sport féminin ? On pourrait penser alors que l'ouvrage est né d'un accord entre le ministre et son inspectrice principale, d'autant plus que les témoignages convergent pour dire leur bonne entente. Dans une note liminaire, Marie-Thérèse Eyquem fait état des « encouragements personnels » qu'elle a reçus de Maurice Herzog². La biographie pourrait donc être une commande officielle du ministère, dans un objectif de propagande, activité dans laquelle Marie-Thérèse Eyquem semble exceller.

Pendant, les témoignages montrent qu'il n'en est rien : Stélio Farandjis et Évelyne Sullerot considèrent que Pierre de Coubertin fascine sincèrement Marie-Thérèse Eyquem. Évelyne Sullerot évoque la « grande révérence », la « grande admiration » de son amie envers Pierre de Coubertin. Elle se souvient des recherches de Marie-Thérèse Eyquem à l'École alsacienne, où il avait étudié. Pour Évelyne Sullerot : « Pierre de Coubertin était un grand idéal pour elle ». Devant l'absence de chiffres pour qualifier le succès de l'ouvrage, on peut se référer aux interventions de Marie-Thérèse Eyquem sur France Culture³ à ce propos, ou à sa réédition en 1976⁴. Marie-Thérèse Eyquem gagne en 1966 le Grand prix de littérature sportive, dit grand prix Pierre de Coubertin, décerné par l'Association des écrivains sportifs, dont elle fait elle-même partie. Il semble d'ailleurs que le prix prenne un temps son nom⁵.

(1) Jean Durry, *Le vrai Pierre de Coubertin*, op. cit., p. 87.

(2) Marie-Thérèse Eyquem, *Pierre de Coubertin*, op. cit., p. 8.

(3) Archives de l'INA.

(4) On peut également se référer à une photographie témoignant de l'existence de séances de dédicace de l'ouvrage. Voir photographie page 156.

(5) Jean Zoro, *Images de 150 ans d'EPS*, op. cit., 2002, p. 94. L'auteur signale que Jacques Personne reçoit en 1987 le prix Marie-Thérèse Eyquem pour *Aucune médaille ne vaut la santé d'un enfant*, Denoël, 1987.

Marie-Thérèse Eyquem étudie la conception du sport de Pierre de Coubertin. Il découvre le sport en Angleterre, et le définit ainsi :

Le sport c'est l'émulation, donc l'effort, donc le progrès ; la vie en société structurée avec sa hiérarchie de valeurs imposées, non par la contrainte, mais par le mérite puisque ce sont les élèves eux-mêmes qui gèrent les associations sportives et élisent tout naturellement – apprentissage de la démocratie – les plus dignes d'entre eux d'exercer l'autorité ; le sport, c'est le sens de la règle qui ne freine pas l'exubérance mais l'oriente et la contient ; le sport, c'est la libre manifestation de ce qu'on est, qui évite le redoutable repliement sur soi ; le sport, c'est l'hygiène de l'intelligence qu'il rend plus alerte, plus claire, j'allais dire "plus propre". C'est à la fois la mesure et le tremplin de soi¹.

On retrouve ici une vision du sport chère à Marie-Thérèse Eyquem. Plus loin, elle définit ce que peut-être l'esprit sportif pour Pierre de Coubertin, mais peut-être aussi pour elle-même :

Ainsi le sport provoque-t-il à peu près inmanquablement "l'esprit sportif" fait d'enthousiasme, de largeur de vues, d'un sentiment de justice, de combativité mais de fraternité, d'autocritique et d'hétéroadmiration.

Certains passages de son ouvrage sont contestés par Jean Durry comme étant extraits de « manuscrits inédits », référence jugée « insuffisante² ». Un passage lui semble particulièrement suspect :

Je rebronzerai une jeunesse veule et confinée, son corps et son caractère par le sport, ses risques, et même ses excès. J'élargirai sa vision et son entendement par le contact des grands horizons sidéraux, planétaires, historiques, ceux de l'histoire universelle surtout, qui, engendrant le respect mutuel, deviendront un ferment de la paix internationale pratique. Et tout cela sans distinction de naissance, de caste, de fortune, de situation, de métier.

Jean Durry précise qu'à sa connaissance, ces écrits attribués à de Coubertin n'ont par la suite jamais été identifiés. Il s'explique plus loin,

- (1) Sauf indication contraire, les citations suivantes sont extraites de l'ouvrage de Marie-Thérèse Eyquem sur Pierre de Coubertin.
 (2) Jean Durry, *Le vrai Pierre de Coubertin*, op. cit., p. 16.

commentant l'ouvrage de manière bien plus élogieuse : « Ce livre, qui d'un seul coup dépoussière et revivifie Coubertin, lui donne sa pleine dimension », qualifiant l'œuvre de « chaleureuse¹ ».

Non seulement l'auteur recrée avec talent ce que furent cette vie, les milieux et les temps traversés ; mais encore elle a rencontré de très nombreux témoins et atteint des sources inconnues [...]. En revanche, Marie-Thérèse Eyquem faisant œuvre littéraire, mêle certains documents délibérément créés pour les besoins de la plume aux citations exactes ; et se contente pour nombre de citations parmi les plus intéressantes de la mention "manuscrits inédits" qui laisse sur sa faim le chercheur pourtant convaincu de la qualité de ses pages, relevant en fin de compte plus de l'hagiographie que d'une méthode indiscutable².

Marie-Thérèse Eyquem insiste fortement sur ce qu'elle considère comme le libéralisme de Pierre de Coubertin, sa pensée hors norme et en « avance » sur son époque, son « esprit d'indépendance ». Sur le thème religieux, par exemple, elle le décrit comme un homme refusant le laïcisme agressif comme le catholicisme intransigeant et « rétrograde » de ses pairs. Elle retrace toutes ses démarches pour permettre au sport, qui choque et indiffère, de trouver une place dans la société française, et plus particulièrement dans le système éducatif, puisqu'il s'agit de mettre fin au surmenage scolaire et à la faiblesse physique de la jeunesse française. Marie-Thérèse Eyquem décrit avec précision son programme de « pédagogie révolutionnaire » pour le secondaire et le supérieur. Le pendant social du programme concerne l'enseignement, qui doit permettre à tous d'accéder au savoir. Elle rappelle qu'en 1906, il fonde la Société des sports populaires, afin que les ouvriers puissent aussi pratiquer le sport, puis est à l'origine de la création d'une université ouvrière à Lausanne. Marie-Thérèse Eyquem le compare sur ce point à Simone Weil, car les deux proposent l'idée d'un « service ouvrier » pour tous, d'un stage dans un atelier, une usine, un chantier, pour partager la vie des ouvriers, situation que Marie-Thérèse Eyquem a elle-même vécue.

- (1) Jean Durry, *Le vrai Pierre de Coubertin*, op. cit., p. 88.
 (2) *Ibid.*

Selon Stelio Farandjis, Marie-Thérèse Eyquem affectionne particulièrement une citation de Pierre de Coubertin, qu'elle répète volontiers, par exemple lors de meetings électoraux : « Je voudrais qu'on ouvre au peuple les portes du temple ». Elle fait alors référence à un article de Pierre de Coubertin intitulé « Ouvrez les portes du temple », le temple étant celui de la connaissance. Pierre de Coubertin y dénonce les difficultés du plus grand nombre à accéder au savoir, jalousement gardé par les « privilégiés ». Les conceptions de Marie-Thérèse Eyquem et Pierre de Coubertin se rapprochent aussi sur le thème de l'amateurisme. Elle développe donc particulièrement ce point, mettant en garde contre les excès du professionnalisme : « L'imperfection humaine tend toujours à transformer l'athlète d'Olympie en un gladiateur de cirque ».

Comment Marie-Thérèse Eyquem gère-t-elle le grand conflit théorique qui l'oppose à Pierre de Coubertin, à savoir le sport féminin ? À l'époque de Pierre de Coubertin, il est vrai que les oppositions au sport féminin sont nombreuses, répandues, courantes et les critiques violentes, acerbes. Celles de Pierre de Coubertin le sont particulièrement. Marie-Thérèse Eyquem décide pourtant de le dépendre sous un autre jour, jusqu'à le considérer comme un féministe qui s'ignore. Plus encore ici que dans son insistance sur le socialisme, en partie justifiée, on peut qualifier l'ouvrage d'hagiographie, que ce soit pour des besoins éditoriaux ou par admiration sincère mais partielle envers son prédécesseur. Elle choisit donc de prôner, comme ailleurs, le sport féminin, quitte à citer pour cela d'autres personnes que Pierre de Coubertin, ou à lui supposer des souvenirs dont on ne garde aucune trace. Elle relate, au cours du récit qu'elle fait du voyage de Pierre de Coubertin aux États-Unis, les premières expériences américaines de sport féminin :

Les Américaines trouvent que les femmes ont droit, elles aussi, aux exercices physiques. Et pourquoi pas ? Les femmes ont autant besoin que les hommes de mouvements naturels en plein air. [...] Au collège de Wellesley, les étudiantes pratiquent l'équitation et l'aviron, jouent au tennis, nagent et paraissent y prendre un très vif plaisir.

Ici, Marie-Thérèse Eyquem prêche pour sa paroisse, car cet exemple n'est étayé d'aucune remarque ou citation de Pierre de Coubertin.

Il est vrai que Pierre de Coubertin lui donne l'occasion, par ses propres écrits, de parler de la condition des femmes de manière générale. Marie-Thérèse Eyquem affirme que pour lui, « l'évolution de la femme, son affirmation en tant qu'être humain sont révélatrices de progrès ». Elle en veut pour preuve quelques passages de l'*Histoire universelle* de Coubertin :

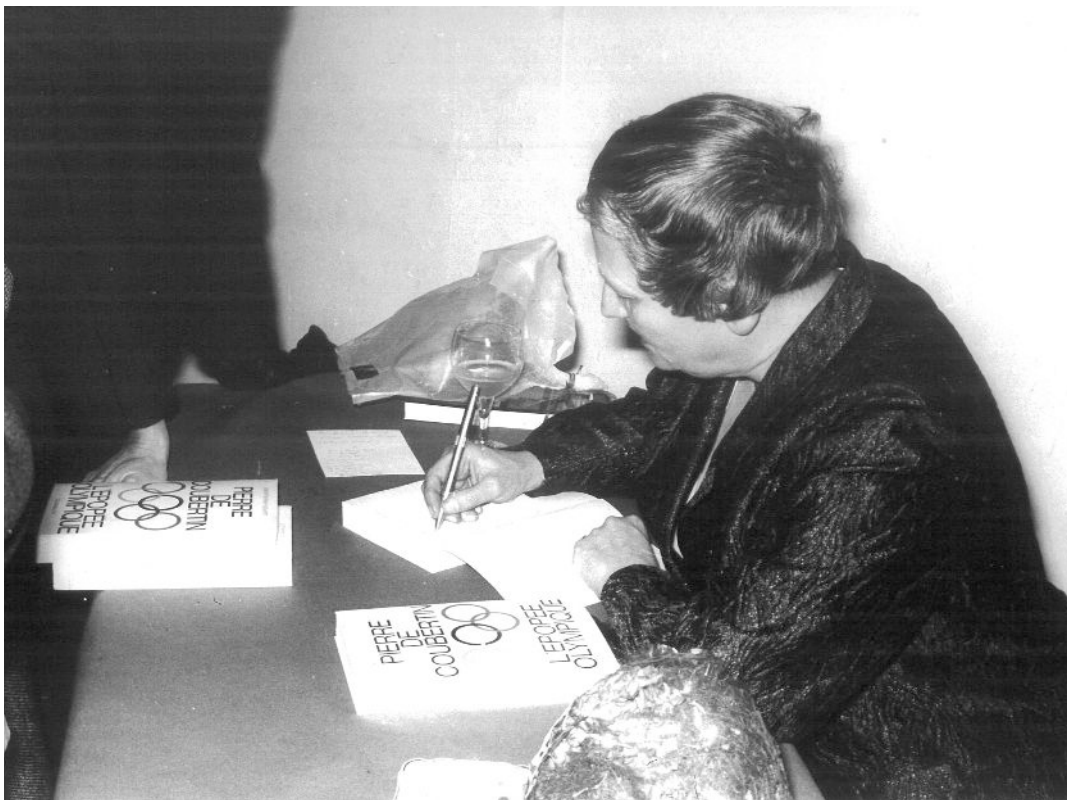
Il loue le Penjab d'avoir basé son organisation familiale sur la monogamie, et « le rôle élevé et libre de la femme », trouve excellent que les femmes aient exercé le droit de vote en 1302 lors de la première réunion de États généraux [...] et admire les « étonnantes audaces progressistes » qui ont permis à une Christine de Pisan de devenir journaliste et féministe d'avant-garde au XIV^e siècle.

Mais dans les deux cas ci-dessus où Pierre de Coubertin se montre ouvert aux droits des femmes, il ne fait aucune mention du sport féminin, à croire que Marie-Thérèse Eyquem n'a pu trouver le moindre propos en sa faveur dans son œuvre entière. Si elle ne cite pas ses propos contre le sport féminin, c'est peut-être aussi parce qu'ils sont suffisamment connus : ainsi, un passage semble sous-entendre que Pierre de Coubertin est effectivement, à l'origine, hostile : « Coubertin se sent enclin à l'indulgence en regardant les nageuses faire preuve de féminité, de grâce et de combativité. Ce sport ne les enlaidit pas, au contraire. L'eau les freine et les épouse. Aphrodite n'est-elle pas née de l'écume de la mer ? » Une fois de plus, on constate que face aux hommes réticents à l'idée d'un sport pour les femmes, Marie-Thérèse Eyquem insiste sur la féminité conservée des sportives, et en particulier sur leur beauté. Plus loin, elle consacre quatre pages entières à décrire et expliquer l'idée que Pierre de Coubertin se fait des femmes. Tout s'explique selon elle par le fait que son point de vue a suivi son époque : « Sa position sur le sport féminin, d'abord sévère, évoluera en même temps qu'évolueront les femmes. [...] Il est donc très vite partisan, pour les femmes, de la gymnastique, de la danse, du sport jeu, puis des compétitions sportives, mais dans certaines conditions. »

Mais elle ne trouve, à l'appui de ses hypothèses, qu'un texte datant de 1912, soit 12 ans après l'apparition des Jeux olympiques féminins, où Pierre de Coubertin dit que l'argument de similarité avec les jeux grecs antiques pour interdire les épreuves féminines est mauvais. On est loin d'un véritable acquiescement. Devant l'autorisation officielle de JO féminins par le CIO (1920), Pierre de Coubertin souhaite que certaines épreuves soient interdites aux femmes, puis lève lui-même cette interdiction. En 1937, deux mois avant sa mort, il déclare « que les femmes pratiquent tous les sports si elles le veulent, mais ne s'y exhibent point ». Il arrive, la veille de sa mort, à la conception du sport féminin que Marie-Thérèse Eyquem reprend sous Vichy, elle-même évoluant par la suite. En effet, si l'on trouve véritablement dans les écrits de Pierre de Coubertin lui-même de quoi contredire ses propos racistes et colonialistes, pourtant eux aussi bien réels, il n'en va pas de même pour l'aspect sexiste. Jean Durry, qui le défend sur le terrain du racisme, admet totalement son sexisme, et rejette l'idée d'une évolution avec le temps : « Il est un point sur lequel de fait Pierre de Coubertin [...] a été marqué par son milieu originel et ne renia pas les années où s'était formée sa sensibilité : sa perception du sport de compétition. Celle-ci ne changea pas avec le temps ». Pierre de Coubertin « s'est bloqué dans une position pour une fois rétrograde et à laquelle il se tint résolument », pour lui, la femme est une « gracieuse dispensatrice de bouquets et trophées », qu'il n'accepte « qu'avec la plus extrême réticence dans des concours pouvant soumettre cet être vulnérable aux réactions dégradantes d'un public ». L'auteur en veut pour preuve un discours de 1934, Pierre de Coubertin étant décédé en 1937 : « Je continue [...] à penser que [...] l'athlétisme féminin [...] est mauvais et que cet athlétisme devrait être exclu du programme olympique¹ ».

Il semble donc que Marie-Thérèse Eyquem ait une véritable admiration pour Pierre de Coubertin et que les deux personnages

(1) Pierre de Coubertin, *Discours des quarante années de l'Olympisme*, 1934, cité par Jean Durry, *op. cit.*, p. 70.



Marie-Thérèse Eyquem lors d'une séance de dédicaces de son livre *Pierre de Coubertin, l'épopée olympique*, photographie déposée par la famille de Marie-Thérèse Eyquem aux Archives municipales de la Teste-de-Buch, DR.

partagent un certain nombre de points de vue, ce qui ne l'empêche pas d'orienter la vérité en son sens, voire d'utiliser l'ouvrage, promis à un large succès, comme une tribune pour exposer et faire progresser ses propres idées. On remarque une certaine évolution de la conception du sport féminin de Marie-Thérèse Eyquem, influencée dans ce domaine par ses activités féministes. Cette idée se confirme en 1967, lorsqu'elle écrit : « Simone de Beauvoir n'appelle-t-elle pas les sportives "les plus évoluées des femmes" ?¹ » Par la suite, son engagement socialiste semble avoir porté préjudice à sa carrière : en 1967, le nouveau ministre de la Jeunesse et des Sports, François Missoffe, moins ouvert que son prédécesseur, l'affecte à un département. Elle devient chargée des Affaires générales et de la documentation à la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et des loisirs de Paris, « alors qu'elle était appelée à remplir les plus hauts des rôles de ce ministère² ».

Une conventionnelle au Parti socialiste, 1967 à 1978

(1) Marie-Thérèse Eyquem, « La gymnastique et le sport féminin », art. cit.

(2) Témoignage de François Mitterrand, « Réunion du Parti socialiste pour rendre hommage à Marie-Thérèse Eyquem décédée le 8 août 1978 », *op. cit.*

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967
XII^e circonscription - QUINZE-VINGTS-BERCY



Officier des Palmes Académiques
Chevalier de la Légion d'Honneur
Inspectrice Principale
de la Jeunesse et des Sports
Membre du Présidium
de la Convention des Institutions Républicaines
et de l'Exécutif de la Fédération de la Gauche
Démocrate et Socialiste
Membre de l'Equipe Formatrice
du Contre-Gouvernement

**Fédération de la gauche
Démocrate et Socialiste**

présidée par

F. MITTERRAND

CANDIDAT :

**Marie-Thérèse
EYQUEM**



CANDIDAT SUPPLÉANT :

Docteur Jean DAYAN

Lauréat de l'Académie Nationale de Médecine
Chevalier de la Santé Publique
Chevalier des Palmes Académiques
Chevalier de la Légion d'Honneur

Chapitre 8
1967-1968, années de ruptures

Les élections législatives de 1967

Lors des législatives de 1967, la majorité gaulliste est presque mise en échec par le Centre démocrate de Jean Lecanuet et la gauche unie qui progresse discrètement¹. Les gaullistes, appelés depuis 1958 « Union pour la nouvelle République » (UNR), se présentent sous l'étiquette « Union démocratique pour la V^e République ». Ces élections témoignent de la consolidation de la V^e République, montrant que ce régime présidentiel fonctionne également au plan législatif. La FGDS, regroupement récent, se heurte à des difficultés internes. Les jeux d'alliances, complexes, prennent du temps à se mettre en place : ils se clarifient entre juin et octobre 1966, les élections étant prévues pour mars 1967. On se met d'accord pour des désistements réciproques, au premier ou au second tour. Concernant les rapports entre le PSU et la FGDS, on parle d'une « petite guerre », surtout sur Paris, et le cas de Marie-Thérèse Eyquem dans la 12^e circonscription (12^e arrondissement) est cité en exemple. En définitive, « depuis 1936, jamais "l'unité" des forces de gauche n'avait été si proche ni les choses si

(1) Cette citation et les suivantes sont extraites de l'ouvrage : Roland Cayrol et alii, *Les Élections législatives de mars 1967*, Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, n°170, Paris, Presses de la FNSP, 414 p.

claires pour l'électeur ». La FGDS permet de simplifier les élections, de présenter moins de candidats à gauche, remportant ainsi plus de voix. Mais si le candidat de la FGDS est battu par le PC au premier tour, il doit se désister au second, ce qui arrive souvent pour les candidats de la CIR : « La CIR essuie les plâtres dans un grand nombre de circonscriptions perdues d'avance. La majorité des candidats fait acte de présence sans chances sérieuses de succès. » Le fait que les femmes se présentent dans des circonscriptions perdues d'avance n'est donc pas imputable à la seule misogynie des dirigeants du parti, mais les candidates sont victimes, peut être davantage que les hommes, d'une stratégie électorale à long terme. Il s'agit d'avoir plus de voix au niveau national, d'avoir une monnaie d'échange avec les autres partis de gauche, et de se faire connaître : les radicaux et la SFIO ont, de fait, de meilleures circonscriptions, puisqu'ils sont déjà présents dans un certain nombre d'entre elles.

À la CIR, les circonscriptions des députés sortants, rares, leur sont réservées, puis chaque dirigeant cherche la meilleure circonscription pour lui, et tente de s'y faire désigner. Il y a donc beaucoup de parachutages, comme dans le cas de Marie-Thérèse Eyquem, qui n'a alors aucune attache dans le 12^e. Les candidats de la CIR ont du mal à s'imposer, surtout à Paris, encore que la SFIO n'insiste pas outre mesure pour beaucoup de circonscriptions considérées comme « perdues d'avance ». Ceux-ci doivent surmonter des frictions avec les candidats PC et PSU. À Paris, le PSU est mieux placé que la SFIO, mais la FGDS compte sur le « mitterrandisme » parisien. On s'entend à l'avance sur le fait que le PSU ne présente personne contre Alain Savary (18^e) et la FGDS personne contre Colette Audry.

C'est dire que si dans d'autres circonscriptions de la Région parisienne les candidats fédérés ne se virent pas opposer de concurrent PSU, cela fut dû soit aux négociations personnelles de ces candidats avec les militants du PSU, soit au fait que ceux-ci ne désiraient pas eux même présenter de candidats dans ces circonscriptions.

C'est le cas de la circonscription de Marie-Thérèse Eyquem, qui a, face à elle, un candidat PC mais pas de PSU.

Lorsque Marie-Thérèse Eyquem annonce sa candidature dans le 12^e arrondissement, elle provoque un désaccord avec la SFIO. En effet, Stélio Farandjis se souvient que la circonscription est alors considérée comme gagnable, « à la limite », car ayant été tenue par un socialiste dans les années 1950. Il ajoute même : « Voilà pourquoi on a attribué cette circonscription à Marie-Thérèse Eyquem, proche de François Mitterrand », allant contre toutes les protestations postérieures, sur le fait que les circonscriptions données aux femmes sont toutes perdues d'avance¹. Il ajoute : « D'ailleurs, ça n'a pas plu du tout à la SFIO locale. Ça a bataillé. On a voulu exiger qu'elle prenne un suppléant SFIO, mais Marie-Thérèse Eyquem, qui avait une volonté de fer, toujours en restant courtoise, a répondu : "Il n'en est pas question, j'ai déjà un suppléant, Jean Dayan" ». Il est en effet convenu dans les accords d'alliance de la FGDS que le choix du suppléant est totalement libre. Jean Dayan est alors le médecin personnel de François Mitterrand, et le jeune frère de Georges Dayan, son meilleur ami. Tous deux mènent cette campagne avec l'aide de Stélio Farandjis, qui devient suppléant en 1968, suite au décès de Jean Dayan.

Stélio Farandjis se souvient de la campagne comme « faite de bric et de broc », et en même temps, « [s'étant] déroulée avec beaucoup d'enthousiasme et beaucoup d'humour ». Le manque de moyens est total : « Il n'y a pas de local. Il n'y a rien. Tout se passe à mon domicile, 46, rue de Fécamp. Les pots de colle, les tracts, les affiches sont là. Nous n'avons aucun moyen. Nous n'avons même pas assez de colleurs ». Mais ce dénuement ne change en rien la détermination des militants :

Marie-Thérèse Eyquem a un tempérament de feu, elle est passionnée, enthousiaste, résolue, intrépide et courageuse. C'était extraordinaire. Il fallait la voir parler de Pierre de Coubertin, en plein meeting électoral [...]. Marie-Thérèse Eyquem citait ainsi des phrases entières. [...] Tous les jours, de décembre 1966 à mars 1967, Marie-Thérèse Eyquem est chez moi avec Jean Dayan, et on s'amuse beaucoup, parce que Jean Dayan a beaucoup d'humour, et on se donne à plein.

(1) Élisabeth Daull, « Élections. Leur bataille », *La Femme du XX^e siècle*, n°8, mars-avril 1967.

Les trois protagonistes reçoivent alors l'aide de l'AFFDU. La jeune sœur de Marie-Thérèse Eyquem, Geneviève, qui travaille chez Simone Menez, aide aussi beaucoup, en faisant de nombreuses photocopies.

Les candidates sont assez rares dans ces élections : on compte 98 % d'hommes au PSU, 94 % d'hommes au PCE, 96 % sur l'ensemble de la FGDS, mais 90 % pour la CIR seule.

La "famille fédérée" qui fait le plus de place aux femmes est, de loin, malgré un chiffre faible, la CIR, qui a fréquemment mis l'accent, depuis sa création, sur l'importance des problèmes féminins. Plusieurs des candidates sont d'ailleurs des militantes connues de mouvements féminins¹.

En effet, Yvette Roudy témoigne de la volonté de François Mitterrand de présenter alors un nombre de femmes plus important que d'accoutumée : « Quand la campagne des législatives de 1967 est arrivée [...] Mitterrand les a tous pris de court : il voulait qu'il y ait des femmes, et Marie-Thérèse Eyquem était chargée d'en trouver ». Marie-Thérèse Eyquem désigne alors des candidates parmi ses collaboratrices du MDF, comme Évelyne Sullerot (17^e arrondissement, 23^e circonscription), Gisèle Halimi (15^e arrondissement, 17^e circonscription), ou Yvette Roudy (Seine-et-Marne, 3^e circonscription). Colette Audry, elle, se présente au nom du PSU, mais avec le soutien explicite de Marie-Thérèse Eyquem, citée dans son comité de parrainage². Ainsi, sur les 16 femmes présentées par la FGDS, 11 sont membres du MDF.

Pour former ses candidats, la FGDS organise quelques séminaires de travail, notamment pour les femmes, qui ont moins l'habitude de s'exprimer en public, et pour les candidats de Paris. Marie-Thérèse Eyquem s'occupe de préparer la campagne des candidates, comme le montre un article du *Nouvel Observateur* paru le 22 février 1967 et s'étalant sur quatre pages³. On y décrit une réunion des candidates de la

FGDS dirigée par Marie-Thérèse Eyquem, qui se déroule le 16 février à 18h 15 rue de Lille, où elles se retrouvent deux fois par semaine. Marie-Thérèse Eyquem y est désignée comme « la doyenne », et « la "contre-ministre de la promotion de la femme", dont les "afficheurs" se font matraquer, chaque nuit, par ceux de Roger Frey ». Marie-Thérèse Eyquem arrive la dernière, « joviale et résolue », lançant : « Je vois que vous êtes toutes dans le bain ! » Elle explique les normes électorales, pendant que les candidates prennent des notes : « Le texte ne doit pas dépasser trois pages... » Toutes échangent des conseils. À l'origine, il était question d'une campagne commune des candidates de la FGDS de Paris, mais l'idée a été abandonnée, faute de moyens. L'unité socialiste et la solidarité entre femmes semblent fonctionner puisque toutes les tendances sont représentées, et les élues expérimentées comme Jacqueline Thome-Patenôtre, députée sortante et maire de Rambouillet (Parti radical) viennent aider les plus jeunes (25 ans). Toutes sont présentées comme courageuses, battantes, optimistes, et très engagées, autant en politique que pour l'égalité entre hommes et femmes.

La campagne, décrite comme particulièrement passionnée¹, l'est encore davantage dans le 12^e arrondissement. En effet, le 12^e arrondissement est la chasse gardée du gaulliste Roger Frey, ministre de l'Intérieur depuis 1961, ce qui relativise l'idée d'une circonscription « gagnable ». Il est connu pour être responsable des répressions de manifestants pour l'indépendance de l'Algérie, et notamment, le 17 octobre 1961, des dizaines d'Algériens tués et jetés dans la seine. Les témoignages et la presse dépeignent une « bataille électorale très âpre ». Les médias rapportent l'agression des colleurs d'affiches de Marie-Thérèse Eyquem : France Inter signale que l'on ignore l'appartenance politique des agresseurs ; Radio Luxembourg rapproche cette information de l'attaque contre une permanence du parti V^e République, et interviewe Marie-Thérèse Eyquem, puis conclut : « Il est difficile de

(1) Roland Cayrol et alii, *op. cit.*, p. 137.

(2) Archives de la ville de Paris, Registre V, 5, 1, cote 28 W 39, législatives de 1967.

(3) Pour cette citation et les suivantes : Mariella Righini, « L'école du soir des candidates », *Le Nouvel Observateur*, 22 février 1967. Centre d'archives du féminisme d'Angers, Fonds Yvette Roudy, 5 AF 118.

(1) Roland Cayrol et alii, *op. cit.* p. 137. Les références suivantes sont également extraites de cet ouvrage.

ELECTIONS LEGISLATIVES DE JUIN 1968
XII^e circonscription - QUINZE-VINGTS-BERCY



Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

Candidate :

Marie-Thérèse EYQUEM

*Médaille d'Or de l'Éducation Physique
Officier des Palmes Académiques
Chevalier de la Légion d'Honneur
Inspectrice Principale
de la Jeunesse et des Sports
Présidente du Mouvement Démocratique Féminin
Présidente du Club « Démocratie et Développement »
du XII^e Arrondissement de Paris
Membre du Praesidium
de la Convention des Institutions Républicaines
Membre du Bureau Politique
et de l'Exécutif de la Fédération de la Gauche
Démocrate et Socialiste
Chargée des Affaires Sociales
au Centre Gouvernement*



Candidat Suppléant :
STELIO FARANDJIS
*Professeur Agrégé d'Histoire
Assistant à la Sorbonne
Président du Club « Démocratie et Université »*

Chères électrices, Chers électeurs,

Encouragée par la confiance que des milliers d'entre vous m'avez témoignée lors des précédentes élections, je me présente de nouveau à vos suffrages. Les événements qui ont secoué notre pays en mai dernier et qui n'étaient ni prémédités ni concer-

tés ont révélé le malaise profond de notre pays après dix ans de pouvoir gaulliste. Il n'est pas une couche de notre société qui ne souffre de l'incertitude d'un Gouvernement dont rien ni personne n'a gêné l'action dictée par le général de Gaulle à ceux qui,

savoir qui vous attaque. Toute l'opposition dans cet arrondissement [...] a déjà subi des agressions ». La presse d'opposition cherche à utiliser l'événement. *Nord-Matin*, le 17 février, titre en première page : « La campagne électorale va-t-elle se dérouler sous le signe de la violence ? », et annonce : « Nouvelle agression à Paris contre des militants de la Fédération de la gauche : trois blessés. Énergique protestation de François Mitterrand et des socialistes de la Seine ». Stélio Farandjis confirme, et accuse :

C'était une campagne très dure. [...] Roger Frey, dans le 12^e, c'était quelque chose. C'était le ministre de l'Intérieur, et la police était une police politique. Un jour où les jeunes militants SFIO de la Seine-Saint-Denis sont venus nous prêter main forte, on a été matraqués, durement, au coin de la rue de Charenton et du boulevard de Reuilly. Nous sommes allés au commissariat, montrer les bouts de manches de pioche, et le policier nous a répondu en nous narguant : "C'est classique, c'est du Frey". Un autre soir, nous étions en voiture avec Marie-Thérèse Eyquem, nous sillonnions le 12^e, quand les policiers nous ont vus et repérés, ils nous ont arrêtés sur la chaussée, place Daumesnil et sur la voiture, à la peinture blanche, et ils ont marqué "UNR".

Dans ses professions de foi, Marie-Thérèse Eyquem met en valeur ses nombreux titres et fonctions : officier des Palmes académiques, chevalier de la Légion d'honneur, inspectrice principale de la Jeunesse et des Sports, membre du Présidium de la CIR et de l'exécutif de la FGDS, et enfin, membre du contre-gouvernement. Elle y ajoute, en 1968, la médaille d'or de l'éducation physique, qu'elle a reçue entre-temps, et les mentions « présidente du MDF », peut-être pour bénéficier du renouveau féministe, et « présidente du club "Démocratie et développement" du 12^e arrondissement », créé entre les deux élections. En 1967, elle reprend le programme de la présidentielle et critique une V^e République construite par et pour de Gaulle, favorisant le pouvoir personnel du président. Rappelant que les grandes avancées sociales sont dues à la gauche, elle demande le droit à un enseignement égal pour tous, une « véritable » démocratisation de l'enseignement, et promet de

donner la « PRIORITÉ DES PRIORITÉS » à l'éducation nationale. Elle ajoute le droit au travail, au logement, à des soins décentes, et enfin, au loisir et à la culture, rappelant l'importance des activités physiques et sportives, à développer « à l'école et dans la masse ». Pour finir, elle demande la « JUSTICE » pour « tous ceux qui souffrent d'un traitement inéquitable », et, en premier lieu, les femmes. Pour elles, elle promet la libre planification des naissances, un salaire égal, un allègement des tâches ménagères, et une augmentation des allocations familiales¹.

Marie-Thérèse Eyquem n'est pas élue, et ne passe pas au second tour. Elle obtient, parmi les candidates du MDF, le second score après Jacqueline Thome-Patenôtre, soit 16,7 % des suffrages exprimés. Son cas est évoqué en vue d'un éventuel désistement communiste, mais sans succès. Roger Frey conserve son mandat. À la CIR, la plupart des membres (masculins) de la garde rapprochée de François Mitterrand sont élus. Après les élections, et pour préparer les suivantes, la CIR décide de créer de nouveaux clubs, locaux, afin d'implanter les candidats dans les quartiers de Paris où ils se présentent, et éviter les « parachutages ». Marie-Thérèse Eyquem et Stélio Farandjis créent le club « Démocratie et développement » du 12^e arrondissement. Ce dernier est localisé au domicile de Stélio Farandjis, 46 rue de Fécamp. Ces nouveaux clubs sont, selon la politologue Janine Mossuz, des « annexes locales, des relais de la CIR [...] ». Conscients de la réticence du public devant l'engagement dans les formations politiques, les animateurs de ces clubs ont choisi d'organiser des débats ouverts à tous et permettant aux habitants d'un quartier, comme aux autres partis intéressés par cette formule, d'entendre quelques « vedettes » politiques et de poser des questions. Ces réunions rassemblent généralement 150 ou 200 personnes². Stélio Farandjis raconte la fondation de ce nouveau club de manière moins politique :

Marie-Thérèse Eyquem et moi sommes des militants. Jour et nuit, nous sillonnons le 12^e, jour et nuit, nous distribuons des tracts, jour et nuit nous

(1) Archives de la ville de Paris, registre V, 5, 1, cote 28W 39, législatives de 1967 et 1968. Voir les reproductions de ces professions de foi pages 160 et 165.

(2) Janine Mossuz, *Les Clubs et la politique en France, op. cit.*, p. 60.

organisons des meetings, jour et nuit nous allons à la rencontre des gens, ... non seulement nous visons l'élection, mais nous visons aussi autre chose : l'éducation civique. Et nous créons un club, Marie-Thérèse Eyquem et moi, dans le 12^e arrondissement : Démocratie et Développement 12^e, vers mars 1968. Des gens adhéraient au club, d'autres à la CIR et d'autres aux deux. Et nous organisons des débats très ouverts. C'était ça, l'esprit club. On pouvait inviter des gens qui n'étaient pas du tout inscrits dans des partis politiques.

Le bilan des élections n'est pas le même pour tous. Les chiffres sont accablants : sur les 10 % de femmes présentées par la CIR, aucune n'est élue. Parmi les 11 femmes du MDF présentées par la FGDS, une seule est élue, Jacqueline Thome-Patenôtre, dans son fief de Rambouillet. Mais on a vu qu'il s'agit alors, pour la toute nouvelle CIR, de commencer par se faire connaître, et peut-être pour les femmes, d'habituer les électeurs à les considérer comme des candidates à part entière, et de se faire elles-mêmes à cette idée. C'est du moins ce que retient Yvette Roudy :

François Mitterrand, qui avait déjà des idées très arrêtées sur le sujet avait voulu que sept circonscriptions soient réservées à des femmes [...]. Nous sommes toutes allées nous faire étriller [...]. Je n'avais certes aucune chance d'être élue, mais ça a été une expérience très importante pour moi car j'ai découvert que j'étais capable de faire une campagne¹.

Elle est d'ailleurs assurée de la bonne volonté de François Mitterrand. Elle nous le confirme en janvier 2008 :

Nous sommes parties dans des circonscriptions où nous n'avions aucune chance d'être élues. Mais Mitterrand tenait beaucoup à ce qu'on existe.

Évelyne Sullerot en garde une toute autre image. En effet, elle est alors ancrée dans la circonscription de Compiègne-Sud, où son père, médecin, était un élu connu et respecté. Considérant qu'elle est certaine d'être élue si elle se présente, elle demande d'être affectée à cette circonscription et se voit répondre : « Ah non, c'est une circonscription que l'on pourrait gagner... » Le candidat mis à sa place perd les élections, tandis qu'elle est parachutée dans le 17^e arrondissement, dans « la circonscription la plus

(1) Yvette Roudy, *À cause d'elles, op. cit.*, p. 89-90.

riche de Paris », la 23^e, celle de la plaine-Monceau, très gaulliste, où elle n'a aucune chance de succès. Malgré tout, Évelyne Sullerot est la seule candidate du MDF à accéder au second tour à Paris, devant le candidat communiste, et perd au second tour contre le candidat gaulliste. Pour elle, « les candidates se sont bien battues mais étaient présentées dans des circonscriptions perdues d'avance ». Elle n'a, par la suite, jamais voulu renouveler cette expérience.

Il ne semble pas que Marie-Thérèse Eyquem ait gardé une telle rancune. Au contraire, selon Yvette Roudy, Marie-Thérèse Eyquem est totalement dévouée à la cause de François Mitterrand. Lorsqu'on lui pose la question, elle répond :

Marie-Thérèse Eyquem servait Mitterrand, elle ne se posait pas la question. Son admiration pour lui était presque religieuse. Il n'avait jamais tort, il ne se trompait jamais. Tout ce qu'il lui demandait de faire, elle le faisait. Il y a eu entre ces deux êtres quelque chose de fusionnel.

Il semble pourtant que Marie-Thérèse Eyquem ait parfaitement conscience que les femmes sont candidates dans des circonscriptions perdues d'avance, et qu'elles n'intègrent pas la direction du parti. Ainsi, en octobre 1968, elle réclame à la CIR « l'intégration rentable des militantes dans un mouvement moderne¹ ». Simplement, elle refuse la critique directe, et préfère se concentrer sur les avancées. En avril 1967, dans le huitième numéro de *La Femme du XX^e siècle*, Marie-Thérèse Eyquem insiste d'ailleurs sur les voix gagnées par ces femmes au regard des élections précédentes, pour montrer que désormais, l'électorat ne fait plus de différence entre les candidats des deux sexes, et transforme ainsi la défaite en victoire. Malgré cet optimisme de leur présidente, certaines voix discordantes commencent à se faire entendre au sein du MDF, mettant en cause un parti qui refuse de les présenter dans des circonscriptions « gagnables ».

(1) Archives privées de Françoise Carle. XI^e assises de la CIR à Levallois-Perret, 5 et 6 octobre 1968.

Le choc de Mai 1968

En mai 1968, la CIR et le MDF tentent chacun de leur côté de s'intégrer au mouvement pour en bénéficier, sans succès. Au contraire, les étudiants rejetant le système politique, Mai 68 met à mal les deux organisations. La FGDS se fissure, comme le montre le témoignage de Françoise Carle, alors toute nouvelle militante, qui assiste à une réunion de la CIR de Paris le 23 mai 1968. La réunion se tient dans le 17^e arrondissement, dans une salle réservée soi-disant pour une réunion de chirurgiens-dentistes, « car en mai 68 une organisation politique n'aurait pas trouvé de salle de réunion à louer¹ ». Y participent les membres de la CIR de Paris et des membres de la FGDS comme Colette Audry. Tous veulent se rapprocher du mouvement étudiant. Marie-Thérèse Eyquem insiste sur l'opportunité de prendre l'initiative au général de Gaulle, et va jusqu'à affirmer que « la FGDS n'existe pas² ».

Le témoignage de Claude Estier permet d'éclairer cette phrase :

la FGDS s'est perdue pendant cette période, elle a disparu ensuite. La FGDS est surtout une réalité parlementaire, et Mai 68 se passe dans la rue, où la FGDS est totalement absente : la FGDS, qui aurait pu être la prolongation politique du mouvement, a échoué. C'était notre lot à tous, l'opinion de Marie-Thérèse Eyquem était juste et son avis assez largement partagé. »

Mai 68 remet en cause toute l'avancée électorale de 1967. Pour les élections de juin 1968, la majorité se présente comme le parti des « honnêtes gens », pour la défense de la République, devant une gauche désunie. L'UDR (Union pour la défense de la République, ancienne UNR) met en avant que les jeunes manifestants ne veulent pas de la FGDS et de François Mitterrand, dont le « noyautage » a échoué, mais veulent du « neuf ». Suite à des manifestations jugées très minoritaires par la majorité, la demande de démission faite par François Mitterrand au gouvernement est qualifiée d'attaque contre la démocratie. La CIR, stigmatisée comme dangereuse, perd tous ses élus à l'exception de François Mitterrand. L'ambiance n'est pas la même que pour les

(1) Archives privées de Françoise Carle.

(2) *Ibid.*

précédentes élections : les premières se déroulent dans l'espoir et l'enthousiasme nés du ballottage de 1965. En 1968, c'est la déroute, comme le décrit Yvette Roudy :

Au lendemain de Mai 68, il y a eu juin 1968. Nous sommes repartis faire campagne. Cette campagne était épouvantable, nous nous sommes tous faits descendre. Nous nous sommes retrouvés en loques, et François Mitterrand qui avait réussi à obtenir six députés en 1967, les a tous perdus en 1968. Il s'est retrouvé tout seul à l'Assemblée nationale. Mai 68 nous a tous fait tomber de notre armoire.

Pour les élections législatives de juin 1968, le programme n'est pas exposé. L'ensemble de la profession de foi de Marie-Thérèse Eyquem consiste en un réquisitoire contre le général de Gaulle. Elle s'ouvre sur une analyse de Mai 1968, considéré révélateur d'un « malaise profond » dû au gaullisme. Marie-Thérèse Eyquem critique l'« incurie » du gouvernement et fait un bilan apocalyptique, par catégories sociales : travailleurs, agriculteurs, étudiants, commerçants et artisans, cadres, jeunes et bien sûr, femmes. Pour ces dernières, on met en avant leur double journée de travail et l'inégalité de salaires, oubliant la contraception. On peut imputer cette omission à l'adoption de la loi Neuwirth entre les deux élections, le 19 décembre 1967. Marie-Thérèse Eyquem rappelle la phrase du général de Gaulle, « les Français sont des veaux », pour témoigner de son mépris envers les Français. Elle l'accuse de porter atteinte à la liberté de pensée et d'expression. Contredisant l'UDR, elle affirme que le gaullisme reconduit ne changerait en rien sa politique. Elle promet, si son parti triomphe, d'instaurer « pacifiquement, légalement, sans violence, le socialisme et la liberté », afin de rendre aux Français « ce qui se trouve en filigrane dans le cri du mouvement de Mai : *leur dignité*¹ ». Par ailleurs, un tract biographique circule, mettant en valeur l'action de Marie-Thérèse Eyquem au MDF et au contre-gouvernement². Cette stratégie électorale est inopérante, et les gaullistes remportent le scrutin. Ces élections sont, pour Marie-Thérèse Eyquem

comme pour le reste de la CIR, une cuisante défaite qui a des conséquences immédiates sur l'union de la gauche.

Pour la politologue Janine Mossuz, « de mai 68 à mai 69, on assiste en effet à la lente désagrégation de cette gauche non communiste qui tentait en 1965 de se constituer en une seule famille¹ ». Les événements de mai et le printemps de Prague incitent le Parti radical à s'éloigner du PC en quittant la FGDS en février 1968. À l'automne, il semble qu'une nouvelle union soit possible mais la CIR commence à douter de la volonté de rénovation et de la sincérité de la SFIO. En novembre 1968, François Mitterrand quitte la FGDS en affirmant son projet de poursuivre différemment l'union de la gauche². À la suite du « non » au référendum et du départ du général de Gaulle, il faut désigner un candidat à la présidentielle, mais la gauche échoue à présenter un seul candidat, chaque parti refusant de s'aligner sur le candidat de l'autre. Alors que, le 4 mai 1969, François Mitterrand appelle depuis Saint-Gratien à l'unité socialiste, à Alfortville, la SFIO et l'Union des clubs pour le renouveau de la gauche d'Alain Savary désignent comme candidat commun Gaston Defferre. Cette décision rend plus difficile les discussions sur la refonte d'un nouveau parti socialiste. Une nouvelle rencontre a lieu le 22 juin à Bagneux, réunissant le parti d'Alfortville, avec la CIR et l'UGCS (Union des groupes et clubs socialistes). Les anciens dirigeants de la CIR sont là : Marie-Thérèse Eyquem, Georges Fillioud, Georges Beauchamp... Selon Françoise Carle, « chacun avait ses propositions concrètes. Mais ce n'étaient pas les mêmes...³ ». C'est un échec, et plusieurs dirigeants conventionnels quittent la salle, comme Marie-Thérèse Eyquem et Georges Fillioud. Il faut alors attendre novembre 1970 pour qu'une déclaration de François Mitterrand appelle à la réunion de la CIR et du nouveau parti socialiste⁴.

(1) Janine Mossuz, *Les Clubs et la politique en France*, op. cit., p. 103.

(2) Fonds FGDS, 2 APO 2, dossier 1, l'OURS, Paris.

(3) Annie Desgranges (pseudonyme de Françoise Carle), *Un éveil. Journal d'une militante socialiste, 1967-1974*, Fayard, 1977, 257 p., préface de Colette Audry.

(4) Janine Mossuz, *Les Clubs et la politique en France*, op. cit.

(1) En gras dans le texte.

(2) Archives de la Teste-de-Buch, dossier Marie-Thérèse Eyquem.

Pour ce qui est des mouvements de femmes, Mai 68 provoque également un bouleversement. À l'aube de mai 68, le MDF cherche à renouveler ses troupes. Le groupe féministe universitaire Féminin, masculin, avenir (FMA) voit le jour en 1967 et s'intègre au MDF. Il est dirigé par Jacqueline Hogasen et Anne Zelenski, qui jugent les réunions du MDF trop « timorées¹ » : « Les réunions du MDF n'étaient pas exaltantes. [...] Nous nous demandions quoi faire. Former un autre groupe, plus radical et mixte ?² » Le mouvement de mai 1968 donne l'occasion au FMA d'étendre son action, suite à quoi il s'éloigne peu à peu du MDF, et se rapproche du MLF. Le MDF, lui aussi, joue un rôle en mai 1968 : « Quand Mai 68 est survenu nous nous sommes retrouvées quelques-unes à penser “Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ?” “Eh bien, nous allons faire des forums à la Sorbonne”, dit Marie-Thérèse Eyquem toujours prête à agir³ ». Le MDF tente sans succès de créer un mouvement spécifiquement féminin, tout comme FMA. Les militantes s'adressent aux femmes sur les marchés, dans les universités, et distribuent des tracts. Il est difficile de déterminer l'itinéraire personnel de Marie-Thérèse Eyquem dans cette période d'ébullition, mais les témoignages de ses collègues peuvent aider à imaginer le type d'actions menées. Évelyne Sullerot se souvient :

Nous étions avec Indiana, fille de Françoise d'Eaubonne, qui était aussi militante au MDF, et qui avait un bébé. C'est à cause de ce bébé qu'on a fait une crèche à la Sorbonne. [Nous avons un stand], c'était Indiana et son mari qui nous avaient apporté cette table, et dessus il y avait des brochures du MDF, la revue, des brochures du Planning, et des prospectus... On avait tout le temps du monde. J'ai le souvenir d'avoir parlementé toute l'après-midi pour cette crèche.

Le MDF déplore le rôle réduit des jeunes femmes, qui étaient présentes mais ne prenaient pas la parole⁴. Évelyne Sullerot et Gisèle

Halimi donnent des conférences sur les droits des femmes, et

pendant ce temps, Madame Thibert a pris la faculté de droit. Elle avait 80 ans à peu près. Sa petite-fille était étudiante en droit, au Panthéon. Un jour, Madame Thibert est allée dans ces amphis, et elle s'est fait entendre pendant au moins une heure. Elle a expliqué à ces garçons, parce qu'il y avait beaucoup plus de garçons que de filles, que ce n'était pas comme ça que l'on prenait le pouvoir ; qu'ils n'y connaissaient rien. Elle a dit tout ce qu'il fallait changer dans le droit civil pour les femmes... et qu'il fallait qu'ils mettent ça dans leur programme.

Pour Yvette Roudy, Mai 1968 est la cause du déclin du MDF au sens où il favorise l'émergence d'un nouveau féminisme, alors que le MDF refuse de se renouveler :

J'ai dit à Marie-Thérèse Eyquem qu'on ne pouvait plus continuer comme par le passé notre style de fonctionnement : un invité délivrant la parole que l'on serait prié de suivre. Il faut faire maintenant des réunions élargies, où l'on discute. Il faut des choses plus conviviales, plus simples, donner la parole aux gens. Et ça, elle ne l'a pas compris. [...] Elle n'a jamais changé de méthode et n'a jamais répondu là-dessus.

Selon Yvette Roudy, il fallait décentraliser au maximum et créer de petits groupes qui permettent à chacune ou à chacun de s'exprimer, et Marie-Thérèse Eyquem s'y serait opposée. La stagnation du MDF après 1968 s'expliquerait par le refus de cette réforme, qui aurait pu attirer de jeunes militantes. Pourtant, en décembre 1968, l'éditorial du numéro 13 de *La Femme du XX^e siècle* suivant les événements témoigne d'une volonté de changement de la part de la présidente. Elle y rappelle tout d'abord le rôle du MDF dans le mouvement de Mai 1968 : « Le MDF s'est trouvé présent, en mai, là où il devait être : avec les étudiants, les ouvrières, les femmes d'ouvriers. [...] Mais ces jours de créativité, de combat et de foi, nous voulons continuer à les vivre au sein de notre propre Mouvement ». Elle incite les jeunes femmes à intégrer la direction du mouvement et propose des rotations plus fréquentes des organes de décision. Enfin, elle annonce une entreprise de décentralisation du MDF : « nous lancerons une formule des sections de circonscription, de quartier et même d'îlot

(1) Sylvie Chaperon, *Les Années Beauvoir*, op. cit., p. 344.

(2) Annie Pisan et Anne Tristan, *Histoire du MLF*, Calmann-Lévy, 1977, p. 32-33.

(3) Yvette Roudy, *La Femme en marge*, op. cit.

(4) Sophie Pépin, op. cit.

de façon à décentraliser les tâches au maximum, et de donner au plus grand nombre la possibilité de manifester leurs qualités d'animatrices ». Cette ambition de refonte se double d'un nouveau manifeste, d'une nouvelle feuille de route du MDF, ici décrits dans le style lyrique de la présidente, cherchant à remobiliser ses troupes :

Il faut que grâce au dynamisme et à la bonne volonté de toutes, le MDF tisse à travers la France, le réseau de la vérité et de la générosité. Nous avons à dessiller les yeux des femmes de ce pays ; mais nous voulons aussi les arracher à la routine, à la servitude dans laquelle le régime entend les maintenir. Chacun de leurs problèmes est le nôtre.

Marie-Thérèse Eyquem a-t-elle ensuite abandonné ces réformes ? Ou les a-t-elle simplement esquissées, de sorte qu'Yvette Roudy considère qu'elle n'est pas allée assez loin ? Quoiqu'il en soit, il semble que Mai 68 provoque un conflit entre Yvette Roudy et Marie-Thérèse Eyquem. Cette opposition sur la politique à mener au sein du MDF se double d'une divergence de vue concernant le MLF. Alors qu'Yvette Roudy suit le mouvement, Marie-Thérèse Eyquem, comme Marguerite Thibert et Évelyne Sullerot, refuse de s'aligner sur le fonctionnement du MLF. Aujourd'hui, au regard de la destinée du MDF et du succès du MLF, cela peut apparaître comme un refus de se moderniser ayant conduit à l'échec du MDF. Mais à l'époque, il s'agit surtout d'une différence de méthode, comme le dit Marie-Thérèse Eyquem : « Les femmes du MLF emploient des moyens de persuasion qui ne correspondent peut-être pas à mon point de vue. Mais ce qu'elles font sert à quelque chose. Je n'ai aucune hostilité envers ce mouvement¹ ». En effet, le MLF s'inscrit dans une action révolutionnaire, et rejette les partis politiques, alors que le MDF ne jure que par l'intégration des femmes à la vie politique. Par ailleurs, les jeunes militantes comme Anne Zelenski s'ennuient aux réunions du MDF : « comme toutes les institutions, il y a un ordre du jour, on respecte l'ordre du jour, on ne parle pas d'autre chose. Ça parle de choses loin de la réalité, tellement loin des gens. Il ne faut surtout pas parler des vraies choses, des vraies préoccupations ». Alors que les deux

(1) *Le Poing et la Rose*, n° 4, décembre 1972, p. 3.

mouvements ont beaucoup de revendications en commun, ils vont se rejeter mutuellement, ce qui nuira davantage au MDF qu'au MLF.

Les derniers jours du MDF

Les derniers signes de l'activité de Marie-Thérèse Eyquem au MDF s'égrainent autour de 1970, celle-ci donnant sa lettre de démission de la présidence le 21 mai de cette année. L'une de ses dernières actions en tant que présidente est de publier, le 2 janvier 1970, un long article dans *Le Monde*¹. L'orientation est politique, puisqu'il s'agit de dénoncer une mesure du gouvernement. Elle s'élève contre le projet de loi relatif au travail à mi-temps adopté par le conseil des ministres, et s'attaque à l'argument mis en avant par la majorité pour justifier le temps partiel : celui-ci serait un moyen de soulager les mères de jeunes enfants, accablées par leur double journée de travail. Marie-Thérèse Eyquem y répond qu'il ne faut pas mélanger « les raisons économiques et les considérations sociales ». Pour elle, il n'y a aucune raison de croire les apitoiements d'un gouvernement qui, par ailleurs, aggrave les disparités de salaires à travail égal, accentue la discrimination à l'embauche et à la promotion, et qui, plus grave encore, reste insensible aux « besoins des travailleuses » et refuse de mettre fin à une « inadaptation scandaleuse de la formation professionnelle des femmes ». Marie-Thérèse Eyquem rappelle de plus que le gouvernement favorise le maintien des femmes au foyer par, notamment, l'attribution d'allocations de la mère au foyer, une fiscalité qui pénalise la femme française au regard des pays voisins, et une « pénurie d'aides familiales ». Elle regrette que, plutôt que d'investir dans la création de crèches, jugée trop chère, le gouvernement fasse des économies « sur le dos des travailleuses » en leur proposant un travail à temps partiel. L'argument du budget de l'État est d'ailleurs mauvais, « car se priver de bras et de cerveaux se traduit finalement par un appauvrissement pour tout le monde ». La véritable raison qui pousse le gouvernement à promouvoir ce projet de loi serait d'ordre économique,

(1) Marie-Thérèse Eyquem, « Le travail à temps partiel : un expédient », *Le Monde*, 2 janvier 1970, rubrique « Libres opinions », p. 10.

et également psychologique puisqu'il permettrait de réduire les chiffres du chômage.

Marie-Thérèse Eyquem s'attache ensuite à montrer que cette nouvelle loi arrangerait davantage le patronat que les employés, qui sont alors moins revendicatifs. Le travail à temps partiel empêche l'avancement, diminue la retraite et favorise l'insécurité de l'emploi, désavantageant l'ensemble des travailleurs. Pour l'ensemble des femmes travailleuses, cela conduit à une considération du travail féminin comme un travail d'appoint, qui n'encourage pas le développement d'une formation adaptée. Par ailleurs, le temps partiel ne permet pas aux femmes des classes laborieuses d'améliorer la condition de leur foyer, car l'exemple d'autres pays montre que le travail à temps partiel ne concerne pas les classes défavorisées, où les femmes ont besoin de travailler à temps plein. Ce type de contrat aide certaines catégories qui ont besoin de temps, comme les étudiants, mais en défavorise d'autres : Marie-Thérèse Eyquem plaide donc pour des solutions individualisées. Elle conclut sur l'idée que « les femmes [font] les frais des carences des pouvoirs publics ». On retrouve derrière ce discours les années d'expérience et de réflexion menées par le MDF et particulièrement par les deux spécialistes du travail des femmes, Marguerite Thibert et Évelyne Sullerot, mais aussi l'expérience politique de Marie-Thérèse Eyquem qui ancre ses propos à la fois dans la défense du droit des femmes et dans la critique du gaullisme.

Le 21 mai 1970, Marie-Thérèse Eyquem adresse aux militantes du MDF une lettre de démission de la présidence, tout en affirmant rester liée au mouvement, car « des liens trop étroits [l]'y rattachent¹ ». Ce départ a pour raison officielle le respect de principes démocratiques, l'idée que la direction ne doit pas rester toujours à la même personne ; Marie-Thérèse Eyquem est alors la présidente du MDF depuis huit années consécutives, et elle veut « laisser la porte ouverte aux éléments de valeur ». Cette lettre offre l'occasion de rendre hommage à toutes ses collègues dévouées et talentueuses, ce qui donne au courrier la tonalité d'une lettre d'adieux :

Le MDF compte des femmes de grand mérite disposées à assumer les plus importantes responsabilités et à apporter les ressources de leur intelligence et de leur cœur à la direction du Mouvement. [...]

[Le MDF] est devenu et devient chaque jour un peu plus un instrument efficace pour l'amélioration de la condition de la femme, tâche à laquelle j'ai consacré ma vie comme en témoigne le combat que j'ai mené depuis trente ans dans mon cadre professionnel et en dehors de lui.

Sans aide d'aucun ordre, nouveau venu sur le terrain occupé depuis un demi-siècle par la plupart des autres associations nationales, le MDF s'est hissé au niveau des plus connues d'entre elles ; il est toujours écouté, souvent suivi, estimé de tous, même de ceux et celles qui ne partagent pas ses vues.

Un tel résultat n'a pu être obtenu que par une somme de talents, de dévouements, d'abnégation même, un souci de faire l'intérêt général avant toute arrière-pensée de convenance personnelle, un idéal dépouillé d'opportunisme et à l'abri de toute pression, enfin et surtout, par la confiance et l'amitié qui n'ont cessé de nous unir toutes.

Quels que soient les développements du MDF, je me permets de souhaiter que demeurent ces conditions essentielles pour que se perpétuent son label de qualité, sa réputation d'objectivité, de pugnacité, son indépendance, et sa passion pour la défense de ses idées.

Marie-Thérèse Eyquem se sert également de ce courrier comme tribune pour une ultime recommandation : protester contre la tournure que prend l'organisation des « États généraux de la femme », organisés par le magazine *Elle*, à une période où les féministes critiquent unanimement les stéréotypes véhiculés par les magazines « féminins » dont la rédaction et la direction sont entièrement masculines. Elle rapporte que les organisateurs ont convié quelques mouvements féminins et féministes nationaux à participer selon des conditions fixées par eux-mêmes : le MDF pourra établir des rapports faisant connaître son point de vue sur le travail des commissions régionales, il pourra également proposer des solutions. Il leur serait en outre « peut-être donné l'occasion de [s']exprimer – peu de temps – lors des États généraux », et ces prises de position « pourraient » être mentionnées dans le livre blanc qui

(1) BMD, Fonds Anne Zelenski.

récapitule toutes les découvertes des États généraux. Face à cet événement, Marie-Thérèse Eyquem « encourage [l]es adhérentes à prendre part aux diverses organisations » mises en place pour les États généraux, mais incite à la prudence, et « tient à attirer leur attention sur les points suivants » : elle dénonce la politisation, à droite, de cet événement. Elle note, pour commencer, que la date coïncide avec les élections municipales, et la création d'un « Centre d'information des problèmes féminins » par le gouvernement : il y a donc volonté d'attirer l'électorat féminin.

Par ailleurs, Marie-Thérèse Eyquem critique le questionnaire envoyé aux femmes, dont certaines questions sont tendancieuses. Par exemple, on leur demande si elles sont pour l'avortement, sans préciser aucune modalité (thérapeutique ou non). De même, on demande un avis par oui ou par non sur l'établissement d'un service national obligatoire pour les jeunes filles, sans poser le vrai problème, qui est que le service que l'on propose aux filles est un service d'assistance, alors qu'il serait pour les garçons promotionnel. Ce sujet fait l'objet d'un débat entre la majorité et le MDF en janvier précédent, suite à un projet de loi déposé par des députés de la majorité. En février, le MDF lance une contre-offensive à l'aide d'un dîner-débat et d'un long article du *Monde*, dénonçant, sous couvert d'une mesure égalitaire, une nouvelle discrimination envers les femmes. Le projet d'origine prévoit en effet pour les jeunes filles d'aider dans des centres sociaux ou des hôpitaux ; elles feraient alors office de main-d'oeuvre bon marché. Cependant, le MDF n'est pas hostile par principe à un service civil féminin, qui représenterait un pas nouveau vers l'intégration des femmes à la vie économique et sociale¹. Les États généraux demandent en plus aux femmes de choisir ce qu'elles préfèrent entre laisser « une empreinte dans l'époque » ou être « une femme obscure mais ayant atteint le bonheur conjugal et familial » ; ou encore entre faire le bonheur de ceux qui l'entourent ou le sien. Marie-Thérèse Eyquem récuse ces choix tendancieux et relevant de stéréotypes en

répliquant que « c'est souvent en réalisant son propre épanouissement, en n'étant donc pas frustré ni insatisfait, qu'on fait le bonheur des autres ». Enfin, « il n'est question que des femmes par rapport aux hommes. Or en France 1 femme sur 3 est seule. Les célibataires, veuves et divorcées ne doivent présenter sans doute aucun intérêt ». Ce à quoi l'on pourrait ajouter : pas plus que les lesbiennes d'ailleurs. Mais rappelons que l'homosexualité n'était pas un sujet politique à l'époque. Pour finir, Marie-Thérèse Eyquem rapporte que « certaines de [leurs] amies de province ont été choquées par la manière désinvolte dont elles ont été traitées par les organisateurs, et par l'importance du rôle joué par les femmes UDR au cours des réunions publiques où elles occupent en large majorité les tribunes ». Elle incite donc les femmes du MDF à informer leurs dirigeantes du déroulement des réunions de leurs régions, « pour que nous protestions s'il y a lieu auprès des responsables. Il est inadmissible, par exemple, que les questions écrites posées par nos représentantes soient systématiquement mises sous le coude, comme cela a été fait à Marseille ».

À Versailles, les 20, 21 et 22 novembre 1970, Marie-Thérèse Eyquem ne semble pas participer elle-même aux États généraux de la femme organisés par l'hebdomadaire *Elle*. Mais le MDF y est, représenté entre autres par Évelyne Sullerot et Colette Audry¹. Ces États généraux auto-déclarés s'organisent par thèmes, sur lesquels les organisations féminines ou féministes sont interrogées. Suivant les conseils de Marie-Thérèse Eyquem, le MDF prend position sur les sujets qui correspondent à ses compétences : l'urbanisme, la vie culturelle, le statut civil, la vie pratique, le couple, les loisirs, le travail et l'enseignement. Sur le thème de la culture, le MDF s'attaque directement à *Elle* : il déplore que, « pour de trop nombreuses femmes, la culture se borne à la lecture de ce qui ne les cultive pas : les journaux féminins, par exemple, d'ailleurs conçus et dirigés par des hommes² ». Sans surprise, les interventions les plus importantes portent sur

(1) BMD, dossier sur les États généraux de la femme organisés par le magazine *Elle*, DOS 396 ETA.

(2) *Ibid.*

(1) Nicole Bernheim, « Le “service civique” pour les jeunes filles », *Le Monde*, 7 février 1970, p. 8.

le travail et le statut civique. Le MDF profite de l'occasion pour rappeler sa position face au service civil féminin. À propos du thème « Couple », il souligne l'action de François Mitterrand, le seul candidat à la présidence de la République à s'être déclaré favorable à la contraception.

Plus étonnant, le MDF est en quelque sorte représenté aussi par Anne Zelenski, qui est alors une figure emblématique du MLF. Prétextant être journaliste à *La Femme du XX^e siècle*, elle vient perturber une réunion jugée peu féministe :

On ne l'a pas fait dans la même optique [que le MDF], pas forcément politique, pro-gauche. On pensait que *Elle* n'était absolument pas un magazine féministe, et on a voulu chahuter les États généraux, on a voulu donner un point de vue contestataire. Donc c'est vrai qu'on pouvait coïncider mais [Marie-Thérèse Eyquem], c'était une femme trop politique, trop politicienne. La question de la politique, de la gauche passait avant la question de la contestation des femmes. C'est la différence entre nous. Pour nous, la priorité absolue c'était la question des femmes.

On voit ici que les combats du MDF et du MLF peuvent en effet se rejoindre, bien que très différents sur la forme. Pour Anne Zelenski, il y a aussi une différence de fond :

Le mouvement des années 1970 [...] ne revendique plus l'égalité, mais la liberté. On est passé à un autre registre. C'est une approche philosophique qui est différente. Elles, elles restaient dans le créneau de l'égalité des féminismes du XIX^e et du début du XX^e siècle. Nous, nous avons compris que l'égalité des droits était un leurre, tant que nous manquait la capacité d'exercer ces droits, c'est-à-dire de disposer de notre corps. On est dans la liberté du corps. Non seulement dans la liberté de disposer du ventre, mais du désir, du plaisir. [...] Je n'ai jamais entendu parler de plaisir chez ces dames. Il faut avoir le toupet de revendiquer le plaisir. Ça, elles n'en avaient pas le toupet.

Le MDF revendique la libre contraception ; le MLF, la liberté sexuelle. Il semble pourtant que, le plaisir féminin n'allant pas sans contraception, les mouvements aient été très proches sur le plan des revendications.

Quelques années plus tard, et deux mois avant sa mort, Marie-Thérèse Eyquem tire le bilan de l'expérience du MDF, qui lui paraît d'autant plus important que le contexte est alors difficile pour les femmes, qui ne sont pas écoutées au PS¹. Elle précise que le MDF était un club à part entière au sein de la CIR, et que les membres de la CIR participaient à leur combat. Elle rappelle qu'aux élections de 1967, même si aucune n'a gagné, la CIR est le parti qui présente le plus fort pourcentage de femmes. Et surtout, elle insiste, face aux attaques que le MDF a pu subir de la part du MLF : « Notre MDF n'était ni anodin ni timoré. Il se trouvait au contraire à la pointe du combat ». Elle affirme d'ailleurs la parenté entre les deux mouvements, par membres interposés : la sociologue Andrée Michel est membre du MDF avant de « prendre la direction des groupements féministes les plus avancés ». Marie-Thérèse Eyquem rend hommage à ses collègues, rappelant que le MDF compte également dans ses rangs Marguerite Thibert, « la plus grande féministe de notre temps », et des grands noms tels que Gisèle Halimi, Yvette Roudy et Colette Audry.

La filiation entre le MDF et le MLF se manifeste en effet par des membres communs : « Anne Zelenski et Christine Delphy qui ont fait partie des leaders féministes du mouvement de mai, venaient elles aussi toutes deux du MDF. Quel fabuleux vivier, si l'on y songe, que ce groupuscule animé par Marie-Thérèse Eyquem et Colette Audry !² » Une partie des membres du MLF a donc été formée au MDF. Pour Yvette Roudy, il est évident que le MLF a bénéficié des actions du MDF : elle affirme que le MDF a entamé « la recherche théorique [...] que poursuivent [...] divers éléments du MLF ». Même Anne Zelenski l'admet : il y a une filiation entre les deux mouvements féministes. Pour elle, l'action la plus importante du MDF est d'avoir formé Yvette Roudy et d'avoir permis son ascension : « elle a été un excellent ministre des femmes, il n'y en a pas eu de meilleur depuis. Il y a eu une grande

(1) Marie-Thérèse Eyquem, « Le PS et les femmes », *Le Monde*, 16 juin 1978, rubrique Idées, p. 2.

(2) Yvette Roudy, *La Femme en marge*, op. cit., p. 114.

connivence entre les féministes et elle. Elle a fait beaucoup avancer les choses, au niveau institutionnel. Mais probablement parce qu'elle avait fait ses armes au MDF ». Après sa disparition, les recherches et les combats du MDF ne sont donc pas perdus. Pour Yvette Roudy, ils se poursuivent au PS, plus encore qu'au MLF :

C'est, pour une large part, grâce au MDF que le mouvement socialiste a pris conscience de l'importance des problèmes féminins. [...] Les anciennes militantes du MDF s'emploient [...] à répandre dans le parti les idées qu'elles diffusaient au-dehors. C'est un travail de longue haleine. Le courant proudhonien qui marquait la vieille SFIO reste, en effet, très vivace, y compris parmi les groupes jeunes et actifs qui se présentent comme la gauche du Parti, mais qui, parce que nés dans la "vieille maison" ont une tendance spontanée à adopter les comportements patriarcaux de la social-démocratie¹.

Avec le congrès d'Épinay, il semble que le MDF se soit dissous : une partie de ses membres se retrouvent au Parti socialiste, où elles doivent affronter une SFIO beaucoup moins intéressée par le droit des femmes que la CIR.

(1) Yvette Roudy, *La Femme en marge*, op. cit., p. 181-182.

Chapitre 9 *Une femme cadre au parti d'Épinay*

Les femmes au sein de l'unité socialiste

Mai 68, en révélant la fragilité d'une « fédération » de la gauche non-communiste basée sur différents petits partis, est, pour l'ancien conventionnel Claude Estier, à l'origine de la prise de conscience menant au congrès d'Épinay : « François Mitterrand en tire une leçon : il faut constituer un vrai grand parti unifié et non pas une coalition disparate où l'on se dispute pour la représentation de chacun ; c'est ce qui a donné naissance au congrès d'Épinay et au Parti socialiste ». À partir de 1970, la CIR multiplie les tentatives de rapprochement. Lors de sa convention nationale de Saint-Denis, les 6 et 7 décembre 1969, elle propose au PSU et au PS « un grand rendez-vous de l'unification socialiste¹ ». Le 9 janvier 1970, la CIR crée un comité d'appel pour l'union des socialistes. En novembre, à Château-Chinon, elle propose la constitution d'une « délégation nationale pour l'unité de tous les socialistes » qui prend le nom de Mouvement pour l'union des socialistes. Les 12 et 13 décembre 1970, les conventionnels se retrouvent à Suresnes pour leur XV^e Assises nationales chargées de préparer la future unification. La CIR appelle à la

(1) Archives privées de Françoise Carle.

constitution d'un « front socialiste¹ ». Marie-Thérèse Eyquem joue un rôle important dans le rapprochement des partis de la gauche en tant que déléguée de la CIR au Mouvement pour l'union des socialistes. Celui-ci se réunit pour la première fois le 17 décembre, fait paraître une pétition ou « Appel pour l'union des socialistes » et fixe les conditions du congrès d'unification. Le 10 février 1971, Marie-Thérèse Eyquem demande aux sections locales de la CIR de relayer son action dans les départements et les régions, et de faire circuler la pétition en prévision des élections cantonales. En 1971, François Mitterrand publie *Un socialisme du possible*². Cet ouvrage comprend une partie théorique, un « Contrat socialiste », sorte de proposition de départ pour l'union de la gauche non communiste, à laquelle participent plusieurs dirigeants de la CIR dont Marie-Thérèse Eyquem. Elle demande d'ailleurs aux militants de la CIR de le lire et le faire lire en vue de l'unité socialiste, dans une lettre intitulée « Diffusion du contrat socialiste ». Elle y traite de cette perspective en ces termes :

Mettons tout en œuvre pour que se réalise l'unité des socialistes, [...] et élaborons un contrat socialiste qui ne sera pas le *Livre rouge* du dieu-Mao, mais une contribution à une œuvre collective : l'édification du socialisme français, qui tiendra compte des expériences des autres et de nos propres singularités. Encore cette œuvre n'est-elle pas seulement affaire de programme, mais de morale. [...] Délivrer. Libérer. Changer de vie, comme le criait la jeunesse en mai 68 ; et Rimbaud avant elle « La vraie vie est absente ». Voilà qui mobilise les masses davantage qu'un programme aussi nécessaire soit-il.³

Les 11, 12 et 13 juin 1971 se déroule le congrès d'Épinay. Les conventionnels, pourtant peu nombreux, réussissent à se faire une place importante dans le nouveau Parti socialiste. Pour ce faire, ils s'allient contre la direction sortante (Guy Mollet et Alain Savary) avec deux tendances opposées : le CERES (Centre d'études, de recherche et d'éducation socialiste), considéré comme l'extrême gauche du parti, et le

couple Pierre Mauroy-Gaston Defferre, plus réticents envers le PC¹. Cette alliance permet le vote de la désignation du comité directeur à la représentation proportionnelle, ce qui offre la possibilité aux tendances minoritaires et à la CIR d'être présentes. Avec 16 % des voix, les conventionnels obtiennent 13 sièges sur 81 au comité directeur, et l'ensemble de l'alliance 43 sièges : François Mitterrand devient premier secrétaire du PS. Le congrès d'Épinay est une victoire pour la CIR : elle n'en est pas une pour les femmes. Comme en témoigne Denise Cacheux : « Lors du congrès d'Épinay de 1971, la question [des femmes] n'a pas été évoquée, ni même fait l'objet de débats de couloirs, si ce n'est que, lorsque le congrès fut bouclé, on s'est aperçu qu'il n'y avait aucune femme dans les instances dirigeantes du parti, ni au secrétariat national, ni au bureau exécutif, ni au comité directeur² ». En réalité, il y a, à la suite du congrès d'Épinay, trois femmes au comité directeur, dont Marie-Thérèse Eyquem soit 3,7 %.

En entrant au PS, Marie-Thérèse Eyquem se trouve dans une structure en grande partie héritée de l'ancienne SFIO. Or le féminisme et la SFIO ont une histoire particulière, assez houleuse, étudiée par l'historien Charles Sowerwine³. Selon lui, le socialisme et les mouvements de femmes étaient destinés à se rejoindre, puisque le socialisme s'adresse aux opprimés. Il s'interroge donc sur l'échec de cette alliance en France, alors qu'elle a pu être fructueuse ailleurs en Europe. Pour lui, ceci est dû au fait que les socialistes ont fait entrer l'égalité entre hommes et femmes dans leur programme mais n'ont rien fait de plus, et ont même reculé ; en se rapprochant du pouvoir, ils se sont mis à craindre un vote féminin qui leur serait défavorable. Quant aux féministes, elles ont échoué à dépasser leur solidarité de classe et à s'allier avec les ouvrières. Leur mouvement progressant, les féministes prennent

(1) Danièle Loschak, *op. cit.*

(2) Site de Marie-Victoire Louis, www.marievictoirelouis.net, consulté le 28 mars 2008 à 10h45. Textes de Marie-Victoire Louis, « Parti socialiste et parité. Histoire et actualité ». Séminaire du 6 juin 1995.

(3) Charles Sowerwine, *Les femmes et le socialisme*, Presses de la FNSP, 1978, 285 p.

(1) *Ibid.*

(2) François Mitterrand, *Un socialisme du possible*, Seuil, 1971, 118 p.

(3) Archives privées de Françoise Carle.

conscience qu'elles n'ont plus besoin du parti, et que les ouvriers sont des oppresseurs, au même titre que les autres hommes. Le Parti socialiste, quant à lui, se rend compte que les féministes appartiennent à la bourgeoisie. Pour expliquer l'échec de l'alliance entre féministes et socialistes, Charles Sowerwine rappelle que certains théoriciens du socialisme français se prononcent contre l'émancipation, comme par exemple Jules Guesde. Ils auraient mal compris les thèses de Karl Marx. Selon ce dernier, le combat pour le droit de vote des femmes est une forme de lutte contre la bourgeoisie : une fois ce droit obtenu, le féminisme devrait se fondre dans le socialisme.

Dans ces conditions, il n'y a pas eu de mouvement féminin fort au sein du PS. Les premières tentatives sont rapidement brisées : en 1905 par l'unification du parti et l'action des hommes socialistes, puis 1920, avec la scission de la SFIO et la création du PC. Les communistes seraient dès lors plus aptes à mobiliser les femmes dans leurs bastions ouvriers. Le développement tardif d'un mouvement féminin mais surtout le problème théorique sont en jeu. À chaque tentative, on impose des limites au mouvement féministe, en l'intégrant au Parti et en subordonnant ses revendications à celles des socialistes. De plus, l'auteur considère que le rejet des inégalités entre hommes et femmes agit de manière paradoxale : l'acceptation théorique de l'égalité empêche les socialistes de prendre en compte la réalité. Les femmes sont traitées exactement comme des hommes au sein du Parti, alors qu'elles vivent dans un monde où elles sont dominées. Elles sont intégrées aux sections masculines, alors qu'au début du XX^e siècle, leur présence paraît incongrue au sein d'une réunion politique peuplée d'hommes ; cela ne facilite pas leur prise de parole.

À l'occasion du congrès d'Épinay, les mouvements de femmes issus de la SFIO sont supprimés. Marie-Thérèse Eyquem ne bénéficie donc pas, dans un premier temps, de son entrée au PS : elle est membre du comité directeur mais perd ses autres fonctions, d'autant que le MDF n'existe plus. La lutte pour l'intégration des femmes à la vie politique est donc à recommencer. Au lieu de recréer une structure féminine extérieure au

Parti, comme autrefois le MDF, Marie-Thérèse Eyquem décide d'agir de l'intérieur. Françoise Gaspard se souvient : « J'ai discuté à cette époque, dans les couloirs, avec Marie-Thérèse Eyquem ; il y avait une volonté de ces femmes de refuser une structure de femmes, au nom d'une volonté d'égalité et du rejet du ghetto¹ ». Denise Cacheux confirme. Pour Yvette Roudy, la situation est d'autant plus difficile que le PS souffre de la comparaison avec la CIR :

Au nouveau Parti socialiste nous attendait une bataille que nous avions vraiment mal préparée. À la CIR [...], Marie-Thérèse Eyquem et moi n'avions aucun problème pour faire passer nos revendications féministes. On y connaissait bien nos idées, les hommes étaient sinon convaincus du moins prêts à nous faire confiance et comme il n'y avait pas beaucoup de pouvoir à prendre, les conflits étaient rarissimes entre sexes. À ma stupéfaction nous allions faire connaissance avec une race que j'espère en voie de disparition : les proudhoniens [...] Nous avons, Marie-Thérèse Eyquem et moi, dépensé une énergie incroyable dans des combats douteux mais dont je sais aujourd'hui qu'ils n'ont pas été inutiles².

À ce désintérêt pour la cause des femmes s'ajoute une autre difficulté, rapidement surmontée : il existe, issues de la SFIO, des responsables des questions féminines, qui mènent peu d'action, ont peu d'influence, et surtout, ne se disent pas féministes. Il y a donc, entre ces femmes et les anciennes militantes du MDF, à la fois une opposition politique, une manière différente de traiter la question des femmes, et un conflit pour s'approprier le thème des femmes dans le nouveau Parti. Les femmes du MDF, pour qui souvent le féminisme a précédé l'engagement politique, n'ont pas beaucoup d'estime pour leurs homologues de la SFIO, comme le raconte Yvette Roudy :

Quand on est arrivées en 1971, au parti d'Épinay, Marie-Thérèse Eyquem et moi sommes entrées avec Mitterrand. Mais sur place, à la cité Malesherbes, nous avons trouvé des éléments de l'ancienne SFIO. Janette

(1) Site de Marie-Victoire Louis, art. cit.

(2) Yvette Roudy, *La Femme en marge*, op. cit., p. 103.

Brutelle, fondatrice du club Louise Michel, était chargée des femmes. [...] Donc Marie-Thérèse Eyquem a dû entrer en conflit avec Janette Brutelle, qui était un produit de l'appareil de la SFIO. Elle appartenait à des femmes que je qualifie d' "auxiliaires", selon le mot de Charles Sowerwine. Parce qu'il fallait des femmes pour incarner les questions des femmes, mais elles ne devaient pas faire de vagues. Janette Brutelle faisait des discours, quand il le fallait. Elle écrivait des papiers, quand il le fallait, puis elle représentait les femmes socialistes. Jusqu'à l'arrivée de Marie-Thérèse Eyquem, qui n'en a fait qu'une bouchée.

En témoigne également un compte rendu du comité directeur, dont les deux femmes sont membres. Jeanette Brutelle-Duba y exprime son dépit de voir Marie-Thérèse Eyquem désignée à sa place : « ayant reçu une invitation personnelle au congrès des femmes socialistes de Moscou », elle demande si le comité directeur la considère comme une déléguée officielle du PS, « puisque Marie-Thérèse Eyquem a déjà été désignée¹ ».

Le 11 septembre 1971, le comité directeur crée un comité de coordination des problèmes féminins, et lui en confie la responsabilité². Cette avancée ne se fait pas sans heurts : Marie-Thérèse Eyquem propose à la même séance au comité directeur la constitution d'un organe qui permettra d'associer les femmes aux actions du PS et d'intéresser les militants à leur condition, rappelant que le parti doit donner l'exemple, « en présentant des femmes aux élections compte tenu de leurs qualités, en ne faisant pas de discrimination entre hommes et femmes dans la constitution des comités exécutifs fédéraux »... Son intervention est immédiatement suivie d'une protestation véhémement de Colette Audry contre l'auditoire masculin :

Je vais intervenir pour être désagréable, et je m'en excuse. Dans l'enseignement, on a coutume après un exposé de demander à quelques

élèves de répéter l'essentiel de ce qu'on vient de dire pour voir s'ils ont bien compris ou bien écouté. Je crois que si l'on faisait la même chose ici maintenant, on s'apercevrait que peu de camarades ont prêté attention aux propos de Marie-Thérèse Eyquem.

Suite à ce rappel à l'ordre, les propositions de Marie-Thérèse Eyquem sont adoptées. On suppose dès lors que l'entrée au PS des anciennes militantes du MDF constitue pour elle un grand soutien. Il semble d'ailleurs qu'à l'occasion de ce comité Marie-Thérèse Eyquem les rassemble autour d'elle : il est fort possible qu'il compte par exemple Colette Audry, Marguerite Thibert ou Yvette Roudy, puisque ces trois femmes participent aux actions qu'elle mène au titre du comité. Son objet est de coordonner l'action des différentes commissions en les orientant en faveur des femmes ; contribuer au programme socialiste et au programme commun ; amener le PS à accorder plus de place aux femmes dans ses instances et aux élections. Lors des séances du comité directeur, Marie-Thérèse Eyquem et Colette Audry prennent toutes deux part aux discussions sur l'élaboration du programme. Le 18 décembre, Marie-Thérèse Eyquem intervient pour demander un rôle plus accru de son comité, déclarant qu'elle « trouve insuffisante la page qui est consacrée à la femme. Elle demande que soit repris le texte de 5 pages demi-élaboré par son comité, et regrette que le résumé n'ait pas été confié aux rédacteurs du texte initial ». Elle souligne les contradictions du texte. L'intervenant suivant change totalement de sujet, mais le thème est repris par Colette Audry, qui « regrette la disparition des options, notamment pour l'avortement, pose le problème du salaire plein pendant le congé maternité, et réclame le rétablissement du texte élaboré par le comité de coordination des problèmes féminins ». Grâce peut-être à cette insistance, leurs propositions sont en partie acceptées. À cette réunion, elle intervient également sur son autre thème de prédilection, pour souligner une contradiction à propos de l'éducation physique : « on demande son intégration à l'éducation nationale et on parle d'un ministère des loisirs et du cadre de vie ». Pour elle, les activités de loisirs doivent être rattachées à l'Éducation nationale.

(1) Comité directeur, 11 septembre 1971. Sauf indication contraire, les citations suivantes sont tirées des archives des organismes centraux du PS, CD, 1971-1975, l'OURS.

(2) Françoise Carle et Marianne Delmaire, « Le PS et les luttes des femmes », dossier élaboré dans le cadre du Service de la documentation du PS, BMD, 335 CAR Broc.



le poing et la rose

12, Cité Malesherbes, Paris-9^e - Organe du Parti Socialiste.

N° 4 - Décembre 1972 - 1 F

Décolonisez-vous ! Souscrivez pour la libération de la femme

LES solutions aux problèmes posés par la condition des femmes sont d'ordre politique.

Pour la droite, la femme est « l'autre ». Elle est considérée par rapport à quelque chose ou à quelqu'un.

Pour la gauche, la femme est une personne. Le programme du Parti Socialiste et le programme commun ont été élaborés en fonction des droits de tout être humain à la réalisation de soi-même, et au bonheur.

Les pseudo-solutions du pouvoir

Toutes les mesures prises par la majorité en faveur des femmes sont marquées par ce principe d'aliénation.

Des réformes comme celles des régimes matrimoniaux ou de l'autorité parentale n'ont pas aboli la notion de « chef de famille ». L'épouse qui adopte le nom de son mari vit dans le domicile élu par lui, et n'est qu'associée à la gestion du patrimoine familial.

Les allocations de salaire unique et de la mère au foyer, étant donné les conditions de leur attribution, ne constituent que des mesures d'assistance. Il faut en attendre, d'après l'exposé des motifs du Gouvernement, que certaines femmes renoncent à un revenu professionnel sans compromettre l'équilibre du budget familial.

par Marie-Thérèse
EYQUEM
membre du Comité
directeur du Parti Socialiste

L'allocation pour la garde des enfants reste parcimonieuse. Dire que la femme cherche un emploi pour acquérir plus d'indépendance, de sécurité, ou pour utiliser ses capacités, n'est pas concevable ! Pas concevable qu'un ministre affirme qu' : « il est de l'intérêt de l'enfant d'être élevé par sa mère durant la plus grande partie de son jeune âge. » Du père, il n'est pas question. « Les mères de famille françaises, ajoute-t-il, attachées à leurs devoirs, restent chez elles. »

La droite s'en remet donc au travail à mi-temps qui renforce la notion de « salaire d'appoint » et qui n'est bien souvent qu'un travail cul-de-sac.

C'est poussé par l'opinion publique et pressé par l'échéance électorale que le gouvernement se décide à présenter le projet de loi sur la contraception de Neuwirth, alors que les projets de loi déposés par l'opposition depuis douze ans n'ont même jamais figuré à l'ordre du jour.

C'est pour répondre à l'événement (en l'occurrence le procès de Bobigny), qu'il est « envisagé » de considérer le problème de l'avor-

Suite page 2



photo J. Nizopca

Elles sont 6 millions à
faire 85 heures par semaine !

Commençons par
la démocratie
dans la famille

François Mitterrand :
4 femmes ministres
dans le gouvernement de la gauche

COLL. LOURS

Une conventionnelle au Parti socialiste, 1967 à 1978

Sur le thème de la représentation des femmes au PS, Marie-Thérèse Eyquem proteste en juillet 1972 dans *L'Unité*, l'hebdomadaire du PS dirigé par Claude Estier, ancien membre de la CIR sensibilisé à la question des femmes. En tant que membre du Conseil international des femmes socialistes, Marie-Thérèse Eyquem profite de leur réunion à Vienne en 1972 pour dénoncer la politique du PS envers les femmes :

Les femmes socialistes sont en colère. Leur Conseil international réuni à Vienne, en Autriche – où Marie-Thérèse Eyquem était la déléguée française – a adressé une résolution à l'Internationale pour déplorer le trop faible pourcentage des femmes admises dans les instances des partis socialistes et, par voie de conséquence, dans les organes politiques de leur pays. Le pourcentage des femmes au Parlement n'atteint ou ne dépasse 10 % que dans les pays Scandinaves. Il est de 1,5 % à l'Assemblée nationale française, où le groupe socialiste ne compte aucune femme. La désignation des candidats pour les prochaines élections législatives laisse craindre, hélas, que cette situation ne soit guère améliorée. La raison souvent invoquée est la misogynie de l'électorat. Pourtant, en République fédérale allemande, l'Institut des sciences sociales appliquées de Bad-Godesberg a pratiqué un sondage d'où il ressort que 65 % des électeurs se sont déclarés favorables à un engagement plus marqué des femmes sur le plan local, 62 % souhaitant un plus grand nombre de femmes députés au Bundestag – contre 36 % en 1964¹.

Marie-Thérèse Eyquem semble donc compter sur une amélioration lors des prochaines élections. Le comité de coordination est d'ailleurs entendu lors de la mise en place du programme socialiste « Changer la vie » en vue des élections législatives de 1973. Trois points qui font débat sont soumis au vote des militants. Le premier, l'âge de la retraite, pose problème car les féministes du MDF prônent une égalité entre les hommes et les femmes afin d'éviter une dévalorisation du travail féminin ; elles s'opposent alors à la conception du PC, qui propose la retraite féminine à 55 ans. Comme le dit Marie-Thérèse Eyquem lors d'une

(1) Marie-Thérèse Eyquem, « Des femmes en colère », *L'Unité*, n°24, 7 juillet 1972, p. 7.

réunion du comité directeur, le 11 septembre 1971 : « Le PC et la CGT proposent 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes. Nous préférons que cette différence soit fonction du caractère pénible de la profession, mais pas du sexe ». Dans l'optique de la mise en place d'un programme commun (PS et PC), cette solution pourrait poser des difficultés, mais les militants se prononcent tout de même en sa faveur. Pour ce point comme sur les deux autres, ils choisissent le plus radical : ils se positionnent pour le divorce par consentement mutuel, et pour l'avortement libre, alors que Marie-Thérèse Eyquem elle-même propose un « avortement libre après une étape intermédiaire¹ » de généralisation de la contraception. En définitive, le programme voté à Suresnes le 12 mars 1972 annonce des mesures immédiates pour les femmes : le droit à la contraception et l'avortement, multiplication des crèches, égalité des salaires, et dans la loi, ouverture de tous les concours de la fonction publique aux femmes, la mixité de l'enseignement, le remboursement des congés maternité, l'aménagement de services ménagers collectifs. On reconnaît là le programme de la CIR et les recherches du MDF. Lors de l'élaboration du programme commun, une délégation formée de Marie-Thérèse Eyquem, Colette Audry et Marguerite Thibert prend contact avec une délégation du PC. « Par suite d'efforts réciproques, les points de vue des deux partis se rapprochent, notamment en matière d'équipement sociaux et de prestations sociales, de contraception et d'avortement, de divorce, de congé pour l'un des parents ayant à soigner un enfant malade² ». Suite à ces négociations, l'âge de la retraite féminine promise dans le programme est celle demandée par le PC : 55 ans. Marie-Thérèse Eyquem ne revient pas sur le sujet, mais Colette Audry ne cache pas son mécontentement : lors du comité directeur du 24 juin 1972, elle met en garde le PS, soulignant qu'il s'agit d'une « lourde responsabilité », et que le PS devrait plutôt conserver son propre point de vue sur la question.

Fin 1972, toujours en prévision des législatives, le PS organise une série de « Portes ouvertes » sur les grands thèmes du programme commun. La

première est consacrée à « La libération de la femme ». François Mitterrand y évoque pour la première fois la possibilité d'une réforme statutaire pour améliorer l'insertion des femmes dans la vie politique, et promet, en cas d'élection, un gouvernement socialiste comprenant « au minimum quatre femmes ». À cette occasion, *Le Poing et la Rose* publie en décembre un numéro spécial intitulé « Décolonisez-vous ! Souscrivez pour la libération de la femme¹ ». Marie-Thérèse Eyquem y critique vivement la position de la majorité : « Pour la droite, la femme est "l'autre". [...] Pour la gauche, la femme est une personne ». Elle critique les demi-mesures prises devant la pression de l'opinion et les échéances électorales : par exemple, la réforme du statut civique n'abolit pas la notion de chef de famille, la loi Neuwirth ne légalise pas l'avortement, et celle sur l'égalité des salaires ne prévoit pas de recours ou sanctions. Le programme de la gauche concernant les femmes s'articule donc autour de trois points : l'éducation, la justice, et la liberté. L'éducation doit être la même pour les filles et les garçons, et l'orientation ne doit pas se faire selon le sexe. Les inégalités dans le travail et dans la promotion doivent être supprimées, les tâches ménagères et l'éducation plus justement réparties entre les parents. Enfin, la contraception et l'avortement doivent être laissés au libre choix du couple. Malgré le vote de l'avortement libre par les militants, Marie-Thérèse Eyquem ajoute que l'avortement est un « pis-aller » par rapport à la contraception, mais il doit être légalisé car « il est intolérable qu'il continue à se pratiquer en France, dangereusement, dans la clandestinité, surtout pour les femmes pauvres ». Lors des débats, on remarque la participation de l'ancien noyau dur du MDF : Marguerite Thibert, Évelyne Sullerot, Colette Audry, Cécile Goldet et Yvette Roudy sont présentes. Marie-Thérèse Eyquem intervient sur les thèmes principaux du programme, comme l'insertion professionnelle :

Il faut informer, d'abord. Et il faut adapter la formation professionnelle à l'emploi. Nous arriverons à montrer qu'il n'y a pas de métiers masculins et de métiers féminins... car comment se fait-il que taper à la machine soit féminin

(1) Pour cette citation et les suivantes : *Le Poing et la Rose*, n°4, « Décolonisez-vous ! Souscrivez pour la libération de la femme », décembre 1972. Voir page 192.

(1) Françoise Carle et Marianne Delmaire, doc. cit.

(2) *Ibid.*

alors qu'être linotypiste c'est masculin ? Ce sont exactement les mêmes gestes... Il y a un métier qui est bien payé, l'autre qui est mal payé ! Il s'agit de démystifier tout cela...

Pendant, elle précise que la priorité est ailleurs : « La première manifestation de la démocratie doit être, pour les socialistes, la démocratie dans la famille », en opposition avec le rôle de la femme dans l'économie. Marie-Thérèse Eyquem se trouve donc au PS dans un milieu généralement hostile au féminisme, où elle doit reprendre la lutte ; elle est aidée en cela par ses anciennes collègues du MDF.

La bataille des quotas

Malgré toutes les actions de Marie-Thérèse Eyquem et des anciennes militantes du MDF, l'année 1973 n'apporte guère d'amélioration pour les femmes du PS. Pour commencer, les élections législatives de mars sont un puissant démenti : aucune candidate n'est élue. Yvette Roudy se souvient du choc que cette nouvelle représente : « épouvantée¹ » elle se tourne vers Marie-Thérèse Eyquem. Les deux dirigeantes du MDF, qui s'étaient « quelque peu éloignées [...] car François Mitterrand ne voulait pas qu'[elles s'organisent] en “tendances” », se retrouvent pour organiser une riposte. Pour ces élections, Marie-Thérèse Eyquem est parachutée en Corrèze, où elle possède une maison de campagne, mais n'est pas implantée politiquement. Plus précisément, elle se présente dans la circonscription de Montluçon, contre le député sortant communiste Henri Védrines, qui remporte le scrutin. Les élections législatives représentent donc une première déception pour les femmes du PS, renforcée par le congrès de Grenoble de juin 1973. La question des femmes y tient une place minimale : un seul texte les concerne. Il émane de la 12^e section de Paris, ancienne section de Marie-Thérèse Eyquem où demeure Stélio Farandjis, signataire du texte. Il demande que le comité de coordination prenne davantage de poids, notamment qu'il puisse discuter et même concevoir les projets de lois présentés par le PS sur le thème des

femmes ; et que le Parti prenne des dispositions pour présenter plus de femmes aux élections. Le nombre de femmes dans la hiérarchie évolue peu lors du congrès. Trois femmes sont nommées déléguées : Marie-Thérèse Eyquem aux problèmes féminins, Marie-Jo Pontillon aux organismes centraux, et Yvette Roudy pour les stages de formation¹. Le bureau exécutif et les secrétariats nationaux restent exclusivement masculins.

C'est alors qu'apparaît la question des quotas « vieille bagarre homérique qui déchira la famille socialiste dans les années 1972-1973² », annoncée quelques temps plus tôt par François Mitterrand. L'idée proviendrait de Marie-Thérèse Eyquem : « La question fut posée par Marie-Thérèse Eyquem. Fallait-il ou non instituer un quota de femmes dans les instances dirigeantes du parti ? Fallait-il donner ce coup de pouce pour permettre aux femmes de quitter la clandestinité et faire leur entrée parmi les dirigeants et les élus ? » Yvette Roudy, hésitante, explique en 1975 dans *La femme en marge* qu'elle finit par être convaincue que « dans les situations inégalitaires, si on ne donne pas aux plus défavorisés les moyens de combler leur retard, celui-ci se reproduira ou pire se creusera ». Le conflit fait rage entre ceux pour qui « introduire des quotas est contraire au principe d'égalité » et les autres pour qui « c'est le seul moyen d'arriver à l'égalité ». La maternité du projet des quotas pose problème, puisqu'Yvette Roudy elle-même revient sur ses propos dans son livre *Mais de quoi ont-ils peur ?* paru en 1995 (Albin Michel) et dans l'entretien qu'elle nous a accordé, s'attribuant l'idée initiale. En 1978, Marie-Thérèse Eyquem affirme que le projet vient d'elle :

Je décidai de trouver le moyen de faire cesser cette anomalie antidémocratique. Et ce fut le fameux “quota”. De quoi s'agissait-il ? D'évaluer le pourcentage d'hommes et de femmes inscrits au parti, et d'en tenir compte pour une présence démocratique des uns et des autres dans nos instances dirigeantes et aussi à l'occasion des élections municipales, cantonales, législatives³.

(1) Françoise Carle et Marianne Delmaire, doc. cit.

(2) Pour cette citation et les suivantes : Yvette Roudy, *La Femme en marge*, op. cit., p. 145.

(3) Marie-Thérèse Eyquem, « Le PS et les femmes », art. cit.

(1) Yvette Roudy, *La Femme en marge*, op. cit., p. 105.

Elle rapporte, elle aussi, les oppositions au sein du parti : « ma proposition se heurta à une violente hostilité de principe de militants et aussi de militantes. Mais une enquête effectuée à travers toute la France fit apparaître une approbation de l'ordre de 80 % ». Effectivement, *Le Poing et la rose* lance un appel aux militants, qui se révèlent à 82,5 % favorables à l'institution d'un quota pour la représentation des femmes dans les instances du parti¹. Marie-Thérèse Eyquem et Yvette Roudy cherchent donc à convaincre que les quotas sont une condition *sine qua non* à l'intégration des femmes dans le parti. Elles reçoivent l'appui de responsables du parti, dont François Mitterrand.

Le 8 septembre 1973, le comité directeur met en place un groupe de travail sur la représentation féminine dans les instances dirigeantes du PS, dans l'optique d'un congrès sur la réforme des statuts du PS. La direction du groupe est confiée à Marie-Thérèse Eyquem et Dominique Taddei. On peut voir derrière la nomination du second une manœuvre politique : Dominique Taddei est alors un tout nouveau soutien de François Mitterrand, alors qu'il était dans la minorité « savaryste » du PS depuis le congrès d'Épinay. Le projet du « Comité des douze » est déposé à la fin du mois de décembre 1973. Un exposé des motifs, véritable réquisitoire établi par le comité de coordination des problèmes féminins, y est ajouté : il accuse le PS de reproduire le schéma d'exclusion des femmes qui prévaut dans l'ensemble de la société, rappelant que « la situation qui leur est faite est d'autant plus discriminatoire que le degré de responsabilité est élevé. [...] À cet égard, le PS ne vaut donc guère mieux que les autres formations politiques françaises. Il traîne même piteusement la jambe derrière son principal partenaire du programme commun de gouvernement, le PCF². » Les quotas sont votés le 25 mars 1974, au congrès sur la réforme des statuts. Ils modifient deux articles des statuts. L'article 16 se voit ajouter deux paragraphes. Le premier concerne la représentation féminine :

Les élus de toutes les listes doivent obligatoirement comprendre un pourcentage minimum de 10 % de femmes à tous les degrés de l'organisation [...].

(1) Françoise Carle et Marianne Delmaire, doc. cit.

(2) Centre des Archives du féminisme d'Angers, Fonds Yvette Roudy, 5 AF 8.

Le pourcentage minimum sera révisé lors de chaque congrès national pour tenir compte de la proposition réelle des femmes au sein du parti.

Le second impose des responsables de la condition féminine à tous les niveaux du parti :

Chaque organisme [...] comprend une – ou un – secrétaire responsable chargée des problèmes posés par la condition féminine dans la société et dans le parti socialiste, s'entourant de tous les concours nécessaires.

Enfin, l'article 18 concerne les listes de candidats aux élections au scrutin de liste, qui doivent désormais comprendre 10 % de femmes.

Le vote des quotas permet dans un premier temps de légers progrès. Marie-Thérèse Eyquem fait état d'une évolution lors des élections municipales : elle-même est élue conseillère municipale de Moustier-Ventadour après le vote des quotas, sur une liste dirigée par un maire communiste. Elle prend la mesure de l'avancée effectuée : « Grand progrès [...] avec la décision prise par le parti de rompre, au profit des femmes, avec la sacro-sainte loi de désignation par les sections des candidats à la candidature. [...] La direction du parti se réservait le droit de désigner directement un certain nombre de candidates pour tendre à respecter le quota¹ ». Pour la première fois, on place des femmes dans des circonscriptions « gagnables ». Marie-Thérèse Eyquem les estime à une dizaine « ce qui [est] loin du quota² ». Beaucoup sont imposées par la direction dans des circonscriptions qu'elles ne connaissent pas. La progression des femmes se heurte à d'autres difficultés : le quota n'aide pas les femmes pour les élections cantonales et législatives. Par ailleurs, sur un scrutin de liste, les 10 % de femmes peuvent « tomber » en bas de la liste, parmi les suppléants, « comme des raisins au fond du cake³ ». L'élection présidentielle de 1974 crée un contexte favorable au développement des questions féminines. Marie-Thérèse Eyquem fait à nouveau partie de l'équipe chargée de

(1) Marie-Thérèse Eyquem, « Le PS et les femmes », art. cit.

(2) *Ibid.*

(3) Témoignage de Denise Cacheux, site de Marie-Victoire Louis, art. cit.

préparer la campagne de François Mitterrand. Et pour cause : les femmes sont définies comme un secteur électoral clé¹. Sylvie Colliard montre que le 22 avril 1974, une circulaire signée Marie-Thérèse Eyquem et Pierre Mauroy est diffusée, qui « recommand[e] d'évoquer au cours de tous les meetings et réunions les prises de position de la gauche sur les problèmes féminins et d'organiser au moins une réunion publique, dans chaque département, sur ce problème spécifique² ». Le même jour, à la Tour Montparnasse, François Mitterrand donne une conférence de presse sur le thème des femmes. *Le Figaro* note la présence des « femmes de choc³ » du PS, *Ouest-France* celle de l'« état-major féminin⁴ » de François Mitterrand. Dans les deux cas, Marie-Thérèse Eyquem se trouve en première ligne. Enfin, lors du congrès de Pau de 1975, deux femmes deviennent secrétaires nationales : Marie-Thérèse Eyquem est chargée des organismes associés et associations, et Édith Cresson des étudiants et de la jeunesse. Trois femmes entrent au bureau exécutif, dont Marie-Thérèse Eyquem. Denise Cacheux remplace Marie-Thérèse Eyquem comme déléguée à l'action féminine. Pour la première fois, la motion finale prend en considération la question des femmes, le PS affirmant qu'il devra « tenir compte du rôle politique croissant que les femmes sont appelées à jouer⁵ ». Selon Marie-Thérèse Eyquem, la part de militantes dans les organes dirigeants passe de 1 % à 10 %⁶. Les archives du comité directeur montrent alors une différence sensible de ton : les femmes sont beaucoup plus nombreuses qu'avant 1975, elles s'expriment davantage, avec plus d'aplomb, répondent et contestent les hommes, y compris sur des questions de politique générale,

et non pas seulement sur des sujets « féminins ». Marie-Thérèse Eyquem est concernée dans une moindre mesure, car elle s'exprime toujours très peu, mais elle exprime désormais clairement son mécontentement. Par exemple, lors de la réunion du comité directeur le 31 janvier 1976, à l'occasion de la campagne pour les élections cantonales, « Marie-Thérèse Eyquem tient à préciser qu'elle n'a pas été associée à la préparation de la campagne "cadre de vie". Du fait de ses fonctions, elle aimerait pouvoir participer à ce travail¹ ». En comparaison, Yvette Roudy et Colette Audry par exemple restent beaucoup plus offensives. Pour le reste, elle continue à soutenir l'orthodoxie du parti et François Mitterrand. Par exemple, le 23 juillet 1977, elle consacre sa plus longue intervention (connue) au comité directeur à protester contre une attaque du PC :

Marie-Thérèse Eyquem remarque que personne n'a parlé d'un événement majeur, qui nous a été appris par le PC : la réalité de notre virage à droite. D'agréables perspectives nous attendent et des hommes séduisants ! : le Premier ministre, ce méchant homme, bouffi de vanité et d'autosatisfaction (on ne sait d'ailleurs pourquoi !), Jean Lecanuet, cet homme franc et loyal, ce grand idéaliste venu si allègrement à la soupe !, cette absence, qui s'appelle je crois Jean-Pierre Soissons !, et enfin Jacques Chirac doublement félon et tellement avide de pouvoir ! Soyons sérieux !

Pas un seul d'entre nous ne doute que si le socialisme fait alliance avec la droite, il se passera ce qu'il s'est toujours passé : le socialisme perd son âme et le PS diminue comme une peau de chagrin, donc, en nous faisant cette accusation, on veut dire que nous sommes non seulement des traîtres, mais des imbéciles. [...]

Ce qui est essentiel, c'est de manifester notre unité contre les attaques multiples et diverses, venant de tous les horizons, qui frappent particulièrement le 1^{er} secrétaire, comme avant lui Léon Blum [...]. Il faut donc serrer les rangs derrière lui. [...]

(1) Les citations suivantes sont issues des archives des organismes centraux du PS, CD, 1971-1975, L'OURS.

(1) Jane Jenson, Mariette Sineau, *Mitterrand et les françaises*, op. cit., p. 93.

(2) Sylvie Colliard, *La Campagne présidentielle de François Mitterrand en 1974*, PUF, 1975, p. 91.

(3) Claire Brisset, « M. Mitterrand s'adresse à l'électorat féminin », *Le Figaro*, mardi 23 avril 1974. Centre des archives du féminisme d'Angers, Fonds Yvette Roudy, 5 AF 40.

(4) Philippe Galard, « Tout se joue pour Mitterrand », *Ouest-France*, 25 avril 1974. Centre des archives du féminisme d'Angers, Fonds Yvette Roudy, 5 AF 40.

(5) Françoise Carle et Marianne Demaire, doc. cit.

(6) Marie-Thérèse Eyquem, « Le PS et les femmes », art. cit.



Première rencontre « Porte ouverte » organisée par le Parti socialiste, le mercredi 13 décembre 1972, sur « les problèmes de “La libération de la femme” ». De gauche à droite : Françoise Giroud, François Mitterrand, Maurice Seveno, Marie-Thérèse Eyquem, Colette Piat, Colette Audry, Nicole Avril, Charles Hernu, Évelyne Sullerot. Photographie parue dans *Le Poing et la Rose*, n°4, décembre 1972, p. 3, coll. L'OURS.

Alors nous nous trouvons devant la tâche la plus exaltante qui soit, mais aussi la plus difficile, qui justifie la patience, la lucidité, la refus de la démagogie. Notre souci doit être l'honnêteté et un accroissement de notre fraternité.

Comme on l'a vu précédemment avec Colette Audry, la solidarité des femmes du parti est frappante, lorsqu'elles s'expriment sur des questions féminines et ne sont pas écoutées. Cette solidarité ne vaut pas pour tous ses camarades comme en témoigne cet épisode, lors du congrès de Pau. Marie-Thérèse Eyquem fait un long discours le samedi 1^{er} février 1975. Elle résume une conférence de presse donnée la veille, car, comme elle le signale, peu de membres du parti y ont assisté :

Chers camarades, nous avons donné hier une conférence de presse sur les problèmes féminins ; nous nous sommes senties un peu seules. Nous avons pu en conclure que la fascination exercée sur ce parti par les courants de pensée était supérieure à celle que pouvait exercer la condition féminine.

Alors que Marie-Thérèse Eyquem elle-même a dû s'interrompre pour faire taire la salle, le président de séance, André Jeanson, prend la parole à la suite de son discours :

Je voudrais demander au congrès de bien vouloir accorder l'attention toute aussi soutenue qu'il apporte à écouter nos militants du sexe masculin lorsque c'est un représentant du sexe féminin qui est à la tribune. Ce serait là une façon extrêmement simple, pratique, de traduire dans les actes ce qui existe dans la lettre au sein du parti : l'égalité de présence, d'écoute et d'attention à tous les militants, à quelque sexe qu'ils appartiennent¹.

Malgré cet intérêt pour les questions féminines, la part des femmes dans les organes dirigeants augmente peu. En effet, le nombre de militantes atteint les 20 % autour de 1976, et la réforme des statuts prévoit un alignement du quota sur ce chiffre. En 1977, au congrès de Nantes, les femmes du PS prévoient de demander un nouveau quota de 20 %, qui est voté sans difficulté dans les sections, où il reçoit un accueil favorable. Mais au congrès, le vote ne se déroule pas tout à fait comme prévu :

(1) Congrès national du Parti socialiste, Pau, 31 janvier-1^{er} et 2 février 1975, compte rendu sténographique, L'OURS, p. 141-148.

À l'ouverture du congrès de Nantes en juin 1977, nous étions convaincues d'avoir gagné. C'était compter sans les mille et une ressources que la procédure d'un congrès socialiste offrait à nos opposants. Face à de vieux routiers de la vie politique, des novices telles que nous ne faisions pas le poids. Je revois encore Pierre Mauroy, agissant sans doute sous la pression d'apparatchiks frileux, bondir à la tribune où je me préparais à monter, s'emparer du micro sous mon nez et se lancer dans un des ses discours enflammés dont il a le secret. Exaltant les mérites des femmes, il arracha à la hussarde et à main levée un vote en faveur d'un quota de... 15 %.

Du pied de la tribune, où j'étais restée pétrifiée par l'audace de la manœuvre, je vis les femmes déléguées de leurs fédérations se lever dans un mouvement d'indignation spontanée et se diriger à grandes enjambées vers l'orateur. Pendant des mois, elles avaient discuté, débattu, plaidé, ferrailé dans les sections pour arracher une décision dont elles n'étaient pas disposées à se voir frustrées si près du but. [...] Dix minutes plus tard, nous étions près de deux cents femmes en colère, réunies dans une salle, à discuter de la conduite à tenir.¹

En colère, les femmes négocient en échange des 15 % la création d'un secrétariat national à l'action féminine (SNAF), sous la direction d'Yvette Roudy, ce qui implique un budget, et des moyens en personnel administratif. Il s'agit donc d'une avancée importante pour la question du droit des femmes au PS. Elles obtiennent également l'organisation d'une convention nationale consacrée aux droits des femmes, qui se tient le 15 janvier 1978. 350 personnes environ y participent, dont une majorité de femmes. Pour les commentateurs, le ton est « modéré² ». Marie-Thérèse Eyquem, qui préside la séance de la matinée, invite en effet les participantes à la courtoisie « parce que, si les hommes ont facilement le droit de se tromper ou de manifester leurs mécontentes, on le pardonne moins aux femmes. On dit des hommes : “Voyez comme ils ont le courage de se dresser les uns contre les autres”, et des femmes : “Voyez,

elles ne s'entendent pas, ce sont bien des femmes”¹ ». Une intervention sème pourtant le trouble, celle de Françoise Gaspard, qui déclare qu'au PS, « une parole de femme est une parole perdue ». Suite à quoi, se souvient-elle, Marie-Thérèse Eyquem la « foudro[ie]² » du regard. Selon Yvette Roudy, cette convention permet surtout une reconnaissance officielle du féminisme par le PS. Le texte voté à la suite de la convention reconnaît que le féminisme « n'est rien d'autre que la lutte des femmes contre la discrimination, l'oppression et la surexploitation qu'elles subissent en raison de leur sexe³ » ; ce qui équivaut à la reconnaissance du féminisme comme fait politique par les socialistes. Il y a là, à nouveau, un changement important en faveur des féministes du parti.

Ces progrès tranchent avec les élections législatives de mars 1978, qui représentent un grand échec pour les femmes du PS. Le parti investit 26 femmes sur 441, soit 5,9 % au lieu de 15 %. Une seule est élue. Notamment, les secrétaires nationales Yvette Roudy et Édith Cresson ne sont pas élues. Marie-Thérèse Eyquem, certainement du fait de l'avancement de sa maladie, ne se présente pas. Les candidates perdent les élections, mais « le scrutin de mars 1978 consacre moins la défaite des femmes elles-mêmes que celle de la “politique féminine” des différents partis⁴ », qui continuent à présenter des femmes dans des circonscriptions perdues d'avance. Cette défaite est lourde de conséquences car le 29 avril 1978, lors d'une convention nationale du PS, Françoise Gaspard et Cécile Goldet tentent de créer un courant « femmes » au PS, surnommé « Courant 3 ». Leur action montre une volonté d'accélérer l'intégration et la représentativité des femmes au PS, elle témoigne donc d'un sentiment d'échec face à la politique menée depuis 1971 : « Nous ne condamnons pas, nous ne nions pas le travail qui a été fait par les femmes

(1) Yvette Roudy, *Mais de quoi ont-ils peur ?*, op. cit., p. 20-21.

(2) Josyane Savigneau, « Intégrer le féminisme dans le socialisme », *Le Monde*, 17 janvier 1978, et Martine Storti, « François Mitterrand n'est pas misogyne », *Libération*, 16 janvier 1978.

(1) Josyane Savigneau, art. cit.

(2) Témoignage de Françoise Gaspard, site de Marie-Victoire Louis, art. cit.

(3) Yvette Roudy, *La Femme en marge*, op. cit., p. 119.

(4) Mariette Sineau, op. cit., p. 89.

dans le Parti [...] La stratégie d'intégration des femmes à l'intérieur du Parti n'a pas été négative, mais nous disons qu'il faut maintenant franchir cette étape¹». Yvette Roudy et Marie-Thérèse Eyquem désapprouvent totalement, redoutant que se forme un « État dans l'État », préjudiciable au parti entier.

Pour expliquer à la fois la naissance du « Courant 3 » et la raison pour laquelle il faut le rejeter, Marie-Thérèse Eyquem signe le 16 juin 1978 un article qui s'étale sur la deuxième page du *Monde*. Elle dresse un historique des relations entre le PS et les femmes, sur un ton très critique, plus audacieux que de coutume. La fermeté du ton est caractéristique des dernières années de Marie-Thérèse Eyquem, encouragée peut-être par ses amies du parti. L'article, rédigé trois mois avant sa mort, sonne donc comme un règlement de comptes². La CIR est présentée comme un âge d'or où les femmes pouvaient se faire entendre, par opposition au PS. L'article commence dans la nostalgie : « J'avais été mal habituée avec François Mitterrand. Le MDF, que je présidais alors, était entré dans la CIR comme club à part entière. François Mitterrand lui-même assistait aux réunions publiques qu'il organisait et se tenait au courant de ses activités ». Cet éloge de la CIR et de François Mitterrand a pour objectif de faire ressortir l'inertie du nouveau PS : « Puis vint Épinay ». À partir de là, l'article dénonce la politique du PS vis-à-vis des femmes, « l'indifférence et la force d'inertie », qui remonteraient à Proudhon ; c'est donc, à travers le PS, plus particulièrement l'ancienne SFIO qui est visée : « On en était encore à croire que les électeurs, et surtout les électrices, répugnant à voter pour des femmes, une candidature féminine était automatiquement vouée à l'échec. » Marie-Thérèse Eyquem profite de l'occasion pour rendre hommage à Yvette Roudy et au SNAF, né des quotas : « Il devait faire preuve, dès sa constitution, d'une grande activité, et rapidement essayer dans toute la France ». Elle admet donc

les progrès réalisés depuis 1971, mais précise qu'ils auraient été bien plus importants sans « la pesanteur des égoïsmes, des ambitions personnelles, des idées toutes faites ».

La dernière partie de l'article est consacrée à désavouer le « Courant 3 », et à expliquer en quoi il serait inefficace. Pour Marie-Thérèse Eyquem, il faut distinguer les discriminations contre les femmes dans la société, qui est du ressort du SNAF, et le rôle politique des femmes. C'est à ce dernier élément que le courant « Femmes » veut se rattacher : « Eh bien ! Nous voilà cent ans en arrière ! Les féministes qui se sont battues pour que la femme soit traitée en être humain [...] ont toujours souhaité que les femmes abordent tous les problèmes politiques comme les hommes et avec eux. » De son point de vue, ces femmes paraissent créer leur propre ghetto, alors que Marie-Thérèse Eyquem et les femmes du MDF se battent depuis une quinzaine d'années pour éviter à tout prix la ghettoïsation des femmes en politique, pour favoriser au maximum leur intégration. Il n'y a pas d'agressivité envers le courant « femmes », comme il peut y en avoir contre les hommes du parti ; car Marie-Thérèse Eyquem sait que leurs objectifs sont les mêmes, ne mettant en doute « ni [leur] valeur ni [leur] volonté de servir la cause des femmes ». Cet article s'apparente plutôt à un témoignage de la vieille garde féministe, celle qui engage le renouveau au début des années soixante, à destination des nouvelles venues, de la nouvelle génération. Marie-Thérèse Eyquem ne comprend pas cette volonté de parler de politique entre femmes, pour avoir, sur tous les sujets, un avis de femmes : elle affirme qu'elle et ses collègues féminines ont souvent des avis différents sur la politique. Elle s'exclame : « Adopter une ligne politique en tant que femme me paraît aberrant ! » Pourquoi une femme aurait-elle un avis différent d'un homme sur la politique industrielle ou de défense ? Le féminisme devient en effet à l'époque un courant de pensée qui remet tout en cause, touche à tous les problèmes de la société, ce qu'il n'a jamais été au sein du MDF.

(1) Propos de Françoise Gaspard recueillis par Emmanuelle Plas, « Femmes : un troisième courant ? », *L'Unité*, 19-25 mai 1978.

(2) Marie-Thérèse Eyquem, « Le PS et les femmes », art. cit.

Marie-Thérèse Eyquem conclut sur la meilleure méthode à appliquer. Elle préconise « une action patiente et persévérante », ce qu'elle a d'ailleurs illustré par sa vie. Elle conseille aux femmes du courant femmes d'intégrer le SNAF afin de le faire « bénéficier de leur dynamisme », plutôt que de créer un État dans l'État qui déstabiliserait le parti entier :

Qu'elles poursuivent l'action entreprise au sein de leur parti, notamment en enrichissant les connaissances, en développant les capacités des femmes en matière politique, en les incitant à intervenir de manière ferme, pertinente, convaincante partout où elles se trouvent au parti avec les hommes, ce qui est encore le meilleur moyen d'être entendues et comprises.

On trouve une critique du PS également vive dans un article de quelques mois plus récent : *F magazine* réalise un dossier sur des personnalités féminines haut placées. Marie-Thérèse Eyquem y décrit ainsi son activité :

Pour qu'une femme fasse de la politique, il faut qu'elle soit passionnée... passionnée et désintéressée. Rien à espérer, rien à gagner. [...Les hommes] ne peuvent s'empêcher de ne nous réserver que la portion congrue. [...] Nous ne sommes arrivées jusqu'à maintenant qu'à être des "femmes symboles". Il faut aller plus loin...¹

Dans les deux articles, il y a à la fois une analyse aboutissant à une forte dénonciation de la situation actuelle, et un appel lancé à la nouvelle génération, afin que le combat pour l'intégration des femmes à la vie politique se poursuive après sa disparition. Il y a dans cette optique la volonté de laisser un témoignage, si incomplet soit-il, afin que la nouvelle garde puisse bénéficier de son expérience.

Une femme de dialogue

On a évoqué la difficulté pour les femmes au PS, et particulièrement Marie-Thérèse Eyquem, de s'exprimer sur un autre sujet que les femmes. Comme Marie-Thérèse Eyquem est connue pour ses activités profession-

(1) Interview de Marie-Thérèse Eyquem, *F magazine*, n° 3, mars 1978. Centre d'archives du féminisme d'Angers, Fonds Yvette Roudy, 5 AF 49.

nelles dans le domaine du sport et de l'éducation physique, elle intervient aussi naturellement sur cette question. Par exemple, lorsque l'hebdomadaire du PS, *L'Unité*, publie un article critiquant la politique du secrétaire d'État aux Sports, on fait appel aux connaissances de Marie-Thérèse Eyquem :

La philosophie d'un homme comme Mazeaud, déclare Marie-Thérèse Eyquem, secrétaire nationale du PS, c'est d'implanter la pratique sportive à l'école même, dans le cadre de l'éducation physique. C'est là une optique dangereuse, car elle s'inscrit directement dans la perspective du seul dégageant d'une élite, condition et conséquence du sport-spectacle. Pour nous, l'éducation physique dépasse singulièrement l'éducation sportive. De quoi s'agit-il ? D'abord que les gens soient à l'aise dans leur peau [...]. Qu'ils apprennent à connaître et à maîtriser leur corps, que leur développement physique soit harmonieux. Cela fait partie d'une éducation globale, c'est un droit pour tous, un devoir pour l'État. C'est bien pourquoi nous demandons que l'enseignement de l'éducation physique soit détaché du secrétariat d'État et confié à l'Éducation nationale. C'est la condition *sine qua non* d'une intégration de l'éducation physique à l'éducation en général¹.

De même quand *L'Unité* dénonce la dénaturation des Jeux olympiques par le « sport business » :

Pour Pierre de Coubertin, rapporte Marie-Thérèse Eyquem, les Jeux ne devaient pas être des confrontations entre des entités-patrons : grands clubs, firmes commerciales ou industrielles, États, mais entre individus libres, quels que soient leur pays, leur religion, leur race, leur origine sociale. Il voyait dans le mouvement ouvrier et chez les étudiants les deux forces sur lesquelles devait s'appuyer le développement du sport. L'amateurisme, qui devrait être de règle pour participer aux Jeux, impliquait de mettre partout tous les sports à la portée de tous. [...]

(1) Jean-Pierre Moulins, « Un coup pas franc », *L'Unité*, n° 155, 25 avril 1975, rubrique Sport, sous-titre : « Les projets de Pierre Mazeaud constituent pour les socialistes autant de coups bas faits au sport, au sport scolaire en particulier. Voici quelques-unes de leurs contre-propositions. »

Le libéralisme opportuniste s'oriente, note Marie-Thérèse Eyquem, vers le sport de consommation : tel sport est développé, non parce qu'il correspond à une demande, mais parce que les articles liés à sa pratique doivent être vendus en grande quantité et rapporter des devises. On s'arrache les champions pour la publicité et la concurrence entre les firmes.¹

Il arrive de manière beaucoup plus ponctuelle que Marie-Thérèse Eyquem, ancienne contre-ministre des Affaires sociales, soit consultée sur des sujets se rapportant au cadre de vie, comme, par exemple, la consommation, sur laquelle elle donne une conférence de presse².

En réalité, même si elle n'intervient pas sur ces questions devant le comité directeur, Marie-Thérèse Eyquem a d'autres prérogatives. À partir de la toute fin de l'année 1972, le PS met à profit sa connaissance des milieux chrétiens. Au moment où Marie-Thérèse Eyquem quitte le RSF et commence à militer pour le féminisme et la gauche, elle traverse une phase d'éloignement de la religion. Après cette longue période de doute, que l'on peut dater comme allant de la fin des années cinquante au début des années 1970, elle revient vers la religion. Le décès de sa mère, en 1975, semble avoir été déterminant ; peut-être la progression de son cancer et l'approche de sa propre mort joue-t-elle aussi un rôle. Elle se découvre alors une « foi brûlante » et une « adhésion profonde » avec la religion catholique³. Avant cela, comme en témoigne François Mitterrand, Marie-Thérèse Eyquem est révoltée « contre les conformismes et les laisser-aller des grandes organisations qui se réclament du Christ » et refuse « de s'y confondre ». Il précise :

De son engagement spirituel, je vais peut-être vous étonner mais pendant la plupart des années où je l'ai connue, Marie-Thérèse Eyquem était agnostique et quelque fois même batailleuse pour refuser, je ne dirais pas les

(1) Jean-Loup Reverier, « JO : que le plus riche gagne ! », *L'Unité*, n° 214, 16 juillet 1976, rubrique JO.

(2) « Marie-Thérèse Eyquem : 'Permettre à tous l'accès à la consommation' », *L'Unité*, n° 206, 21 mai 1976.

(3) Pour cette citation et les suivantes : témoignage de François Mitterrand, « Réunion du PS pour rendre hommage à Marie-Thérèse Eyquem... », doc. cit.

idées toutes faites mais les enseignements de son enfance, un environnement qu'elle jugeait académique et détourné de sa signification.

Marie-Thérèse Eyquem douterait donc de l'Église, « face à l'abandon dans lequel les forces spirituelles avaient laissé le prolétariat ». Son homosexualité et son socialisme se révèlent incompatibles avec le dogme de l'Église catholique. On peut y ajouter son combat pour la contraception. Ainsi, à l'occasion d'une réunion sur ce thème, organisée par le MDF et se déroulant le 24 novembre 1966 à la Mutualité, elle déclare :

Il nous reste à espérer que l'Église catholique saura s'adapter, comme elle fait toujours lorsque des événements bouleversent le monde [...] parce qu'aujourd'hui des faits inimaginables au moment où l'Église avait fixé son attitude, sont intervenus : il n'y avait pas alors comme aujourd'hui 500 millions d'enfants qui souffrent de sous-alimentation. Il n'y avait pas cette menace effroyable de l'augmentation de la population du globe : aujourd'hui 3 milliards et peut-être en l'an 2000, c'est-à-dire dans 36 ans, 6 milliards. À ce moment-là la menace qui pèsera sur notre monde est une menace effroyable et vous devinez quel est son nom. Il n'est pas possible que l'Église ne transforme pas ses vues devant ces réalités qui sont des réalités nouvelles et qui justifieraient parfaitement un changement d'attitude¹.

En axant son discours sur la faim dans le monde et non sur la liberté des femmes, Marie-Thérèse Eyquem montre une volonté de conciliation qu'on ne lui rend pas toujours en retour. À la dite réunion, elle convie des représentants de l'Église catholique mais aucun n'a répondu à cet appel, « ceux-ci se trouvant tous "très occupés ce soir"² ».

À l'exception de l'exemple qui précède, le thème de la religion est très peu présent au MDF. Marie-Thérèse Eyquem, à l'époque où elle en est présidente, se dit agnostique et ne se départit pas d'une certaine spiritualité. Évelyne Sullerot loue son « courage » :

(1) « Pleins feux sur la contraception. », *La Femme du XX^e siècle*, n° 7, décembre 1966-janvier 1967, p. 7-14, p. 14.

(2) *Ibid.*

Marie-Thérèse était comme moi, tout à fait laïque, et en même temps, ses lectures montraient une grande sensibilité à la préoccupation spirituelle. Et comme Mitterrand était vraiment l'enfant de l'Église catholique, ils avaient beaucoup de concordances dans leur façon d'appréhender la religion. Je ne pense pas qu'elle était pratiquante, mais je pense que c'était une femme croyante, et très respectueuse des autres. [...] Le MDF était un mouvement laïc, mais, par exemple, une personne comme Marie-Thérèse Eyquem, avouait qu'elle était croyante. À ce moment-là, c'était très difficile, ça montrait une grande indépendance d'esprit. Je tiens à le dire parce qu'il y avait une sorte de laïcisme obligé. Marie-Thérèse Eyquem en parlait, mais elle n'en faisait pas montre. La spiritualité ne la gênait pas. C'était un très beau trait de son caractère.

Beaucoup de témoins font état de l'ouverture de Marie-Thérèse Eyquem sur le sujet. Par exemple, Stélio Farandjis se souvient de cet état d'esprit répandu à la CIR :

Je disais à Yvette Roudy : "Yvette, tiens-toi à tous les carrefours", je voulais dire par là à tous les carrefours de la pensée philosophique, religieuse... Marie-Thérèse Eyquem était partisane de ça aussi. Elle connaissait un jésuite, Jean-François Six, spécialiste du dialogue. Cet esprit de dialogue, que nous partagions avec Marie-Thérèse Eyquem, était cher à Mitterrand.

Dans ce même ordre d'idées, Marie-Thérèse Eyquem fait effectivement la connaissance de Jean-François Six, jésuite, membre du Siècle¹, confesseur des élites et spécialiste de la médiation entre croyants et incroyants. Il a pu, par exemple, instaurer un dialogue entre l'Église catholique et la Franc-maçonnerie pour qu'ils apprennent à mieux se connaître. Gravitant dans les milieux de la gauche, il discute avec le PS « et même le PC », dans un objectif de dialogue et de reconquête religieuse de la gauche. Jean-François Six dit ne pas être lié à la gauche, mais seulement à quelques personnalités qui la composent, particulièrement dans l'entourage de François Mitterrand. Il se présente comme un ecclésiastique ayant refusé de nombreux honneurs et fonctions, préférant

demeurer une « éminence grise », par exemple, auprès de François Mitterrand. C'est dans ce contexte qu'il rencontre Marie-Thérèse Eyquem et devient son « confident ». La personnalité de Marie-Thérèse Eyquem, dont il loue la « très grande solidité et la très grande vérité », l'intéresse quant au rôle de « modératrice » qu'elle jouerait, selon lui, auprès de François Mitterrand. Jean-François Six confirme les propos de François Mitterrand lors de son hommage funèbre à Marie-Thérèse Eyquem : celle-ci serait venue à lui en lui confiant : « Je veux revenir à la foi de mon enfance ». Pour lui, l'absence de mandats et de fonctions hauts placées « convient très bien » à Marie-Thérèse Eyquem, qui préfère se situer sur un plan moral, car elle est « horrifiées par les stratégies et les magouilles » politiques.

Jean-François Six étant l'organisateur des forums « Brèche », journées consacrées au dialogue entre croyants et incroyants, il met en place avec Marie-Thérèse Eyquem des rencontres entre socialistes et chrétiens. Cependant, il refuse encore aujourd'hui de décrire le déroulement de celles-ci, considérant qu'il entre alors dans le domaine de la vie privée de Marie-Thérèse Eyquem. Une seule anecdote servira à décrire Marie-Thérèse Eyquem : pour Jean-François Six, le trait le plus important de sa personnalité est sa capacité à « comprendre sans juger », il rapporte ainsi que Marie-Thérèse Eyquem aurait mené à lui Mme Pingeot, afin que celle-ci puisse se confier à quelqu'un qui ne la jugerait pas¹. Dans cette même période de retour à la foi, Marie-Thérèse Eyquem fait sienne la devise des jésuites « *Perinde ac cadaver* », qui signifie l'obéissance, fidèle et silencieuse, « comme un cadavre », à son supérieur, sauf si la conscience l'interdit. L'obéissance et l'humilité sont des traits qui peuvent la caractériser, et ramènent à son éducation catholique. On a en effet remarqué dans son parcours une grande fidélité à François Mitterrand, mais aussi, sur un autre plan, à la cause des femmes, qu'elle sert toute sa vie. On peut noter que, même dans cette période de retour à la foi, Marie-Thérèse Eyquem se décrit comme « catholique et laïque ».

(1) Le Siècle est un club, fondé en 1944 par Georges Bérard-Quélin, réunissant des membres influents de la classe dirigeante française.

(1) Entretien de Jean-François Six avec Florys Castan Vicente.

Sur le même modèle que la journée consacrée aux femmes, le PS organise, en décembre 1972, des portes ouvertes sur « Les chrétiens et le socialisme¹ ». Elles sont, comme les précédentes, organisées par Marie-Thérèse Eyquem, qui participe aux débats, avec succès puisque l'une de ses phrases est reprise aussi bien par *Le Monde* que par *La France catholique* : « Le socialiste milite parce qu'il souffre de la souffrance des autres. Pour les socialistes, il y a un devoir principal : le devoir d'amour² ». Marie-Thérèse Eyquem décrit ainsi la convergence entre socialisme et christianisme. Ce passage est également intéressant pour la définition que Marie-Thérèse Eyquem donne du socialisme :

Malheureusement, pour "être", ce qui est notre but, il [faut] "avoir", [...] lorsque les gens [ont] froid ou faim, ou lorsqu'ils ne [sont] pas sûrs de leur situation, du lendemain, ils ne [peuvent] pas être. [...] Si les ouvriers, si les travailleurs veulent exercer une responsabilité, il faut les former. Donc, avoir et savoir pour être. Je crois que c'est le fondement même du programme commun et du socialisme.

Le Forum Brèche est organisé par Marie-Thérèse Eyquem et Jean-François Six. Il se déroule les 23 et 24 novembre 1977, en présence de François Mitterrand qui souhaite témoigner de l'intérêt du parti pour la communauté chrétienne. Dans l'absence de sources sur l'action particulière de Marie-Thérèse Eyquem, voyons le contenu à travers l'intervention de François Mitterrand : ce dernier déclare que l'enseignement catholique et la hiérarchie de l'Église sont, définitivement, des « adversaires politiques irréductibles³ », car rattachés aux partis « conservateurs ». Par contre, il appelle la masse des chrétiens à se rallier au socialisme. François Mitterrand montre que les rapports entre socialisme et chrétiens font partie des « domaines essentiels touchant à la vie nationale » qu'il souhaite aborder plus particulièrement. Il définit le

PS comme « une synthèse [...] au confluent des deux grandes traditions vivantes, la tradition chrétienne et la tradition socialiste ». Il y a une volonté de réconcilier, au sein du parti, les militants traditionnels des partis ouvriers, laïcs combatifs, et une frange plus proche du centre et de la démocratie chrétienne, présente surtout dans l'Ouest de la France. Pour ce faire, François Mitterrand affirme clairement l'attachement de son parti à un enseignement laïc et public, qui n'empêche pas le développement d'un enseignement privé religieux. Puis, il rappelle son éducation religieuse, sa connaissance et son respect des traditions et de la foi chrétienne, faisant remarquer que l'ouverture dont il fait preuve tranche avec la haine que lui oppose un certain milieu chrétien. *Brèche* est également une revue, où Marie-Thérèse Eyquem a pu écrire sur l'enracinement selon Simone Weil : pour elle, un être humain s'enracine en participant, de façon réelle et ardente, à l'existence d'une collectivité :

Où chercher l'inspiration créatrice conforme aux besoins actuels des hommes en détresse ? [...] Dans un intérêt passionné pour les êtres humains quels qu'ils soient, dans une capacité de se mettre à leur place et de faire attention aux signes des pensées non exprimées¹.

Ainsi, l'on a vu que Marie-Thérèse Eyquem est très impliquée dans les actions du PS relatives au christianisme, du fait de ses convictions, de sa connaissance du sujet et de ses relations dans ce milieu.

Marie-Thérèse Eyquem est, à partir de 1975, secrétaire nationale aux Organismes associés, qui est une fonction interne au parti : à ce titre, elle est chargée des associations créées par les différents courants du parti. Par exemple, elle est responsable des relations entre le PS et Démocratie et Université, ancien club de la CIR qui regroupe des universitaires, et qu'elle connaît d'autant mieux qu'il a été fondé par Stélio Farandjis. Ce club, contrairement au MDE, a en effet résisté à Épinay et trouvé sa place aux côtés du PS. Lorsque l'on demande à Marie-Thérèse Eyquem quels sont les organismes associés et quels sont leurs contrats avec le PS, elle cite

(1) Marie-Thérèse Eyquem, *Brèche*, n° 6, p. 2. Témoignage de Jean-François Six, « Réunion du PS pour rendre hommage à Marie-Thérèse Eyquem ... », doc. cit.

(1) Archives du PS, Portes ouvertes du PS, décembre 1972- janvier 1973, 20 décembre 1972 : Les chrétiens et le socialisme.

(2) *Ibid.*

(3) Sauf indication contraire, les citations suivantes sont issues des archives privées de Françoise Carle.

le Cercle Jean Jaurès et Démocratie et Université : « ces clubs sont en contact avec le parti et s'aident mutuellement¹ ». De plus, comme en témoigne Françoise Carle, Marie-Thérèse Eyquem a elle-même créé quelques années plus tôt son propre organisme associé :

« Marie-Thérèse en a créé un, un organisme associé, un petit club qui était dans le parti et qui a servi à nous donner des renseignements, sur le parti, car nous autres qui étions à la Convention, une fois qu'on est entrés dans le parti socialiste, on n'était plus rien de spécial. On était à la base. Certains étaient devenus membres du comité directeur, mais nous qui étions dirigeants départementaux, on n'était plus rien, c'était dur. C'était les anciens de la SFIO qui étaient là. Alors, on était coupé de tout renseignement, et on s'est tourné vers Marie-Thérèse, qui l'a compris avec quelques autres. Et elle a formé un petit organisme associé pour nous tenir informés. Elle était présidente de cet organisme associé. C'était une activité qu'elle faisait pour les anciens de la Convention, mais sous couvert du parti ».

Les archives fournies par Françoise Carle permettent de compléter ces informations ; le projet est mené par les anciens membres de la CIR : Marie-Thérèse Eyquem, Pierre Joxe, Yvette Roudy, Georges Dayan et Stélio Farandjis. Né en 1970 en prévision du congrès d'Épinay, le club Information et études socialistes (IES) existe jusqu'à 1974. Marie-Thérèse Eyquem en est secrétaire générale. Il sert à la formation et l'information des militants, dispense conseils et avis. Il est très lié à Démocratie et Université, avec qui il mène des actions communes. Dans une lettre d'un militant à Marie-Thérèse Eyquem, IES est décrit comme « un lieu privilégié d'information et de liaison des anciens conventionnels et des nouveaux adhérents au sein du PS ». Cette organisation est « indispensable » car « si nous abandonnons ce projet, nous allons soit nous diluer dans la masse (notamment là où le courant Mauroy est fort) soit être absorbés (par le CERES en particulier) soit être très vite découragés (là où Savary, Mollet et Poperen sont les plus forts) ». L'IES n'est donc pas officiellement conçu pour maintenir le groupe de l'ancienne CIR, mais c'est sa véritable utilité.

Il permet que les anciens de la CIR se « retrouv[ent], dans la liberté des propos et l'amitié, l'esprit qui [les] a toujours animés ». Pour ce faire, il met en place un comité de liaison Paris-Province, des stages de formation, diffuse des études théoriques sur le socialisme et informe par le bulletin *Informations et études socialistes* « sur l'IES, sur le parti, sur la vie politique nationale et régionale ». Il envoie aux anciens de la CIR les résumés des interventions, les circulaires... L'IES explique par exemple aux anciens membres de la Convention comment voter et pourquoi. Lors du vote sur le référendum sur l'élargissement de la CEE en 1972, annoncé par Pompidou, l'IES se mobilise pour convaincre les anciens membres de la CIR en vue de l'union avec le PC : comme le PC vote non, si le PS vote oui, il met en péril l'alliance électorale. L'IES appelle donc à l'abstention, pour ne pas s'éparpiller entre le non et l'abstention. Cette mobilisation est couronnée de succès. Dans l'ensemble, l'IES tente d'aider en quelque sorte à la promotion de François Mitterrand, de ses partisans et de ses idées. Ses actions provoquant le mécontentement des « fédéraux », les membres de l'IES se doivent d'être « discrets ». Dans la perspective de la présidentielle, l'IES mobilise autour de François Mitterrand et met en garde contre les scissions et désunions possibles. Pour les législatives de 1973, il demande aux anciens CIR de province de vérifier que les affiches illustrées du portrait de François Mitterrand invitant à voter pour le candidat socialiste local soient « effectivement collées ».

Les exemples du christianisme et des organismes associés montrent qu'il faut relativiser l'idée d'une ghettoïsation qui empêcherait les femmes de s'exprimer sur un sujet qui ne les ramène pas à leur sexe. Marie-Thérèse Eyquem exerce des fonctions diverses au PS, même s'il est vrai qu'on la sollicite assez peu sur des questions de politique générale. Il est difficile de déterminer à partir de quand la progression de sa maladie l'empêche de prendre de nouvelles fonctions, puisque, comme en témoignent ses amis, elle la dissimule presque jusqu'à la fin¹.

(1) Témoignage de Colette Audry, « Réunion du PS pour rendre hommage à Marie-Thérèse Eyquem... », doc. cit.

(1) L'OURS, comité directeur du PS, 1971-1975, réunion des 2 et 3 mai 1975,.



Marie-Thérèse Eyquem distribuant des tracts à l'entrée de l'usine Dunlop (sans date, années 1970). Reproduction d'une photographie déposée par la famille de Marie-Thérèse Eyquem aux Archives municipales de la Teste-de-Buch.

Chapitre 10 *Héritages de Marie-Thérèse Eyquem*

Une mort prématurée

Les obsèques de Marie-Thérèse Eyquem se déroulent le 10 août 1978, à l'Église Saint-Vincent de la Teste-de-Buch. Y assistent François Mitterrand, avec sa femme et son fils, ainsi que Roger Hanin, beau-frère de François Mitterrand, sa propre famille et « de nombreux amis¹ ». Marie-Thérèse Eyquem serait décédée alors qu'elle résidait dans sa maison de campagne, à Moustier-Ventadour en Corrèze, quelques jours après avoir déjeuné avec François Mitterrand à Latche². Elle laisse un certain nombre de projets inachevés, comme la représentation de sa pièce sur Simone Weil au théâtre, dont elle discute avec Silvia Montfort quelques temps avant son décès. Il semble également qu'elle prépare alors une adaptation, télévisée cette fois, de son ouvrage sur Pierre de Coubertin³.

Marie-Thérèse Eyquem n'a pas vu l'aboutissement de son action au PS, l'accession de François Mitterrand à la présidence de la République. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles elle est aujourd'hui si peu connue, car l'on peut imaginer qu'elle aurait alors été nommée ministre.

(1) Jean-Claude Riehl, art. cit.

(2) *Ibid.*

(3) Ann Hall et Gertrud Pfister, *Honoring the legacy*, op. cit.

C'est du moins l'opinion de deux des femmes ministres de 1981. Edwige Avice, ministre déléguée auprès du ministre du Temps libre chargée de la Jeunesse et des sports de 1981 à 1984, estime qu'elle doit son poste de ministre des sports au décès de Marie-Thérèse Eyquem :

J'étais membre de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale en 1981. Et je me suis retrouvée ministre délégué au Temps libre, à la Jeunesse et aux Sports. Peut-être le devais-je à ma brève carrière d'escrimeuse lorsque dans la Nièvre, tout enfant, je fréquentais la salle d'armes de la rue du Fer. Je le devais peut-être aussi, moins à la botte de Nevers qu'à Marie-Thérèse Eyquem, qui décéda avant la victoire de la gauche¹.

De même, Yvette Roudy pense devoir en partie sa nomination de ministre des Droits de la femme en 1981 au décès de Marie-Thérèse Eyquem. À propos de la dureté du métier, usant physiquement et nerveusement, elle écrit : « Marie-Thérèse par exemple nous a quittés trop tôt, moi je suis tombée sans doute au bon moment² ».

Marie-Thérèse Eyquem reçoit de nombreux hommages posthumes. Le CIO lui décerne l'ordre olympique d'argent, et lui rend hommage en ces termes : « Elle devint par sa volonté, sa conviction, son énergie et sa tolérance, l'une des plus respectées de tous les dirigeants sportifs³ ». Toujours dans le milieu sportif, Monique Berlioux écrit un article à sa mémoire dans la *Revue olympique*, louant son « âme volontaire et nette » : « C'était au plein du terme une créatrice. Elle allait au bout de ses convictions, mais était la tolérance même, et cela se discernait dans l'énorme clavier de ses amitiés fidèles. Elle aimait se battre à condition qu'il s'agît de construire ou d'essayer. [...] Ce fut une très grande dame⁴ ».

L'hommage le plus important qui lui soit rendu est celui du PS, auquel elle avait consacré plus particulièrement les dernières années de sa vie.

Les hommages du PS

Yvette Roudy, dans son bulletin du SNAF, consacre une page à son amie décédée. On y trouve deux articles : le sien, et celui de Colette Audry¹. Cette dernière déplore : « Le PS et le féminisme viennent de perdre en la personne de Marie-Thérèse Eyquem une de leurs plus redoutables combattantes », car « elle n'avait peur de rien ». Marie-Thérèse Eyquem n'était pas au SNAF, mais elle le conseillait : « Elle a été pour Yvette et l'équipe du SNAF une conseillère singulièrement avisée : "Fais plutôt cela", disait-elle, ou : "Oui, tu peux y aller" et l'on repartait tranquille de son bureau ». Yvette Roudy évoque également une figure tutélaire :

Le féminisme de Marie-Thérèse a pris naissance dans la fréquentation des milieux sportifs et littéraires. [...] Le rayonnement personnel de Marie-Thérèse éclairait tous les milieux où elle évoluait [...]. Elle était naturellement au-dessus des mêlées. Il nous faudra apprendre à vivre sans elle. Ce sera difficile. On tentera de se souvenir de ce qu'elle a dit. On cherchera à imaginer ce qu'elle aurait pu dire. C'est en sens qu'elle restera toujours à nos côtés.

Ainsi, Marie-Thérèse Eyquem apparaît dans ces témoignages comme une dirigeante sur laquelle on compte beaucoup. Au PS, elle n'a, en quelque sorte, jamais cessé d'être la présidente des membres du MDF.

Dans *L'Unité*, Claude Estier publie également un article à sa mémoire, dans lequel il dépeint ses principales convictions :

Catholique fervente, Marie-Thérèse était en même temps une admirable laïque, toujours ouverte à tous les dialogues. [...] Féministe convaincue, elle avait entrepris très tôt la lutte dont d'autres ont pris le relais pour l'accession des femmes à la responsabilité dans la famille, dans le travail, dans la cité et donc aussi dans le Parti, où elle fut la première à lancer l'idée d'un pourcentage obligatoire de femmes à tous les niveaux de direction. Sportive assidue, elle jouissait en cette matière d'une autorité internationale que lui valaient sa compétence et ses recherches comme celles qui lui avaient permis

(1) Yvette Roudy et Colette Audry, « Marie-Thérèse Eyquem nous a quittés », *SNAF-Flash*, bulletin de liaison et d'information du Secrétariat à l'Action féminine du PS pour les responsables fédérales à l'Action féminines et la presse, septembre 1978, Centre des archives du féminisme d'Angers, Fonds Yvette Roudy, 5 AF 15.

de consacrer un admirable ouvrage à Pierre de Coubertin. Elle aimait écrire et avait ces dernières années abordé le théâtre. Le temps lui a manqué pour s'engager plus à fond dans ce nouveau domaine où son intelligence et son érudition auraient encore trouvé à s'appliquer. Marie-Thérèse Eyquem était, à tous les sens du mot, une humaniste. Elle était donc profondément, authentiquement socialiste. Sa vie pourrait se résumer en deux mots : courage et fidélité. Ceux qui ont eu l'honneur, la joie, la chance d'être de ses amis ne l'oublieront pas¹.

La plus importante action pour honorer la mémoire de Marie-Thérèse Eyquem reste la réunion officielle du PS « pour rendre hommage à Marie-Thérèse Eyquem », cérémonie voulue, organisée et présidée par le premier secrétaire². Prennent la parole ses amis Alain Barrau, son assistant au secrétariat national aux Organismes associés ; Colette Audry ; Jean-François Six ; Silvia Montfort et François Mitterrand. Silvia Monfort se contente de lire un extrait de l'ouvrage Pierre de Coubertin³, et ne s'exprime donc pas sur sa relation avec Marie-Thérèse Eyquem. À l'inverse, les discours des autres intervenants sont souvent très instructifs. Tout d'abord, Alain Barrau la dépeint au quotidien :

Marie-Thérèse, c'était aussi dans la vie quotidienne, dans le travail quotidien, une culture présente en permanence. Une possibilité d'évoquer alors que l'on était sur des questions très précises et concrètes, une évocation culturelle, une référence à tel ou tel grand philosophe de la période antique ou de la période présente. Cette dimension culturelle, cet humanisme qui quelquefois nous quitte quand nous rentrons plus avant dans des responsabilités, elle l'avait conservé et il la baignait pleinement.

Alain Barrau souligne que cette « personnalité politique de premier plan » ne refusait jamais « d'écouter ceux qui venaient la voir ». Colette Audry aussi décide d'évoquer « Marie-Thérèse Eyquem vivante ». Elle

(1) Claude Estier, « Marie-Thérèse Eyquem », *L'Unité*, n° 305, 8 septembre 1978.

(2) « Réunion du Parti socialiste pour rendre hommage à Marie-Thérèse Eyquem décédée le 8 août 1978 », doc. cit.

(3) Marie-Thérèse Eyquem, *Pierre de Coubertin*, op. cit.

rappelle son parcours difficile de jeune fille qui commence à travailler à 14 ans, et la loue pour son « don de conduire, d'organiser sa vie et son activité, [...] celui d'organiser le travail autour d'elle ». À sa suite, Jean-François Six regrette « l'absence » de Marie-Thérèse Eyquem et de « ces yeux qui scrutaient sans juger ». Revenant sur son éthique de l'engagement, il rappelle qu'elle est motivée par sa passion pour autrui, qui « était d'autant plus forte que l'autre était plus humble, plus simple ou plus meurtri ».

Enfin, François Mitterrand prend la parole pour un discours de six pages. Il y évoque le projet de rassembler les textes de Marie-Thérèse Eyquem afin de les éditer et de faire connaître son œuvre, ce qui est resté lettre morte. Le premier secrétaire ne tarit pas d'éloges sur son amie : « Nous avons eu la chance d'avoir parmi nous cet être exceptionnel, exceptionnel veut dire d'exception mais il est rare en effet d'atteindre tant de rigueur et tant de bonté alors que la vie vous bat de tous côtés. » Il témoigne qu'elle lui disait « Rien n'est reçu, tout est conquête, et pour mieux conquérir, mieux vaut aussi rejeter dès l'abord les valeurs simplement reçues ». Il la définit par une phrase qui marquera l'assistance : « toute symphonie pour elle était symphonie héroïque ». Il confesse l'avoir « envoyée à tous les sacrifices » : « Candidate, elle n'en avait pas envie, aux élections législatives. Toujours aux endroits où l'on était battu d'avance. Elle le savait, bien entendu ».

C'est à la suite de cette cérémonie que François Mitterrand décide de donner à la principale salle du PS le nom de son amie disparue : la salle Marie-Thérèse Eyquem du PS porte toujours ce nom aujourd'hui.

Mémoire et héritages

Marie-Thérèse Eyquem a milité tout au long de sa vie pour des mouvements qui n'ont pas toujours cherché à commémorer son action. Notamment, dans le milieu sportif : à l'exception de quelques stades Marie-Thérèse Eyquem, rien n'est fait pour honorer sa mémoire. Les féministes non plus, comme en témoignent les propos d'Anne Le Gall, exagérés pour l'occasion :

[Le] mouvement féministe est l'un des rares qui s'oblige à sacrifier systématiquement ses élites. Il n'y a pas une féministe qui, après avoir œuvré pour ses idées, n'ait pas été sacrifiée. Non seulement, on n'a pas rendu hommage à ces femmes qui ont lutté, qui ont été usées, qui ont souvent payé un prix personnel très fort de ce qu'elles ont fait pour l'humanité toute entière, mais, en outre, elles ont été gommées de l'histoire, de la mémoire¹.

De même, pour Christine Bard, il existe un déficit de mémoire du côté des femmes politiques, « rapidement oubliées² » : elles-mêmes laissent généralement moins de témoignages que les hommes, ce qui n'est certes pas le cas d'Yvette Roudy³. De plus, les politiques mémorielles en leur faveur sont rares, à droite comme à gauche : Yvette Roudy fait à nouveau exception. En tant que ministre des Droits de la femme entre 1981 et 1986, elle rend hommage aux femmes politiques de manière symbolique, par des expositions ou des diffusions d'affiches, et en particulier à Marie-Thérèse Eyquem⁴.

Le PS rend véritablement hommage à la mémoire de Marie-Thérèse Eyquem, par l'intermédiaire de François Mitterrand, qui « apparaît toujours soucieux de reconnaître la dette qu'il a vis-à-vis de Marie-Thérèse Eyquem quand il évoque ses propres projets concernant le droit des femmes⁵ ». Par exemple, 8 mars 1982, lors de la première journée de la femme de François Mitterrand en tant que président de la République,

il l'évoque dans son discours officiel : « Mme Marie-Thérèse Eyquem, dont je garde un souvenir si cher, si précieux...¹ ». En témoigne également l'étude de Laure Adler, historienne des femmes et de la politique. Elle s'est entretenue, le 17 novembre 1992, avec le président qui lui a confié :

Le Parti socialiste était comme les autres partis, misogyne. J'ai dû constamment lutter contre cette tendance. J'avais une amie, disparue aujourd'hui, Marie-Thérèse Eyquem, qui était ma conseillère pour toutes ces questions. C'était une battante, et elle était très respectée. C'est elle qui me présentait tous ces projets, que j'approuvais et que j'encourageais².

Pour les politologues Jane Jenson et Mariette Sineau,

Si François Mitterrand a compris l'urgence de prêter une plus grande attention à l'égalité entre hommes et femmes, c'est sans conteste à sa rencontre, politique et intellectuelle, avec Marie-Thérèse Eyquem qu'il le doit. En nommant une protégée de celle-ci au ministère des Droits de la femme, il ne fait ainsi qu'honorer la mémoire de celle qu'il gratifiera toujours du qualificatif de « grande amie »³.

Le bilan qu'elles font de l'action de Marie-Thérèse Eyquem et des féministes au PS est très positif : en effet, sur le plan électoral, l'évolution du vote des femmes est significative. Au second tour de 1965, 61 % d'entre elles déclarent avoir voté pour le général de Gaulle ; au second tour de 1974, François Mitterrand progresse de sept points dans l'électorat féminin (46 %). 1981 est un véritable aboutissement, au sens où l'on remarque un grand tournant : 49 % des électrices votent à gauche au second tour et, « malgré un septennat qui n'a pas tenu toutes ses promesses⁴ », elles sont 55 % en 1988 (53 % chez les hommes).

(1) Site de Marie-Victoire Louis, art. cit.

(2) Christine Bard, *Les Femmes et le pouvoir*, art. cit.

(3) Christine Bard, Annie Metz, Valérie Neuveu (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme, de la Révolution à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 442 p. Il existe un fonds Yvette Roudy (5 AF) très riche au Centre des archives du féminisme d'Angers.

(4) 5 AF320 : Affiche du ministère des Droits de la femme. Femmes d'Aquitaine en marche... Ministère des Droits de la femme, 1986. Couleur 28 x 100. Réalisation : Fried, Hidalgo, Faugeras, Biscaye Conseil. Affiche sur les femmes d'Aquitaine avec photographies et courts textes sur Yvette Roudy et Marie-Thérèse Eyquem. On peut y voir un hommage d'Yvette Roudy à M.-T. Eyquem.

(5) Mariette Sineau et Jane Jenson, *Mitterrand et les françaises*, op. cit., p. 186.

(1) *Ibid.*

(2) Laure Adler, *Les Femmes politiques*, op. cit., p. 184-185.

(3) Mariette Sineau et Jane Jenson, *Mitterrand et les françaises*, op. cit., p. 186.

(4) *Ibid.*

François Mitterrand, une fois président, évoque son ancienne amie à l'occasion d'une visite à l'Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP)¹. On lui pose une question sur son inauguration de la salle Marie-Thérèse Eyquem du complexe sportif de l'INSEP, en lui demandant ce qu'il pense du sport féminin. Celui-ci répond :

D'abord le nom de Marie-Thérèse Eyquem évoque pour moi beaucoup de résonances, car Marie-Thérèse Eyquem a été une amie, une de mes plus proches amies à travers quinze ans, vingt ans de ma vie, jusqu'à ce qu'elle disparaisse il y a quelques années. Vous savez que sa profession, son métier, c'était précisément de servir le sport. Et je suis heureux de voir que les sportifs aujourd'hui ont pensé à elle pour célébrer sa mémoire et donner son nom à ce très beau complexe sportif que j'ai pu visiter. C'est un aspect personnel, si vous voulez, qui ne m'est pas indifférent. Mais quand je suis entré dans ce complexe et que j'ai vu la qualité des réalisations dont on m'a dit, pour plusieurs des salles qui le composent, que rien n'était comparable en Europe, en particulier pour le judo, naturellement j'en ai trouvé une légitime fierté. Ce complexe Marie-Thérèse Eyquem marque une volonté. Il célèbre la mémoire de quelqu'un qui en a été digne, qui était tout effort, toute volonté, toute générosité et j'aimerais que cela servît d'exemple à tous les jeunes qui viennent y travailler².

La ville natale de Marie-Thérèse Eyquem a également participé à son souvenir, bien que sur le tard. En effet, le 8 mars 2007, à l'occasion de la journée de la femme, Bertrand Delanoë inaugure la maison de la petite enfance Marie-Thérèse Eyquem à la Teste-de-Buch. Selon une chronique locale, il a « évoqué avec passion ses souvenirs de jeune militant socialiste qui a “beaucoup côtoyé Marie-Thérèse Eyquem” et avait “beaucoup d'admiration pour elle”. Bertrand Delanoë admire toujours la “noblesse, la pensée et l'engagement” de cette militante

“passionnément socialiste”, cette femme “droite, franche, grosse travailleuse”, une femme “de générosité et d'amour dont nous revendiquons l'héritage des valeurs”¹ ».

Enfin, il semble que Marie-Thérèse Eyquem ait essaimé au sein du PS. On a déjà largement évoqué sa filiation avec Yvette Roudy, mais il existe d'autres exemples. Christiane Doré, militante au PS, fait l'objet d'un article paru dans *L'Unité* en 1982, suite à sa nomination comme commissaire du gouvernement de Sofinco-La Hénin, filiale de l'une des banques nationalisées. Elle revendique une filiation directe avec Marie-Thérèse Eyquem : « Hier encore chargée de mission au cabinet de Catherine Lalumière, c'est-à-dire numéro deux du ministère de la Consommation, responsable de l'animation de l'équipe et du suivi politique. Avant-hier, déléguée nationale à la Consommation du PS, “héritière” de Marie-Thérèse Eyquem qu'elle surnomme la “mère politique”². » En plus de susciter des vocations, Marie-Thérèse Eyquem crée des précédents, comme en témoigne Edwige Avice : « Pour une fois, on avait imaginé une femme dans un poste traditionnellement tenu par les hommes. Je fus l'heureuse élue et, par la suite, il y eut une sorte de dynastie de femmes de gauche comme de droite³. » Marie-Thérèse Eyquem correspond donc en tous points à la définition d'une pionnière. Décrire son parcours ne permet pas seulement de comprendre le cheminement de sa propre existence mais bien celui des femmes, des femmes politiques, des sportives, et des féministes de son époque.

(1) Bernadette Dubourg, « Hommage à une pionnière », *Sud-Ouest*, vendredi 9 mars 2007.

(2) Marie-José Bernardot, « Christiane Doré, “banquière” et militante socialiste de la consommation », *L'Unité*, n° 457, 26 février 1982.

(3) Edwige Avice, « Ministre de la Jeunesse et des sports en 1981 », mis en ligne le 5 octobre 2002, http://www.mitterrand.org/spip.php?article63&var_recherche=Eyquem, consulté le 11 décembre 2007.

(1) « Déclaration de M. François Mitterrand, président de la République française, à l'issue de la visite de l'INSEP à Vincennes », le mardi 24 janvier 1984. Archives privées de Françoise Carle.

(2) *Ibid.*



Inauguration par Yvette Roudy du Centre Marie-Thérèse Eyquem à Paris, anonyme, 1988, reproduction d'une photographie couleur, Angers, CAF, © DR.

Conclusion

Dans une perspective d'histoire des femmes, visant à faire sortir de l'ombre des personnages historiques féminins jusqu'ici délaissés, la vie de Marie-Thérèse Eyquem illustre le parcours d'une pionnière luttant pour les droits des femmes, en politique comme dans le milieu sportif. Son exemple confirme qu'il est très difficile, pour une femme, de pénétrer des milieux réservés aux hommes. Comme l'a démontré Christine Bard pour la politique, raisonnement qui vaut également pour le sport, cela ne va pas sans questionner le genre de la femme « intruse ». Ici, c'est sans doute parce qu'elle s'identifie partiellement au genre masculin, et parce qu'elle connaît et apprécie les modes de sociabilités masculins que Marie-Thérèse Eyquem réussit à s'intégrer. Elle se plaît en compagnie d'hommes, autant que de femmes, et aime à fraterniser avec l'autre sexe. Son amitié avec François Mitterrand, notamment, modifie considérablement son parcours. On constate aussi que cette identification, loin d'être totale, n'empêche pas une forte solidarité avec les membres de son sexe. Lorsque Marie-Thérèse Eyquem progresse dans la hiérarchie, elle ne pense pas en premier lieu à sa carrière, mais plutôt à représenter les femmes dans une institution qui leur était jusqu'alors fermée, et à ouvrir la voie aux suivantes. Elle ne se considère pas comme une exception, une

parenthèse dans des milieux voués à rester aux mains des hommes. Souvent la seule femme dans un groupe dirigeant, elle n'oublie jamais d'y réclamer la présence d'autres femmes, et cherche à tendre la main, à ouvrir la porte aux générations futures. C'est également dans cette optique qu'avec Colette Audry, elle s'emploie à la formation d'Yvette Roudy, qu'elles considèrent à juste titre comme leur relève : de fait, cette dernière portera leurs revendications au plus haut niveau de l'État jamais atteint par une militante féministe en France.

De son temps, Marie-Thérèse Eyquem tente de faire avancer les droits des femmes en général, et particulièrement en politique et dans le sport. Qu'a-t-elle accompli, sur quelles revendications a-t-elle échoué, et que reste-il à obtenir ? Étudier la vie de Marie-Thérèse Eyquem permet de découvrir le féminisme du « creux de la vague », peu en faveur, éclipsé par le rayonnement du MLEF, beaucoup plus médiatique. La perspective est tout autre pour les femmes du MDF : il s'agit de développer l'ensemble des connaissances sur les femmes, leurs conditions de vie et leurs droits, en réunissant des intellectuelles de l'époque spécialistes de différents sujets, afin de construire un argumentaire solide, imparable, d'où elles tirent des revendications qu'elles cherchent à amener sur la place politique, convaincues que c'est par là que peuvent et doivent aboutir leurs revendications. L'émulation créée au MDF a permis de faire avancer les connaissances sur le travail des femmes, de mieux comprendre le fonctionnement des inégalités, mais aussi de faire connaître et de transmettre ces analyses. Ces dernières sont peut-être datées, mais certains débats soulevés alors sont encore d'actualité, ainsi que certaines inégalités : à diplômes égaux, les femmes sont toujours moins payées que les hommes, davantage victimes du chômage¹ et des ralentissements économiques ; elles travaillent plus souvent à temps partiel² tandis que le « plafond de verre », ébréché par endroits, tient toujours. Pour ce qui est de la conquête du droit à la contraception, son action est plus aisément

quantifiable : on a vu que son insistance auprès de François Mitterrand avait été efficace, et que les revendications que ce dernier avait portées sur la place publique avaient été reprises ensuite par de Gaulle. Pourtant, Marie-Thérèse Eyquem et les femmes du MDF ont échoué à faire entendre leurs voix face aux mouvements pro-avortement. Elles tenaient à ce que l'avortement reste une mesure d'exception, rappelant ses aspects dangereux et traumatisants, y compris quand il est légalisé, accompagné et encadré. La contraception devait donc, selon elles, être suffisamment répandue pour éviter au maximum le recours à cette mesure de dernier ressort. Ce n'est pourtant pas ce qu'il advint. En effet, que cela soit dû à un manque d'information sur la contraception ou à une banalisation de l'avortement, encore aujourd'hui, beaucoup de jeunes femmes pourraient éviter un avortement par une simple connaissance des moyens de contraception.

L'action de Marie-Thérèse Eyquem en faveur du sport féminin est plus difficile à évaluer. On a vu que sa synthèse sur le sport féminin, première du genre, était aujourd'hui encore utilisée comme une source par les historiens du sport. La FIEPSE, qui ne porte plus guère que le nom d'IAPESGW, semble de nos jours être dynamique aux États-Unis et au niveau mondial mais s'être largement détachée de la vieille Europe et particulièrement de la France. Cette fois-ci, du moins, elle n'a pas pu passer le relais. Sur un plan plus général, il est certain que le sport féminin a fait de grands progrès, et ne cesse d'en faire, puisque les inégalités restent encore importantes. Ainsi, ce n'est que depuis 2007 que la championne de Roland Garros gagne la même récompense que son équivalent masculin ; et la boxe féminine n'est reconnue comme sport olympique que depuis août 2009. Ce dernier fait nous montre également que les idées de Marie-Thérèse Eyquem sur le sport féminin n'ont pas prévalu ou, pourrait-on dire, sont maintenant dépassées, car l'idée de se contenter de pratiquer des sports « féminins », conciliables avec une féminité classique, n'est plus d'actualité, même si certains s'offusquent encore de voir des femmes musclées, en sueur ou ensanglantées. Les femmes dirigeantes restent rares dans ce milieu, comme le rappelle l'association

(1) 9,6 % de femmes au chômage contre 8,1 % d'hommes selon l'INSEE (2007).

(2) Les femmes représentent 82 % des temps partiels.

féministe La Barbe venue en mai 2009 perturber l'élection du CIO : 39 hommes élus sur 45 personnes. De même, aucune des 30 fédérations olympiques n'est dirigée par une femme ; seules 4 fédérations sportives nationales sur 47 sont présidées par des femmes¹. Enfin, pour ce qui est d'apporter le féminisme dans le milieu sportif, Marie-Thérèse Eyquem reste une exception.

En politique, comme ailleurs, le sort des femmes s'est amélioré dans une certaine mesure. Il est certain que Marie-Thérèse Eyquem a fait beaucoup pour la promotion des femmes au sein du PS, mais également sur le plan national, les quotas étant les ancêtres de la parité, qui impose l'égalité du nombre de candidates et de candidat pour les scrutins de liste. Cependant, les femmes restent extrêmement minoritaires aux assemblées² et dans la direction des partis. En 2007, pour la première fois, une femme devient « présidentielle », mais aucune n'est jamais devenue présidente. Certaines insultes essuyées par Ségolène Royal ne font aucun doute quant à leur nature sexuée, rappelant le calvaire d'Édith Cresson, seule et unique Première ministre que la France a connue, des années auparavant. La même année, le concurrent victorieux de Ségolène Royal, Nicolas Sarkozy, peu connu pour son féminisme, crée la surprise en honorant sa promesse de former un gouvernement strictement paritaire... ce sur quoi il revient en juin 2009. En 2008, Martine Aubry devient la première femme Première secrétaire du Parti socialiste, trente ans après la mort de Marie-Thérèse Eyquem.

Tous les engagements de Marie-Thérèse Eyquem sont plus ou moins liés. Le contact avec le milieu du sport semble avoir facilité une prise de conscience précoce des inégalités entre femmes et hommes, provoquant une volonté d'agir contre cette injustice. Les premiers combats en faveur des femmes prennent donc naturellement place dans le champ sportif. C'est seulement lorsque Marie-Thérèse Eyquem se heurte à certaines

limites, à une incompréhension du milieu sportif, qu'elle choisit de militer pour le droit des femmes de manière générale, au sein de sa propre association. Ce même engagement la mène à considérer les avantages que pourrait constituer un débouché dans le politique. Le hasard des rencontres, et son amitié avec François Mitterrand font le reste : Marie-Thérèse Eyquem porte désormais ses revendications féministes sur le terrain politique. La singularité du parcours de Marie-Thérèse Eyquem, militante aux activités multiples, s'explique donc ainsi. Une constante réunit toutes ses activités : la nécessité d'agir pour faire aboutir ses revendications, une solide éthique de l'engagement, qui nous ramènent à cette citation qui résume la vie de tout militant, et que Marie-Thérèse Eyquem a suivie tout au long de sa vie : « Pessimisme de l'intelligence, optimisme de la volonté¹ ».

(1) Labarbelabarbe.org/sports.html

(2) Les femmes représentent 18,5 % des députés et 21,9 % des sénateurs selon l'Observatoire de la parité (2008).

(1) Antonio Gramsci, *Cahiers de prison*, reprenant Romain Rolland.

Sources et bibliographie

1) ARCHIVES

Archives nationales

AN 72 AJ 252, Borotra Jean, Conférence à la Préfecture du Rhône, 24 mars 1941.

AN 2 AG 440, Rapport sur les centres de Jeunesse féminine.

F¹a3355 : mouvements féminins.

F¹a4741 : note d'information des Renseignements Généraux sur les mouvements féminins. 1946.

Archives départementales

Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 76W155, juillet 1942.

Conférence de Marie-Thérèse Eyquem à Marseille en juillet 1942 sur « Ce que doit être le sport féminin ».

Archives départementales du Nord, 4483/2, 4483/13.

Commissariat général à l'éducation générale et aux sports, 1941. *Activités d'Éducation Générale. Instructions (Tome 1)*. Secrétariat d'Etat à l'Éducation nationale et à la Jeunesse.

Archives départementales du Nord, 1W1913.

Rapport du Commissariat général à l'éducation et aux sports. Direction régionale de l'Académie de Lille à M. le Préfet de Lille, du 9 janvier 1942, « Chapitre EV ».

Archives départementales du Pas de Calais, G5/67.

Conférence de Marie-Thérèse Eyquem sur l'éducation physique et sportive féminine à Lille le 8 avril 1942.

Archives municipales

Archives de la Teste-de-Buch, dossier Marie-Thérèse Eyquem.

Archives de la Ville de Paris, registre V, 5, 1 : élections législatives de 1967 et 1968.

Archives privées

Archives privées de Françoise Carle

Archives privées de Jacqueline Massicot

Centre des Archives du féminisme, Angers

Fonds Yvette Roudy, 5 AF

Bibliothèque Marguerite Durand

Dossiers biographiques : Marie-Thérèse Eyquem, Colette Audry, Yvette Roudy, François Mitterrand
Dossiers documentaires
Photographies

Bibliothèque internationale de documentation contemporaine (BDIC)

Mouvement démocratique féminin 1963-1965.

Bibliothèque nationale de France (BNF)

Fonds Silvia Montfort (1923-1991), Paris, 1945-1990 : 4-COL-66 (1 à 308).

Fondation Jean-Jaurès. Centre d'archives socialistes

Fonds Françoise Carle.
Fonds Parti socialiste.

Office universitaire de recherche socialiste (OURS)

Fédération de la gauche démocrate et socialiste : 2 APO 1 à 22 : Fonds FGDS 1965-1969.
Archives du Parti socialiste, organismes centraux.
Dossier Marie-Thérèse Eyquem déposé par Laurence Munoz.

Écrits sur Marie-Thérèse EyquemHERVET Robert, *La Fédération sportive de France (1898-1948)*, Paris, sans éditeur, 1948, 170 p.GAY-LESCOT Jean-Louis, « La politique sportive de Vichy », *Le Miroir des sports*, n° 217, 25 décembre 1943.DRIGNY E.G., « Le Triomphe de la sportive », *Tous les sports*, n°53, 11 juillet 1942, p.1.BERLIOUX Monique, « En souvenir », *Revue olympique*, octobre-novembre 1978, n°132-133.

Hommage post-mortem.

ALLIER Irène, « Le contre-ministère des femmes », *L'Express*, 6-12 juin 1966, p. 43.« Mlle Marie-Thérèse Eyquem membre du secrétariat du PS est morte », *Le Monde*, 11 août 1978.Articles parus dans *L'Unité*, hebdomadaire du Parti socialiste 1972-1986, consultable en ligne, sur le site de la fondation Jean Jaurès : www.jean-jaures.org**Articles de Marie-Thérèse Eyquem :**« Connaissez-vous le Rayon Sportif Féminin ? », *Les Jeunes*, n°3, 15 janvier 1939, p.1.« À la jeunesse du rire et du silence », *Bulletin du Rayon Sportif Féminin*, éditorial, juillet 1941, n°35, p. 1. *Revue officielle du Commissariat Général à L'Éducation Générale et aux sports*, n°1, janvier-avril 1942, p. 36-39« Nécessité de la natation », *Les Jeunes*, 1^{er} mars 1947, p. 3.« Le sport féminin et les Jeux olympiques », *Éducation physique et sports*, n°52, novembre 1960, p. 39-43.« La gymnastique et le sport féminin », in CAILLOIS Roger, *Jeux et Sports*, Encyclopédie de la Pléiade, Gallimard, 1967, p.1826-1838.

Tous les sports, journal du Comité national des sports sous Vichy :

Éducation générale et Sports, revue du Commissariat général à l'éducation générale et aux sports :« Doctrine féminine du sport », *Éducation générale et Sports*, n°1, 1^{er} trimestre 1942.« Éducation physique et sportive féminine », *Éducation générale et Sports*, n°1, 1^{er} trimestre 1942.« La doctrine nationale dans les associations sportives féminines », *Éducation générale et Sports*, n°1, 1^{er} trimestre 1942.**Sources audio-visuelles****Enregistrements sonores**

BNF, E/736853.

François Mitterrand présente Marie-Thérèse Eyquem, candidate du Parti Socialiste, interviewée par Jean Bardin, sans date.

1 disque, 45 t, 17 cm.

BNF, FOL-VM16-17227.

Paroles de musique : *Promesses : twist. Forget it*. Musique et parole de John Gary, traduction Marie-Thérèse Eyquem, Paris, Éditions Pigalle, 1962.**Sources télévisuelles, archives de l'INA**

Marie-Thérèse Eyquem, la France à l'UNESCO. Heure de culture française : la vie intellectuelle. France 3 nationale, 16/07/1959, à 8h42 min, durée 7 min. Version sonore uniquement.

Le sport féminin, Actualités de midi, France 2 Régionale, 07/05/1960, à 12h30. Version sonore uniquement.

Marie-Thérèse Eyquem, Campagne électorale officielle : élections législatives premier tour, 1^{ère} chaîne, le 13/06/1968, à 21h 01min 5 s., durée : 2 min 30.François Mitterrand, Pierre Mauroy, Jean-Pierre Chevènement, Marie-Thérèse Eyquem. Campagne électorale officielle : élections législatives premier tour, 1^{ère} chaîne, le 22/02/1973, à 20h35min 02 s., durée : 10 min 12 s.Colloque PS-chrétiens, interview de Marie-Thérèse Eyquem, IT1 Nuit, 1^{ère} chaîne, le 24/11/1977, durée 1min 39 s.État-Major du PS, IT1 13h, 1^{ère} chaîne, le 13/12/1977, 2 min 5 s.**Sources radiophoniques, archives de l'INA**

Irène Popard, À livre ouvert, Chaîne parisienne, 20/07/1961, 11h 35, durée 15 min.

20^{ème} anniversaire de l'émancipation politique des Françaises, Inter-Actualités de 13h, France Inter, le 13/05/1965, à 13h.

Un livre sur Pierre de Coubertin, le 01/09/1967, 17 min 40 s.

Signification de la flamme olympique, 01/12/1967, 2 min 40 s.

Tour de France de la flamme olympique, Inter-Actualités de 13h, France Inter, le 20/12/1967, 13h, durée 10 min 55s.

Élections législatives, débat entre deux candidates, Inter-Actualités de 13h, France Inter, le 12/02/1967, durée 1h30 min 55s.

La flamme olympique dans les prochains jeux de Grenoble, Inter-Actualités de 19h, France Inter, le 11/12/1967, 19h, 1 min 25 s.

La présence de la femme dans la vie économique, Cadres responsables de notre temps, France Culture, 10/02/1968, 30 min.

Les Olympiques, Analyse spectrale de l'Occident, France Culture, 13/01/1968, 14h10, durée 2h03.

Pierre de Coubertin ou l'épopée Olympique, Le Sport et l'Homme, France Culture, le 25/10/1970, durée 45 min 27 s.

La femme, Notre journal est-il le vôtre ?, France Culture, 25/04/1971, 36 min. 33 s.

L'amitié, Le Sport et l'Homme, France Culture, le 27/06/1971, durée 41 min 20.

Campagne officielle pour le référendum sur l'Europe, Inter-Actualités de 19h, France Inter, le 17/04/1972, à 19h, durée 20 min 30 s.

Le drame des Jeux olympiques de Munich, 1972 : après le dénouement tragique. Inter-Actualités de 13h, France Inter, le 06/09/1972, à 13h.

Pierre de Coubertin, l'Épopée Olympique, Inter-Actualités de 13h, France Inter, le 06/09/1972, 13h, durée 7 min.

Marie-Thérèse Eyquem, Portrait de femme, France Culture, 01/12/1972, à 13H30, durée 15 min.

Les Olympiques, Les lundis de l'histoire, France Culture, 11/09/1972, durée 1h25.

À Pau, Congrès du Parti Socialiste, le 1/02/1975, durée 1h 40.

Marie-Louise d'Orléans, France Culture, 14/03/1976, 14h05, durée 1h 55 min.

Les femmes et les municipales, Inter-Actualités de 22h, France Inter, le 08/03/1977, 22h13 min 25s, durée : 6 min.

Pierre de Coubertin, Profils perdus, France Culture, 25/05/1995, à 21h32min, durée 58 min.

Films

Conseillère technique des films « Sportives » et « L'appel du Stade », 1945.

Co-auteur du film « Espaces et mouvements ».

BIBLIOGRAPHIE

Sport et corps

ANDRIEU Bernard (dir.), *Le Dictionnaire du corps en sciences humaines et sociales*, CNRS éditions, coll. « CNRS dictionnaires », 2006, p. 287-289.

ARNAUD Pierre, *Le Corps en mouvement. Précurseurs et pionniers de l'éducation physique*, Toulouse, Privat, 1981, 314 p.

ARNAUD Pierre (dir.), *Éducation physique et sport en France, 1920/1980*, Éditions de l'AFRAPS, 1995, 303 p.

ARNAUD Pierre et TERRET Thierry (dir.), *Histoire du sport féminin, Tome 1 : Histoire et identité ; Tome 2 : Sport masculin, sport féminin : éducation et société*, L'Harmattan, 1996, 234 p. et 270 p.

Association internationale d'histoire de l'éducation physique et du sport, *VII^e Congrès international HISPA, Tome 1. Communications en français*, Institut national du sport et de l'éducation physique, 1978, 908 p.

BAILLETTE Frédéric et LIOTARD Philippe (dir.), *Sport et virilisme*, Montpellier, Éd. Quasimodo et Fils, 1998, 158 p.

BODIN Dominique et HÉAS Stéphane, *Introduction à la sociologie du sport*, Chiron, 2002, 252 p.

CHRISTENSEN Karen, GUTTMANN Allen, PFISTER Gertrud (dir.), *International encyclopedia of women and sports*, Volume 1, New York, Macmillan Reference USA, 2001, 489 p., p. 395-402.

CORBIN Alain, (dir.), *Histoire du corps. Tome 2. De la révolution à la Grande guerre*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2005, 442 p. et *Tome 3. Les mutations du regard. Le XX^e siècle*, 2006, 522 p.

DARBON Sébastien, *Rugby mode de vie : ethnographie d'un club. Saint-Vincent de Tyrosse*, Jean-Michel Place, coll. « Cahiers de Gradhiva », 1997, 188 p.

DAVISSE Annick et LOUVEAU Catherine, *Sport, école et société : la différence des sexes. Féminin, masculin et activités sportives*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1998, 342 p.

DEFRANCE Jacques, *L'Excellence corporelle. La formation des activités physiques et sportives modernes, 1770-1914*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Cultures Corporelles », 1987, 207 p.

DEFRANCE Jacques, *Sociologie du sport*, La Découverte, 1995, 122 p.

DIETSCHY Paul, CLASTRES Patrick, *Sport, société et culture en France du XIX^e siècle à nos jours*, Hachette, coll. « Carré Histoire », 2006, 254 p.

DREVON André, *Alice Milliat. La passionaria du sport féminin*, Vuibert, 2005, 197 p.

DUMONS Bruno, POLLET Gilles, BERJAT Muriel, *Naissance du sport moderne*, La Manufacture, coll. « Les olympiques », Lyon, 1987, 203 p.

DURRY Jean, *Le vrai Pierre de Coubertin*, Comité français Pierre de Coubertin, 1997, 94 p.

HUBSCHER Ronald (dir.), *L'Histoire en mouvements. Le sport dans la société française XIX^e-XX^e siècles*, Armand Colin, 1992, 559 p.

JOUARET Jean-Marie, *Petite histoire partielle et partielle de la Fédération Sportive et culturelle de France, 1948-1998*, 2 volumes, Éditions de la FSCF, 2006, 1200 p.

LENSKYJ Helen, *La Femme, le sport et l'activité physique : recherches et bibliographie*, Ottawa, Gouvernement du Canada, coll. « Condition physique et sports amateurs », 1991, 176 p.

LIOTARD Philippe et TERRET Thierry (dir.), *Sport et genre. Tome 1. La conquête d'une citadelle masculine ; Tome 2. Excellence féminine et masculinité hégémonique ; Tome 3. Apprentissage du genre et institutions éducatives ; Tome 4. Objets, arts et médias*, L'Harmattan, coll. « Espace et temps du sport », 2005, 388, 304, 396 et 274 p.

MANGAN J. A. et PARK Roberta J. (dir.), *From "Fair sex" to feminism : Sport and the socialization of women in the industrial and post-industrial eras*, Londres, Frank Cass, 1987, 312 p.

MORTANE Jacques, *La Femme dans le sport et l'aviation*, Charleroi, Dupuis, 1937, 196 p.

PRUDHOMME Laurence, « Sexe faible et ballon rond. Esquisse d'une histoire du football féminin, in ARNAUD Pierre et TERRET Thierry (dir.), *Histoire du sport féminin, Tome 1 : Histoire et identité, op. cit.*, p. 111-125.

SAOUTER Anne, « Être rugby ». *Jeux du masculin et du féminin*, Éd. De la Maison des sciences de l'homme et Mission du patrimoine ethnologique, coll. « Ethnologie de la France », 2000, 202 p.

VIGARELLO Georges, *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Éd. du Seuil, 2004, 336 p.

WEBER Eugène, « La petite reine », in ARNAUD Pierre et CAMY Jean (dir.), *La Naissance du mouvement sportif associatif en France. Sociabilités et formes de pratiques sportives*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1986, 422 p.

ZORO Jean, *Images de 150 ans d'EPS. L'éducation physique et sportive à l'école en France*, Croissy, Éd. AEEPS, 2002, 395 p.

Femmes et genre

BARD Christine, Site MUSEA de l'Université d'Angers, <http://musea.univ-angers.fr>.

Expositions Femmes au masculin, 14 p.

BARD Christine, *Les Filles de Marianne. Histoire des féminismes 1914-1940*, Fayard, 1995, 528 p.

BARD Christine, *Les Garçonnnes : modes et fantasmes des années folles*, Flammarion, 1998, 159 p.

BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 442 p.

BEAUVOIR Simone, *Deuxième sexe*, Gallimard, 1949, 408 p.

BRUIT ZAIDMAN Louise (dir.), *Le Corps des jeunes filles de l'Antiquité à nos jours*, Perrin, 2001, 328 p.

CASTA-ROSAZ Fabienne, *Histoire du flirt. Les jeux de l'innocence et de la perversité, 1870-1968*, Grasset, 2000, 347 p.

CENTRE FEDERAL – FEN, *Le Féminisme et ses enjeux. Vingt-sept femmes parlent*, Centre fédéral – FEN et Edilig, 1988, 576 p.

DUBY George et PERROT Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident. Tome 5. Le XX^e siècle*, Plon, 1992, 644 p.

FRAISSE Geneviève et PERROT Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident. Tome 4. Le XIX^e siècle*, Plon, 1991, 627 p.

GUBIN Éliane, JACQUES Catherine, ROCHEFORT Florence (et alii), *Le Siècle des féminismes*, Éditions de l'Atelier / Éditions Ouvrières, 2004, 463 p.

GURY Christian, *L'Honneur ratatiné d'une athlète lesbienne en 1930*, Éditions Kimé, coll. « Le sens de l'histoire », 1999, 140 p.

KLEJMAN Laurence et ROCHEFORT Florence, *L'Égalité en marche : le féminisme sous la Troisième république*, Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, coll. « Des femmes », 1989, 347 p.

LÉCUYER Carole, « 'Un thé chez les étudiantes parisiennes' par Marguerite d'Escola (1926) », in HOUBRE Gabrielle (dir.) *Clio*, numéro 4/1996, *Le temps des jeunes filles*, [En ligne], mis en ligne le 22 mars 2003. URL : <http://clio.revues.org/document443.html>.

MAYEUR Françoise, *L'Enseignement supérieur des jeunes filles sous la Troisième République*, Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, 1977, 488 p.

OCKRENT Christine (dir.), *Le Livre noir de la condition des femmes*, Éditions XO, 2006, 777 p.

RUFFIN Raymond, *Violette Morris : la hyène de la Gestapo*, Éditions Le Cherche midi, coll. « Documents », 2004, 267 p.

TERRET Thierry et ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.), *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 23, *Le Genre du sport*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2006, 379 p.

THÉBAUD Françoise (dir.), *Les Mots de l'Histoire des femmes*, Toulouse, Presse Universitaire du Mirail, 2004, 128 p.

WEX Marianne, *Le Langage « féminin » et « masculin » du corps : reflet de l'ordre patriarcal*, Louvain-la-Neuve, L'âge d'homme, 1993, 354 p.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Histoire des femmes en France XIX^e-XX^e siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Didact. Histoire », 2005, 254 p.

Marie-Thérèse Eyquem

ADLER Laure, *Les Femmes politiques*, Points, coll. « Points actuels », 1994, 277 p.

ANET Claude, *Suzanne Lenglen*, Simon Kra, 1927, 198 p.

ARNAUD Pierre, « Fête, sport et éducation politique à Lyon sous la III^e République » in CORBIN Alain, GÉRÔME Noëlle et TARTAKOWSKI Danielle (dir.), *Les Usages politiques des fêtes aux XIX^e-XX^e siècles*, Publications de la Sorbonne, 1994, p. 169-185.

BARD Christine, *Les Femmes et le pouvoir, Introduction : Pour une histoire des femmes d'État*, www.histoire-politique.fr, consulté le 14 juin 2007.

BARD Christine, *Les Femmes et le pouvoir. Les premières femmes au gouvernement (France, 1936-1981)*, www.histoire-politique.fr, consulté le 14 juin 2007.

CAYROL Roland et alii, *Les Élections législatives de mars 1967*, Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, n°170, Presses de la FNNSP, 414 p.

CHAPERON Sylvie, *Les Années Beauvoir, 1945-1975*, Fayard, 2000, 425 p.

DALISSON Rémi, « Femmes-sportives, sportives-femmes. Idéologie et représentations du genre dans les fêtes de Vichy (1940-1944) », in TERRET Thierry, *Sport et genre, op. cit.*, p. 57-71.

ECK Hélène, « Les Françaises sous Vichy », in DUBY Georges et PERROT Michelle (dir.), *op. cit.*, p. 185-211.

GAY-LESCOT Jean-Louis, *Sport et éducation sous Vichy, 1940-1944*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1991, 250 p.

GEORGAKAKIS Didier, *La République contre la propagande. Aux origines perdues de la communication d'État en France (1917-1940)*, *Economica*, coll. « Études politiques », 2004, 289 p.

GORI Gigliola, « Féminité et esthétique sportive dans l'Italie fasciste », TERRET Thierry (dir.), *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 23, *Le Genre du sport*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2006, p. 93-118.

GUÉRAICHE William, *Les Femmes et la République. Essai sur la répartition du pouvoir de 1943 à 1979*, Éditions de l'Atelier / Éditions ouvrières, coll. « Patrimoine » 1999, 304 p.

HALL Ann et PFISTER Gertrud, *Honoring the legacy. Fifty years of the International association of physical education and sport for girls and women*, Nanaimo, British Columbia, Canada, IAPESGW, 199, 124 p.

HOCHARD Cécile, « Souvenirs de Mme V., élève au lycée Fénélon pendant la Seconde Guerre mondiale », in HOUBRE Gabrielle (dir.), *Clio Histoire, femmes et sociétés*, n° 4, *Le temps des jeunes filles*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1996, [En ligne], mis en ligne le 22 mars 2003. URL : <http://clio.revues.org/document444.html>.

JENSON Jane, SINEAU Mariette, *Mitterrand et les françaises. Un rendez-vous manqué*, Presses de Sciences Po, 1995, 386 p.

- LIATARD Séverine, « Colette Audry (1906-1990). Une femme intellectuelle au XX^e siècle. Engagements et identités », Thèse de doctorat d'Histoire, sous la direction de Pascal Ory, Université Paris I-Panthéon Sorbonne, décembre 2006, volume 1 : 282 p., volume 2 : 307 p.
- LOSCHAK Danièle, *La Convention des Institutions Républicaines. F. Mitterrand et le socialisme*, PUF, coll. « Dossiers Thémis », 1971, 92 p.
- LOUVEAU Catherine, « Inégalité sur la ligne de départ : femmes, origines sociales et conquête du sport », in TERRET Thierry (dir.), *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 23, *Le Genre du sport*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2006, p. 119-143.
- MOSSE George, *La Révolution fasciste. Vers une théorie générale du fascisme*, Seuil, coll. « XX^e siècle », 2003, 266 p.
- MOSSUZ Janine, *Les Clubs et la politique en France*, Armand Colin, 1970, 127 p.
- MUEL-DREYFUS Francine, *Vichy et l'éternel féminin. Contribution à une sociologie politique de l'ordre des corps*, Seuil, coll. « XX^e siècle », 1996, 384 p.
- MUNOZ Laurence, « Marie-Thérèse Eyquem (1913-1978) au moment de l'Occupation », in ARNAUD Pierre, TERRET Thierry, SAINT-MARTIN Jean-Philippe et GROS Pierre (textes réunis par), *Le Sport et les Français pendant l'Occupation 1940-1944*, L'Harmattan, coll. « Espace et temps du sport », 2002, p. 65-72.
- PAXTON Robert, *La France de Vichy, 1940-1944*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1973, 375 p.
- PÉPIN Sophie, « Le Mouvement démocratique féminin : un mouvement de femmes avant le mouvement des femmes (1962-1971) », Mémoire de Master 2 sous la direction de Philippe Rygiel, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Centre d'histoire sociale du XX^e siècle, juin 2008.
- RIEHL Jean-Claude, « Marie-Thérèse Eyquem, citoyenne de la Teste et du pays de Buch », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du pays de Buch*, n° 130, novembre 2006, p. 46-58.
- SINEAU Mariette, *Profession femme politique. Sexe et pouvoir sous la Cinquième République*, Presses de Sciences Po, 2001, 305 p.
- SOWERWINE Charles, *Les Femmes et le socialisme*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1978, 285 p.
- TERFOUS Fatia, « Les Pratiques sportives féminines en zone interdite, 1940-1944 : une culture d'évasion ? », Mémoire de maîtrise STAPS, Université d'Artois, sous la direction d'Olivier Chovaux, Session de juin 2003, 66 p.

INDEX

- Abadie Mme : 127
 Adler Laure : 225
 Ainsworth Dorothy : 139-142
 Alain (Émile-Auguste Chartier dit) : 74
 Albert Mme : 127
 Arletty : 77
 Arnaud Pierre : 46, 47, 82
 Astié Marie-Rose (Astié de Valsayre, dite) : 85
 Auclert Hubertine : 85
 Audry Colette : 7-12, 17, 68, 76, 97-99, 102-110, 115, 123, 127, 132, 134, 136, 162, 164, 171, 173, 181, 183, 190, 191, 194, 195, 201, 217, 221, 22, 230
 Avice Edwige : 220, 227
- Bard Christine : 82, 89, 113-115, 118, 224, 229
 Barrau Alain : 222
 Batany Raoul : 72, 73
 Beauchamp Georges : 127, 173
 Beauvoir Simone de : 80, 81, 135, 138
 Berlioux Monique : 220
 Bernheim Nicole : 100, 180n
 Blum Léon : 201
 Boigey Maurice : 62, 63
 Borotra Jean : 41, 47, 48, 50, 56, 148
 Bourgès-Maunoury Maurice : 115
 Bouvier Sœur : 35, 36
 Brutelle-Duba Janette : 95, 127, 134, 189, 190
- Cacheux Denise : 187, 189, 200
 Carle Françoise : 116, 119, 132, 171, 173, 216
- Chaperon Sylvie : 94
 Chirac Jacques : 201
 Chopin Frédéric : 72
 Clia P.-H. : 31
 Colliard Sylvie : 201
 Corpet Mme : 36
 Coubertin Pierre de : 29, 31, 49, 59, 75, 76, 102, 121, 139, 145, 150-159, 163, 209, 219, 222
 Cresson Édith : 18, 116, 128, 200, 205, 232
- Dalissou Rémi : 45, 46, 52, 54
 Dayan Georges : 127, 216
 Dayan Jean : 127, 163
 Déat Mme : 149
 Defferre Gaston : 12, 173, 187
 Delanoë Bertrand : 18, 226
 Delphy Christine : 183
 Demenÿ Georges : 147
 Diem Liselott : 141, 143
 Doré Christiane : 227
 Doriot Jacques : 149
 Dornès Yvonne : 94, 95, 98, 127
 Dourlen-Roulier : 107
 Duhamel Jacques : 74
 Duisit Eugénie : 57
 Duncan Isadora : 64, 147, 150
 Dupureur Maryvonne : 101, 131
 Durry Jean : 145, 152, 157
- Estier Claude : 110, 127, 129, 132, 171, 185, 193, 227
 Eyquem de Montaigne Michel : 24
 Eyquem Denise : 23
 Eyquem Geneviève : 23, 98, 164
- Farandjis Stélio : 26, 75, 76, 102, 105, 109, 119, 145, 151, 154, 163, 167, 168,
- 196, 212, 215, 216
 Fillioud Georges : 127, 173
 Frey Roger : 165, 167, 168
 Friedan Betty : 7, 99
- Gagneux Germaine : 51
 Gaspard Françoise : 189, 205
 Gaule Charles de : 9, 10, 73, 106, 108, 123, 126, 131, 134, 144, 145, 167, 171-173, 225, 231
 Gay-Lescot Jean-Louis : 47, 52, 54, 55
 Giraudoux Jean : 38
 Giroud Françoise : 116, 118, 138
 Giscard d'Estaing Valéry : 10, 114, 115, 138
 Goldet Cécile : 106, 136, 195, 205
 Gori Gigliola : 44
 Guéraiche William : 104
 Guesde Jules : 188
- Halimi Giselle : 11, 100, 164, 175, 183
 Harscouët Monseigneur : 72
 Hébert Georges : 31, 47, 48
 Hernu Charles : 76, 127
 Hervet Robert : 35, 37
 Herzog Maurice : 78, 144-146, 151
 Hitler Adolf : 89
 Hochard Cécile : 55
 Hogasen Jacqueline : 174
 Homère : 63
 Hubscher Ronald : 61
- Ichard Aristide-Louis : 121, 123
- Jamois Marguerite : 77
 Jeanne d'Arc : 46
 Janson André : 203
 Jenson Jane : 116, 225
 Jouaret Jean-Marie : 86

Marie-Thérèse Eyquem

Kaufmann Caroline : 85	Monfort Silvia : 74, 222	Royal Ségolène : 232
King Billie Jean : 90	Morris Violette : 65, 89	Sand George : 65, 75
Kraemer-Bach Marcelle : 100	Mosse George : 44	Sarkozy Nicolas : 232
de Lafreté Gustave, 147	Mossuz Janine : 168, 173	Savary Alain : 162, 173, 186, 198, 216
Lagroua Weil-Hallé Marie Andrée : 93	Muel-Dreyfus Francine : 42, 43, 54	Schmitt René : 133
Lalumière Catherine : 227	Munoz Laurence : 18, 47	Schuman Robert : 118
Lanvin Jeanne : 77	Mussolini Benito : 45	Secary Jean de (nom de plume de Denise Eyquem) : 23
Laurencin Marie : 77	Neuwirth Lucien : 9, 10, 96, 108, 134, 172, 195	Sineau Mariette : 116, 120, 225
Lecanuet Jean : 116, 201	Niepce Janine : 99, 105	Six Jean-François : 212-214, 222-223
Lenglen Suzanne : 34, 64, 67, 150	Ostermeyer Micheline : 139	Soisson Jean-Pierre : 201
Liatard Séverine : 125	Pascot Joseph (Colonel) : 42, 48, 50, 57, 148	Sowerwine Charles : 11, 187, 188, 190
Lipkowski Mme de : 94	Pasquier Nicole : 116	Sullerot Évelyne : 11, 17, 93, 97, 99, 100, 102, 105, 109, 125, 134, 136, 151, 164, 169, 170, 174, 176, 178, 181, 195, 211
Louveau Catherine : 28, 62, 81, 82	Passicoussat Rachel : 121	Taddei Dominique : 198
Luchaire Monique : 128	Pelletier Madeleine : 121	Thibaudeau M. : 37
Madamour Denise : 23	Piacentini Rosy : 143	Thibert Marguerite : 10, 99, 175, 176, 178, 183, 191, 194, 195
Marin Louis : 35	Pognon Maria : 83	Thomas Albert : 99
Marx Karl : 188	Poinso-Chapuis Germaine : 116, 118	Thome-Patenôtre Jacqueline : 99, 106, 115, 133, 165, 168, 169
Massicot Jacqueline : 100, 103, 109	Pompidou Georges : 217	Tissié Philippe (dct) : 30
Mathey Félix : 26	Pontillon Marie-Jo : 197	Valdenaire Mlle : 122
Mauroy Pierre : 127, 187; 200, 204, 216	Popard Irène : 31, 48, 49, 58, 58, 64, 68, 77, 144-150	Vedrines Henri : 196
Mendès France Pierre : 115	Proudhon Pierre-Jospeh : 11, 184, 189, 206	Veil Simone : 10, 116, 118
Menez Simone : 8, 10, 98, 99, 105, 107, 109, 164	Prudhomme Laurence : p. 62	Vidalin Robert : 72
Mermaz Louis : 127	Reyval Albert : 72	Vigarello George : 33
Michel Andrée : 183	Riehl Jean-Claude : 23, 26	Vilar Jean : 74
Milliat Alice : 88	Rostini Pierre : 59, 60, 76, 150	Weil Simone : 74, 153, 215, 219
Misme Jane : 85	Roudy Pierre : 102	Zelenski Anne : 109, 174, 176, 182, 183
Missoffe François : 158	Roudy Yvette : 17, 56, 58, 75, 94-98, 102-104, 106-110, 116, 119, 126, 129, 164, 169, 170, 172, 175, 176, 183, 184, 189, 191, 195- 198, 201, 204-206, 212, 216, 220, 221, 224, 227, 230	
Mitterrand François : 9, 11, 12, 14, 17, 18, 20, 24, 74, 97, 98, 100, 103, 106-110, 113, 115- 117, 119, 123-125, 127-129, 131, 132, 134, 162-164, 167- 173, 182, 185-187, 189, 195- 198, 200, 201, 206, 210, 121-215, 217, 219, 222-226, 229, 231, 233	Rousselet André : 127	
Mollet Guy : 132, 137, 186, 216	Roux Gaston : 140, 149	

TABLE DES MATIÈRES

Yvette Roudy, préface	p. 7
Michel Dreyfus, avant-propos	p. 13
Remerciements	p. 15
Introduction	p. 17

Une militante catholique pour le sport féminin 1913-1956

CHAPITRE 1. ENFANCE ET JEUNESSE	
Une jeune catholique d'origine modeste	p. 23
Femmes et activités physiques : une histoire difficile	p. 27
Des débuts prometteurs	p. 35
CHAPITRE 2. FONCTIONNAIRE SOUS VICHY	
Le paradoxe du sport féminin à Vichy	p. 41
Directrice des sports féminins à Vichy	p. 47
Soutenir le sport féminin à tout prix ?	p. 52

CHAPITRE 3. L'APRÈS-GUERRE, UN INTERMÈDE CULTUREL	
Théorie et pratique des activités physiques féminines	p. 61
Évolution dans le milieu culturel parisien	p. 72

CHAPITRE 4. SPORTIVE, CATHOLIQUE, FÉMINISTE ET HOMOSEXUELLE :	
UNE FEMME QUI DÉRANGE ?	
Sportives et féministes	p. 79
La rupture et l'engagement	p. 86

***Une féministe en politique,
1956-1967***

CHAPITRE 5. L'ENGAGEMENT AU MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE	
FÉMININ	
Travail des femmes et contraception	p. 93
Une présidente charismatique	p. 98
Un débouché dans le champ politique	p. 104

CHAPITRE 6. EN POLITIQUE AU CÔTÉ DE FRANÇOIS MITTERRAND	
Femmes, genre et politique	p. 113
Maire-adjointe à la Teste-de-Buch	p. 120
Une femme à l'origine de l'unité socialiste	p. 123
Promouvoir les femmes au sein de la FGDS	p. 128

CHAPITRE 7. AU SERVICE DU SPORT :	
LA PREMIÈRE BIOGRAPHE DE PIERRE DE COUBERTIN	
Co-fondatrice et présidente de la FIEPSF	p. 139
Irène Popard	p. 144
Pierre de Coubertin	p. 150

***Une conventionnelle au Parti socialiste,
1967 à 1978***

CHAPITRE 8. 1967-1968, ANNÉES DE RUPTURES	
Les élections législatives de 1967	p. 161
Le choc de Mai 1968	p. 171
Les derniers jours du MDF	p. 177

CHAPITRE 9. UNE FEMME CADRE AU PARTI D'ÉPINAY	
Les femmes au sein de l'unité socialiste	p. 185
La bataille des quotas	p. 196
Une femme de dialogue	p. 208

CHAPITRE 10. HÉRITAGES DE MARIE-THÉRÈSE EYQUEM	
Une mort prématurée	p. 219
Les hommages du PS	p. 221
Mémoire et héritages	p. 223

Conclusion	p. 229
------------	--------

Sources et bibliographie	p. 235
--------------------------	--------

Index	p. 243
-------	--------

Achévé d'imprimé
IDG